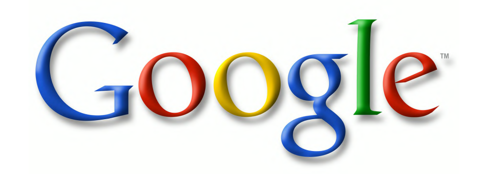




GALERIE D'ORLÉANS.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE, HÔTEL DES FERMES.

NOTICES HISTORIQUES

SUR

LES TABLEAUX

De la Galerie

de S. A. R.

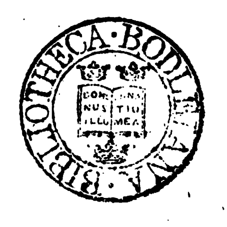
Mgr. le Duc d'Orléans,

PAR J. VATOUT.

TOME TROISIÈME.

PARIS.

1826.


BIBLIOTHECA·BODLEIANA·

TABLE

DES PORTRAITS CONTENUS DANS LE 3ᵉ VOLUME,

DEPUIS LE NUMÉRO 175,

JUSQU'AU NUMÉRO 278 INCLUSIVEMENT.

SUPPLÉMENT.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

CATALOGUE
DES TABLEAUX.

Première Partie.
PORTRAITS.

N° 175.

PHILIPPE,

DUC D'ORLÉANS,

Régent de France.

(*Peint par Santerre*[1].)

DIMENSIONS des TABLEAUX. — hauteur 90 pouces. largeur 56 pouces. *P. R.*

Philippe, duc d'Orléans, fils de Philippe, duc d'Orléans (MONSIEUR), frère de Louis XIV, et de Charlotte-Élisabeth de Bavière, naquit à Saint-Cloud, le 2 août 1674.

(1) C'est madame Parabère, maîtresse du régent, qui est représentée dans le tableau sous les traits de Minerve.

« Ce prince semblait être né pour être, en se « livrant à son naturel, ce que le duc de Bour« gogne avait eu tant de peine à devenir en répri« mant le sien. En lui brillaient tous les agrémens « de l'esprit et tous les charmes du langage : une « justesse, une précision, une clarté dans les « idées, un don de les développer qui lui ren« daient tout facile et tout simple ; une force de « conception, une sûreté de mémoire à laquelle « rien n'échappait, et de là une multitude de con« naissances acquises sans travail et comme en se « jouant; une éloquence naturelle et une grace « plus séduisante, plus persuasive que l'éloquence « même; une sagacité dans les détails, une rapi« dité de vue dans l'ensemble le plus compliqué « des affaires, qui les saisissait du premier coup« d'œil; une valeur franche et modeste, digne du « sang de Henri IV, auquel il se flattait de res« sembler dans ses vertus comme dans ses fai« blesses, et dont il avait réellement la bonté, « l'affabilité populaire, la gaîté vive, la douceur, « l'excessive facilité à oublier l'injure, et singu« lièrement les talens de la guerre, pour laquelle « il se sentait né ; enfin, toutes les qualités de « l'homme aimable et tous les germes du grand « homme. Il avait eu dans son enfance un précep« teur digne de lui, le bon et sage Saint-Laurent : « il le perdit, et de ses mains, son ame, encore

« neuve et flexible, tomba dans celles de Dubois, « qui s'efforça de détruire les heureux fruits de « sa première éducation. Mais, n'ayant trouvé dans « Philippe ni la vigueur ni le ressort que les « atrocités demandent, Dubois ne parvint qu'à « inspirer le goût du vice et des voluptés à ce « jeune prince, qui, naturellement indolent et « léger, nonchalamment livré à des passions dou- « ces, se jouant de l'opinion, était aussi éloigné « des grands crimes que des grandes vertus; bon « sans estime pour la bonté, incapable de se ven- « ger, n'aimant de sa grandeur que la facilité de « vivre au gré de ses caprices, et si ennemi de la « gêne qu'une couronne même l'aurait importuné « s'il en avait senti le poids (1). »

Il fit ses premières armes dans la campagne de Flandres; on admira sa valeur à Mons, à Namur, à Nerwinde, où il commandait la cavalerie, le 7 juillet 1693. Louis XIV, qui lui avait donné en mariage une de ses filles, Françoise-Marie de Bourbon, charmé de ses premiers exploits militaires (2), et voulant le placer sur un plus grand

(1) Régence du duc d'Orléans. (*Marmontel.*)

(2) Le roi, par suite de cette jalousie des branches aînées contre les branches cadettes, s'était long-tems refusé à donner un commandement militaire au duc d'Orléans, et, malgré les vices de son éducation, c'est peut-être à ce refus qu'il faut attribuer les premiers désordres de la conduite de ce prince, qui cherchait à

théâtre, lui confia en 1708 le commandement de l'armée d'Italie, que venait de quitter le duc de Vendôme. C'est à cette occasion que furent publiées ces lettres-patentes : « Ayant jugé à propos « de choisir un chef pour prendre le commande« ment général de nos armées d'Italie, nous avons « résolu d'envoyer notre très-amé neveu le duc « d'Orléans, tant pour répondre à l'ardent désir « qu'il témoigne depuis long-tems de se voir à la « tête de nos troupes, et de pouvoir, en signalant « sa valeur, se rendre utile à notre gloire et au « bien général de l'État, que parce que nous re« connaissons qu'outre l'élévation d'esprit et les « sentimens qu'il a, dignes de la grandeur de « sa naissance, il a par ses soins et son applica« tion acquis de bonne heure l'expérience et les « talens nécessaires pour le commandement des « troupes, ainsi qu'il l'a fait assez paraître dans « celui de notre cavalerie, qu'il a exercé avec « toute l'habileté d'un grand capitaine. » Jeune, amoureux de la gloire, et fier d'avoir à se mesurer avec le prince Eugène et le duc de Savoie, le duc d'Orléans brûlait de donner la bataille sous les murs de Turin. Le conseil de guerre parta-

---

amuser et à étourdir son oisiveté, au milieu d'une Cour galante, et dans la société des seigneurs les plus libertins. MONSIEUR se fâcha même avec son frère, Louis XIV, au sujet de ce refus.

(*Voir les Mémoires de Saint-Simon*, tom. V.)

geait son impatience, lorsque le maréchal de Marsin, qui était d'un avis contraire, exhiba l'ordre secret du roi, qui défendait de tenter le combat. Le moment favorable au succès était passé : le lendemain le prince Eugène attaqua l'armée française, qui fut mise en déroute; le maréchal de Marsin fut tué; le duc d'Orléans courut lui-même danger de la vie; on déplora l'impérieuse nécessité qui avait enchaîné sa vaillance; et lorsque, après avoir mis le reste de ses troupes en quartier d'hiver, il reparut à la Cour, Louis XIV, écoutant l'opinion publique, fit un gracieux accueil au guerrier qu'il avait empêché de vaincre, et lui donna le commandement de l'armée qu'il envoyait en Espagne pour soutenir les droits de Philippe V. Lérida et Tortose le vengèrent de Turin; mais le bruit de sa gloire effraya l'envie, tant à Versailles qu'à Madrid. La princesse des Ursins, dévouée à madame de Maintenon, qui n'aimait pas le duc d'Orléans, persuada au trop crédule Philippe V que ce prince voulait non-seulement s'emparer de sa couronne, mais même attenter à ses jours (1). Le vainqueur de Lérida

(1) On avait imaginé une fable aussi absurde qu'atroce, pour prêter un motif à ce crime supposé. On prétendait qu'il avait promis à la reine douairière d'Espagne, Marie-Anne de Neubourg, de l'épouser, et à mademoiselle de Séry, depuis comtesse d'Argenton, qu'il aimait éperdûment, de la faire monter sur le trône d'Espagne après la mort de cette reine.

ne recueillit donc pour prix de ses services que d'odieux soupçons, et à son retour il ne trouva à la Cour que des accusateurs. Le grand Dauphin osa pour la première fois ouvrir un avis en présence du roi, et ce fut pour provoquer sa sévérité contre un prince de son sang. Une voix généreuse s'éleva en faveur du duc d'Orléans, ce fut celle du duc de Bourgogne. Il se rappelait que dans ses démêlés avec le duc de Vendôme, pendant la campagne de Flandre, le duc d'Orléans avait pris sa défense, et qu'il s'était déclaré pour Fénélon, lors de la disgrace de ce grand homme; la reconnaissance, l'équité, et l'élévation de son ame, ne lui permirent pas de se taire, et il justifia son ami du crime de trahison. Mais le premier pas vers la calomnie était fait : ce fut le signal de toutes les intrigues que les ennemis du duc d'Orléans mirent en jeu pour perdre un prince dont l'éclat et la popularité faisaient ombrage... La duchesse d'Orléans éprouve dans l'une de ses couches de violentes coliques qui font craindre pour ses jours; on répand qu'elle a été empoisonnée par son époux! Les trois Dauphins meurent d'une rougeole pourprée (1), et les mêmes rumeurs s'élè-

(1) Ce mal fit périr à Paris, en moins d'un mois, plus de 500 personnes. M. le duc de Bourbon, petit-fils du grand prince de Condé, le duc de La Trémouille, madame de La Vallière, madame de Listenai, en furent attaqués à la Cour. Le marquis de Gondrin,

vent contre le duc d'Orléans, et le parti de madame de Maintenon le signale au peuple comme l'empoisonneur de la famille royale! Louis XIV, entouré de tombeaux, et prêt à y descendre lui-même, est en proie aux plus douloureuses perplexités; les courtisans, dans le lâche désir de complaire à la vieille favorite, cherchent à fortifier des soupçons que le cœur du monarque n'ose accepter contre un prince qu'il appelle un *fanfaron de vices*, mais qu'il ne croit pas capable de commettre un crime. Un seul homme, le premier chirurgien, *Maréchal*, étranger à toutes ces intrigues de Cour, prenait hautement le parti du duc d'Orléans. Il disait au roi : « Après s'être « montré si jaloux de soutenir la gloire de sa fa« mille, le duc d'Orléans a-t-il pu concevoir le « projet d'en être l'empoisonneur? Celui qui eût « médité de tels attentats, eût-il été assez stupide « pour prendre publiquement des leçons d'un « prétendu art d'empoisonner (1) ? Un prince

---

fils du duc d'Antin, en mourut en deux jours; sa femme, depuis comtesse de Toulouse, fut à l'agonie. Cette maladie parcourut toute la France; elle fit périr en Lorraine les aînés de ce duc de Lorraine (François) destiné à être un jour empereur, et à relever la maison d'Autriche. (*Voltaire, siècle de Louis XIV.*)

(1) Le duc d'Orléans avait beaucoup de goût pour la chimie, et s'était formé un laboratoire où il passait avec Homberg, son maître, plusieurs heures de la journée.

« capable d'assouvir son ambition par de tels « moyens n'eût-il pas frappé ses victimes à de plus « longs intervalles? Qui le mettait à l'abri de la « vengeance du roi? Ah! Sire, votre neveu est « innocent! » Louis XIV, qui avait besoin de retrouver sa propre opinion dans le cœur d'un honnête homme, écoutait Maréchal avec plaisir; mais, assiégé par toute sa Cour, il n'osait ni absoudre ni condamner le duc d'Orléans, lorsque ce prince désespéré vint lui demander lui-même un jugement et la Bastille. « Sire, dit-il au roi, je viens « vous demander ce que le maréchal de Luxem- « bourg, accusé, obtint de la justice de votre ma- « jesté (1), la Bastille, des juges et des accusateurs

(1) Le duc de Luxembourg avait été compromis dans la fameuse affaire des poisons en 1680, où figurait aussi un grand nombre de personnages marquans de la Cour, tels que la comtesse de Soissons, la duchesse de Bouillon, madame de Polignac, le duc de Vendôme. Il s'agissait simplement de nécromancie. Parmi les imputations qui faisaient la base du procès, on disait que le maréchal de Luxembourg avait fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier son fils à la fille du marquis de Louvois. L'accusé, qui unissait le nom de Montmorency à celui de la maison impériale de Luxembourg, répondit : « Quand Mathieu de Montmorency épousa la veuve de « Louis-le-Gros, il ne s'adressa point au diable, mais aux États-Gé- « néraux, qui déclarèrent que, pour acquérir au roi mineur l'appui « de Montmorency, il fallait faire ce mariage. » Le roi lui dit de se rendre en prison, et que s'il n'était pas coupable, les juges qu'il avait désignés ne tarderaient pas à faire éclater son innocence. Il resta quatorze mois à la Bastille, en sortit sans jugement, reparut à la Cour, où il fut aussi bien traité que par le passé, et ne se

« qui se nomment. Je suis soupçonné de crimes « qui font frémir : Sire, c'est un tourment qu'il « faut faire cesser pour vous et pour moi. Je ne « crains ni la prison, ni l'appareil d'un jugement, « pour vous en délivrer, et pour montrer à l'uni- « vers que le sang de Henri IV a conservé en moi « toute sa pureté. » Le duc d'Orléans, avec une éloquence qui lui était naturelle, et qu'exaltaient à la fois le sentiment de son innocence et son indignation, peignit son caractère tout entier, ce qu'il avait de faible et de bon ; il rappela l'amitié qui l'unissait au duc de Bourgogne, et au nom de ce prince il versa un torrent de larmes. Louis XIV, ému, mais dissimulant son trouble, ne voulut point accéder à la demande de son neveu, qui le conjura du moins d'ordonner que la Bastille fût ouverte à Homberg, son maître de chimie : ce que le roi ne lui refusa pas d'abord ; mais la lettre de cachet ne fut pas expédiée.

La démarche franche et hardie du duc d'Orléans jeta la terreur parmi ses ennemis : madame de Maintenon, l'ame secrète de toutes ces machinations, cessa de troubler et d'égarer la conscience du roi. « Jamais peut-être, dit le cardinal de « Beausset, Louis XIV n'a mieux montré la gran- « deur de son caractère que dans ces affreux mo-

vengea de Louvois et de la calomnie qu'en remportant de nouvelles victoires.

« mens. Seul, il opposa la conviction de son ame « vertueuse aux injustes clameurs de la calomnie; « il ne changea rien à son accueil et à ses bontés « pour son neveu en présence de sa Cour, ni dans « l'intérieur de sa société. Son exemple avertit la « Cour de se taire, et détrompa la prévention « populaire. La postérité équitable a confirmé le « jugement de Louis XIV. » On pourrait ajouter que c'est Louis XV qui a fait le jugement de la postérité, lorsqu'il a dit : « Ce qui prouve le « mieux l'innocence du duc d'Orléans, c'est que « j'existe. »

Cependant Louis XIV touchait à ses derniers momens, et il ne restait de la branche aînée de la famille royale qu'un faible rejeton pour supporter le poids de son vaste héritage. Les courtisans qui s'étaient éloignés du duc d'Orléans, lorsqu'il était en butte aux intrigues qu'ils avaient eux-mêmes favorisées, se rapprochèrent insensiblement du prince que sa naissance allait sans doute appeler à la régence du royaume : et lui, rendu à la tranquillité et à ses douces habitudes, riait des oscillations de la Cour, et de ce flux et reflux d'hommages et d'adulations (1). La même

---

(1) Trois jours avant la mort du roi, un cordial qu'on lui avait fait prendre ayant un peu rappelé ses forces, l'appartement de son neveu, qui regorgeait de monde, fut vide en un instant. Mais dès

haine qui l'avait déjà si odieusement calomnié veillait encore auprès du lit de mort de Louis XIV; et là, au nom des mêmes calomnies, elle sollicitait le roi d'exclure le duc d'Orléans de la régence. Le monarque ne céda point entièrement à ces nouvelles attaques; il prit un terme moyen dans son testament. Il remit la régence ainsi que la tutelle du jeune roi à un conseil dont le duc d'Orléans serait le chef, sans autorité personnelle, et sans autre prérogative que la prépondérance de sa voix en cas de partage. Quant à la personne du roi, elle était confiée au duc du Maine, comme surintendant de l'éducation, et à ce titre, la maison du roi, tant civile que militaire, devait lui obéir, et n'obéir qu'à lui. Si le duc du Maine venait à manquer, le comte de Toulouse devait prendre sa place.

Louis XIV n'avait pas dissimulé qu'il n'avait pas suivi dans ce testament toute sa volonté. « J'ai fait mon testament, disait-il à la reine « d'Angleterre; on m'a tourmenté; on ne m'a « donné ni paix ni repos qu'il ne fût fait; » et en disant ces mots, ses yeux avaient passé sur madame de Maintenon. Aussi, après avoir reçu les sacremens, le 25 août 1715, il fit appeler le duc

---

que le roi retomba, tout reflua bien vite vers le prince, et lui s'en amusait comme d'une scène comique. (*Marmontel.*)

d'Orléans, l'embrassa deux fois, l'assura qu'il l'avait toujours aimé, et que dans son testament *il ne lui avait fait aucun tort* (1). « Je vous recom-« mande, ajouta-t-il, le Dauphin ; servèz-le comme « vous m'avez servi. S'il vient à manquer, vous « serez le maître, et la couronne vous appartient. » On sent que Louis XIV, éclairé sur l'innocence et les hautes qualités de son neveu, avait voulu, par ces paroles et par ces caresses, imprimer un désaveu solennel, tant aux calomnies dont le duc d'Orléans avait été l'objet, qu'à son propre testament, qui n'était pas l'expression libre de ses derniers vœux.

Cette scène attendrissante et remarquable eut une grande influence sur l'opinion publique dans tous les rangs de la société. Comme le testament ne devait être ouvert qu'après la mort du roi, la Cour s'imagina que la régence était dévolue au duc d'Orléans, et elle vint adorer le soleil levant. La ville se disait : « Si le duc d'Orléans était « coupable, le roi, en mourant, n'aurait pas dé-« siré le voir ; le roi n'aurait pas embrassé l'em-« poisonneur de ses enfans ! » La multitude, toujours aussi prompte à se dépouiller d'une opinion qu'à l'accepter sans examen, suivit le mouvement de la Cour, et se tourna avec espérance vers un

(1) Mémoires de Dangeau.

prince libéral, aimable et bon. L'armée, qui répugne toujours à placer un crime à côté du courage, ne se souvenait que de Nerwinde et de Lérida; et le Parlement, fatigué des querelles théologiques et du joug de Rome, que Louis XIV expirant avait voulu lui imposer, désirait un prince connu pour n'avoir point un respect aveugle pour les volontés du Saint-Siége. Aussi, lorsque le 2 septembre 1715, le lendemain de la mort du roi, le duc d'Orléans se présenta devant cette assemblée, il y fut accueilli avec la plus grande faveur. Il s'éleva avec autant d'adresse que de fermeté contre les dispositions du testament de Louis XIV; il rappela avec éloquence les dernières paroles qu'il avait recueillies de ce monarque au lit de mort. « A quelque titre (ajouta-t-il) que j'aie droit « à la régence, j'ose vous assurer, Messieurs, que « je la mériterai par mon zèle pour le service du « roi et par mon amour pour le bien public, sur-« tout étant aidé par vos conseils et par *vos sages* « *remontrances;* je vous les demande d'avance, en « protestant devant cette auguste assemblée que « je n'aurai jamais d'autre dessein que de soulager « les peuples, de rétablir le bon ordre dans les « finances, de retrancher les dépenses superflues, « d'entretenir la paix au-dedans et au-dehors du « royaume, de rétablir surtout l'union et la tran-« quillité de l'Église, et de travailler enfin avec

« toute l'application qui me sera possible à tout « ce qui peut rendre un État heureux et floris- « sant. »

Ces paroles, qui furent suivies d'un discours de G.-F. Joly de Fleury, en faveur du duc d'Orléans, produisirent un grand effet. « Les gens du « roi retirés, la matière mise en délibération, « M. le duc d'Orléans fut déclaré régent en France « pour avoir l'administration du royaume pen- « dant la minorité du roi. » Le duc d'Orléans, après avoir remercié la compagnie du titre glorieux qu'elle venait de lui déférer, demanda que, malgré la clause du testament qui portait *que le duc de Bourbon n'aurait entrée au conseil de régence qu'à vingt-quatre ans accomplis*, ce prince, qui avait vingt-trois ans, y fût admis sur-le-champ. Cette faveur lui fut accordée. Il obtint également le commandement des troupes de la maison du roi, qui avait été promis, par le testament de Louis XIV, au duc du Maine, déclaré surintendant de l'éducation du jeune roi; et, après avoir communiqué au Parlement un nouveau plan d'administration trouvé dans la cassette du duc de Bourgogne, le régent s'en retourna comme en triomphe dans son palais, au milieu des acclamations du peuple (1).

(1) Voir le procès-verbal de ce qui s'est passé au Parlement

Le conseil de régence fut ainsi composé : le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, chef du conseil, le duc du Maine, le comte de Toulouse, le chancelier Voisin, le duc de Saint-Simon, les maréchaux de Villeroy, d'Harcourt et de Besons; Chavigny, ancien évêque de Troyes, et Torcy, tous ceux-là opinant : La Vrillière, tenant le registre, mais n'ayant point de voix, et Pontchartrain, sans fonction, admis à titre de faveur, en considération du chancelier son père. Six autres conseils chargés de la distribution et du partage des affaires, et subordonnés au conseil de régence, furent créés d'après le plan du duc de Bourgogne.

Cependant Philippe V, du fond de la retraite où l'enfermait Alberoni, regrettait d'avoir renoncé au trône de France, dont il n'eût plus été séparé que par la vie d'un faible enfant. La duchesse du Maine ose élever sur ce regret le plan d'une conspiration qui avait pour but de donner le titre de régent de France à Philippe V, d'en laisser les fonctions au duc du Maine; de faire révoquer l'arrêt du conseil de régence, du 2 juillet 1717, qui, annulant l'édit de 1714 et la déclaration de 1715, déclarait le duc du Maine et le comte de

---

le lendemain de la mort du roi Louis XIV, sous la présidence de messire Jean-Antoine de Mesme, premier président.

Toulouse inhabiles à succéder à la couronne, et les privait de la qualité de princes du sang; enfin de s'emparer de la personne du régent. C'était le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, qui devait diriger les fils du complot. Alberoni, pressé de satisfaire le roi son maître, que ses sombres vapeurs faisaient alternativement passer des espérances les plus chimériques au plus morne découragement, écrivit à Cellamare: *Mettez le feu aux mines!* Il était impatient d'avoir les manifestes et les lettres qu'on avait rédigées à Paris, et que la Cour d'Espagne devait faire paraître au moment où la conspiration éclaterait. Pour lui faire cet envoi, l'ambassadeur choisit l'abbé Porto-Carrero. Il fit arranger pour lui une chaise à double fond, et employa ses secrétaires à copier les papiers qu'Alberoni voulait connaître. On ne s'accorde pas sur le véritable moyen par lequel on découvrit la conspiration; les uns prétendent que ce fut par l'indiscrétion d'un secrétaire d'ambassade chez une courtisane; d'autres que, la malle de Porto-Carrero ayant versé près de Poitiers, on découvrit les papiers; suivant les Mémoires de la régence, ce serait un copiste, employé de la bibliothèque, qui aurait tout révélé à l'abbé Dubois; quoi qu'il en soit, le régent, maître du secret de la conspiration formée contre lui, « n'eut, dit M. Lacretelle, que les

« mouvemens de la plus belle ame. Ce fut alors « que l'on put comprendre combien le crime était « étranger à un homme qui voyait à regret l'oc- « casion d'une juste vengeance. Jamais il ne s'ex- « prima avec plus de noblesse et moins de pas- « sion que lorsqu'il eut à rendre compte au conseil « de régence d'un complot qui appelait en France « la guerre civile et la guerre étrangère... Il était « impatient de faire grace et de produire aux yeux « des Français toute la bonté de son caractère; « il traita comme une intrigue ce que des hommes « d'état, moins humains et moins habiles, auraient « puni comme une conspiration; fit remettre en « liberté le duc et la duchesse du Maine, ainsi que « les autres prisonniers; et, heureux de se voir jus- « tifier par la voix du peuple de tous les griefs « affreux que l'Espagne alors s'efforçait de faire « répéter contre lui, il chantait avec complaisance « et en riant aux éclats une chanson où il était « désigné sous le nom de *Philippe-le-Débonnaire*. »

Cette levée de boucliers de l'Espagne contre la France, le soin injurieux qu'Alberoni prit de récompenser Cellamare, en le nommant vice-roi de Navarre à son retour à Madrid ; la hauteur et les intrigues de ce ministre audacieux, ne causèrent de véritable chagrin au duc d'Orléans, que celui de le mettre dans la nécessité de déclarer la guerre à Philippe V. En vain le duc de Saint-

Simon, un des confidens du régent (1), s'opposa-t-il avec éloquence à cette résolution, l'influence de Dubois l'emporta : la guerre fut déclarée le 2 janvier 1719; Fontenelle en rédigea le manifeste, et Berwick passa les Pyrénées. Philippe V se mit lui-même à la tête de son armée, dans l'espoir dont l'avait flatté Alberoni, que les soldats français passeraient dans son camp. Mais ils furent fidèles à leurs drapeaux, et la victoire leur fut fidèle. Alberoni fut sacrifié; Philippe V accéda au traité de Londres, et la paix fut rétablie entre la France et l'Espagne.

Le régent porta alors toute sa sollicitude sur l'état des finances du royaume. Louis XIV avait laissé pour plus de deux milliards de dettes. Tandis que le conseil rêve aux moyens d'éviter une banqueroute, se présente un aventurier, un Écossais, qui offre son système comme la pierre philosophale. Il consistait à produire deux sortes de papiers, dont l'un avait le caractère de biens-fonds, et portait des revenus susceptibles d'accroissement; l'autre était une monnaie d'une valeur égale à celle de l'argent, et d'un usage plus commode. L'abus de ce système fut d'élever successivement la valeur idéale des actions de commerce, et la somme des billets de banque à un

(1) Le duc de Saint-Simon (*auteur des Mémoires.*)

excès insoutenable. Tous les yeux furent fascinés; grands seigneurs, bourgeois, artisans, valets, tout le monde courait à la banque de la rue Quincampoix, comme on court aujourd'hui à la Bourse (1); une sorte de démence financière s'était emparée de toutes les têtes : on se croyait au pays d'Eldorado; la fortune avait confondu tous les rangs; mais ces métamorphoses ne durèrent qu'un jour; ces brillans palais de papier se dispersèrent; les sources du Mississipi (2), dont on avait fait le Pactole, tarirent; et le nouveau Midas, poursuivi de l'indignation de ce même peuple qui l'adorait alors qu'il changeait tout en or, fut contraint de s'enfuir, et d'aller cacher à Venise sa honte, sa misère et son tombeau.

Cette magie du papier-monnaie était un moyen d'administration si séduisant, que lorsque le ré-

---

(1) Les Mémoires de la régence font mention d'un bossu qui gagna en peu de jours cent cinquante mille livres, pour avoir prêté sa bosse en forme de pupitre aux agioteurs de la rue Quincampoix.

(2) Law avait formé en 1718 une compagnie dont l'objet spécieux était la plantation et la culture des terres de la Lousiane, que le roi cédait. On fut dupe de ce nouveau rêve; et les actions de la nouvelle compagnie se perdirent dans les brouillards du Missisipi.

Le duc de Bourbon profita du système de Law pour accroître considérablement sa fortune; aussi disait-on à l'occasion des fêtes magnifiques qu'il avait données à Chantilly après le sacre du roi : « Il faut que le Missisipi ait passé par là. »

gent la vit s'échapper de ses mains, il tomba dans une sorte de langueur dont son favori, Dubois, sut habilement profiter pour le gouverner. Cet abbé voyait que les dignités de l'Église pouvaient seules lui fournir un moyen d'arriver au premier ministère. Nommé d'abord archevêque de Cambrai, il fut fait cardinal sous le pontificat d'Innocent XIII (le cardinal Conty); quelque tems après, il entra au conseil de régence, et le 22 août 1722, le duc d'Orléans eut la faiblesse de faire déclarer le ministre de ses plaisirs, premier ministre du royaume. On dit que le régent tenait du médecin Chirac que Dubois n'avait qu'une année à vivre; et peut-être cette prédiction ne fut-elle pas étrangère au choix que le régent avait bien voulu faire de Dubois pour le ministère. Après sa mort (1), le jeune roi Louis XV, qui avait été sacré le 25 octobre 1722, pria le duc d'Orléans de se charger du portefeuille; et ce prince, qui paraissait s'être voué à la mollesse et aux délices, sentit qu'il devait à sa propre gloire et au bonheur de la France de consacrer de nouveau à l'administration du royaume ses soins et ses talens : il s'occupa des affaires avec une acti-

---

(1) Le régent, après la mort du cardinal, écrivit à Nocé, un de ses amis, que la jalousie de Dubois avait fait éloigner : « Reviens, « mon cher Nocé; rien ne pourra plus nous désunir désormais, « *morta la bestia, morto il veleno*. »

vité infatigable; et le monarque et la nation payèrent ses efforts de leur amour et de leur reconnaissance. Mais l'excès du travail ne lui avait pas fait interrompre ses plaisirs : il exigea de la nature plus que les forces humaines ne peuvent accorder, et il en fut victime. Il avait promis pourtant à son médecin, qui l'avait menacé d'une mort subite, de se réformer. Le jour même qu'il devait adopter ce nouveau régime, c'était le 2 décembre 1723, il dîna beaucoup, et, en attendant l'heure de son travail avec le roi, il s'enferma avec sa maîtresse, la duchesse de Phalaris. Il était à peine auprès d'elle, qu'un coup de sang le fit tomber sans connaissance et sans mouvement. La duchesse effrayée remplit l'air de ses cris; mais les secours, trop tardifs, furent inutiles; le duc d'Orléans expira. Il était âgé de 49 ans.

On serait tenté de louer le duc d'Orléans au-delà de la justice, parce qu'il a été calomnié par-delà toute mesure. Sa proximité du trône, sa lutte avec Philippe V, ses rivalités avec les princes légitimés, sa popularité, sa gloire, devaient nécessairement lui susciter les inimitiés inséparables de sa position; mais la faction d'Espagne, dans ses libelles, autant que le parti de la duchesse du Maine, dans ses Philippiques(1), dépassa toutes

(1) « Un homme qui sera éternellement l'opprobre de la littéra-

les bornes, en mêlant le poison et l'inceste à leurs accusations. Tous les historiens qui ont écrit de bonne foi ont repoussé avec une juste indignation des attentats qu'un écrivain qui se respecte devrait rougir seulement de supposer; mais en même tems ils ont déploré que la légèreté de caractère du régent, son esprit frondeur, son mépris de l'opinion, aient prêté des armes trop faciles à la haine pour égarer la crédulité publique. La clémence même, ce céleste privilége des nobles ames, était interprétée contre lui. On essayait de faire croire qu'elle n'était en lui qu'un besoin du pardon pour lui-même. Il est fâcheux

---

ture, fit contre le régent une satire atroce. Ce malheureux, qui avait été page dans la maison du duc du Maine, eut la bassesse de se rendre calomniateur pour lui faire sa cour. Il fut enfermé, il méritait de l'être; mais il vécut, et quel autre qu'un prince naturellement bon eût laissé vivre l'auteur des *Philippiques*? Il en voulut entendre la lecture, et il ne parut s'indigner qu'à l'imputation du poison. Alors, en frémissant d'horreur, il s'attendrit, et ses larmes coulèrent. La santé du roi, affermie de plus en plus lorsqu'il lui fut livré, et lorsqu'il lui aurait été si facile de trancher le fil de sa vie, le justifia pleinement de cette accusation, et *Lagrange Chancel*, célèbre par la honte de s'en être rendu l'organe, traîna, hors de sa prison, une vie odieuse à tous les gens de bien. Le régent se l'était fait amener dans son cabinet, lui avait demandé s'il croyait réellement tout le mal qu'il avait dit de lui. Lagrange répondit sans hésiter qu'il le pensait: « Tu as bien fait de me répondre ainsi, « dit le prince, car si tu m'avais dit que tu avais écrit contre ta « conscience, je t'aurais fait pendre. »

(*Marmontel, régence*, pag. 526.)

que, dans le rang du haut duquel il devait à une grande nation l'exemple de toutes les vertus, il l'ait plus d'une fois étonnée du scandaleux éclat des voluptés; mais si, laissant de côté ces faiblesses de l'homme, qui meurent avec les sens, l'histoire ne juge que le guerrier, le politique et l'administrateur, elle assignera une place glorieuse au héros de Nerwinde et de Lérida; au pacificateur de l'Europe; au protecteur éclairé des lettres et des arts (1), et se plaira à sanctionner ces beaux vers de Voltaire :

« Près de ce jeune roi, s'avance avec splendeur
« Un héros que de loin poursuit la calomnie;
« Facile et non pas faible, ardent, plein de génie,
« Trop ami des plaisirs et trop des nouveautés;
« Remuant l'univers du sein des voluptés,
« Par des ressorts nouveaux, sa politique habile,
« Tient l'Europe en suspens divisée et tranquille.
« Les arts sont éclairés par ses yeux vigilans,
« Né pour tous les emplois, il a tous les talens,
« Ceux d'un chef, d'un soldat, d'un citoyen, d'un maître.
« Il n'est pas roi, mon fils, mais il enseigne à l'être. »

(1) Il les cultivait lui-même. Il aimait la peinture et peignait presque toute l'après-dînée à Versailles et à Marly. Il se connaissait en tableaux, il les aimait et en fit une collection qui (dit Saint-Simon) ne le cédait pas en nombre et en perfection aux tableaux de la couronne. C'est lui qui a dessiné les dessins de Daphnis et Chloé. Il savait aussi très-bien la musique. Il a composé deux ou trois opéras assez jolis. Son capitaine des gardes Lafare en a fait les paroles.

N° [illegible]

LE MÊME

[illegible]

[illegible] SAINT-ESPRIT.

([illegible])

N° [illegible]

LE MÊME

([illegible])

N° [illegible]

[illegible]

LE MÊME

[illegible]

N° 175 (5°).

LE MÊME.

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
P. R.

(Peint en 1823 par Albrier, d'après Hyacinthe Rigaud.)

N° 175 (6°).

LE MÊME.

hauteur 40 pouces.
largeur 33 pouces.
P. R.

(Par le même, d'après Hyacinthe Rigaud.

N° 1[illegible].

FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON,

DUCHESSE D'ORLÉANS,

ET LOUIS D'ORLÉANS, SON FILS.

Hauteur [illegible] pouces. Largeur [illegible] pouces.
E.

Françoise-Marie de Bourbon, mademoiselle de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan, naquit en [illegible]. Le roi, qui l'aimait beaucoup, la maria, le 18 février 1692, à Philippe, duc d'Orléans, fils de MONSIEUR, et depuis régent du royaume. « Feu MONSIEUR, dit la « marquise de Caylus, donna les mains à ce ma« riage, non-seulement sans peine, mais avec « joie. MADAME (Charlotte de Bavière) tint quel« ques discours mal à propos, puisqu'elle savait « bien qu'ils étaient inutiles. » Cette aversion de la princesse Palatine pour sa bru ne s'affaiblit point; elle disait souvent : « Si j'avais pu de mon « sang racheter le mariage de mon fils, je l'au« rais fait. » Son orgueil souffrait de ce qu'elle appelait pour son fils une mésalliance, tandis que de son côté mademoiselle de Blois croyait avoir

honoré son époux en lui donnant sa main (1). Ces prétentions contraires ne servaient pas à entretenir une bien douce union entre les deux princesses. Aussi Charlotte de Bavière, dans sa correspondance, ne trace-t-elle pas un portrait flatteur de la duchesse, épouse du régent. Le duc de Saint-Simon, dont les Mémoires sont si précieux à consulter sur les grands personnages de la Cour de Louis XIV, l'a dépeinte sous de plus favorables couleurs. Elle avait le teint, la gorge, les bras et les yeux admirables, de belles dents, une jolie bouche, de charmans cheveux châtains. Elle était grande, mais elle avait tout un côté du corps un peu plus gros que l'autre, ce qui lui donnait, soit quand elle marchait, soit quand elle était assise, quelque chose de singulier dans la tournure. Elle avait cette finesse d'esprit particulière à madame de Montespan et à ses sœurs; elle parlait avec éloquence, délicatesse et agrément : elle semblait même dire jusqu'à ce qu'elle ne disait pas. Elle avait la fierté de sa mère, et affectait dans sa maison, ou plutôt dans sa Cour, les grands airs du roi son père (2). Le

(1) Lorsqu'il fut question de la marier au duc d'Orléans, on lui dit que ce prince était amoureux de la duchesse de Bourbon; elle répondit nonchalamment : « Je ne me soucie pas qu'il m'aime, je me « soucie qu'il m'épouse. »

(2) « La timidité de madame la duchesse d'Orléans vis-à-vis du

duc d'Orléans, qui riait quelquefois des scènes de dignité dans lesquelles elle se complaisait, l'appelait *madame Lucifer;* et ce surnom, qui caractérisait une sorte de puissance, ne lui déplaisait pas. Elle était jalouse de son mari, et blessée de ses infidélités; mais, au lieu d'éclater en reproches, elle se réfugiait dans la froideur, ou se vengeait par des épigrammes. Cependant le duc d'Orléans la traitait à merveille; il lui laissait gouverner sa maison avec une autorité absolue, et lui assurait un revenu de quatre cent quatre-vingt mille livres. Elle avait un goût excessif pour les bijoux ; et on raconte qu'elle pleura tout un jour du regret de n'avoir pas eu de superbes pendans d'oreilles que le régent donna à madame la duchesse de Berri, sa fille. Sa vie au reste était fort languissante; elle passait la plus grande partie de son tems couchée. Cette habitude l'empêchait de dîner soit avec le roi, soit avec les princes ou princesses, et elle prenait ses repas à une petite table avec la fille de madame de Thiange, qui était son amie et sa favorite. La représentation la fatiguait; elle vivait assez solitaire, se faisait faire des lectures jusqu'au dîner, s'occupait d'ouvrages

---

roi était extrême. Le roi l'eût fait trouver mal d'un seul regard un peu sévère, et madame de Maintenon aussi. En public, elle ne leur répondait jamais qu'en balbutiant, et la frayeur sur son visage. »

(*Mémoires du duc de Saint-Simon.*)

le reste de la journée, et du monde depuis cinq heures du soir. Malgré les charmes de son esprit et l'éclat de sa maison, sa société n'était pas toujours amusante, parce que cette espèce de culte dont elle désirait sans cesse être l'objet, ne laissait personne à son aise autour d'elle, et que l'ennui suit de bien près l'étiquette. Elle aimait beaucoup ses frères le duc du Maine et le comte de Toulouse, et elle ne se livrait qu'avec eux aux douceurs de l'intimité.

Cette princesse mourut le 1er février 1749.

N° 176 (*bis*).

LA MÊME.

hauteur 24 pouces.
largeur 19 pouces.
E.

N° 176 (*ter.*)

LA MÊME.

hauteur 29 pouces.
largeur 21 pouces.
P. R.

(Peinte par Albrier en 1823.)

N° 177.

ÉLISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS,

DUCHESSE DE LORRAINE.

(Peint en 1823 par Mademoiselle Sophie Rollart.)

hauteur 29 pouces.
largeur 21 pouces.
P. R.

Élisabeth-Charlotte d'Orléans, fille de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, et d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, naquit à Saint-Cloud, le 13 septembre 1676.

Sans être précisément jolie, cette princesse avait de l'éclat et de la grace. Sa peau était d'une blancheur éblouissante; son port était plein de noblesse; elle dansait à merveille. Son esprit se développa de bonne heure; elle n'avait que douze ans, que déjà on citait à la Cour ses reparties; on admirait surtout sa modestie dans un âge où s'éveille l'amour-propre, et ses goûts studieux au milieu des plaisirs dont elle était environnée. Lorsque la paix de Riswick eut rendu la Lorraine au prince Léopold, fils de Charles V, sa mère, Éléonore d'Autriche, demanda pour lui la main d'Élisabeth. Le mariage fut arrêté et conclu

le 13 octobre 1698; le duc d'Elbœuf l'épousa par procuration dans la chapelle du château de Fontainebleau, et elle partit pour la Lorraine. Le duc son époux était venu au-devant d'elle jusqu'à Vitry-le-Français. Caché dans la foule qui offrait ses hommages à l'illustre voyageuse, il fut bientôt reconnu par la princesse, qui avait vu son portrait, et la première entrevue ne fut pas moins tendre que celle de Henri IV à Lyon avec Marie de Médicis. Son arrivée à Nancy devint le signal des fêtes et des réjouissances. Comme on lui faisait observer l'enthousiasme des habitans, « L'at-« tachement du peuple, répondit-elle, avertit les « princes de l'exemple et de l'amour qu'ils lui « doivent. » Cette maxime fut la règle de sa conduite, et elle partagea avec Léopold le soin de faire le bonheur et la gloire de la Lorraine. Ses vertus, ses bienfaits lui gagnèrent tous les cœurs; et lorsqu'en 1729 son époux la laissa veuve, tous les suffrages l'appelèrent à la régence. Son fils, le duc François III, était alors à Vienne auprès de l'empereur Charles VI, qui avait pour lui l'affection d'un père, et qui lui donna plus tard (1736) en mariage Marie-Thérèse d'Autriche, sa fille et son héritière. D'importans changemens survinrent à cette époque dans la politique de l'Europe; et les duchés de Lorraine et de Bar furent cédés en souveraineté à Stanislas, roi de Pologne

et beau-père de Louis XV, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. L'acte de cession de la Lorraine fut donné à Presbourg le 13 février 1737. Le duc François III, pour répondre aux vues de l'empereur son beau-père, y consentit; il réserva seulement la principauté de Commercy, pour être donnée en souveraineté à la duchesse douairière sa mère, avec un revenu de six cent mille livres. Le départ de cette princesse de Lunéville fit verser des pleurs à tous les habitans. « Que l'on se représente (dit le R. P. « Collin) des milliers de personnes se jetant à ge-« noux au-devant du carrosse de la princesse, lui « fermant tous les passages sans que l'on pût les « faire retirer; des cris entendus de toutes parts « pour que l'on arrêtât les chevaux de peur de « voir écraser une multitude éplorée, qui ne pen-« sait plus à sa propre vie dans cette cruelle dé-« tresse, et qui demandait en fondant en larmes « que leur mère ne les abandonnât pas. Un prince « de la maison de Savoie ayant été présent à cette « cruelle scène, dit qu'un effet si lamentable « était propre à donner l'idée du jugement der-« nier. »

La princesse Charlotte honora sa retraite par de nouveaux actes de bienfaisance, et par la pratique de toutes les vertus. Malheureusement, sa raison s'affaiblit et même s'égara avec l'âge, et

elle n'en retrouva plus qu'une lueur au lit de mort, lorsqu'elle reçut les saints sacremens. Elle expira le 23 décembre 1744; c'est à Nancy qu'elle reçut les honneurs funèbres.

Sa conduite était exemplaire, sa piété douce, sa bonté active autant qu'ingénieuse. Apprenait-elle que quelqu'un de sa Cour avait perdu au jeu; le lendemain elle envoyait chez lui la somme qu'il regrettait. Si quelque fléau détruisait une chaumière, elle la faisait relever. Lorsque la flamme dévora son palais de Lunéville, elle demanda si personne n'avait péri. Rassurée à cet égard, « Le reste nous touche peu, dit-elle, nous « trouverons le moyen de faire rebâtir notre pa- « lais, au lieu que nous ne pourrions rendre la « vie à ceux qui l'auraient perdue. »

N° 178.

FRANÇOIS-LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONTY.

(Peint par Mignard.)

hauteur 40 pouces. largeur 33 pouces. E.

François-Louis de Bourbon, prince de Conty, fils d'Armand de Bourbon, prince de Conty, et d'Anne-Marie Martinozzi, naquit le 30 avril 1664, et épousa, le 29 juin 1688, Marie-Thérèse de Bourbon.

Peu de princes ont possédé à un degré plus éminent toutes ces heureuses ou brillantes qualités qui attirent l'amour ou l'admiration. Sa figure était charmante; sa taille n'était pas sans défauts; il avait les épaules trop hautes et la tête un peu penchée; mais il y avait tant de graces répandues dans toute sa personne, qu'on aimait jusqu'à ses imperfections. Doué d'un rare courage, il le signala, à vingt ans, au siége de Luxembourg; dans la campagne de Hongrie en 1685; au combat de Steinkerque; aux journées

de Fleurus et de Nerwinde. C'est à cette dernière bataille qu'en précipitant la cavalerie ennemie dans la Gette, il reçut un coup de sabre sur la tête. Le bruit de sa valeur et de son mérite appela sur lui les regards et les vœux des Polonais. Il fut élu roi de Pologne en 1697 (1); mais son rival,

(1) « L'évêque de Cujavie, qui n'est pas en droit de proclamer, proclama l'électeur de Saxe, et fit chanter le *Te Deum* dans la plaine de Varsovie, ce qui est contre les règles; et le cardinal Radzienski ne fit proclamer le prince de Conty qu'après avoir vu les délibérations des nonces, qui lui furent portées par le maréchal de la noblesse, avec le consentement unanime des palatinats; en suite de quoi il alla dans Varsovie, à la tête des députés de tous ces palatinats, faire chanter le *Te Deum* dans l'église de Saint-Jean, et faire tirer le canon; ce qui est dans toutes les formes.

« Le prince Radzwill, après avoir donné sa voix pour M. le prince de Conty à la tête de son palatinat, voyant que le palatinat de Masovie avait donné sa voix à l'Électeur de Saxe, crut pouvoir le ramener, parce qu'il a beaucoup de vassaux en Masovie. Dans cette confiance, il y marcha pour leur parler; mais les plus séditieux lui crièrent que s'il avançait, ils le tueraient. Cela ne l'intimida point, il s'approcha, il leur parla; et, voyant qu'ils étaient un peu ébranlés, il prit l'enseigne qui était à la tête du palatinat, et leur cria: « Mes « frères, il faut maintenant ou me tuer ou me suivre. » Tout le palatinat le suivit, et se rangea du parti de M. le prince de Conty.

« M. le prince de Conty eut une grande audience avec le roi dans son cabinet avant la messe; il en sortit les larmes aux yeux, et les courtisans ne doutèrent point que ce ne fût un adieu, et avec raison, car le prince partit l'après-dîner (1er septembre 1697). Il porta avec lui deux millions quatre cent mille livres; et outre cela, le roi lui fait donner cent mille livres pour son équipage, et laisse à sa disposition cinq frégates qu'il mène avec lui. Le roi lui a parlé avec tant d'amitié, tant d'estime, tant de confiance, et

l'électeur de Saxe, nommé par un autre parti, lui enleva cette couronne. On dit qu'il n'en eût pas de regrets, parce qu'il revenait auprès de la duchesse de Bourbon (mademoiselle de Nantes), dont il était tendrement aimé. De retour en France, le prince de Conty se livra aux charmes d'une vie douce, élégante, qu'embellissaient à la fois les arts, les lettres, l'amour et les plaisirs. « C'était un très-bel esprit (dit Saint-Simon), lu-« mineux, juste, exact, vaste et étendu. Il avait « une lecture infinie. Chez lui, le frivole, l'utile, « l'agréable et le savant, se trouvaient réunis à « leurs places et avec distinction. Son esprit était « solide, brillant, vif; ses reparties promptes, « plaisantes (1), infiniment sensées; sa politesse,

---

lui donne tout ce qu'il souhaite si noblement, que ce prince part pénétré des bontés et de la générosité du roi, qui a eu dans tout le cours de cette affaire-là le procédé du monde le plus noble, le plus obligeant et le plus sage.

« M. le prince de Conty a dîné chez Monseigneur pour prendre congé de lui; et Monseigneur lui témoigna encore plus d'amitié que jamais, lui disant : « J'avoue que je suis au désespoir que nous « nous séparions, quoique je sois bien-aise de penser que votre « mérite va être récompensé, et que vous allez être un des plus « grands rois du monde. » (*Mémoires de Dangeau.*)

(1) Un jour son écuyer vint lui rendre compte qu'il n'y avait plus de fourrages pour son écurie. Il fit venir son intendant, qui s'excusa sur ce qu'il n'y avait point d'argent chez le trésorier, et que tous les fournisseurs refusaient de faire crédit, à l'exception du rôtisseur. « Eh bien! dit le prince, qu'on donne des poulardes à « mes chevaux. »

« exquise. Il répandait le gracieux partout sans « affectation, avec toute la futilité du monde, de « la Cour et des femmes. Il possédait leur lan- « gage, et l'on s'apercevait aisément qu'il avait « été sifflé dans leur cage. Il avait la valeur des « héros, leur maintien, leur simplicité, qui ca- « chait beaucoup d'art. »

Malgré son empressement à plaire à Louis XIV, le prince de Conty ne fut pas toujours dans ses bonnes graces. Madame de Maintenon ne lui pardonnait pas d'effacer le duc du Maine, son favori; et le roi lui-même, qui voulait être l'unique objet de tous les hommages, ne voyait pas, dit-on, sans jalousie, que tout ce que la Cour avait de plus distingué, soit en femmes, soit en hommes, se pressât autour d'un prince si aimable et si digne d'être aimé. Un autre motif plus puissant encore de cette froideur, c'est la correspondance du prince de Conty, qui fut interceptée, et où la princesse, le prince lui-même et d'autres seigneurs parlaient avec une légèreté injurieuse de madame de Maintenon et du roi lui-même. Une lettre signée du marquis de L..... disait, en parlant de Louis XIV : « C'est un roi de théâtre « quand il faut représenter; un roi d'échecs quand « il faut se battre. » Ce ne fut qu'en 1709 que le monarque, à la sollicitation de Chamillart, le rappela à la Cour, et lui confia le commande-

ment de l'armée de Flandre. Il ne put jouir de cette faveur inespérée. Une maladie de langueur s'était emparée de lui ; il était réduit au lait pour toute nourriture. Il fit venir de Suisse un habile médecin : il était trop tard. La goutte l'enleva à l'âge de quarante-cinq ans, le 22 février 1709. Pendant qu'il était malade, la foule remplissait, inquiète, les rues voisines de son hôtel. A la Cour, à la ville, on se demandait avec la plus tendre sollicitude des nouvelles du prince de Conty ; et les regrets et les larmes de tout Paris donnèrent à sa mort l'air d'une calamité publique.

Son corps fut porté à Saint-André-des-Arcs, sa paroisse, et fut enterré auprès du corps de la princesse de Conty, sa mère (1).

---

(1) « M. le prince de Conty avait conservé une extrême véné« ration pour sa mère, dont la vertu, la piété et l'amabilité étaient « remarquables. Ses enfans étant tout petits chez elle à Paris, elle « appela en pleine nuit, et ordonna qu'on les lui apportât. Cela « surprit fort ses gens, qui lui représentèrent ce qui se pouvait sur « un ordre si bizarre ; que ses enfans dormaient, qu'on les enrhu« merait, qu'il n'y avait point de cause et de raison. Elle persista, « et comme on tardait, elle rappela encore, et réitéra son ordre si « formellement qu'elle fut obéie ; à peine ses enfans étaient-ils dans « sa chambre, que celle où ils couchaient tous deux, et d'où on les « avait apportés, fondit tout entière, sans que personne se fût « aperçu qu'elle menaçait en rien. Le prince de Conty se souvenait « toujours de cela avec admiration pour madame sa mère, qui ne « voulut jamais dire qui l'avait obligée à envoyer ainsi quérir ses « enfans. »

(*Monarchie de Louis XIV, observations sur les Mémoires de Dangeau.*)

J.-B. Rousseau a consacré à la mémoire de ce prince une de ses belles odes : nous en citerons quelques strophes :

« Conty n'est plus, ô ciel! ses vertus, son courage,
« La sublime valeur, le zèle pour son roi,
« N'ont pu le garantir au milieu de son âge,
« De la commune loi.

« Il n'est plus, et les dieux, en des tems si funestes,
« N'ont fait que le montrer aux regards des mortels.
« Soumettons-nous : allons porter ses tristes restes
« Au pied de leurs autels.

« Ce qu'il eut de mortel s'éclipse à notre vue :
« Mais de ses actions le visible flambeau,
« Son nom, sa renommée en cent lieux répandue,
« Triomphent du tombeau.

« Muses, préparez-lui votre plus riche offrande,
« Placez son nom fameux entre les plus grands noms :
« Rien ne peut plus faner l'immortelle guirlande
« Dont nous le couronnons.

« Oui, cher prince, ta mort, de tant de pleurs suivie,
« Met le comble aux grandeurs dont tu fus revêtu,
« Et sauve des écueils d'une plus longue vie
« Ta gloire et ta vertu. »

N° 178 (*bis*).

hauteur 29 pouces.
largeur 21 pouces.
P. R.

LE MÊME.

(Peint par Mignard.)

N° 179.

MARIE-THÉRÈSE DE BOURBON,

PRINCESSE DE CONTY.

(Peint sur cuivre par Delamare Richard, en 1693.)

hauteur 17 pouces, largeur 14 pouces, *E.*

Marie-Thérèse de Bourbon, princesse de Conty, fille de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, née le 1er février 1666, fut unie, le 29 juin 1688, à François-Louis de Bourbon, prince de Conty.

« Cette princesse, dit la duchesse d'Orléans (1), « a beaucoup souffert de la jalousie de son mari, « quoiqu'elle n'y donnât pas le moindre sujet. « Quand elle croyait passer la nuit à Versailles, il « la menait à Paris ou à Chantilly; et quand elle « croyait coucher à Paris ou à Chantilly, il fallait « qu'elle retournât à Versailles. Eh bien! depuis « la mort du prince, au lieu de jouir de son re-

(1) Lettres et souvenirs de la princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.

« pòs, elle ne fait que pleurer son mari, et vou-
« drait le ravoir, au risque d'être encore tour-
« mentée. Il est impossible d'être plus vertueuse
« que l'a toujours été cette princesse. Elle est
« très-petite et un peu de travers; mais elle n'est
« pas bossue. Elle a de beaux yeux comme son
« père; elle a toutes les vertus et la piété imagi-
« nables; on voit qu'il y a du bon sang allemand
« dans ses veines. »

La princesse de Conty mourut le 20 février 1732.

N° 179 (*bis*).

LA MÊME.

hauteur 54 pouces.
largeur 40 p. 6 lig.
E.

N° 180.

LOUIS-JOSEPH,

DUC DE VENDÔME.

hauteur 108 pouces.
largeur 84 pouces.
E.

Louis-Joseph, duc de Vendôme, fils de Louis, cardinal, duc de Vendôme, et de Laure de Mancini, né le 30 juin 1654, marié le 21 mai 1710 à Marie-Anne de Bourbon.

Il gagna ses éperons sur le champ de bataille, et passa par tous les grades militaires avant d'arriver au commandement des armées. Ses plus beaux faits d'armes sont la prise de Barcelonne en 1697, les batailles de Luzara et de Cassano en 1705, où, réparant les défaites du maréchal de Villeroi, il battit les Impériaux, et se mesura avec avantage contre le prince Eugène; enfin, en 1710, la bataille de Villaviciosa, qui affermit pour jamais la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V. « Le conseil du roi d'Espagne (dit « Voltaire), voyant qu'il n'avait aucun capitaine « à opposer à Staremberg, qu'on regardait comme « un autre Eugène, écrivit à Louis XIV pour lui

« demander le duc de Vendôme. Ce prince, retiré « dans Anet, partit alors, et sa présence valut « une armée. » La réputation qu'il s'était faite en Italie frappait les Espagnols. Sa popularité, sa libéralité, qui allaient jusqu'à la profusion et au désordre (1), sa franchise, sa familiarité avec les soldats, lui gagnaient les cœurs. Dès qu'il mit les pieds en Espagne, il lui arriva ce qui était arrivé autrefois à Bertrand Duguesclin. Son nom seul attira une foule de volontaires. Il n'avait point d'argent; les communautés des villes et des villages en donnèrent. Un esprit d'enthousiasme saisit la nation. Les débris de l'armée qui avait perdu la bataille de Sarragosse se rejoignirent sous lui à Valladolid. Le duc de Vendôme, sans laisser ralentir un moment cette nouvelle ardeur, ramène le roi à Madrid, oblige l'ennemi à se retirer vers le Portugal, le suit, passe le Tage à la nage; fait prisonnier, dans Brihuega, Stanhope avec cinq mille Anglais; atteint le général Staremberg, et le lendemain lui livre la bataille de Villaviciosa. Philippe V, qui n'avait point encore combattu avec ses autres généraux, animé de l'esprit du duc de Vendôme, se met à la tête

(1) Le plus grand désordre régnait dans sa maison; désintéressé jusqu'à l'insouciance, négligé jusqu'à la malpropreté, il se laissait voler par ses domestiques, et riait lui-même de leur adresse.

de l'aile droite. Le général prend la gauche. Il remporte une victoire entière. Les espérances de l'archiduc Charles sont renversées, et Philippe V règne sans concurrent en Espagne (1).

Ce monarque se montra reconnaissant pour l'illustre guerrier qui l'avait rétabli sur le trône. Il le nomma prince de son sang, mit à sa disposition une partie des trésors qui arrivaient d'Amérique, mais que Vendôme refusa; lui fit rendre enfin dans sa Cour tous les hommages que l'on doit à la gloire. Le duc ne jouit pas long-temps de cette insigne faveur. Il aimait la table jusqu'à l'excès (2); il ne survécut pas aux suites d'un dîner où il avait mal calculé les forces de son estomac. Il expira à Vinaros, le 11 juin 1712. Philippe V voulut que la nation espagnole prît le deuil, et qu'il fût enterré au monastère de l'Escurial dans le tombeau des infans d'Espagne.

« Le duc de Vendôme était d'une taille ordi-« naire, un peu gros, mais vigoureux, fort et

---

(1) On assure qu'après la bataille, Philippe V n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit : « Je veux vous faire donner le plus « beau lit sur lequel jamais roi ait couché, » et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur l'ennemi.

(2) Il était fort gourmand, et souvent à la guerre, la réputation de bonne chère que l'on faisait dans tel ou tel endroit décidait les campemens du duc de Vendôme. Aussi faillit-il quelquefois à être surpris et enlevé par l'ennemi.

« alerte, un visage fort noble, et l'air haut avec « de la grace naturelle dans le maintien et dans la « parole. Il avait beaucoup d'esprit naturel, qu'il « n'avait jamais cultivé (1), et une énonciation fa- « cile, soutenue d'une hardiesse naturelle; beau- « coup de connaissance du monde et de la Cour; « et, sous une apparente incurie, un soin et une « adresse à en profiter en tout genre. Surtout ad- « mirable courtisan, poli par art, mais avec choix « et mesure; familier et populaire avec le com- « mun, par une affectation qui voilait sa vanité « et le faisait aimer du vulgaire; au fond, l'orgueil « même. » Saint-Simon, qui a tracé ce portrait, a ajouté sur la vie privée du duc de Vendôme des détails qui respirent le cynisme, l'amertume et l'exagération. Il paraît toutefois que si ce grand capitaine avait quelques-unes des vertus de César, il n'était pas tout-à-fait étranger à ses vices; mais l'histoire jette un voile sur les faiblesses de l'homme, et se glorifie de présenter aux regards de la postérité le vainqueur de Luzara et de Villaviciosa.

---

(1) Philippe V lui dit un jour : « Il est surprenant qu'étant le « fils d'un père dont le génie était borné, vous ayez d'aussi grands « talens. — Mon esprit, répondit Vendôme, vient de plus loin. » Il voulait dire de Henri IV, dont il était arrière-petit-fils.

N° 180 (bis).

LOUIS-JOSEPH,

DUC DE VENDÔME.

E

N° 181.

MARIE-ANNE DE BOURBON,

DUCHESSE DE VENDÔME.

(*Peint sur cuivre.*)

Marie-Anne de Bourbon, fille de Henri-Jules, duc de Bourbon, prince de Condé, et d'Anne, princesse palatine de Bavière, née le 24 février 1678, fut mariée le 21 mai 1710 à Louis-Joseph, duc de Vendôme, dont elle n'eut point d'enfans. C'est Louis XIV qui avait désiré le mariage de cette princesse avec le duc de Vendôme. Restée veuve après deux ans de mariage, et maîtresse d'une belle fortune (car le duc son époux lui avait fait donation de tous ses biens), on dit qu'elle ne voulut pas dérober à l'amour les beaux jours qui lui restaient. S'il faut en croire des mémoires particuliers, un gentilhomme espagnol, le chevalier de *Soldoville*, aurait été admis à tous les secrets de sa bienveillance; mais il ne jouit

hauteur 17 pouces.
largeur 14 pouces.
E.

pas long-tems de cette faveur, car, au mois d'avril 1718, elle fut attaquée d'une fièvre maligne qui l'emporta presque subitement. Elle voulait se confesser et faire son testament : les médecins ne voulurent ni du notaire ni du confesseur, afin d'éviter pour la malade une révolution. Deux heures après, elle n'existait plus. Ses amis et ses domestiques furent ainsi frustrés du bien qu'elle voulait leur faire. « Le pauvre Espagnol ne dit « mot ; il l'aimait véritablement, et il la regrettait « plus que tous les biens du monde. Si elle eût « été mariée avec lui, et si elle lui avait donné « quelque bien par le contrat de mariage, il n'au- « rait pas voulu le demander, pour ne point faire « de tort à la mémoire de sa maîtresse. Telle est la « mode d'aimer en Espagne ; cette mode ne paraît « pas encore avoir été introduite en France (1). »

(1) Mémoires particuliers sur les règnes de Louis XIV, Louis XV, et Louis XVI.

N° 182.

LE MARÉCHAL DE VILLARS.

Louis-Hector de Villars, duc de Villars, pair et maréchal de France, fils de Pierre, marquis de Villars, et de Marie Gigault de Bellefons, naquit à Moulins, en 1652. hauteur 78 pouces. largeur 52 pouces. *P. R.*

Tourmenté de bonne heure du désir de se faire un nom, Villars, très-jeune encore, allait au-devant de toutes les occasions, de tous les dangers même qui pouvaient servir son ambition et son amour pour la gloire. Aussi Louis XIV disait-il: « Il semble, dès qu'on se bat en quelqu'endroit, « que ce petit garçon sorte de terre pour s'y trou- « ver. » Cette envie de se distinguer, jointe à un courage intrépide (1), lui fraya bientôt le chemin des honneurs militaires. Le passage du Rhin en 1672, le siége de Maestricht, la bataille de

(1) On le pressait en 1677 de prendre une cuirasse, pour une action qui devait être vive et meurtrière. « Je ne crois pas, ré- « pondit-il tout haut en présence de son régiment, ma vie plus pré- « cieuse que celle de ces braves gens-là. »

Senef en 1674, la campagne d'Allemagne contre le duc de Wirtemberg, qui fut fait prisonnier, virent tour-à-tour Villars donner des preuves de valeur et d'habileté; et les plus grands capitaines, Condé, Turenne, Créqui, le désignaient unanimement pour leur successeur. Il commandait à Friedlingen, le 14 octobre 1702, lorsque le prince de Bade y fut complètement battu. Il ne fut pas moins heureux l'année suivante à Hochstet. L'électeur de Bavière, aux troupes duquel il avait joint son armée, ne voulait pas donner la bataille sans avoir conféré avec ses ministres et ses généraux. « C'est moi, lui dit hardiment Villars, « qui suis votre ministre et votre général, quand « il s'agit de livrer bataille; » et il fut vainqueur.

A son retour en France, il fut envoyé dans les Cévennes pour anéantir la résistance des protestans qui, sous le nom de *Camisards* (1), s'étaient saintement révoltés contre la révocation de l'édit de Nantes. Il est regrettable que Villars ait été chargé de cette espèce de guerre civile, dont la Cour, qui ne l'aimait pas, lui confia le

---

(1) Villars avait mis à prix la tête du chef des Camisards nommé *Cavalier*. Cet homme, navré des nombreux supplices de ses compagnons, vint se livrer lui-même au maréchal, qui, touché de son courage, fit compter les mille écus promis pour tous, et lui donna en même tems une amnistie pour lui, et pour quatre-vingts personnes de sa suite.

soin dans l'intention d'obscurcir sa gloire. Ce n'est point du sang français que devait se rougir son épée! Empressons-nous de le suivre sur des champs de bataille plus dignes de sa vaillance et de sa gloire; soit à Stolhoffen, en 1707, luttant victorieusement contre les alliés commandés par Marlborough; soit en 1708, dans le Dauphiné, forçant le duc de Savoie, déconcerté dans tous ses projets, à dire: « Il faut que ce maréchal de « Villars soit sorcier pour savoir tout ce que je « dois faire: jamais homme ne m'a donné plus de « peine; » soit à Malplaquet, en 1709, où il eût triomphé sans la blessure qu'il reçut en combattant; blessure qui fit croire à sa mort, et qui jeta le désordre dans l'armée française. C'est là qu'on proposa au maréchal de lui administrer *en secret* le saint viatique. « Non, dit Villars, « puisque l'armée n'a pu me voir mourir en brave, « il est bon qu'elle me voie mourir en chrétien. »

Heureusement ses blessures n'étaient pas mortelles; il devait vivre encore pour le salut de la France. Le royaume, épuisé d'hommes et d'argent, était dans la consternation. Les esprits ne se rassuraient point par les conférences d'Utrecht, que les succès du prince Eugène pouvaient rendre infructueuses. L'alarme était à Versailles. La mort du grand dauphin, arrivée depuis un an; celles du duc et la duchesse de Bourgogne, et du duc

de Berri, enlevés rapidement depuis quelques mois, et portés dans le même tombeau ; toutes ces infortunes domestiques, jointes aux calamités étrangères et à la misère publique, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un tems marqué pour les désastres. Il appartenait à Villars de relever tant de courages abattus, tant de destinées flétries par le malheur. La victoire que ce grand capitaine remporta à Denain (24 juillet 1712) (1), replaça la France à son rang ; et Louis XIV, qui avait mis en délibération s'il se retirerait à Chambord, respira plus librement à Versailles, et put se croire encore le grand roi. Le maréchal de Villars, après avoir terminé la guerre par ce coup d'éclat, eut aussi l'honneur de conclure la paix à Rastadt avec le prince Eugène. « Monsieur, lui dit Villars en l'abordant, « nous ne sommes point ennemis : vos ennemis « sont à Vienne, et les miens sont à Versailles. » En effet, soit par la rapidité de sa fortune dont il fut l'artisan, soit par la brusque franchise de son caractère, soit aussi par un penchant trop facile à déprécier le mérite de ses rivaux pour

(1) Il est juste de faire mention du maréchal de Montesquiou, qui, par une brillante attaque, contribua puissamment au gain de la bataille de Denain. C'est là que Villars, qui savait animer par des saillies le courage du soldat, dit au régiment de Navarre, qui était mal vêtu, en leur montrant l'ennemi dont les uniformes étincelaient : « Messieurs de Navarre, habillez-vous ! »

exalter ses propres succès, le maréchal de Villars n'avait pas eu l'art de se faire bien venir des courtisans; mais on avait besoin de ses talens et de ses lumières; et après la mort de Louis XIV, le vainqueur de Denain fut fait président du conseil de guerre en 1715, et admis au conseil de régence en 1718. La carrière des combats devait encore se rouvrir pour lui. Lorsqu'en 1733, l'Empire, l'Angleterre, l'Espagne, se liguèrent contre la France, il fallait envoyer une armée en Italie. Villars avait quatre-vingt-deux ans; mais les vieux souvenirs de gloire dont il était entouré le firent préférer à tous les autres capitaines; et, décoré du titre de *général des camps et armées du roi*, titre qui n'avait été accordé à personne depuis Turenne, il partit pour le Milanais. Son grand âge et l'affaiblissement de sa santé ne lui permirent de faire qu'une seule campagne. Comme il revenait en France, il tomba malade à Turin. Tandis que son confesseur le préparait à la mort, on lui annonça que le maréchal de Berwick avait été tué sur le champ de bataille d'un coup de canon. « Cet homme, s'écria Villars, a toujours été « heureux. » Il expira peu de tems après, le 17 juin 1734. Il avait épousé le 1er février 1702 Angélique Roque de Varengeville, dont il n'eut qu'un fils, le duc de Villars, qui fut gouverneur de Provence.

Le maréchal de Villars était d'une taille avantageuse; brun, bien fait; sa physionomie était vive, ouverte; son langage était prompt, ses gestes fréquens; il était sur les champs de bataille courageux jusqu'à la témérité; à la Cour, hardi jusqu'à l'imprudence; dans la société, un peu trop occupé de son mérite. Il ne dédaigna aucun genre de gloire, et se fit recevoir à l'académie française. Ce n'est pas qu'il eût de grands titres à cette faveur littéraire; cependant il a écrit quelque chose (1), et l'on ne peut pas en dire autant de tous les académiciens. Il était d'ailleurs tout couvert des lauriers de ses victoires, et lorsque Lachapelle répondit à son discours de réception en 1714, il s'écria : « La fortune devait mettre « Cicéron à ma place pour répondre à César. » « Il n'y a guère d'hommes, dit Voltaire, dont la « fortune ait fait plus de jaloux, et qui ait dû « moins en faire. Il a été maréchal de France, duc « et pair, gouverneur de province; mais aussi il « a sauvé l'état, et d'autres qui l'ont perdu, ou « qui n'ont été que courtisans, ont eu à peu près « les mêmes récompenses. Il n'a guère commencé « à jouir de sa gloire que vers l'âge de quatre-« vingts ans. (2) »

---

(1) Nous avons des Mémoires du maréchal de Villars. Voltaire dit que le premier tome de ces Mémoires est de lui, et que les deux autres sont d'une main étrangère et un peu différente.

(2) Fénélon a tracé de ce maréchal un portrait qui n'est pas flatteur :

La France verra toujours avec reconnaissance, et la postérité avec admiration,

« Dans les champs de Denain, l'audacieux Villars
« Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars. »

« Il a de la valeur et de la bonne volonté : il n'est point méchant,
« il est sans façon et commode dans la société, mais il est léger,
« vain, sans application suivie. Il fait beaucoup plus de fautes en
« paroles qu'en actions ; il paraît mépriser les lieutenans-généraux,
« il ne les écoute pas, il fait entendre qu'ils ont toujours peur, et
« qu'ils ne savent rien. Il se croit invincible quand il a le moindre
« avantage, et il devient doux comme un mouton dès qu'il se trouve
« embarrassé. Il ne sait pas discerner et conduire les hommes ; il
« est trop léger, inégal et sans conseil. Il ne connaît ni la Cour ni
« l'armée, il n'a que des lueurs d'esprit ; il fait presque toujours
« trop ou trop peu, il ne se possède pas assez. »

(*Mémoires sur la guerre de* 1711.)

N° 183.

ABRAHAM DUQUESNE.

(Peint sur cuivre.)

hauteur 30 pouces
largeur 25 pouces.
P. R.

Abraham Duquesne, fils d'Abraham Duquesne, capitaine de vaisseau, né à Dieppe en 1610, marié à Gabrielle de Bernière, mort à Paris le 2 février 1688.

C'est un des hommes dont la marine française ait le plus à s'honorer. Les mers de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique ont retenti de sa gloire. La Suède l'a vu en 1644 monter sur ses vaisseaux en qualité de vice-amiral pour combattre et vaincre la flotte danoise. Rappelé en France, il lui consacra ses talens, et fit respecter son pavillon. C'est surtout dans les guerres de Sicile en 1676 qu'il fonda sa réputation par des victoires qui agrandirent la puissance de Louis XIV. La Hollande et l'Espagne avaient réuni leurs flottes sous le commandement de Ruyter. Duquesne eut la gloire de vaincre dans deux combats cet illustre rival qui fut tué dans le second. Grace à son

courage et à son habileté, Tripoli, Alger, Gènes furent obligés d'implorer la clémence du grand roi : et l'Angleterre, qui jusqu'alors avait vu le pavillon français s'abaisser devant le sien, reconnut que tout serait égal entre les deux nations sur mer (1). Duquesne n'eut pas la douleur de voir le désastre de La Hogue; il mourut à Paris le 2 février 1688, laissant quatre fils dignes héritiers de son nom et de sa valeur.

Duquesne était doué d'un courage intrépide; il avait un coup d'œil admirable. Aussi habile à expliquer les secrets de son art qu'à les mettre à exécution, il a fait faire à la marine française de grands progrès. Simple dans ses mœurs, modeste et bon, il était recherché de tout ce qui savait apprécier la vertu et le mérite. Louis XIV l'aimait, quoiqu'il fût calviniste; il l'excepta de la funeste révocation de l'édit de Nantes, et lui fit don de la terre de Bouchet près d'Étampes, qu'il érigea en marquisat sous la condition qu'elle porterait le nom de *Terre Duquesne*.

---

(1) Le conseil du roi Charles II insistait pour que l'Angleterre conservât son premier droit. Louis XIV écrivit au comte d'Estrade, son ambassadeur à Londres : « Le roi d'Angleterre et son « chancelier peuvent voir quelles sont mes forces; mais ils ne voient « pas mon cœur. Tout ne m'est rien à l'égard de l'honneur. » L'usurpation des Anglais céda au droit naturel et à la fermeté de Louis XIV. (*Siècle de Louis XIV.*)

Cela fait regretter que Louis XIV n'ait pas étendu cette même générosité à d'autres protestans qui avaient également des droits à d'honorables distinctions.

N° 183 (*bis*).

LE MÊME.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

(Peint en 1824 par Charles Rauch.)

N° 184.

FÉNÉLON,

ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI.

François de Salignac de Lamothe Fénélon, archevêque de Cambrai, naquit au château de Fénélon, en Périgord, le 6 août 1651, de Pons de Salignac comte de Lamothe Fénélon, et de sa seconde femme Louise de La Cropte de Saint-Abre.

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
P. R.

A l'âge de douze ans il fut envoyé à l'université de Cahors, où il ne tarda pas à se distinguer. La rapidité de ses progrès engagea son oncle le marquis Antoine de Fénélon (dont le grand Condé disait « qu'il était également propre pour la con« versation, pour la guerre et le cabinet ») à faire venir à Paris le jeune Salignac, et à le placer au collége du Plessis. C'est là qu'il acheva ses études et qu'il forma son goût et son style aux sources brillantes et fécondes de l'antiquité. Destiné à l'état ecclésiastique, autant par le vœu de sa famille que par l'exaltation rêveuse de son imagination, il entra d'abord au séminaire de Saint-

Sulpice, sous la direction du père Tronson. Là il se fit remarquer par les graces et l'éclat de son esprit; et lorsque le duc de Beauvilliers fut nommé gouverneur du duc de Bourgogne, en 1689, ce fut Fénélon qu'il fit agréer pour précepteur du prince. Madame de Maintenon ne fut pas étrangère à ce choix : elle avait vu plusieurs fois Fénélon chez le duc de Beauvilliers; elle avait été séduite par les charmes de sa conversation et la candeur de ses manières; et lui, qui s'était aperçu de cette heureuse impression sur la favorite, lui avait témoigné des égards qui allaient jusqu'à la flatterie. Sa secrète ambition, car il était difficile de ne pas en avoir à la Cour de Louis XIV, s'était également servie de l'influence mystique de madame Guyon, si célèbre par sa passion pour la *spiritualité*, et par le fidèle attachement de l'archevêque de Cambrai. Une fois placé auprès du petit-fils de Louis XIV, Fénélon comprit toute l'étendue des devoirs qu'il avait à remplir. Son premier soin fut de dompter la violence des passions de son illustre disciple, qui était né avec un tempérament de feu, un ton absolu de volonté, une impatience énergique de toute résistance (1). Devenu maître de son caractère, il s'appliqua à former son ame à tout ce

(1) Voir la notice du duc de Bourgogne.

qu'il y a de vraiment grand, et à la rendre digne de commander à des hommes. Le succès le plus honorable couronna les généreuses instructions de Fénélon. Ce sage avait préparé pour la France un monarque ami de la justice et des lois, qui eût été le père du peuple et qui n'eût pas craint de faire asseoir la liberté sur le trône.

Élevé à l'archevêché de Cambrai en 1695, Fénélon fut sacré par l'évêque de Meaux. Bossuet avait d'abord protégé de son crédit à la Cour la fortune de ce prélat; mais il ne tarda pas à se montrer jaloux de sa réputation, et du concert de louanges qui s'élevaient de toutes parts vers le précepteur du duc de Bourgogne. Une circonstance fit prendre à cette jalousie les couleurs de l'animosité. Avant de partir pour son diocèse, Fénélon avait fait imprimer son livre des *Maximes des Saints*, fondé sur le dogme d'aimer Dieu pour lui-même. Le roi en parla à Bossuet, qui traita d'*hérésie fatale* le quiétisme de l'archevêque de Cambrai, et qui agit avec tant d'ardeur à Rome et à Versailles contre celui dont il craignait la rivalité (1), que Louis XIV écrivit de sa main au pape Innocent XII, pour accuser le livre *des*

(1) Pendant la dispute entre ces deux prélats, madame de Grignan dit un jour à Bossuet : « Mais est-il donc vrai que l'archevêque de Cambrai ait tant d'esprit? — Ah! madame, répondit « l'évêque de Meaux, il en a à faire trembler! »

Maximes; que le père La Chaise et madame de Maintenon n'osèrent plus soutenir l'auteur, qui était leur ami, et qu'après une conversation où le roi prétendit avoir entendu dans l'archevêque de Cambrai *le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume*, Fénélon fut exilé dans son diocèse, au mois de juillet 1697. La première fois qu'il prêcha à Cambrai, ce fut pour condamner lui-même son livre; et, laissant à l'évêque de Meaux le soin de prouver les vérités de la religion, il se contenta de la faire aimer.

Rien de plus noble, de plus pur, de plus admirable que la conduite de l'archevêque de Cambrai dans son diocèse. Ses instructions pastorales respiraient la plus douce tolérance (1). Il exerçait envers les étrangers la plus honorable hospitalité; il répandait des aumônes avec une charitable profusion (2); il visitait les pauvres et les malades, et sa présence leur faisait oublier et leurs souffrances et leurs misères. Les étrangers s'empres-

---

(1) Un des curés du diocèse de Cambrai se félicitait devant Fénélon d'avoir aboli la danse des paysans les jours de fêtes. « Monsieur le curé, lui dit l'archevêque, ne dansons point, mais permettons à ces pauvres gens de danser. Pourquoi les empêcher d'oublier un moment qu'ils sont malheureux ? »

(2) Dans le funeste hiver de 1709, Fénélon avait dans ses greniers pour cent mille francs de grains. Il les fit distribuer aux soldats, et refusa d'en recevoir le prix.

saient à le voir; les généraux ennemis respectaient son asile. Mais dans ce monde, quelque chose de terrestre se mêle toujours à la vertu la plus pure; et la Cour de Louis XIV était environnée de tant de séductions qu'il était bien difficile d'en détacher entièrement son souvenir. Fénélon se rappelait quelquefois avec complaisance la faveur dont il avait joui, le bonheur qu'il avait à vivre auprès du duc de Bourgogne; et lorsque ce prince devint par la mort de son père dauphin et héritier de la couronne, peut-être l'ame de son précepteur ne resta-t-elle pas étrangère à toute idée d'ambition. Cependant son *Télémaque* n'était pas un moyen de rentrer en grace auprès d'un monarque orgueilleux, qui crut voir dans ce magnifique ouvrage la satire de son règne (1). La rapide mort du duc de Bourgogne

(1) Son Télémaque fut composé pendant son séjour à la Cour vers 1694, et destiné à l'instruction du duc de Bourgogne, sans devoir jamais être donné au public. « Tout le monde sait, dit Fé« nélon lui-même, que cet ouvrage ne m'a échappé que par l'infi« délité d'un copiste. Je l'ai fait dans un tems où j'étais charmé des « marques de confiance et de bonté dont le roi me comblait. Il « aurait fallu que j'eusse été non-seulement l'homme le plus in« grat, mais encore le plus insensé, pour y vouloir faire des por« traits satiriques et insolens. J'ai horreur de la seule pensée d'un « tel dessein. » Cependant Louis XIV ne pardonna jamais le Télémaque à son auteur. On assure qu'après l'avoir lu, il dit à son petit coucher: « Je savais bien par le livre *des Maximes* que M. l'ar-

acheva d'ôter à l'archevêque de Cambrai toute espérance de reparaître à la Cour ; et, tout entier aux provinces confiées à son administration pastorale, il s'y fit adorer comme la vivante image de la divinité dont il était le plus digne ministre. Son diocèse ne jouit pas assez long-tems de ses vertus. A la suite d'un accident de voiture, il fut atteint d'une maladie qui le conduisit au tombeau le 7 janvier 1715, huit mois avant Louis XIV. Ses derniers momens furent ceux du juste mourant ; et il était donné à ce grand homme de bien de remplir et de quitter la vie avec une égale dignité (1).

« chevêque de Cambrai était un mauvais esprit : mais je ne savais « pas qu'il fût un mauvais cœur ; je viens de l'apprendre en lisant « Télémaque ; » et l'opinion du maître était tellement répandue, que ni M. de Bose, le successeur de Fénélon à l'académie, ni M. Dacier, qui en était le directeur, n'osèrent dire un mot de Télémaque.... Fénélon s'était montré bien différent : en faisant l'éloge de Pélisson, qu'il remplaçait à l'académie, il rappela ses disgraces, ses longs malheurs, son noble courage, sa généreuse fidélité à l'amitié : « Pour montrer toute sa vertu, ajouta-t-il, il ne « lui manquait que d'être malheureux ; il le fut. » C'était dans la bouche de Fénélon une sorte d'anticipation sur son propre avenir.

(1) Son testament était fait dès le 5 mai 1705. Ce fut l'abbé de Chantérac, son parent et son ami, qui en fut nommé l'exécuteur. Il porte un caractère de modestie et de simplicité qui se retrouve dans la lettre que Fénélon adressa en mourant à Louis XIV, par l'intermédiaire du Père Le Tellier.

« Ce prélat, dit Saint-Simon, était grand, « maigre, bien fait, avec un grand nez, des yeux « dont le feu et l'esprit sortaient comme un tor- « rent, et une physionomie telle que je n'en ai « jamais vu qui y ressemblât, et qui ne pouvait « s'oublier, quand on ne l'aurait vue qu'une fois. « Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y « combattaient point; elle avait de la gravité et « de l'agrément, du sérieux et de la gaieté; elle « sentait également le docteur, l'évêque et le grand « seigneur. Tout ce qui y surnageait, ainsi que « dans sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les « graces, la décence, et surtout la noblesse. Il « fallait faire effort pour cesser de le regarder (1). »

Il fut enterré à Cambrai. Le marquis de Fénélon, ambassadeur de France auprès des États-Généraux, fit placer en 1724 sur le tombeau de son grand-oncle une longue inscription latine, composée par le père Sanadon, jésuite. Les éloges que renferme cette inscription sont gravés dans tous les cœurs; et le nom de Fénélon sera béni tant que la vertu, la charité et la gloire seront honorées sur la terre.

---

(1) Mémoires de Saint-Simon. Consulter aussi sur la vie et le caractère de Fénélon, son éloge par d'Alembert, son histoire par M. de Beausset, le Siècle de Louis XIV, etc., etc.

N° 185.

ROBERT DE COTTE.

hauteur 34 pouces.
largeur 27 pouces.
E.

Robert de Cotte, petit-fils de Frémin de Cotte, qui était architecte ordinaire de Louis XIII, né en 1656, marié en 1699 à la sœur de Jules Mansart, auquel il succéda en 1708, dans la place de premier architecte du Roi; mort en 1735.

Ce célèbre artiste a décoré Paris et Versailles d'excellens morceaux d'architecture. C'est lui qui dirigea les travaux du dôme des Invalides; qui dessina le portail de Saint-Roch qui fait face à la rue Saint-Honoré; éleva les nouveaux bâtimens de Saint-Denis, finit la chapelle de Versailles, et fit l'élégant péristyle de Trianon. Louis XIV rendait justice à son goût, à son génie, et il le décora du cordon de Saint-Michel.

N° 186.

ÉLISABETH DE LORRAINE,

PRINCESSE D'ÉPINOY.

C. M.

Élisabeth de Lorraine (demoiselle de Commercy), fille de François-Marie de Lorraine, comte de Lislebonne, et d'Anne de Lorraine, sa seconde femme, née le 5 avril 1664, épousa, le 7 octobre 1691, Louis de Melun, prince d'Épinoy. hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

La princesse d'Epinoy, belle-mère de celle-ci, était sœur du duc de Rohan-Chabot et de deux beautés, madame de Soubise, qui fut la maîtresse de Louis XIV, et de madame de Quoetquen, célèbre par le secret du siége de Gand que M. de Turenne, amoureux d'elle, n'eut pas la force de lui cacher. Par la protection de M. de Louvois, elle avait obtenu le tabouret de grace pour son fils le prince d'Épinoy. Le désir de rendre ce tabouret plus solide lui fit briguer le mariage de mademoiselle de Commercy, alors dans toute la

confiance déclarée de MONSEIGNEUR, ainsi que madame et mademoiselle de Lislebonne, sa mère et sa sœur aînée. Cette raison dans une fille de la maison de Lorraine, fort belle et fort bien faite, la fit passer sur plusieurs années qu'elle avait de plus que son fils et sur la médiocrité du bien. La princesse d'Épinoy aimait à figurer dans les intrigues de Cour, était de la société intime de la princesse de Conty et dans les bonnes graces du grand Dauphin, dont elle protégea un moment les amours avec mademoiselle Choin.

Dans les premiers tems que MONSEIGNEUR jeta les yeux sur mademoiselle Choin, madame d'Épinoy fut souvent confidente des intrigues employées par la princesse de Conty et madame de Maintenon pour en détourner le goût du prince, et lorsque la princesse de Conty, alarmée de l'empire que mademoiselle Choin était à la veille de prendre sur le Dauphin, la renvoya, ce fut chez madame d'Épinoy qu'elle fut recueillie. Là, le Dauphin vit mademoiselle Choin avec moins de gêne. Madame d'Épinoy, craignant que les visites fréquentes de MONSEIGNEUR, suspectes si elles étaient mystérieuses, scandaleuses si elles étaient publiques, ne ternissent sa réputation et n'irritassent le Roi, sacrifia sa protégée à sa tranquillité, et mademoiselle Choin se retira dans un petit appartement où elle cacha son nom. Elle

était également dévouée à madame de Maintenon; mais il paraît qu'elle avait acheté la faveur dont elle jouissait auprès de cette favorite par des complaisances peu honorables pour son caractère. Madame de Maintenon avait sa police à la Cour, et la duchesse de Bourgogne, qu'elle aimait d'autant plus que cette princesse avait l'affection du Roi, était un des principaux objets de son inquisition. Un jour la duchesse de Bourgogne, étant chez madame de Maintenon, s'amusait à jouer avec des papiers qui étaient sur sa table; elle aperçut une lettre ouverte où elle vit son nom : elle se troubla. « Qu'avez-vous donc, mignonne, « lui dit madame de Maintenon, comme vous « voilà ! Qu'avez-vous donc vu ? » La princesse lui montra la lettre et la signature : « Eh bien! « oui, reprit-elle, c'est une lettre que m'écrit ma- « dame d'Épinoy; puisque vous l'avez vue, lisez- « la tout entière, et si vous êtes sage, profitez- « en. » C'était un compte que madame d'Épinoy rendait à madame de Maintenon des quatre ou cinq dernières journées de la duchesse de Bourgogne, mot à mot, lieu par lieu, heure par heure, dans lequel il était fort question de Nangis (1), et de beaucoup de manéges et d'imprudences. La

(1) Nangis, seigneur aimable et galant, sur lequel la duchesse de Bourgogne avait laissé tomber un regard de bienveillance.

princesse pensa s'évanouir à cette lecture, et madame de Maintenon, par un reste d'autorité que lui laissaient les soins qu'elle avait donnés à la duchesse de Bourgogne encore enfant à son arrivée en France, lui montra les dangers d'une conduite imprudente, et lui fit promettre d'être à l'avenir plus circonspecte et moins curieuse.

N° 187.

MARIE DE LORRAINE,

PRINCESSE DE MONACO, DUCHESSE DE VALENTINOIS.

C. M.

Marie de Lorraine, fille de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, et de Catherine de Neufville-Villeroi, née le 12 août 1674, mariée le 13 juin 1688 à Antoine Grimaldi, prince de Monaco et de Valentinois, morte le 30 octobre 1724.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
F.

« Cette fille de M. d'Armagnac, plus coquette « à elle toute seule que toutes les femmes du ro-« yaume ensemble » (dit madame de La Fayette), était fort liée avec madame la duchesse de Bourbon, et la galanterie n'était pas étrangère à cette intimité. M. le Prince les faisait observer. Un jour on vint lui dire qu'on avait vu un homme sortir de chez la duchesse. Il envoya sur-le-champ chercher la dame d'honneur pour savoir quel était cet homme. On fit de grandes perquisitions : enfin on trouva que c'était un peintre que

la duchesse de Valentinois avait fait venir pour avoir un portrait en miniature qu'elle destinait à M. de Barbesieux. Cette aventure interrompit pendant quelque tems les relations de la duchesse de Valentinois avec la duchesse de Bourbon.

Madame de Maintenon écrivait d'elle : « La du-
« chesse de Valentinois serait la plus aimable
« femme du royaume, si elle n'en était pas la
« plus coquette. Vous n'imaginez point combien
« malices nous donnent de chagrin. »

N° 188.

CHARLOTTE DE LORRAINE,

DEMOISELLE D'ARMAGNAC.

C. M.

Charlotte de Lorraine, demoiselle d'Armagnac, fille de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, et de Catherine de Neufville-Villeroy, naquit le 6 mai 1677.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E

Louis XIV avait de la bienveillance et de l'amitié pour mademoiselle d'Armagnac. Lorsqu'au mois d'avril 1706, le cardinal de Médicis (qui n'était pas engagé dans les ordres) quitta le chapeau pour se marier, il écrivit au roi pour être marié de sa main. Le roi jeta les yeux sur mademoiselle d'Armagnac; et dans cette vue, il en parla à M. Le Grand (M. le comte d'Armagnac, grand écuyer), qui le pria de trouver bon, avant de lui répondre positivement, qu'il en parlât à sa fille. Mademoiselle d'Armagnac répondit que « si le roi jugeait que cela fût bon pour ses af- « faires, elle était toute prête à se sacrifier ; mais

« que si on lui en laissait le choix, elle aimait « beaucoup mieux rester comme elle était.» M. Le Grand rendit compte au roi de la réponse de sa fille, que le roi a fort louée.

Dangeau, qui rapporte cette anecdote, raconte aussi qu'au mois de janvier 1713, « M. Le Grand, qui était incommodé depuis deux mois, se trouvant un peu mieux, se fit porter chez le roi après son dîner. Le roi, sortant pour aller à Marly, le vit dans son cabinet, s'approcha de lui et le fit asseoir. M. Le Grand lui dit qu'il avait une grace à lui demander qui lui tenait fort à cœur, et qu'il songeait qu'étant tous les jours en état de mourir par les grands maux qu'il souffrait, il laissait mademoiselle d'Armagnac sans biens, si le roi n'avait la bonté de lui en faire. Le roi lui dit: « Eh bien, monsieur, que souhaitez-vous pour elle? » en lui donnant de grandes louanges de sa conduite et de ce qu'elle n'avait jamais voulu être mariée à des princes étrangers. M. Le Grand lui demanda de vouloir bien assurer à sa fille, après sa mort, la pension de 30,000 livres que le roi a la bonté de lui donner; et le roi le lui accorda dans l'instant. »

N° 189.

LOUIS DE BOURBON,

COMTE DE VERMANDOIS,

et

ANNE-MARIE DE BOURBON,

Mademoiselle de Blois,

PRINCESSE DE CONTY.

(*Peint par Mignard.*)

I° LE COMTE DE VERMANDOIS.

Louis de Bourbon, comte de Vermandois, fils légitimé de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, naquit le 2 octobre 1667. hauteur 49 pouces. largeur 54 pouces. *E.*

Ce prince, avec une belle figure, avait dans sa personne et dans ses manières ces graces naturelles qui rendaient sa mère si intéressante. Il avait été élevé avec les plus grands soins, et son esprit et son cœur en avaient profité. Son père l'aimait tendrement; mais au commencement de 1683, le prince de Conty, l'ayant mené souper

avec quelques jeunes gens qui s'étaient fait remarquer par le dérèglement de leurs mœurs, le roi en fut instruit, et, dans sa colère, il exila le prince de Conty dans ses terres, et défendit au comte de Vermandois de paraître en sa présence. On pense que madame de Maintenon ne fut pas étrangère à cette rigueur, parce qu'elle était jalouse des avantages que le comte de Vermandois avait sur le duc du Maine. C'est à cette époque que quelques historiens romanciers ont reporté l'anecdote du Masque de Fer, prétendant que cet illustre prisonnier n'était autre que le comte de Vermandois. C'est une erreur; M. de Vermandois obtint la permission de reparaître devant le roi, avant de partir pour aller faire sa première campagne. Il avait vingt ans. Le roi le fit accompagner par son précepteur, M. de Gosse, homme de mérite et ecclésiastique pieux. Il lui promit de lui écrire, et le chargea de donner fréquemment de ses nouvelles à sa mère. Il se rendit devant Courtray, à l'armée commandée par le maréchal d'Humières. La place fut prise le 6 novembre ; le 12, M. de Vermandois tomba malade, et le lendemain on reconnut que sa maladie était une fièvre putride qui avait déjà fait des progrès, parce que le désir de se trouver à une affaire la lui avait fait cacher dans le principe. Le maréchal dépêcha un courrier pour en instruire le roi, qui,

fort alarmé, envoya sur-le-champ son premier médecin, en lui ordonnant « de lui mander des « nouvelles du prince deux fois par jour, ainsi « que tous les changemens qu'il pourrait éprou- « ver. » Le 18 novembre 1683, le comte de Vermandois expira entre les bras de M. de Gosse, qui lui ferma les yeux. Son corps, envoyé à Arras, y fut enterré le 25 avec beaucoup de pompe. Louis XIV donna une somme d'argent au chapitre d'Arras « pour la fondation d'un obit à per- « pétuité pour le repos de l'ame de M. le comte de « Vermandois, fils du roi. »

Bossuet fut chargé de la tâche pénible de communiquer la nouvelle de sa mort à sa mère. Il se rendit au couvent des carmélites, et lui annonça sa triste mission. Elle ne poussa pas un soupir, elle ne versa pas une larme; mais elle devint pâle et tremblante, et dit d'une voix presqu'éteinte : « Faut-il que je pleure sa mort, avant d'avoir « achevé de pleurer sa naissance! »

2° MADEMOISELLE DE BLOIS,

PRINCESSE DE CONTY.

Mademoiselle de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de la duchesse de La Vallière, naquit le 2 octobre 1666.

Cette princesse était toute faite de graces, d'agrémens, de beauté. Si elle paraissait dans les cercles ou dans les bals de la Cour, tous les yeux se fixaient sur elle avec admiration (1). Elle aimait à s'assurer par elle-même de l'effet de sa danse, et, d'un ton qui trahissait une coquette sécurité, elle demandait dans les bals, soit à madame de Richelieu, soit à madame de Montespan, soit à madame de La Vallière, qu'elle appelait toujours *sa belle maman* : « Le Roi est-il content de moi ? » « Enfin, dit madame de Sévigné, avec de certaines *chosettes* sorties de sa belle bouche, elle enchantait par son esprit. »

Le Roi son père la maria, le 16 janvier 1680, à Louis-Armand de Bourbon, prince de Conty. « La Cour est toute réjouie, dit madame de Sé-« vigné dans ses lettres, du mariage du prince de « Conty avec mademoiselle de Blois. Ils s'aiment « comme dans les romans. Madame de Colbert, « gouvernante de cette princesse, ne voulait « pas que le prince la vît avant le soir. Il força « les portes, se jeta à ses genoux et lui baisa la

(1) « Conty me parut mille fois plus légère,
« Que ne dansent aux bois la nymphe et la bergère.
« L'herbe l'aurait portée, une fleur n'aurait pas
« Reçu l'empreinte de ses pas.
« Elle semblait raser les airs à la manière
« Que les dieux marchent dans Homère.

(La Fontaine.)

« main. Elle, sans autre façon, l'embrassa, et la « voilà à pleurer. Cette bonne petite princesse est « si tendre et si jolie qu'on voudrait la manger. « Le comte de Grammont fit ses complimens « comme tous les autres au prince de Conty : « Monsieur, je me réjouis de votre mariage, « croyez-moi, ménagez le beau-père (Louis XIV), « ne le chicanez point, vivez bien dans cette fa- « mille, et je vous réponds que vous vous trouverez « fort bien de cette alliance. Le roi se réjouit de « tout cela. On dit des merveilles de la générosité « et de la belle ame du prince de Conty. Il jette « l'argent héroïquement, il a des bontés de « Henri IV, des procédés de Bayard et des justices « de Sully. »

La princesse de Conty eut la petite vérole, à Fontainebleau, à l'âge de dix-huit ans : son mari en fut atteint au milieu des soins qu'il lui rendait, et en mourut presque subitement. Cette princesse, restée veuve dans toute la fraîcheur de la jeunesse (1) et tout l'éclat de la beauté, ne songea pas à se remarier, mais elle ne voulut pas que tant de graces fussent perdues pour les amours. On l'accusait de coquetterie, d'inconstance; plus

---

(1) On assure que le prince de la Roche-sur-Yon son frère ne se trompait pas lorsque, voyant danser la princesse de Conty quelque tems après son mariage, il dit tout haut : « Vraiment voilà une *de-* « *moiselle* qui danse bien ! »

impérieuse que tendre, elle tourmentait par sa fierté et ses caprices ceux dont elle avait accueilli les hommages, et rarement c'était le même encens qui brûlait sur ses autels. Aussi lorsque l'ambassadeur de Maroc, en recevant le portrait du roi, demanda pour son maître le portrait et la main de la princesse de Conty, Périgny fit ce couplet pour elle :

« Pourquoi réfusez-vous l'hommage glorieux
« D'un roi qui vous attend, et qui vous croira belle?
« Puisque l'hymen à Maroc vous appelle,
« Partez, c'est peut-être en ces lieux,
« Qu'il vous garde un amant fidèle. » (1)

En amitié, elle était d'un caractère plus sûr qu'en amour; et les personnes qui l'approchaient n'avaient qu'à se louer de sa bonté et de son généreux attachement.

Elle mourut le 3 mai 1739.

---

(1) On publia en 1706 une relation historique de l'amour de l'empereur de Maroc pour la princesse de Conty. On y remarque une lettre où *ce sublime Africain*, après avoir promis à son impératrice *des tigres tachetés qui viendront badiner sur ses genoux d'albâtre; des éléphans paur porter son corps d'ivoire, des femmes pour la chatouiller afin de la faire rire*, termine par ces mots : « Je vous « ferai part de la marque la plus éclatante de la dignité impériale, « puisque je vous accorderai l'honneur d'aller à la chaise percée « au son des trompettes et des tambourins. »

Dangeau raconte que, le portrait de la princesse de Conty ayant été perdu aux Indes, les sauvages qui le trouvèrent l'adorèrent sous le nom de la déesse Monas.

N° 190.

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON,

DUC DU MAINE.

Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan, naquit le 31 mars 1670. « J'ai ouï conter « à M. de Lauzun, dit mademoiselle de Montpen« sier, que le jour que madame de Montespan « accoucha du duc du Maine, c'était à minuit « sonnant, le dernier jour de mars ou le premier « avril si l'on veut. On n'eut pas le tems de l'em« mailloter, on l'entortilla dans des langes, et « M. de Lauzun le prit dans son manteau et le « porta dans un carrosse qui l'attendait au petit « parc de Saint-Germain; il mourait de peur qu'il « ne criât. » On le remit entre les mains de madame de Maintenon qui l'éleva avec un soin tout particulier. Il avait une charmante figure, beaucoup de gentillesse; mais il était boiteux. Sa gouvernante le conduisit d'abord en Hollande pour

hauteur 21 pouces,
largeur 24 pouces.
E.

le faire voir à un homme que l'on disait posséder des secrets merveilleux pour guérir cette infirmité. C'était un charlatan dont les remèdes ne firent qu'aggraver le mal. Madame de Maintenon mena ensuite le duc du Maine aux eaux de Barége. C'est de là qu'elle écrivait ces charmantes lettres qui furent la première source de sa fortune auprès du roi.

Le duc du Maine puisa, à l'école de cette femme spirituelle, des qualités plus aimables que solides. Il écrivait avec grace, contait avec finesse, et se faisait remarquer par l'élégance de ses manières et par son affabilité. Mais il manquait d'énergie dans le caractère, et, s'il faut croire Saint-Simon, on allait jusqu'à suspecter son courage. Il raconte à ce sujet une anecdote singulière. Les gazettes avaient dit, sans doute pour flatter le roi qui aimait beaucoup son fils, que dans la campagne de Flandre ce jeune prince avait donné des preuves de la plus brillante valeur, et que même il avait été blessé. Des bulletins plus officiels apprirent plus tard que le duc du Maine ne s'était même pas présenté sur le champ de bataille. Le roi, étonné de cette contradiction, demanda la vérité à son valet de chambre Devienne, qu'il se plaisait quelquefois à faire causer sur les nouvelles du jour. Devienne lui avoua franchement le bruit le plus vrai, le plus généra-

lement accrédité; c'est que le duc du Maine ne s'était point battu. Louis XIV en prit une telle humeur, qu'en sortant de table il frappa de sa canne un valet de pied dont l'unique tort était d'avoir mis un biscuit dans sa poche. Cet excès de vivacité, si contraire au caractère du roi, excita une surprise générale. Il n'y eut que les plus intimes confidens qui eurent le secret de cet étrange emportement.

Le duc du Maine était le favori de madame de Maintenon. C'est pour lui que son ambitieuse sollicitude tourmentait sans cesse le roi; c'est à son influence que le duc du Maine dut le rang et les honneurs de prince du sang pour lui et ses enfans; c'est elle encore qui persécuta Louis XIV au lit de mort pour que, dans son testament, ce prince eût un pouvoir égal à celui du duc d'Orléans que sa naissance appelait à la régence. Aussi le duc du Maine embrassa-t-il avec reconnaissance les intrigues que madame de Maintenon ne cessait d'ourdir à la Cour pour nuire aux autres branches légitimes de la famille royale. Sa femme Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, qu'il avait épousée le 19 mars 1692, avait une ambition plus active que la sienne, et souvent elle se plaignait de son calme et de son indolence. Douée du génie de l'intrigue, hardie jusqu'à la témérité, orgueilleuse et dévorée de l'ambition de gou-

verner l'état, elle entra dans la conspiration de Cellamare avec une ardeur que son pacifique époux était loin de partager. Elle voulut imiter la duchesse de Bragance, qui avait conduit le plus vaste complot, à l'insu de son mari, et l'avait fait conspirateur et roi presqu'en dépit de lui-même. Le complot ayant été découvert, le duc du Maine, qui en aurait volontiers recueilli les fruits, subit avec impatience la captivité que le régent crut devoir lui infliger. Il maudissait sa femme de lui avoir attiré cette disgrace; il protesta hautement contre l'intrigue où elle s'était engagée, et lorsqu'il fut remis en liberté, il se garda bien de retourner auprès d'elle à Sceaux. Il choisit un autre de ses châteaux, Clagny, pour sa retraite, et fut assez long-tems sans vouloir se rapprocher de la duchesse. Cependant la réconciliation eut lieu, et le duc reprit auprès de sa femme sa soumission craintive. Tous deux renoncèrent aux soins de l'ambition; mais une maladie longue et cruelle, qui peu d'années après affligea le duc du Maine, ne lui permit pas de goûter le calme auquel il était rendu et pour lequel la nature l'avait formé. Réservé, taciturne, dévot, il perdit chaque jour ces graces légères de l'esprit que Louis XIV et madame de Maintenon avaient tant admirées en lui. Après d'inexprimables souffrances, le cancer qu'il avait au visage lui ôta

l'une après l'autre toutes les fonctions de la vie, enfin la vie même. Il expira le 14 mai 1736.

« Sa mort, dit madame de Stael, fut aussi chré-« tienne que douloureuse. La religion peut-être « plus que la nature avait mis en lui toutes les « vertus, et le rendait fidèle à les pratiquer. Il « aimait l'ordre, respectait la justice et ne s'écar-« tait jamais des bienséances. Son goût le por-« tait à la retraite, à l'étude et au travail. Doué « de tout ce qui rend aimable dans la société, il « ne s'y prêtait qu'avec répugnance. On l'y « voyait pourtant gai, facile, complaisant et tou-« jours égal. Sa conversation solide et enjouée « était remplie d'agrémens, d'un ton aisé et léger; « ses récits amusans, ses manières noblement fa-« milières et polies, son air assez ouvert. Le fond « de son cœur ne se découvrait pas : la défiance « en défendait l'entrée, et peu de sentimens fai-« saient effort pour en sortir. »

La fortune du duc du Maine était considérable. Mademoiselle de Montpensier lui fit don de la principauté de Dombes, du comté d'Eu et du château de Sceaux pour racheter la liberté du duc de Lauzun, alors enfermé dans la citadelle de Pignerol (1). Les fils du duc du Maine

(1) Voir les Mémoires de mademoiselle de Montpensier, qui raconte l'intrigue qui fut dirigée par madame de Montespan pour obtenir cette donation en faveur de son fils. (*Tom. VII, pag.* 20 *et suivantes.*)

prirent les noms de prince de Dombes et de comte d'Eu.

N° 190 (*bis*).

LA MÊME.

hauteur 40 pouces.
largeur 23 pouces.
F.

N° 191.

ANNE-LOUISE-BÉNÉDICTE DE BOURBON,

DUCHESSE DU MAINE.

(*Peint sur cuivre.*)

hauteur 17 pouces.
largeur 14 pouces.
E.

Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, fille de Henri-Jules, duc de Bourbon, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, née le 8 novembre 1676, mariée le 19 mars 1692 à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine (1); morte en 1753.

(1) « Le roi, sur les cinq heures (12 février 1692), envoya quérir « M. le prince, et lui proposa le mariage de M. le duc du Maine « avec mademoiselle de Charolois, sa fille. Le lendemain, le roi alla « voir madame la princesse, qui était venue le matin à Paris; le « roi lui dit qu'il venait en forme pour lui demander mademoiselle « de Charolois, sa fille, pour M. le duc du Maine... M. le duc du « Maine épousa mademoiselle de Charolois à la messe du roi sur « les six heures. On entra dans l'appartement dès que le roi d'An- « gleterre fut arrivé. Le roi tint le *portique*, (espèce de jeu) et en- « suite alla à la musique. Le roi d'Angleterre donna la chemise au « marié.

« Le roi a donné à mademoiselle de Charolois cent mille francs

Cette princesse était blonde, fort petite, mais d'une très-jolie figure; ses yeux étaient charmans; toute sa personne séduisante de graces. Son caractère ne répondait pas à tant d'agrémens. Orgueilleuse et violente, hardie jusqu'à l'audace, impatiente de toute prudence, dévorée d'ambition et tourmentée du besoin de l'intrigue, elle ne rendit pas heureux son mari, qu'elle précipita souvent malgré lui dans des démarches plus que hasardées. Lorsqu'en 1716, le duc de Bourbon présenta requête au parlement, tendante à priver le duc du Maine et le comte de Toulouse du rang et des prérogatives de princes du sang, et que, par sa déclaration du 2 juillet 1717, le parlement les dépouilla de ces priviléges, ne leur réservant que le droit de séance dans son sein, dont ils étaient en possession, la duchesse du Maine, fière du sang des Condé, dit au duc : « Il ne me reste donc plus que la honte « de vous avoir épousé ! » Sa fureur ne fut pas moins grande lorsque la surintendance de l'éducation du roi fut enlevée au duc du Maine pour être donnée au duc de Bourbon. Forcée de quitter l'appartement qu'elle occupait aux Tuileries,

---

« comme on les donne à toutes les princesses du sang qui se ma-
« rient, et un million à M. le duc du Maine. On ne donne d'ordi-
« naire que cinquante mille écus aux princes du sang. »

(*Mémoires de Dangeau.*)

elle ordonna qu'on le démeublât, et, pour qu'on eût plus tôt fait, elle brisa elle-même les glaces, les porcelaines et tout ce qui lui tomba sous la main (1). Cette colère prit bientôt après le caractère de la vengeance; et c'est contre le régent qu'elle devait éclater. La duchesse du Maine, indignée de la tranquillité de son mari, qu'elle appelait misère, faiblesse, entra dans la fameuse conspiration de Cellamare, qui avait pour but d'enlever le régent lorsqu'il irait prendre le commandement d'une armée aux Pyrénées, de mettre le roi d'Espagne à la tête des affaires de France, et d'en confier la direction au duc du Maine. La duchesse du Maine chercha à rallier à ses projets des hommes dont le nom pouvait lui gagner des partisans. Elle jeta d'abord les yeux sur le maréchal de Villars; mais il était vieux, sa fortune était faite, et il n'avait point appris à conspirer à la Cour de Louis XIV. Elle fut plus heureuse auprès du comte de Laval, dont l'activité, l'audace et le dévoûment égalaient sa haine contre le duc d'Orléans; du cardinal de Polignac, dont l'esprit était vif et brillant, mais dont le caractère était inquiet; du jeune duc de Richelieu, déjà célèbre par ses succès en amour, et dans lequel la duchesse du Maine croyait voir un nouveau comte

---

(1) Mémoires du maréchal de Villars.

de Fiesque, habile à conduire des complots du sein des plaisirs. C'était à Sceaux que se tenaient les conférences; et l'appareil des fêtes ou les récréations de l'esprit y déguisaient les projets des conspirateurs. Le cardinal de Polignac y faisait des lectures des fragmens inédits de son Anti-Lucrèce; Richelieu venait y raconter avec une grace frivole et ses duels et ses aventures galantes; le seul Laval conservait quelque chose de sombre, et cherchait dans les regards de la duchesse du Maine le signal pour agir. Mais tandis que la petite Cour de Sceaux attendait le mot d'ordre d'Alberoni, les papiers de l'ambassadeur, que l'abbé Porto Carrero emportait en Espagne, sont saisis en route, les uns disent d'après les révélations d'une courtisane, les autres, par suite de la banqueroute d'un banquier espagnol qui s'enfuyait de Londres (1). Le régent fait arrêter à Sceaux le duc du Maine, et la duchesse du Maine dans son hôtel à Paris. Elle prit secrètement ses pierreries avec elle. On s'en aperçut, et on jugea à propos de ne les lui point laisser emporter, sous prétexte qu'elle n'avait pas besoin de ces ornemens dans la nouvelle demeure qu'on lui destinait. Elle fut conduite au château de Dijon. « Ce « qu'il y a de plaisant dans le choix de cette pri-

(1) Mémoires de Dangeau.

« son (dit le duc de Saint-Simon), c'est qu'il fut « proposé par le régent devant M. le duc de Bour- « bon et moi. M. le duc trouva étrange que M. le « duc d'Orléans le constituât le geolier de sa « tante ; mais, après quelques contestations, il fi- « nit cependant par l'approuver. Ce n'était certes « point un tour maladroit de la part de M. le duc « d'Orléans de rendre M. le duc garant et respon- « sable de cette chère tante, dont le sexe, l'hu- « meur et la naissance inspiraient les craintes les « mieux fondées. »

Le régent était décidé à ne relâcher ni les chefs de la conspiration ni leurs adhérens, sans un aveu de leur part. La duchesse du Maine, qui ne désirait rien tant que sa liberté, donna l'exemple. D'après sa déclaration, qu'elle écrivit de sa propre main, elle eut permission de revenir à Sceaux : elle comptait y trouver le duc son époux ; mais il refusa de s'y rendre, irrité de la captivité qu'elle lui avait attirée par son imprudence. Affligée de cette nouvelle espèce de disgrace, elle vint prier le duc d'Orléans de la raccommoder avec son mari. « Entre nous, lui répondit en riant le ré- « gent, *tout est oublié;* mais pour le reste, j'ai ap- « pris de Sganarelle qu'entre l'arbre et l'écorce il « ne faut pas mettre le doigt. » Cependant le duc du Maine finit par se laisser fléchir, et se réconcilia avec la duchesse.

Dédaigneuse de l'étiquette et de la gêne des Cours, cette princesse aimait à jouir de sa liberté, et Sceaux était devenu le rendez-vous des plaisirs. Là, elle jouait la comédie, et on la voyait sur le même théâtre avec Baron; les beaux-esprits s'y donnaient rendez-vous, et Chaulieu et La Fare y brûlaient en son honneur cet encens léger qui parfume leurs poésies. Lamothe, qu'elle appelait son *berger*, lui écrivait des lettres en vers; ceux qu'il lui adressa sur l'amitié sont charmans:

« Je veux que, délicate, elle se fasse un crime
« De ne me pas ouvrir le fond de votre cœur;
« Elle a comme l'amour sa dernière faveur,
« C'est son secret le plus intime. »

Les seigneurs qui étaient admis dans ces brillantes réunions offraient, à leur tour, à celle qui les présidait des fêtes qu'on appelait les *nuits blanches*. On faisait une loterie des vingt-quatre lettres de l'alphabet. Celui qui tirait le C donnait une comédie, l'O appelait un opéra, le B un ballet. C'est là que Saint-Aulaire composa pour la duchesse du Maine, qui l'appelait son Apollon, ce quatrain sur lequel il est arrivé si légèrement à l'immortalité:

« La divinité qui s'amuse
« A me demander mon secret,
« Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse;
« Elle serait Thétis, et le jour finirait. »

N° 191 (*bis*).

ANNE-LOUISE-BÉNÉDICTE DE BOURBON, hauteur 27 pouces. largeur 22 pouces. *P. R.*

DUCHESSE DU MAINE.

(Copie de la précédente par Albrier en 1823.)

N° 192.

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON,

COMTE DE TOULOUSE.

(En dieu marin.)

C. M.

hauteur 59 pouces. largeur 61 pouces. *E.*

Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, naquit le 6 juin 1678.

Doué d'une charmante figure, il avait aussi le plus aimable caractère. « C'était (dit Saint-Simon) « l'honneur, la vertu, la droiture, la vérité, l'é- « quité même, avec un accueil aussi gracieux « qu'un froid caractère le pouvait permettre ; de « la valeur et de l'envie de faire, mais par les « bonnes voies, et en qui le sens droit et juste « suppléait pour le très-ordinaire à l'esprit. Tout « appliqué d'ailleurs à savoir sa marine de guerre « et de commerce, et l'entendant très-bien. » Il donna comme grand amiral des preuves de son courage et de son habileté, le 24 septembre 1704,

à la bataille de Malaga. Sa flotte rencontra à la hauteur de cette ville celle de l'amiral Rook; le combat dura depuis dix heures du matin jusqu'à dix heures du soir: l'avantage demeura au comte de Toulouse, dont le vaisseau se battit avec opiniâtreté contre celui de l'amiral Rook, et le démâta. Il fut exposé pendant tout le combat au feu le plus vif, et plusieurs de ses pages furent tués à ses côtés. Sa valeur, son sang-froid, et la précision admirable avec laquelle il donnait ses ordres, lui gagnèrent l'estime de tous les braves, dont il avait déjà obtenu l'affection. Esménard, dans le cinquième chant du poème de *la Navigation*, a chanté ce combat et la gloire du comte de Toulouse:

« Non, jamais en cédant l'Anglais impérieux
« Ne reçut, ne porta des coups plus glorieux.
« Toulouse en a frémi. Le trépas l'environne;
« Ici le fer brûlant, qui se brise et qui tonne,
« Tombe en grêle de feu sur ses braves soldats,
« Sur ses hardis marins vieillis dans les combats.
« Là ces guerriers enfans, dont le jeune courage
« Brille de leur faiblesse et des graces de l'âge,
« Élèves d'un héros, et fiers de son appui,
« Par la foudre en éclats sont tombés devant lui.
« . . . .
« C'en est fait, d'Albion les vaisseaux embrasés
« Vengent de nos guerriers les mânes apaisés.
« Son orgueil convaincu déguise en vain ses pertes:
« De ses débris fumans les vagues sont couvertes;
« Sa flotte réunie, après mille détours,

« De la nuit et des vents implore le secours,
« Et, fuyant vers ces monts divisés par Hercule,
« Jusque sous leur appui s'épouvante et recule. »

Le comte de Toulouse était trop ennemi de l'intrigue pour seconder celles de son frère, le duc du Maine, avec lequel il était froidement: cependant leurs intérêts communs les rapprochèrent en 1717, lorsque, sur la demande du duc de Bourbon, le parlement les priva des noms, droits et prérogatives de princes du sang. L'année suivante, on revint sur cette décision, à l'égard seulement du comte de Toulouse et de ses enfans.

Louis XV aimait beaucoup ce prince; il se rendait souvent à Rambouillet, où le jeune monarque prit ce goût de la chasse qui devint chez lui une passion. Le cardinal de Fleury, fatigué, dit-on, des affaires après la disgrace de M. de Chauvelin, songeait à se donner un successeur, et c'est sur le comte de Toulouse qu'on prétend qu'il avait jeté les yeux (1). Les mesures étaient

(1) Le comte de Toulouse était souvent consulté par le cardinal de Fleury sur des questions importantes et délicates. Telle fut celle du duel entre le grand prieur et le marquis de Conflans. Voici la réponse de ce prince. « Les lois sur les duels sont sages, mais jus-« qu'à ce qu'on ait trouvé le moyen de sauver l'honneur d'un « homme, il faut en particulier compâtir à ce qu'il est obligé de « faire. J'ai vu le feu roi bien sévère sur les duels; mais en même

prises, dit-on, pour le nommer premier ministre à Rambouillet, où le roi devait aller passer une partie de l'automne avec sa Cour, lorsque la mort termina sa carrière. Taillé pour la seconde fois de la pierre, il soutint ses souffrances pendant vingt-deux jours avec une héroïque fermeté. Avant d'expirer, il fit venir le duc de Penthièvre, son fils, à qui il donna les plus sages et les plus nobles instructions. Louis XV, qui l'aimait beaucoup, envoyait à chaque instant savoir de ses nouvelles, et le prince, touché de ces marques de bonté, retrouva toutes ses forces pour en remercier le premier chirurgien, et le prier d'assurer le roi de son respect, de sa reconnaissance et de sa fidélité. Quelques minutes après, il expira; c'était le 1er décembre 1737.

« tems si dans son régiment, qu'il approfondissait plus que les autres, « un officier avait une querelle, et ne s'en tirait pas selon l'honneur « mondain, il approuvait qu'on lui fît quitter le régiment. Nous « voyons bien que les deux principes ne s'accordent pas; mais l'un « et l'autre doivent se trouver dans tout homme, puisqu'ils ont été « dans le roi le plus juste et le plus ferme. »

(*Lettre du comte de Toulouse au cardinal de Fleury, du 27 mars 1737.*)

N° 192 (*bis*).

hauteur 22 pouces.
largeur 17 pouces.
P. R.

LE MÊME.

(A l'âge de cinq ans.)

N° 192 (*ter*).

hauteur 67 pouces.
largeur 47 pouces.
P. R.

LE MÊME.

(En habit de novice de l'ordre du Saint-Esprit.)

N° 192 (*quater*).

hauteur 42 pouces.
largeur 30 pouces.
E.

LE MÊME.

(En Général.)

N° 192 (5e).

hauteur 20 pouces.
largeur 17 pouces.
P. R.

LE MÊME.

(Enfant.)

N° 193.

MARIE-VICTOIRE-SOPHIE DE NOAILLES,

COMTESSE DE TOULOUSE.

Marie-Victoire-Sophie de Noailles, fille d'Anne-Jules, duc de Noailles, et de Marie-Françoise de Bournonville, née le 6 mars 1688, mariée en premières noces à Louis de Pardaillan d'Antin, marquis de Gondrin, et en secondes noces, le 22 février 1723, à Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse; morte le 23 septembre 1766.

hauteur 37 pouces.
largeur 30 pouces.
E.

La marquise de Gondrin était charmante; devenue veuve, elle séduisit par ses graces et son amabilité le comte de Toulouse, qui d'abord l'épousa secrètement, mais qui déclara ensuite son mariage. Elle faisait à merveille les honneurs de sa maison, et Louis XV appréciait infiniment les agrémens de sa société. Aussi allait-il souvent chasser à Rambouillet afin d'y passer la soirée. Là, content parce qu'il était libre, le jeune roi, dans des soupers délicieux dont mademoiselle de Clermont, mademoiselle de Sens, mademoiselle de

Charolois et la comtesse de Toulouse faisaient le charme et l'ornement, se livrait avec abandon aux jouissances de l'esprit et aux plaisirs d'une conversation vive et enjouée. C'est au milieu de ces fêtes et de cette douce intimité qu'on prétend que la comtesse de Toulouse obtenait de sa majesté toutes les graces qu'elle sollicitait. C'est là qu'elle prépara la fortune du duc d'Antin, enfant de son premier lit; c'est là qu'elle ménagea pour le duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, encore enfant, la survivance de la charge de grand amiral et des gouvernemens de son père.

Elle était fidèle en amitié; lorsque madame de Mailly (1), première maîtresse de Louis XV, fut exilée pour faire place à sa sœur, madame de Châteauroux, la comtesse de Toulouse ne cessa pas de l'accueillir, et même elle la logea dans son palais pendant plus d'une année.

Elle conserva jusqu'à l'âge avancé de soixante-dix-huit ans la bienveillance et l'amitié de Louis XV, et mourut entourée de l'estime et de la considération publiques.

---

(1) Un jour la comtesse de Mailly, étant arrivée trop tard à un sermon, occasiona quelque dérangement. Un homme de mauvaise humeur s'écria : Voilà bien du tapage pour une.......... ! « Puisque « vous la connaissez, répondit la comtesse de Mailly, priez Dieu « pour elle. »

N° 193 (*bis*).

LA MÊME.

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
P. R.

N° 193 (*ter*).

LA MÊME.

hauteur 20 pouces.
largeur 17 pouces.
E.

N° 193 (*quater*).

LA MÊME.

(Au pastel.)

hauteur 24 pouces.
largeur 19 pouces.
P. R.

N° 194.

MARIE-FRANÇOISE DE NOAILLES,

MARQUISE DE LAVARDIN.

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
E.

Marie-Françoise de Noailles, fille d'Anne-Jules, duc de Noailles, et de Marie-Françoise de Bournonville, sœur de madame la comtesse de Toulouse, née le 13 mars 1687, mariée, le 20 février, à Emmanuel-Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin, qui fut gouverneur de Bretagne (1).

Madame de Sévigné, dans ses Lettres, parle de madame de Lavardin, avec laquelle elle était en relation. Il paraît que cette dame aimait extrêmement les nouvelles, et même, lorsqu'il en manquait, qu'elle se plaisait à en créer; aussi madame de Sévigné se permet-elle de l'appeler quelque-

(1) Madame de Sévigné raconte ce mariage et tous les soins que madame de Moussi prit pour assurer la fortune et le bonheur des mariés, et jusqu'au beau linge et aux robes de chambre de M. de Lavardin.

fois *la Gazette*, et lorsqu'elle avait dîné chez elle, elle écrivait à madame de Grignan : « J'ai dîné en « *Bavardin*. »

N° 195.

LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON,

Mademoiselle de Nantes,

DUCHESSE DE BOURBON.

(*Peint sur cuivre.*)

hauteur 18 pouces.
largeur 14 pouces.
E.

Louise-Françoise de Bourbon (mademoiselle de Nantes), fille légitimée de Louis XIV et de madame de Montespan, née le 1er juin 1673, épousa, le 24 juillet 1685, Louis III, duc de Bourbon. Comme elle n'avait que douze ans accomplis, il leur fut interdit de vivre ensemble pendant quelques années. Ce mariage se fit à Versailles, où il y eut une illumination et toute la magnificence que le roi aimait à déployer. Madame la duchesse de Bourbon eut la petite vérole à Fontainebleau dans le tems de sa plus grande beauté. Cette maladie faillit à lui coûter la vie. Le grand Condé, alarmé sur les dangers de sa petite-fille, partit de Chantilly avec la goutte pour venir lui rendre les plus tendres soins. Le

roi s'empressa également de l'aller voir. « Mais, « dit madame de Caylus, M. le Prince se mit au « travers de la porte pour l'empêcher d'entrer, « et il se fit là un combat entre l'amour paternel « et le zèle d'un courtisan, bien glorieux pour « madame la duchesse. Le roi fut le plus fort, et « passa outre malgré la résistance de M. le Prince. « La duchesse se rétablit, et ne perdit rien de ses « graces et de son éclat. »

Cette princesse était d'une figure charmante; ses yeux petillaient d'esprit; comme madame de La Vallière, elle boitait tout bas, mais c'était aussi en elle une grace de plus. Elle dansait à merveille, et on admirait l'élégance de sa taille et la noblesse de son port. Elle possédait à un degré éminent le don de plaire; sa conversation était remplie de traits et de charme; on ne lui reprochait que d'y mêler un peu trop de malice et d'avoir quelque penchant à tourner tout en ridicule (1). « C'était, (dit « MADAME, duchesse d'Orléans), une belle petite « chatte, qui, en jouant et minaudant agréable-

---

(1) La duchesse de Bourbon, qui n'aimait pas la princesse de Conty, peut-être parce qu'elle aimait trop le prince de Conty, avait imaginé de faire un roman et de transporter les caractères et les mœurs du tems présent sous les noms de la Cour d'Auguste. Celui de *Julie* était réservé à la princesse de Conty, mais à la vérité sous des couleurs moins hardies que celles que quelques historiens ont prêtées à cette fille d'Auguste.

« ment, fait sentir ses griffes. » Les dames de son tems se livraient aux plaisirs de la table plus que celles de nos jours, et on prétend que la duchesse de Bourbon ne dédaignait pas

« Du vin d'Aï la mousse petillante,
« Ni du Tokai la liqueur jaunissante. »

Il était impossible de faire les honneurs de ses soupers avec plus de grace et d'enjoûment. L'amusement des autres semblait devenir le sien. Prévenante avec tout le monde, elle avait l'art de mettre chacun à son aise. Il était impossible de résister aux charmes de ses manières. Ceux qui l'aimaient ne pouvaient jamais lui ravir leur attachement. Ceux mêmes que parfois atteignaient ses épigrammes n'avaient pas la force de la haïr. Cependant Louis XIV la grondait souvent de cette manie de chansonner toute la Cour. Madame de Maintenon s'avisa aussi de lui faire quelques observations sur son amour pour les plaisirs: « Voulez-vous donc, madame, lui dit-elle, que « je devienne dévote et pédante comme vous ? Je « ne fais que ce que vous faisiez à mon âge. »

Le prince de Conty (François-Louis) aima cette princesse jusqu'à la passion. On dit qu'il lui sacrifia la couronne de Pologne, dans la crainte de vivre éloigné d'elle. Il mettait tant de délicatesse et de circonspection dans ses relations avec elle,

« qu'on n'avait d'autres raisons de les soupçon-
« ner (dit madame de Caylus), si ce n'est que le
« prince de Conty et la duchesse de Bourbon pa-
« raissaient faits l'un pour l'autre. » Un jour que le duc de Bourbon avait envoyé au prince de Conty un sonnet dans lequel il comparait la princesse de Conty à Vénus, le prince de Conty répliqua par ces vers :

« Adressez mieux votre sonnet :
« De la déesse de Cythère
« Votre épouse est ici le plus digne portrait,
« Et si semblable en tout, que le dieu de la guerre,
« La voyant dans vos bras, entrerait en courroux.
« Mais ce n'est pas la première aventure
« Où d'un Condé Mars eût été jaloux.
« Adieu, grand prince, heureux époux :
« Vos vers semblent faits par Voiture
« Pour la Vénus que vous avez chez vous. »

La mort prématurée du prince de Conty fut pour elle un chagrin affreux ; mais elle se servit de l'empire qu'elle avait sur elle-même pour cacher sa douleur; et si son amour avait donné quelques inquiétudes à son mari, elle employa tous ses soins à les lui faire oublier.

Cette princesse mourut le 16 juin 1743.

N° 196.

ANNE-MARIE-VICTOIRE DE BOURBON,

MADEMOISELLE DE CONDÉ.

(Peint sur cuivre.)

hauteur 18 pouces.
largeur 14 pouces.
E.

Anne-Marie-Victoire de Bourbon, mademoiselle de Condé, fille de Henri-Jules, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, née le 11 août 1675, morte à la fleur de son âge, le 23 octobre 1700.

Mademoiselle de Condé devait épouser M. le duc du Maine; mais on lui préféra sa sœur cadette, parce que celle-ci avait peut-être *une ligne de plus.* Elle ressentit vivement cet affront, et elle en a conservé le souvenir jusqu'à la fin de ses jours.

Elle était bien faite, d'un esprit doux et raisonnable. La duchesse de Bourbon (mademoiselle de Nantes) appelait ses belles-sœurs *les poupées du sang;* et ces plaisanteries ne contribuèrent pas à faire régner l'harmonie dans une Cour où chaque princesse voulait briller et effacer ses rivales.

N° 197.

LOUIS DE FRANCE,

DUC DE BOURGOGNE.

(Peint par Rigaud.)

Louis de France, duc de Bourgogne, fils de Louis-le-Grand, dauphin, et de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, naquit le 6 août 1682. Sa naissance fit éclater une allégresse universelle. Louis XIV s'étant montré en public, la foule le porta depuis la surintendance, où la dauphine était accouchée, jusqu'à ses appartemens (1). On faisait des feux de joie dans les cours du château : on y jeta les parquets et lambris destinés pour la grande galerie de Versailles. On vint le dire au roi, qui répondit en riant : « Qu'on les laisse « se réjouir, nous aurons d'autres parquets. » A

hauteur 84 pouces.
largeur 59 pouces.
E.

(1) Le roi donnait sa main à baiser à tout le monde. Spinola, dans la chaleur de son zèle, lui mordit le doigt. S. M. se mit à crier. « Je « demande pardon à V. M., lui dit Spinola; mais si je ne l'avais « mordue, Elle n'aurait pas pris garde à moi. »

Paris, les boutiques furent fermées pendant trois jours : les rues étaient pleines de tables où les passans étaient invités à boire et à manger sans payer. Ce fut à cette occasion que Louis XIV fit ouvrir au public ses appartemens à certains jours de la semaine. On y donnait à jouer, on y servait des rafraîchissemens de toute espèce, et le monarque oubliait son orgueil pour venir goûter dans ces assemblées le bonheur d'être aimé de ses sujets : elles furent interrompues à la mort de la reine.

Le duc de Bourgogne eut pour gouverneur le duc de Beauvilliers, et Fénélon pour précepteur. Ils prodiguèrent à leur illustre élève les soins les plus tendres et les plus sages instructions. Le caractère du jeune prince n'était pas facile à manier (1). Ennemi de toute résistance, fougueux,

---

(1) Voici le portrait que Saint-Simon a laissé de ce prince :
« La nécessité de le laisser courbé en dessinant, à quoi il avait « beaucoup de goût et d'adresse, a peut-être beaucoup nui à sa taille. « Il était plutôt petit que grand; son visage était long et brun, le « haut parfait, avec les plus beaux yeux du monde; il avait un re- « gard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement « doux, toujours perçant, et une physionomie agréable, liante, fine, « spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit. Le bas du visage assez « pointu, et le nez long, élevé, mais point beau. Ses cheveux étaient « châtains, et si crépus et en telle quantité qu'ils bouffaient à « l'excès; les lèvres et la bouche agréables quand il ne parlait pas; « quoique ses dents ne fussent pas vilaines, le râtelier supérieur « s'avançait trop. Il avait les plus belles jambes et les plus beaux

emporté, on dit qu'il allait jusqu'à briser ses pendules lorsqu'elles sonnaient l'heure qui l'avertissait de se rendre là où il ne voulait pas aller; que souvent il lui est arrivé de s'impatienter contre la pluie quand elle dérangeait ses promenades. Il aimait avec ardeur tout ce qui était plaisir, et se défendait mal contre l'attrait des passions. L'auteur de *Télémaque* ne parvint à triompher de ses emportemens que par sa douceur et les innocens artifices qu'il employait. Un jour que le duc de Bourgogne s'arrêtait à considérer les outils d'un menuisier qui travaillait dans son appartement, l'ouvrier, à qui Fénélon avait fait sa leçon, lui dit du ton le plus absolu de passer son chemin. « Reti« rez-vous, mon prince, s'écria-t-il; quand je suis

---

« pieds qu'après le roi j'aie jamais vus à personne; cependant ses « jambes étaient trop longues, aussi bien que ses cuisses, pour la « proportion du corps. »

« Ce prince naquit terrible, et sa première jeunesse fit trembler. « Il était dur et colère, impétueux avec fureur; passionné pour toute « espèce de voluptés; aimant les femmes, le vin, la bonne chère, « la chasse, la musique avec une sorte de ravissement, et le jeu, où « il ne pouvait supporter d'être vaincu; farouche, barbare en rail« leries, saisissant les ridicules avec une justesse qui assommait; il « était de la hauteur des cieux... Mais Dieu, qui est le maître des « cœurs, fit de ce prince un ouvrage de sa droite; et entre dix-huit « à vingt ans, il accomplit son œuvre; et d'un abîme de vices sortit « un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pé« nitent, humble et austère pour soi, et tout appliqué à ses devoirs. »

(*Mémoires de Saint-Simon.*)

« en fureur, je casse bras et jambes à tous ceux « qui se rencontrent sous ma main. » Le duc courut se plaindre à son précepteur. « C'est un bien « bon ouvrier, lui dit Fénélon ; son unique défaut « est de se livrer à la colère. — C'est le plus mé« chant des hommes, reprit le jeune prince. — Et « quel nom donneriez-vous donc à un prince qui « battrait son valet de chambre dans le tems « même que celui-ci lui rendrait des services ? »

Une autre fois, tous ses officiers eurent ordre de lui demander en l'abordant s'il n'était point malade. Il se le persuada lui-même. Le médecin Fagon fut appelé, lui tâta le pouls, et finit par lui dire : « Monseigneur, ne vous seriez-vous pas « livré à quelqu'emportement ? — Vous l'avez de« viné, répondit le duc de Bourgogne : est-ce que « cela peut rendre malade ? » — Le docteur alors fit des dangers de la colère une peinture effrayante, qui produisit une impression salutaire sur l'esprit du prince. Ces défauts disparurent sous l'influence de la sagesse et de la religion, et l'élève de l'archevêque de Cambrai devint un modèle de vertu. Il faut plaindre la France de n'avoir pas été gouvernée par un prince qui dès l'âge de sept ans répondit à M. le duc de Montausier, qui lui demandait lequel il choisirait de tous les titres des rois de France : *Celui de père du peuple!* par un prince qui avait pour maximes que les

rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois; et qui, lorsqu'on découvrit la statue équestre de Louis-le-Grand sur la place Vendôme, refusa d'assister à la fête donnée au milieu des misères publiques, en s'écriant : « Comment « oser se réjouir quand le peuple souffre?...... » Mais la santé du duc de Bourgogne était chancelante; sa complexion délicate annonçait qu'il ne vivrait pas long-tems, et la mort vint justifier cette triste appréhension le 18 février 1712. Dans sa dernière maladie, il témoigna un grand désir de voir le duc de Bretagne, son fils aîné; mais, faisant réflexion que sa maladie était du nombre de celles qui se communiquent, « Il faut, dit-il, le « laisser à Meudon : *je le reverrai bientôt.* » Sur ce propos, un officier courut plein de joie annoncer à madame de Maintenon que l'auguste malade concevait l'espoir de sa guérison. — « Vous ne « voyez pas que c'est dans l'éternité qu'il compte « revoir son fils? Il dit *bientôt*, parce qu'aux yeux « de sa foi la plus longue vie n'est qu'un songe. » On rappela comme une prédiction ce qu'avait dit le duc de Bourgogne, lorsque, quinze jours après sa mort, le duc de Bretagne le suivit dans le tombeau.

Ce prince était charitable, bienfaisant sans ostentation; il avait une grande piété; beaucoup d'esprit, le goût de la musique et de la poésie. Il

aimait à protéger les gens de lettres, et La Fontaine eut part à sa générosité. Informé que ce poète était malade et dans le besoin, il le fit visiter par un de ses gentilshommes, qui lui porta cinquante louis avec un brevet de pension sur la cassette du prince.

Il avait l'ame mélancolique; mais de la gaieté dans l'esprit. En 1689, il avait sept ans, le roi lui avait demandé s'il voulait être mousquetaire noir ou gris; il répondit qu'il voulait être tous les deux, et que pour cela sa majesté n'avait qu'à lui donner un de ses chevaux pies. — Un jour qu'il soupait chez le maréchal de Boufflers, ce seigneur sortit précipitamment de table, s'excusant sur un accès de goutte. En rentrant, il fut accueilli par un rire général; les convives lui dirent que personne ne s'était mépris sur la véritable cause de son départ, et le duc de Bourgogne lui chanta ce couplet impromptu :

« Dans le temple du dieu Ripaille,
« N'est-on pas tous de même taille?
« Que chez Louis, chez le dauphin (1),
« On craigne les vapeurs du vin;
« Mais près d'un duc de Bourgogne,
« Profane qui n'est point ivrogne! »

---

(1) Le grand Dauphin, père du duc de Bourgogne, qui ne devint Dauphin à son tour qu'en 1711, année de la mort du fils de Louis XIV.

« Il aimait excessivement les femmes, comme « presque tous les bossus; mais, sa dévotion ne lui « permettant pas d'autre amour que celui de sa « femme, il en était excessivement amoureux (1). « Il avait tellement peur de plaire à toute autre, « qu'un jour, une jeune dame lui ayant dit qu'il « avait de beaux yeux, il se mit à loucher tout de « suite pour ne pas faire trop d'impression sur le « cœur de cette dame (2). »

Il était brave de sa personne, et il servit avec distinction. Il commanda en 1702 l'armée de Flandre. Il profita de cette campagne pour écrire d'abord à Fénélon une lettre affectueuse, et lui faire ensuite une visite à Cambrai, où il lui dit en présence de toute sa suite : « Je sais ce que je « vous dois ; vous savez ce que je vous suis. » Il avait en tête Marlborough ; et selon le témoignage du marquis de Quincey, qui servait dans cette armée, « le duc de Bourgogne fit voir dans cette « première campagne toute la valeur, la fermeté « et l'habileté qu'on n'acquiert d'ordinaire que « par l'expérience d'un grand nombre d'années. « Il charma les officiers et les soldats par ses at-

(1) Le duc de Bourgogne avait épousé, le 7 décembre 1697, Marie-Adélaïde de Savoie.

(2) Souvenirs de la princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.

« tentions pour eux, et par des manières gracieuses
« accompagnées de toutes sortes de bontés. »

« Nommé en 1703 généralissime de l'armée « d'Allemagne, il prit Vieux-Brisack. C'est là que « les officiers qui l'entouraient l'engageaient à « faire périr par le dernier supplice un espion en- « nemi qui s'était introduit dans son camp. Le « prince voulait lui faire grace. On chercha à le « détourner de cet acte de clémence en lui fai- « sant observer que l'espion était huguenot. C'est « pour cela, répondit en souriant l'élève de Féné- « lon, qu'il a besoin de tems pour s'instruire et « se convertir. »

Généralissime de l'armée de Flandre en 1708, il eut à lutter contre l'opiniâtreté du duc de Vendôme que le roi lui avait associé dans le commandement. À la suite du combat malheureux d'Oudenarde, le duc de Vendôme, enivré de son autorité et de colère, osa dire d'un ton impérieux au duc de Bourgogne, qui faisait quelques observations: « Souvenez-vous, prince, que vous n'êtes venu « qu'à condition de m'obéir. » Le duc de Bourgogne remporta sur lui-même une victoire difficile à l'homme qui sent qu'il va bientôt exercer le pouvoir suprême ; il garda le silence plutôt que d'exposer par une querelle terrible le sort de l'armée française, déjà compromis par l'insousiance de Vendôme, et menacé par les armes d'Eugène

et de Marlborough. Il savait supporter les privations et les fatigues de la guerre. Au combat d'Echlet, où le duc de Bourgogne avait en tête Marlborough, les deux armées se canonnèrent longtems sans s'approcher. La soif et la faim avaient obligé le prince de descendre de cheval. Ses officiers se disposaient à lui servir un repas. « Non, « dit le duc de Bourgogne, ce n'est pas ici le « tems ni le lieu de tenir table ; » et, se contentant d'un léger rafraîchissement, il reprit ses armes. Au même instant, un boulet de canon renverse la table qu'il quittait, brise son siége et emporte la tête d'un valet de chambre. L'admirable conduite du duc de Bourgogne porta Louis XIV à déroger à l'inflexibilité de ses maximes politiques, à cette jalousie du pouvoir absolu continuée par une habitude de cinquante ans. « Toute « la Cour fut étrangement surprise, dit Saint-Si« mon, lorsque le roi, ayant retenu un matin le « nouveau Dauphin seul dans son cabinet, or« donna le même jour à ses ministres d'aller tra« vailler chez le jeune prince toutes les fois qu'il « les manderait. »

Voltaire avait dit : « Nous avons cent volumes « contre Louis XIV, et pas un qui fasse connaître « les vertus du duc de Bourgogne, qui aurait mé« rité d'être célébré, s'il n'eût été que particu« lier. » Ce regret a été entendu par M. Lemon-

tey, qui, dans son *Essai sur la monarchie de Louis XIV*, a rendu un noble hommage à ce prince, que le ciel ne fit que montrer à la terre.

« Le duc de Bourgogne (dit cet écrivain), qui « avait reçu des passions violentes et une édu- « cation sainte, épuisa tour-à-tour les excès que « peuvent produire des causes si contraires ; mais « il était revenu par ce double égarement à une « sagesse solide, qui promettait à la France un mo- « narque accompli et un législateur doué précisé- « ment des qualités les plus propres à corriger « les imperfections du gouvernement de son « aïeul. Déjà il avait fait remarquer beaucoup de « lumières dans sa piété, beaucoup d'humanité « dans son amour de la gloire, et de modestie « dans ses connaissances. Son esprit, qu'on ju- « geait vaste par ses vues et modéré par ses pro- « jets, ne portait aux hommes ni assez de mépris « pour négliger leur bonheur, ni assez d'estime « pour ne pas enchaîner leurs passions. Il avait « l'espoir de tendre la main à la liberté publique, « qui palpitait encore sous ses décombres, et d'u- « nir le prince, le peuple et l'armée par un fais- « ceau d'institutions généreuses. Il eût fait à peu « de frais la part de la liberté, dans un siècle où « les sujets froissés par l'excessive énergie du pou- « voir eussent adoré comme des bienfaits les « simples précautions d'un roi prudent; car d'ail-

« leurs, le Français, plus avide des libertés qu'on « lui refuse que pressé de jouir de celles qu'on « lui accorde, préfère des concessions modiques, « faites de bonne foi, à des libéralités captieuses. « L'ame du Dauphin, droite et forte, toute de « génie et de candeur, se perpétua par le souvenir « de ses nobles pensées. Ce fut un ruisseau qui, « sortant d'une source haute et pure, a porté aux « générations la tradition d'utiles réformes, et « fait germer les premières semences d'un esprit « public (1). »

(1) Voir aussi l'Histoire du duc de Bourgogne par l'abbé Proyart; et l'éloge de ce prince par Duclos, dans ses Mémoires sur Louis XIV et Louis XV.

N° 198.

MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE,

DUCHESSE DE BOURGOGNE (1).

hauteur 70 pouces.
largeur 53 pouces.
P. R.

Cette princesse est représentée avec ses trois fils:

1° N., duc de Bretagne, né le 25 juin 1704, mort le 13 avril 1705.

2° Louis, duc de Bretagne, puis dauphin après la mort de son père, né le 8 janvier 1707, mort le 8 mars 1712.

3° Louis, duc d'Anjou, depuis Louis XV (2).

(1) Voir sa notice particulière, n° 199.
(2) Voir sa notice, n° 205.

N° 199.

MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE,

DUCHESSE DE BOURGOGNE.

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
E.

Marie-Adélaide de Savoie, fille aînée de Victor-Amédée II, duc de Savoie, et d'Anne-Marie d'Orléans, née le 6 décembre 1685, épousa, le 7 décembre 1697, Louis de France, duc de Bourgogne. Louis XIV déploya la plus brillante magnificence dans les fêtes qui furent données à Versailles pour ce mariage. « La galerie du château fut « éclairée de quatre mille bougies pour un bal « où les dames parurent toutes en velours noir, « étincelantes de pierreries. Les hommes étaient « également chargés de diamans. Le bal fut suivi « d'une collation aussi somptueuse qu'élégante. « Elle offrait en plein hiver tous les agrémens du « printems réunis aux richesses de l'automne. « Une infinité de tables ambulantes présentaient « des parterres émaillés de fleurs. Ce service « étonna tous les convives. Le roi et les jeunes « époux en firent les honneurs. Des filoux trou-

« vèrent le moyen de se glisser parmi cette riche « assemblée : ils y volèrent beaucoup de pierre- « ries, ils allèrent jusqu'à couper un morceau de « la robe de la duchesse de Bourgogne pour en- « lever une agraffe de diamans. Le chevalier de « Sully surprit sur le fait un de ces voleurs. C'était « un homme de la première qualité. On jugea qu'il « avait voulu se procurer de quoi payer son habit, « et le roi lui fit grace (1). »

La duchesse de Bourgogne était gracieuse, spirituelle, douce et gaie, et infiniment aimable quand elle voulait. Elle paraissait se soucier fort peu de sa figure. Sa toilette était faite en un

(1) Ce trait paraîtrait incroyable si l'on ne se rappelait les confidences des Mémoires de Grammont, et les aveux de Saint-Simon sur les infidélités que se permettaient au jeu les plus grands seigneurs de la Cour. « Des bandits que nous ferions chasser de nos « antichambres jouissaient d'honorables familiarités. Les Pome- « nars (*), les Charnacé, les Falaris, poursuivis pour des crimes « ignominieux, tels que le vol et la fausse monnaie, étaient, à la fa- « veur d'un nom connu et d'un cynisme amusant, admis et fêtés « dans les compagnies les plus hautes et les plus précieuses. On « souriait aux bons mots de ces enfans perdus de la Grève, qui se « jouaient avec une grace effrontée de leur tête et de leur honneur. »

(*Lemontey, monarchie de Louis XIV.*)

(*) *Pomenars*, passant à Laval, trouva une grande assemblée de peuple : il demanda ce que c'était ; c'est, lui dit-on, que l'on pend en effigie un gentilhomme qui avait enlevé la fille de M. le comte de Créance. Cet homme-là *c'était lui-même*. Il approcha, il trouva que le peintre l'avait mal habillé, il s'en plaignit ; il alla souper et coucher chez le juge qui l'avait condamné, et le lendemain il alla aux Rochers raconter son aventure à madame de Sévigné.

moment ; le peu de soin qu'elle y donnait n'était que pour la Cour. Elle n'aimait la parure que pour les bals et les fêtes, et ce n'était encore que par complaisance pour le roi. Madame de Maintenon, qui cherchait toujours l'occasion d'amuser les vieux jours de Louis XIV, vit dans cette jeune princesse un instrument à ses vues ; elle l'entoura de caresses pour la captiver ; lui laissa faire toutes les folies qui lui passaient par la tête ; plaça auprès d'elle des femmes évaporées qui ne songeaient qu'au plaisir, et lui apprit si bien à plaire au monarque, qui *gémissait de végéter entre les cardinaux et les membres du conseil*, que Louis chérissait la duchesse de Bourgogne par-dessus tout au monde. Il s'amusait de ses vivacités et de ses étourderies. Elle aimait les hommages. Elle se faisait un jeu de s'environner d'adorateurs ; mais elle était plus coquette que galante. Toutefois l'originalité de sa conduite avait porté quelque préjudice à sa réputation. Quelques seigneurs prirent sa familiarité pour un autre sentiment ; ils se montrèrent hardis dans leurs vœux. On s'était plu à répandre à la Cour qu'elle avait eu du goût pour M. de Nangis, « mais, dit madame de Caylus, c'était plutôt une « galanterie innocente qu'une passion. » Elle avait montré assez imprudemment que le jeune duc de Fronsac (depuis maréchal de Richelieu) n'était

pas éloigné de lui plaire, et ce premier succès n'avait pas peu servi à la réputation galante du jeune duc.

Saint-Simon raconte aussi que Maulevrier, fils d'un frère de Colbert, mort de douleur de n'être pas maréchal de France à la promotion où l'avait été le maréchal de Villeroy, osa porter ses vues jusqu'à cette princesse, et qu'un jour, emporté par sa fougue et sa témérité, il lui reprocha Nangis, la menaça de tout faire savoir au roi, à madame de Maintenon, lui serra les doigts à les lui écraser, et, furieux, la conduisit de la sorte chez elle, éperdue et prête à s'évanouir. Soit que cette circonstance lui eût ouvert les yeux et l'eût ramenée au sentiment de sa dignité, soit qu'elle eût enfin été plus touchée de l'amour excessif que son époux avait pour elle, la duchesse de Bourgogne abjura ses erreurs et son étourderie, et devint tendre et attentive pour le duc de Bourgogne. « Les deux ou trois dernières années de sa vie « (dit la princesse Charlotte, duchesse d'Orléans) « ont offert en elle un changement total; on « n'eut plus qu'à se louer de sa raison, de sa po- « litesse. Elle représentait convenablement, par- « lait aux gens et parlait très-bien (1). »

(1) On lit, dans les mêmes Souvenirs, que « souvent, dans le ca- « binet même du roi, étant devant le feu de la cheminée, debout « derrière un écran, elle se faisait donner un remède, et trouvait

La duchesse de Bourgogne dominait absolument son mari; il n'aimait que ce qu'elle aimait, mais l'amour tenait (dit-on) entre eux du partage de Montgomery „*tout d'un côté, rien de l'autre* (1).

« fort plaisant que la femme chargée de cette fonction le lui donnât « à genoux. » Saint-Simon rapporte le même trait, et ajoute que Louis XIV et madame de Maintenon en rirent beaucoup.

(1) Elle prenait pourtant l'intérêt le plus vif à la grandeur personnelle et à la gloire du duc de Bourgogne. Pendant que ce prince faisait la campagne de Lille, on la pressait un soir de jouer dans le salon de Marly. « Eh! répondit-elle, avec qui voulez-vous « que je joue? avec des femmes qui tremblent pour leurs maris, « leurs enfans, leurs frères, et moi qui tremble pour l'État? »

Cette princesse avait laissé échapper quelques larmes au récit de l'affaire de Nimègue, où le duc de Bourgogne se conduisit d'une manière brillante. Le mouchoir qui servit à essuyer ces douces larmes fut envoyé au duc de Bourgogne, avec ces vers allégoriques de J.-B. Rousseau:

« Amour, voulant lever un régiment,
« Battait la caisse autour de ses domaines.
« Soins et Soupirs étaient ses capitaines,
« Dards et brandons faisaient son ornement.
« Un étendard lui manquait seulement.
« Il le cherchait, quand notre jeune Alcide,
« Victorieux du Batave timide,
« Lui dit: Amour, obéis à mes lois:
« Va de ma part trouver Adélaïde,
« Entretiens-la de mes premiers exploits;
« Cours à ses pieds en remettre l'hommage,
« Vole et reviens. Le dieu fait son message.
« En lui parlant, il voit couler soudain
« Des pleurs mêlés de tendresse et de joie;
« Prix du vainqueur, qu'une soigneuse main
« Va recueillir dans un drapeau de soie.
« Amour sourit, et, le mettant à part,

Cependant il était un point sur lequel le duc de Bourgogne ne lui cédait pas : c'était sur les secrets de l'État, dont elle sollicitait quelquefois la connaissance avec une impatiente curiosité. Dans une occasion où elle redoublait ses instances, le duc lui répondit en chantant ces vers :

« Jamais mon cœur n'est qu'à ma femme,
« Parce qu'il est toujours à moi ;
« Elle a le secret de mon ame,
« Quand il n'est pas secret du roi. »

La Dauphine avait fait tirer son horoscope en Italie ; on y prédisait qu'elle mourrait à l'âge de 27 ans. Elle parlait très-souvent de cette prédiction. Un jour, elle dit au Dauphin : « Voici le « tems qui approche, je dois bientôt mourir. Comme vous ne pouvez demeurer sans femme, tant à cause de votre rang que suivant vos principes de dévotion, dites-moi, je vous prie, qui vous épouserez. » Il lui répondit : « J'espère que Dieu ne me punira pas assez sévèrement pour que je vous voie mourir ; mais si ce malheur m'arrivait, je ne me remarierais sûrement pas,

---

« Bon ! bon ! dit-il, voilà mon étendard.
« Sous le drapeau caporaux ni gendarmes,
« Tours ni remparts, rien ne m'arrêtera,
« Et par hasard quand il me manquera,
« J'ai ma ressource en ces yeux pleins de charmes ;
« Notre héros souvent leur donnera
« Sujets nouveaux à de pareilles larmes ! »

car je ne pourrais soutenir votre mort, et je vous suivrais avant que huit jours fussent passés. » Il tint parole, puisqu'il cessa de vivre le septième jour après la mort de sa femme, qui arriva le 12 février 1712. Pour la Dauphine, elle disait souvent : « Il faut bien que je me réjouisse, car je ne me réjouirai pas long-tems : je dois mourir cette année. » On s'efforçait de lui ôter ces idées ; on les tournait en ridicule ; mais quand elle tomba malade, elle dit au premier instant : « Je n'en re-« viendrai pas, » et elle ne devina malheureusement que trop juste. La funeste prédiction de l'Italie était sans cesse présente à son imagination ; et telle est la faiblesse humaine, qu'il n'est pas impossible que cet horoscope ait influé sur sa santé et sur sa vie.

« Avec elle (dit une lettre du tems) s'éclip-« sèrent joie, plaisirs, amusemens, et toute es-« pèce de graces. Les ténèbres couvrirent toute la « surface de la Cour ; elle l'animait tout entière. « Si la Cour subsista après elle, ce ne fut plus « que pour languir. Le roi fut profondément af-« fligé de sa perte. » Et comment ne pas croire à tant de regrets, lorsqu'on lit dans Saint-Simon le séduisant portrait qu'il a tracé de cette aimable princesse ?

« La Dauphine, dit-il, n'avait pas la figure régulièrement jolie ; mais elle avait le plus beau

teint et la plus belle peau, peu de gorge, mais admirable, un port de tête galant, gracieux, majestueux et le regard de même; le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, même aisée, parfaitement coupée, une marche de déesse sur les nues; elle plaisait au dernier point. Les graces naissaient de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs; un air simple et naturel, toujours naïf, un langage assaisonné d'esprit, charmaient avec cette aisance qui était en elle jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchait. Sa gaieté jeune, vive et active l'attachait à tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout. Elle aimait tous les spectacles, était l'ame des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissait par les graces, la justesse et la perfection de sa danse. Elle aimait le jeu, s'amusait au petit jeu, car tout l'amusait; elle préferait le gros jeu, y était nette, exacte, la plus belle joueuse du monde. Également gaie et amusée à faire les après-dînées des lectures sérieuses, à converser sur elles, et à travailler avec ses *dames sérieuses*, car on appelait ainsi ses dames du palais les plus âgées. . . . .

«Elle n'épargna rien pour gagner madame de Maintenon, qu'elle appelait *ma tante*, et par elle le roi. En particulier, causant, sautant et voltigeant autour d'eux, tantôt perchée sur le bras

d'un fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonait, leur tirait le dessous du menton, les tourmentait, fouillait leurs poches, leurs papiers, leurs lettres, les décachetait, les lisait quelquefois malgré eux. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportaient les nouvelles les plus importantes, entrant chez le roi à toute heure, même pendant le conseil, utile et fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire. Elle était si libre qu'entendant un soir le roi et madame de Maintenon parler avec effusion de la Cour d'Angleterre, dans les commencemens qu'on espéra la paix par la reine Anne: « Ma tante, se mit-elle à « dire, il faut convenir qu'en Angleterre les reines « gouvernent mieux que les rois; et savez-vous bien « pourquoi, ma tante ? » toujours courant et gambadant : « c'est que sous le règne des rois, ce « sont les femmes qui gouvernent, et que, sous « celui des reines, ce sont les hommes. »

(Mémoires de Saint-Simon, tome IV.)

N° 199 (*bis*).

hauteur 29 pouces.
largeur 33 pouces.
P. R.

LA MÊME.

(Ovale.)

N° 199 (*ter*).

hauteur 15 pouces.
largeur 12 pouces.
E.

LA MÊME.

(Ovale.)

N° 200.

PHILIPPE V,

ROI D'ESPAGNE.

(Peint par Hyacinthe Rigaud.)

Philippe V, duc d'Anjou, Roi d'Espagne, fils de Louis Dauphin (le Grand Dauphin), et de Marie-Anne-Christine de Bavière, naquit à Versailles, le 19 décembre 1683.

hauteur 42 pouces. largeur 36 pouces. P. R.

Ce prince avait un joli visage; ses cheveux étaient d'un beau blond et ses yeux très-noirs; son teint était d'une fraîcheur admirable; son esprit n'était pas brillant; il parlait peu; mais lorsqu'il se décidait à prendre la parole, il parlait avec grace et contait fort agréablement. Il aimait à faire du bien; son caractère était doux et mélancolique; sa confiance allait jusqu'à la crédulité; sa bonté jusqu'à la faiblesse; sa dévotion jusqu'au scrupule; en un mot, c'était un de ces monarques dont la main n'est pas assez forte pour porter le sceptre qui leur est confié, et qui,

pour régner sur les autres, ont besoin d'être gouvernés eux-mêmes.

Charles II, Roi d'Espagne, était mort le 1[er] novembre 1700, laissant pour dernier testament celui qui nommait Philippe, duc d'Anjou, unique héritier de la monarchie espagnole. Lorsque, neuf jours après, Barbesieux apporta cette grande nouvelle à Versailles, Louis XIV était au conseil des finances; il contremanda la chasse aussitôt; mais il dîna à l'ordinaire à son petit couvert, et, sans rien laisser pénétrer du message, il déclara seulement la mort du Roi d'Espagne; ce ne fut qu'après être rentré dans l'intérieur de son appartement, qu'il manda aux ministres de se trouver à trois heures chez madame de Maintenon. Le conseil dura jusqu'à sept heures; le lendemain, il s'en tint un autre, également chez madame de Maintenon, où assistèrent le Roi, MONSEIGNEUR (le Grand Dauphin) le chancelier de Ponchartrain, le duc de Beauvilliers et Torcy. On mit en délibération si l'on accepterait le testament, ou si l'on s'en tiendrait au traité de partage qui laissait une partie de la succession à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold: traité qui était agréé par la Hollande et l'Angleterre. Les avis furent partagés: le Roi ne se prononçait pas; MONSEIGNEUR parla en faveur du testament avec une énergie qu'on ne lui soupçonnait pas; et ma-

dame de Maintenon, consultée par le Roi, se rangea de l'avis de MONSEIGNEUR : le testament fut accepté. Louis XIV partit pour Fontainebleau : c'est là que le 16 novembre 1700, au sortir du lever, il fit entrer l'ambassadeur d'Espagne dans son cabinet, où le duc d'Anjou s'était rendu secrètement. Le Roi, lui montrant ce prince, lui dit *qu'il pouvait le saluer comme son Roi.* Aussitôt l'ambassadeur se jeta à genoux, à la manière espagnole, et lui fit un compliment en cette langue. Le Roi lui dit que son petit-fils ne l'entendait pas encore et que c'était à lui à répondre. Aussitôt il fit ouvrir, contre toute coutume, les deux battans de son cabinet, et commanda à tout le monde d'entrer. Puis, portant majestueusement les yeux sur la nombreuse compagnie: « Messieurs, « dit-il, en montrant le duc d'Anjou, voilà le Roi « d'Espagne! La naissance l'appelait à cette cou« ronne, et le feu Roi aussi par son testament. « Toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé « instamment: c'était l'ordre du ciel, je l'ai ac« cordé avec plaisir. » Et, se tournant vers son petit-fils : « Soyez bon Espagnol, lui dit-il, c'est « à présent votre premier devoir; mais souvenez« vous que vous êtes né Français, pour entretenir « l'union entre les deux couronnes. C'est le moyen « de les rendre heureuses et de conserver la paix « à l'Europe. » Dès ce moment, le duc d'Anjou

fut traité de *Majesté* par toute la Cour. Ce prince partit le 4 décembre avec les deux princes ses frères, le duc de Bourgogne et le duc de Berry; le Roi les accompagna jusqu'à Sceaux. Les adieux furent touchans et mêlés de larmes. Louis XIV dit au Roi d'Espagne, en lui présentant les princes de sa maison : « Voici les princes de mon sang et « du vôtre. Les deux nations ne doivent plus se « considérer que comme une même nation ; elles « doivent avoir les mêmes intérêts. *Désormais il* « *n'y aura plus de Pyrénées !* »

Philippe V fut reçu avec enthousiasme par la nation espagnole; et tel était encore le prestige de la gloire et de la puissance de Louis XIV, que l'Europe n'osa point d'abord protester contre l'élévation de son petit-fils: tous les regards se tournaient sur le cabinet de Vienne, et chacun attendait en silence le parti que prendrait l'empereur Léopold. Ce prince n'avait point oublié le traité secret du 13 mars 1700, qui assurait à son second fils, l'archiduc Charles, une partie de la succession d'Espagne: il eût trouvé tout naturel de recommencer en faveur de la maison d'Autriche la vaste monarchie de Charles-Quint et de Philippe II; mais la nouvelle fortune de la maison de Bourbon importunait son envieuse politique, et telle fut l'influence de ses représentations que l'Angleterre, la Hollande, le Portugal

et la Savoie formèrent avec l'empire une ligue contre Louis XIV ; le traité fut signé à La Haye, au mois de septembre 1701, et *la guerre de la succession* commença. On se battit en Italie, en Flandre, en Espagne. Eugène, Marlborough, Staremberg pour les alliés ; Catinat, Villars, Philippe, duc d'Orléans, Vendôme, Berwick pour la France, déployèrent tour-à-tour dans cette grande lutte un courage et des talens auxquels la victoire se montra tantôt fidèle, tantôt inconstante; mais enfin la bataille de Villaviciosa, gagnée en 1710 par le duc de Vendôme, affermit pour toujours la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V; et les traités d'Utrecht et de Rastadt achevèrent de rendre la paix à l'Europe. Ainsi Philippe V, qui, avant l'arrivée du duc de Vendôme, avait été obligé de quitter deux fois Madrid ; qui s'était retiré fugitif sans argent et sans troupes à Valladolid; qui avait délibéré s'il ne passerait pas en Amérique, abandonnant l'Espagne à l'archiduc Charles, jouit paisiblement au milieu d'un peuple qui l'aimait de la magnifique monarchie que le caprice d'un roi malade avait fait tomber en son pouvoir, et qui avait dépendu du sort d'une bataille.

Un des articles du traité d'Utrecht du 11 avril 1713 portait, « Que la guerre avait été allumée « principalement parce que la sûreté et la liberté « de l'Europe ne pouvaient pas absolument souf-

« frir *que les couronnes de France et d'Espagne* « *fussent réunies sur une même tête.* »

Le testament de Charles II renfermait cette clause ; mais l'influence que Louis XIV conservait nécessairement sur son petit-fils faisait toujours craindre à l'Europe cette réunion. Ce fut pour aller au-devant de cette appréhension que Philippe V avait signé, la main sur l'Évangile, à Madrid, le 5 novembre 1712, la renonciation qui suit :

« De mon propre mouvement, de ma libre, franche et pure volonté, moi Don Philippe, par la grace de Dieu, Roi de Castille, etc., je renonce par le présent acte pour toujours et à jamais pour moi-même et pour mes héritiers et successeurs, à toutes prétentions, droits et titres que moi ou quelques autres de mes descendans que ce soit, aient dès à présent ou puissent avoir en quelque tems que ce puisse être à l'avenir, à la succession de la couronne de France, et m'en déshérite pour moi et pour eux.

« Je veux et consens pour moi et mesdits descendans, que, dès à présent comme alors, moi et mes descendans, étant exclus, inhabiles et incapables, l'on regarde ce droit comme passé et transféré à celui qui se trouvera suivre en degré immédiat au Roi par la mort duquel la vacance arrivera.... de même que si moi et mes descendans ne fussions jamais venus au monde.

« Je veux et consens pour moi-même et pour mes descendans, que, dès à présent comme alors, ce droit soit regardé et considéré comme passé et transféré au duc de Berry mon frère et à ses enfans et descendans mâles, nés en légitime mariage, et au défaut de ces lignes masculines, au duc d'Orléans mon oncle et à ses enfans et descendans mâles, nés en légitime mariage, et au défaut de ces lignes, à mon cousin le duc de Bourbon et à ses enfans et descendans mâles nés en légitime mariage, et ainsi successivement à tous les princes du sang de France.

« Si de fait ou sous quelque prétexte, nous voulions nous emparer du royaume de France par la force des armes, faisant ou excitant une guerre offensive ou défensive, je veux, dès à présent comme alors, qu'elle soit jugée et déclarée pour illicite, injuste, mal entreprise, et pour violence, invasion et usurpation faite contre la raison et contre la conscience ; et qu'au contraire, on juge et qualifie juste, licite et permise celle qui sera faite et excitée par celui qui, au moyen de mon exclusion et de celle de mesdits enfans et descendans, devra succéder à la couronne de France : que ses sujets et naturels aient à le recevoir, à lui obéir, à lui prêter le serment et hommage de fidélité, comme à leur Roi et seigneur légitime, et à le servir.

« J'engage de nouveau ma foi et parole royale, et je jure solennellement par les Évangiles contenus en ce missel sur lequel je pose la main droite, que j'observerai, maintiendrai et accomplirai le présent écrit et acte de renonciation, tant pour moi que pour tous mes successeurs, héritiers et descendans dans toutes les clauses qui y sont contenues, selon la construction et le sens le plus naturel, le plus littéral et le plus évident; que je n'ai point demandé ni ne demanderai point d'être relevé de ce serment; et que, si quelque personne particulière le demandait ou que si cette dispense m'était donnée *motu proprio*, je ne m'en servirai ni ne m'en prévaudrai, mais plutôt en ce cas je fais un autre serment que celui-ci subsistera et demeurera toujours, nonobstant toutes dispenses qui m'auraient été accordées. »

Au mois de mars 1713, furent données à Versailles et enregistrées au parlement les lettres patentes du Roi Louis XIV, qui admettaient en ces termes cette renonciation solennelle :

« Après avoir vu en notre conseil l'acte de renon-
« ciation du Roi d'Espagne, notre très-cher et
« très-amé frère et petit-fils à la couronne de
« France, comme aussi les actes de renonciation
« que notre petit-fils le duc de Berry et notre
« neveu le duc d'Orléans, ont faits réciproque-
« ment de leurs droits à la couronne d'Espagne,

« tant pour eux que pour leurs descendans mâles « et femelles ; en conséquence de la renonciation « de notre dit frère et petit-fils le roi d'Espagne, « voulons qu'il soit désormais regardé et consi- « déré comme exclus de notre succession; que « ses héritiers, successeurs et descendans en soient « aussi exclus à perpétuité, et regardés comme « inhabiles à la recueillir. Entendons qu'à leur « défaut, tous droits qui pourraient en quelque « tems que ce soit leur compéter et appartenir « sur notre dite couronne et succession de nos « états soient et demeurent transférés à notre cher « et très-amé petit-fils le duc de Berry et ses en- « fans et descendans mâles, nés en loyal mariage; « et successivement, à leur défaut, à ceux des « princes de notre maison royale et leurs des- « cendans qui, par le droit de leur naissance, et « par l'ordre établi depuis la fondation de notre « monarchie, devront succéder à notre couronne. »

La France et l'Espagne virent avec un égal plaisir cette double renonciation, qui garantissait leur tranquillité présente et future.

Naturellement rêveur et timide, ami du silence et de la retraite, Philippe V fuyait l'éclat des affaires, et se montrait reconnaissant pour ceux qui prenaient soin de lui en alléger le poids. Sa première femme, Louise-Marie de Savoie, avait sur lui un empire qu'elle savait justifier par les belles

qualités qui ornaient son ame, par un courage au-dessus de son sexe, et par l'amour qu'elle avait inspiré aux Espagnols, soit dans l'adversité, lorsque, forcée de quitter Madrid, où Galloway faisait proclamer l'archiduc Charles, elle harangua elle-même le peuple du haut du balcon de son palais; soit sur le trône, en y faisant asseoir avec elle les graces et la bienfaisance. Après sa mort la princesse des Ursins régna seule sur l'esprit du monarque; et, dirigée elle-même de Versailles par madame de Maintenon, elle gouvernait l'Espagne. Comme Philippe V était fort amoureux des plaisirs du mariage, mais dévot et scrupuleux, il parla de se remarier. La princesse des Ursins se crut assez puissante pour négocier seule cette grande affaire sans consulter madame de Maintenon. Albéroni commençait à poindre sur l'horizon politique; secrètement consulté par la princesse des Ursins, il lui dépeignit la princesse Élisabeth de Parme comme un enfant sans caractère, sans volonté, qui serait trop heureuse de suivre avec docilité toutes ses instructions. On pensa qu'Albéroni avait été secrétement gagné par Louis XIV, qui ne pardonnait pas à la princesse des Ursins d'avoir voulu marier le roi d'Espagne sans prendre au moins son avis. La rapide disgrace de cette *princesse-ministre* sert à confirmer cette opinion. Dès qu'elle sut que la nou-

velle reine arrivait, elle alla au-devant d'elle, dans un habit de cour: elle comptait qu'une jeune princesse sur la tête de laquelle elle avait placé une si brillante couronne l'accueillerait avec la plus douce reconnaissance. Quelles furent et son indignation et sa surprise lorsque cette même Élisabeth, qu'on lui avait dépeinte sous de si timides couleurs, la fit arrêter et conduire sous escorte vers Burgos, par le tems le plus froid et le plus affreux, sans autre vêtement que sa robe de cour, et sans nourriture! Philippe V était dans le secret; si le départ et la douleur de celle qui la veille était encore tout pour lui et tout à Madrid lui causèrent quelqu'émotion, ces regrets passagers furent bientôt dissipés par la vue de la reine, qu'il attendait à Guadalaxara avec une amoureuse impatience: « Ils restèrent ensemble, « seuls, dans leur chambre, dix-huit heures. » Le goût que Philippe V avait pour ces tête-à-tête fut, dans la suite, le plus puissant moyen dont la reine se servait pour gouverner le roi. La princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, prétend qu'elle avait fait mettre des roulettes au lit de son mari. « Lui refusait-il quelque « chose (dit-elle); elle poussait ce lit loin du « sien. Lui accordait-il sa demande? les lits se « rapprochaient. » Saint-Simon affirme pourtant que le roi et la reine n'eurent jamais qu'un

même appartement et qu'un même lit; et que la fièvre, les maladies, les couches mêmes n'occasionèrent jamais une nuit de séparation. La feue reine et la princesse des Ursins avaient pour ainsi dire séquestré le roi; il vivait solitaire. Élisabeth de Parme et Albéroni le maintinrent dans ce goût et dans cette habitude; il ne voyait que par leurs yeux, n'entendait que par leurs oreilles; malgré cette sorte de captivité, le roi était jaloux de la reine: il ne la quittait pas un seul instant; il dînait toujours chez elle; il allait à la messe avec elle; et c'était avec elle qu'il traitait toutes les affaires de l'État. Il ne permettait pas qu'on lui parlât hors de sa présence. Lorsqu'elle se confessait, c'était dans un cabinet voisin du cabinet du roi, et s'il trouvait la confession trop longue, il venait ouvrir la porte, et l'appelait.

Cette vie tout intérieure et presque sauvage chargea de vapeurs l'imagination de Philippe V. Quoique jouissant d'une très-bonne santé, il se croyait sans cesse malade; il était quelquefois six mois sans vouloir quitter le lit, se faire raser, couper les ongles, ni changer de linge, et dans la crainte d'être empoisonné, il ne mettait pas une chemise que la reine ne l'eût d'abord portée. Avec ses ongles longs, tranchans et durs, il se déchirait en dormant, et prétendait ensuite qu'on avait profité de son sommeil pour le bles-

ser; d'autres fois, que des scorpions étaient autour de lui et le piquaient. Dans des momens, il se croyait mort et demandait pourquoi on ne l'enterrait pas. Il gardait pendant plusieurs jours un morne silence, et sortait souvent de cette tristesse par des fureurs, frappant, égratignant la reine, son confesseur, son médecin et ceux qui se trouvaient auprès de lui; se mordant les bras avec des cris effrayans; et un moment après, il chantait ou retombait dans une morne rêverie, ou se faisait apporter sur son lit plusieurs bréviaires, et se faisait réciter les psaumes par la reine.

Cette sombre mélancolie le conduisit à un dégoût profond pour les grandeurs et les embarras du trône: et en 1724, il abdiqua et se retira avec la reine à Saint-Ildefonse. Louis son fils monta sur le trône, et mourut quelques mois après de la petite vérole. Philippe V, que le repos et la retraite avaient calmé, rassuré d'ailleurs par le père d'Aubenton, jésuite, son confesseur, sur la crainte consciencieuse et bizarre de n'être qu'un *usurpateur*, reprit le sceptre qu'il avait un moment abandonné, et, faisant du bonheur et de la gloire de son peuple son unique occupation, il perfectionna l'administration de la justice, donna des audiences publiques pour recueillir les réclamations de ses sujets, fonda de nombreux éta-

blissemens en faveur du commerce, des sciences et des arts; s'unit à la France contre l'Empereur dans la guerre occasionée par la nomination de Stanislas au trône de Pologne; et vit un de ses fils, l'Infant Don Carlos, à la paix de 1736, s'asseoir en vainqueur sur le trône de Naples et de Sicile.

Philippe V mourut le 9 juillet 1746; si ce ne fut pas lui qui se mit la couronne sur la tête; s'il ne sut pas en porter seul le poids, du moins il ne s'en montra pas indigne; et pendant les dernières années de son règne surtout, lorsqu'il eut recouvré sa raison, il ne démentit pas la majesté du sang d'où il était sorti.

N° 201.

CHARLES DE FRANCE,

DUC DE BERRY.

(*Peint en 1823 par Mademoiselle Sophie Rollart.*)

Charles de France, duc de Berry, troisième fils de Louis Dauphin (le grand Dauphin) et de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, naquit à Versailles le 31 août 1686. hauteur 27 pouces. largeur 22 pouces. *E.*

Lorsqu'il était enfant, on admirait sa grace, sa gentillesse, la finesse de ses reparties et les tours qu'il jouait à ses précepteurs et à ses maîtres. Ces dispositions furent tout-à-coup comme interceptées; en grandissant, son esprit devint plus que médiocre; son instruction, nulle; il ne sut jamais guère que lire, écrire; et cette inaptitude, dont il avait lui-même le sentiment, le rendait triste, timide et gauche. Il était mieux partagé du côté du cœur. C'était le meilleur homme du monde, le plus doux, le plus affable. Il aimait la vérité, la justice, la religion; son air inspirait la confiance.

Il était d'une assez belle taille, avait les cheveux blonds, le teint frais, le visage ouvert et brillant de santé. Louis XIV le maria le 6 juillet 1710 avec la princesse Louise-Élisabeth d'Orléans, fille de Philippe d'Orléans. Ces deux caractères ne pouvaient pas sympathiser ensemble ; et les désordres de la duchesse de Berry firent le malheur de son époux, qui l'avait aimée tendrement. On a dit qu'elle avait hâté la mort du duc de Berry : c'est une calomnie. « Le duc de Berry a été lui-même « la cause de sa mort : il s'est tué à force de man- « ger et de boire, et surtout en cachant un mal « qu'il s'était fait en tombant à la chasse, mal qui « lui faisait rendre beaucoup de sang. Il avait dé- « fendu à ses valets de chambre, sous peine d'être « chassés, de parler des suites de cette chûte, « et de dire qu'il rendait du sang. Après sa mort, « on a trouvé des vases pleins de sang sous sa « chaise et sous son lit. Avant de savoir cet acci- « dent, on ne croyait le prince malade que de « trop manger; on lui donna souvent l'émétique; « c'est ce qui accéléra sa mort. Il disait au père « de La Rue, son confesseur: Ah! mon père, je « suis la seule cause de ma mort. Ses regrets étaient « déchirans, mais trop tardifs (1). »

---

(1) Souvenirs de MADAME, duchesse d'Orléans, (Charlotte de Bavière).

Dangeau, le Suétone de Versailles, donne aussi sur la mort de ce prince des détails intérieurs qui doivent faire tomber tous les bruits d'empoisonnement que quelques libelles ont cherché à accréditer contre la duchesse de Berry :

« Le Roi, dit-il, à la date du 3 mai 1714, le Roi, qui se fait rendre compte à tous momens de la santé de monseigneur le duc de Berry, apprit à son réveil qu'il avait passé une très-mauvaise nuit. Les médecins ne doutent plus qu'il n'y ait une veine rompue dans l'estomac, causée par un effort qu'il fit à la chasse (1), jeudi, en retenant son cheval, qui avait fait une grande glissade. On dit même que le corps avait porté sur le pommeau de la selle ; mais on n'a commencé à parler de cela qu'hier au matin : il en avait tenu le cas fort secret. On assure même qu'il avait craché et rendu du sang tous les jours depuis cet accident-là. Les vomissemens ont commencé à finir à neuf heures du matin : on ne l'en croit que plus malade. Il espérait ne pas mourir; mais bientôt après le mal augmenta... on porta à monseigneur le duc de Berry le viatique et les saintes huiles; le Roi demeura près d'une heure dans sa chambre, l'y vit recevoir le saint sacrement, qu'il reçut avec beaucoup de dévotion et de respect.

(1) Ce prince aimait beaucoup la chasse, et il y était fort adroit.

« Monseigneur le duc de Berry expira à quatre heures du matin. Il dit, avant que de mourir, au père de La Rue, son confesseur, l'accident qui lui était arrivé jeudi à la chasse. Quand il eut perdu la parole, il prit le crucifix que son confesseur avait dans sa main ; il le baisa, et puis le mit sur son cœur. Il est mort dans cette attitude avec beaucoup de fermeté et de religion.

« Il est universellement regretté à la Cour et dans Paris. »

N° 202.

MARIE-LOUISE-ÉLISABETH D'ORLÉANS,

DUCHESSE DE BERRY.

Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, fille aînée de Philippe, duc d'Orléans, régent, et de Françoise-Marie de Bourbon, naquit le 20 août 1695, et épousa le 6 juillet 1710 Charles de France, duc de Berry. La duchesse d'Orléans, qui désirait ardemment marier sa fille avec le duc de Berry, craignait que ce mariage ne réussît pas tant que sa fille ne serait pas à Versailles sous ses yeux. Là, cette jeune princesse, qui comprit que sa fortune dépendait de sa conduite, en eut une excellente. Déjà elle avait montré que rien ne lui coûtait pour satisfaire son ambition. Dès l'âge de douze ans, elle pensa qu'elle avait trop de dispositions à engraisser, et que, si elle continuait sa manière de vivre, ce pourrait être un obstacle aux vues qu'on avait pour elle. Cette idée lui fit prendre la résolution de ne guère manger, de peu dormir et de faire beaucoup d'exercice, quoi-

hauteur 26 pouces, largeur 22 pouces.
E.

qu'elle fût naturellement gourmande et paresseuse. Cette princesse était belle, bien faite, avec un peu de négligence dans la taille; ses jolis yeux eussent été plus charmans encore, si leur regard eût été moins hardi. Elle avait beaucoup d'esprit, une élocution pleine de grace, l'imagination vive et galante, et la plus agaçante coquetterie. Malheureusement on l'avait accoutumée de bonne heure à suivre toutes ses volontés, à satisfaire tous ses caprices; et personne cependant n'aurait eu plus besoin d'une éducation sévère, pour tempérer l'ardeur d'un sang qui ne la laissait pas assez maîtresse de sa raison. Ses manières devinrent libres, sa conversation plus qu'enjouée; son amour pour les plaisirs, sans bornes (1). Ainsi dépouillée de la pudeur, la première de toutes les graces, elle ouvrit un vaste champ à la médisance et même à la calomnie. On lui supposa des actions qui feraient rougir à la fois et frémir la nature. Certes on ne peut nier que la duchesse de Berry ne se soit égarée jusqu'au vice; mais quels qu'aient été les désordres de sa conduite et l'emportement de ses passions, jamais ses mains n'ont versé de poi-

(1) Par un contraste singulier, elle prit un appartement aux Carmelites du F. B. S.-Germain, où elle allait s'enfermer quelquefois plusieurs jours de suite. Là, elle priait, jeûnait, se livrait à tous les exercices d'une austère dévotion; elle rentrait ensuite dans le monde, et y reprenait le cours de ses premiers plaisirs.

son, ni attenté aux jours de personne, et ce n'est que la calomnie excitée par cet esprit de parti toujours hostile à la branche dont elle était issue, qui a pu supposer qu'elle n'avait pas été étrangère à la mort de son mari.

Après la mort du duc de Berry en 1714, elle épousa, dit-on, secrètement, le comte de Rioms, lieutenant de dragons, petit-neveu du duc de Lauzun. Fort de l'exemple et des instructions de son oncle, il traita la duchesse de Berry comme Lauzun avait traité mademoiselle de Montpensier : mais, par une de ces bizarreries que le caractère des femmes peut seul expliquer, cette princesse, d'ailleurs si fière, subissait cette tyrannie et paraissait même n'en aimer que plus un homme qui n'avait ni naissance, ni figure, ni esprit.

L'amour de la table et des voluptés calcina de bonne heure le sang de cette princesse : elle tomba malade le 28 mars 1719; et, après avoir souffert pendant trois mois des douleurs effroyables, elle expira le 21 juillet, dans sa vingt-quatrième année. « Elle reçut les derniers sacremens (dit la prin- « cesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans) « avec une résignation et une fermeté qui faisaient « fendre le cœur. Elle est morte comme on s'en- « dort. Mon fils (le régent) est resté auprès d'elle « jusqu'à ce qu'elle ait perdu connaissance. La « pauvre duchesse de Berry a abrégé elle-même

« ses jours en mangeant secrètement du lait, des « melons et des figues...... On a transporté, sans « grand appareil, et de nuit, le corps à Saint-Denis, « où toute la maison l'a accompagné. Mon fils « est au désespoir. C'était son enfant le plus « chéri. »

Ainsi mourut à la fleur de son âge une princesse qui eût fait par ses graces, son esprit et son amabilité, l'honneur et le charme de la Cour, si elle n'eût point profané par sa conduite les dons brillans dont la nature s'était plu à la parer.

N° 202 (*bis*).

LA MÊME.

hauteur 43 pouces.
largeur 32 pouces.
E.

N° 203.

CHARLES XII,

ROI DE SUÈDE.

Charles XII, fils de Charles XI roi, de Suède, et d'Ulrique-Eléonore de Danemarck, naquit à Stockholm, le 27 juin 1682. hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *P. R.*

Charles XII, par la mort de son père, était resté à l'âge de quinze ans maître de la couronne de Suède. Frédéric IV, roi de Danemarck, et Frédéric-Auguste, roi de Pologne, et Pierre-le-Grand, czar de Moscovie, se prévalant de son extrême jeunesse, se liguent contre lui. Charles, instruit que le Danois assiége Tonningue, dans le duché de Holstein, marche sur Copenhague, sa ville capitale. Le roi de Danemarck lève le siége de Tonningue. Le roi de Pologne, effrayé, abandonne Riga, capitale de la Livonie, qu'il assiégeait avec 8,000 hommes; le jeune prince bat à Nerva 80,000 Russes, fait 30,000 prisonniers, qu'il renvoie, ne gardant que les officiers géné-

raux. Sur les bords de la Riga, il défait les Saxons commandés par Stenau, se rend maître de Varsovie, bat le roi Auguste près de Clissau et à Pultesk, le détrône, donne le sceptre de Pologne à Stanislas Leczinski, met en fuite le général Schulembourg, qui combattait pour Auguste, domine en Saxe, force le roi Auguste à signer son abdication, met les Russes en fuite près de Smolensko; est vaincu à Pultava par Pierre-le-Grand, s'enfuit chez les Turcs, séjourne à Bender, tâche par les intrigues de Poniatowski d'engager le sultan à déclarer la guerre à la Russie, ne veut point partir malgré les ordres de la Porte, se défend avec quarante domestiques contre dix mille hommes qui avaient reçu du sultan l'ordre de s'emparer de sa personne, tombe prisonnier entre les mains des janissaires, apprend le mauvais état de ses affaires dans le nord, reçoit à Demotica une lettre de sa sœur, part pour ses États avec une escorte magnifique, renvoie sa suite, se rend seul avec un de ses officiers à Stralsund, arrive déguisé dans cette ville, fait des prodiges de valeur infructueux, et revoit la Suède. Bravant les dangers comme les plaisirs, prodigue de son sang comme de ses trésors, fier d'avoir conquis et donné des États, égal dans la prospérité, inflexible dans le malheur, toujours magnanime et au-dessus de sa fortune, vaincu et maître d'un royaume épuisé,

mais redoutable encore, il passe en Norwège, conçoit avec son ministre Gortz le projet de bouleverser l'Europe, attaque Frédéricksball, reçoit enfin, le 30 novembre 1718, une balle, qui le tue au moment où, avec Siquier, son aide-de-camp, il allait reconnaître les fortifications de cette place.

On a dit de Charles XII, comme de Gustave-Adolphe, qu'il avait péri de la main des siens, et non de celle de l'ennemi. On croit en trouver un fort indice dans la forme de sa blessure, qui est constatée par le moule en plâtre de sa tête, et par l'état de son chapeau et des vêtemens qu'il portait lorsqu'il fut tué. Tout cela est conservé dans l'arsenal de Friderickshof près Stockholm: ses habits sont d'un drap très-grossier, et ressemblent à ceux que nos paysans portent le dimanche; mais sa chemise est d'une finesse remarquable. Ses gants sont de peau de renne, à grands bords, et très-bien faits. Le gant droit est teint de sang, et il y en a aussi sur le baudrier, parce que, dès qu'il se sentit frappé, il porta la main droite sur le pommeau de son épée: on prétend même que, quoique frappé à la tête, il vécut assez long-tems pour tirer son épée à moitié. On conclut de ce mouvement qu'il avait senti que le coup venait de l'intérieur de la tranchée, et non pas de la place. On assure, et l'état des gants et du baudrier confirme cette opinion,

qu'au moment de sa mort Charles XII était occupé à considérer les ouvrages de Frédérickshall, qu'il avait la tête appuyée sur la main droite, et que son coude droit était lui-même appuyé sur le parapet de la tranchée. Le chapeau (qui au reste ressemble à un chapeau de curé, et n'a d'autre ornement qu'un gros bouton de cuivre doré) est percé d'un trou de balle au-dessus de l'œil gauche. La tête en plâtre indique deux trous de balle dont l'un correspond à celui du chapeau, et l'autre est derrière l'oreille droite. Si le trou derrière l'oreille était réellement plus petit que celui au-dessus de l'œil, ainsi qu'on l'affirme, et que la tête en plâtre semble l'indiquer, il serait certain que le coup qui a frappé Charles XII aurait été tiré de l'intérieur de la tranchée, et d'un point où sa position l'empêchait absolument de voir qu'on l'ajustait.

On ajoute à ces indices des circonstances dont l'authenticité n'est point établie, mais auxquelles beaucoup de Suédois paraissent croire. On dit que, long-tems après la mort de Charles XII, un colonel Tronstedt avait avoué sur son lit de mort que c'était lui qui l'avait tué. Il est certain qu'il était alors ingénieur, qu'il se trouvait ce jour-là dans la tranchée devant Frédérickshall, et que le roi n'avait auprès de lui qu'un autre officier nommé *Siquier*, qui a été soupçonné lui-même

d'avoir été dans le complot. Siquier était dans le parti du prince de Hesse, que l'ordre de succession appelait au trône dans le cas où Charles XII mourrait sans enfans. Ce parti redoutait l'esprit aventureux de Charles XII, et ne voyait que sa mort qui pût mettre un terme aux guerres continuelles dans lesquelles il entraînait son pays. On présume en outre qu'il existait un traité secret entre ce parti et les Danois, et ce qui porte à admettre cette conjecture, c'est qu'après la mort de Charles XII, le prince de Hesse, devenu Frédéric premier, au lieu de soutenir la guerre avec avantage comme il le pouvait facilement, au lieu de prendre *Frédérickshall*, que les Danois eux-mêmes reconnaissent avoir été sur le point de succomber, au lieu enfin de faire ensuite une paix honorable et avantageuse, se hâta de conclure un traité honteux pour la Suède, dans lequel il consentit au rétablissement du péage du Sund, dont les Suédois s'étaient affranchis depuis 1660(1).

Charles XII était d'une taille avantageuse; il avait un très-beau front, de grands yeux bleus remplis de douceur; mais le bas du visage désagréable, trop souvent défiguré par un rire qui ne partait que des lèvres. Intrépide jusqu'à la

---

(1) Ces renseignemens ont été recueillis sur les lieux mêmes par un illustre voyageur qui a daigné nous en donner communication.

témérité, ferme jusqu'à l'opiniâtreté, libéral jusqu'à la profusion, juste quelquefois jusqu'à la cruauté, il a porté à l'excès toutes les vertus des héros.

Il montait à cheval trois fois par jour, se levait à quatre heures du matin, s'habillait seul, ne buvait point de vin, ne restait à table qu'un quart d'heure, exerçait ses troupes tous les jours, n'avait d'autre maîtresse que la gloire, ne connaissait d'autre plaisir que celui de faire trembler l'Europe.

Charles avait de l'aversion pour le latin: on lui dit que le roi de Pologne et le roi de Danemarck l'entendaient; il l'apprit sur-le-champ. Il étudia aussi la langue française, mais ne voulut jamais la parler, même avec des ambassadeurs français.

Un jour il s'amusait à regarder deux plans, l'un d'une ville de Hongrie conquise par les Turcs, l'autre de Riga conquise par les Suédois. Au bas de la première étaient écrites ces paroles de Job: *Dieu me l'a donnée, que le Seigneur soit béni!* Le prince, encore enfant, écrivit au bas de l'autre: *Dieu me l'a donnée, le diable ne me l'ôtera pas.*

Dans la première bataille où il se trouva, n'ayant jamais entendu de mousqueterie chargée à balles, il demanda au major-général Stuart ce que c'était que ce petit sifflement qu'il entendait à ses oreilles. « Le bruit des balles que l'on vous tire,

« lui dit le major. — Bon, répondit le roi, ce « sera là dorénavant ma musique. » A la bataille de Nerva, il reçut une balle morte dans sa cravatte noire; son cheval fut tué sous lui; le roi sauta légèrement sur un autre cheval en disant: « Ces gens-ci me font faire mes exercices. » Il s'était avancé fort près sous les murs de Thorn avec un de ses généraux : craignant que ce général, qui était vêtu d'un habit bleu galonné d'or, ne fût trop aperçu, il le prend par le bras, se met devant lui et le couvre. Au même instant, une volée de canon qui venait en flanc renverse le général mort sur la place même que le roi quittait à peine.

Un Livonien, nommé Pekail ou Paikel, venait d'être jugé à mort à Stockholm. Après sa condamnation, il fit proposer au sénat de donner au roi le secret de faire de l'or si on voulait lui pardonner. On fit l'expérience devant les magistrats de la ville; on porta à la monnaie l'or qui se trouva dans le creuset, à la fin de l'expérience. Le roi néanmoins dit qu'il n'accorderait jamais à l'intérêt ce qu'il avait refusé à l'amitié. Le roi Auguste, informé de cette inflexibilité, s'écria : « Je ne m'étonne pas que le roi de Suède ait tant d'indif- « férence pour la pierre philosophale, il l'a trou- « vée en Saxe. » Charles en effet y avait puisé des sommes immenses. Passant près de Dresde, il

rendit une visite au roi Auguste, qu'il avait détrôné. Après avoir déjeûné avec ce prince, il l'embrassa et retourna vers son armée, fort inquiète de son absence. Sur la nouvelle que le roi Auguste tenait conseil extraordinaire à Dresde : « Vous verrez, dit Charles XII, qu'ils délibèrent « sur ce qu'ils devaient faire hier. »

La veille de la bataille de Pultava, il reçut une balle au talon : « Travaillez, dit-il au chirurgien, taillez hardiment, ne craignez rien. » Il tenait lui-même sa jambe avec les deux mains, regardant les incisions qu'on lui faisait, comme si l'opération eût été faite sur un autre. Le jour de la bataille il était à la tête de l'infanterie, porté sur un brancard ; les deux chevaux qui le traînaient furent enlevés par le canon ennemi. Le roi ne dut son salut qu'à Poniatowski, général de la garde suédoise de Stanislas. Chez les Turcs, le baron Fabrice, qui, par son amabilité, avait gagné la confiance du roi, lui fit lire les tragédies de Corneille et de Racine, et les ouvrages de Boileau. Mithridate était la tragédie qui lui plaisait le plus (sans doute à cause du rapport qu'il y avait entre lui et ce prince vaincu et respirant la vengeance). Quand on lui lut le trait de la 8e satire de Boileau où l'auteur traite Alexandre de fou, il déchira le feuillet. Le lendemain du fameux combat de Bender : « On prétend, lui dit Fabrice, que votre

« majesté a tué de sa main vingt janissaires. » « Bon, dit le roi en souriant, on augmente tou-« jours les choses de moitié. »

Charles, sorti de la Turquie, marchait seul avec un officier nommé During: ce jeune homme, accablé de fatigue, tombe évanoui. Charles veut partir seul: During dit au maître de poste de donner *à son cousin*, qui ne voulait pas l'attendre, son plus mauvais cheval. Le roi, sur un cheval rétif et boiteux, ne put avancer. During, après avoir dormi trois heures, monte dans un chariot, et ne tarde pas à atteindre le roi.

Charles XII dictait des lettres à un secrétaire, dans Stralsund assiégé. Une bombe perce le toît et éclate près de la chambre même du roi; la plume échappe des mains du secrétaire. « Qu'y-a-t-il donc? » dit le roi, d'un air tranquille. Celui-ci ne put répondre que ces mots: « Eh! Sire, la « bombe! — Eh bien! reprit le roi, qu'a de com-« mun la bombe avec la lettre que je vous dicte? « Continuez. »

On voit encore dans l'arsenal de Friderickshof un étendard que Charles XII prit en Pologne, de sa propre main, et l'épée dont il se servait habituellement: elle est grande, mais elle n'est pas lourde.

N° 204.

LE MARÉCHAL DE TESSÉ.

(*Peint par Hyacinthe Rigaud.*)

hauteur 42 pouces.
largeur 30 pouces.
E.

René Froulais, comte de Tessé, fils de René de Froulais et de Madeleine de Beaumanoir, se distingua dans les camps et dans les ambassades. Il remplaça, en 1694, non sans distinction, Catinat dans le Piémont. Il fut moins heureux en 1704, en Espagne, et n'honora point à Gibraltar et à Barcelonne le bâton de maréchal de France qu'il venait de recevoir; mais l'année 1707, il chassa les Piémontais du Dauphiné, et rétablit sa réputation. Quelques années après, le dégoût du monde lui inspira le dessein de se retirer aux Camaldules; il quitta un moment cette retraite pour se charger des affaires de France en Espagne. Après avoir rempli cette mission avec esprit et succès, il rentra dans sa solitude en 1725, et y mourut le 10 mai de la même année, à l'âge de 74 ans, laissant la réputation d'un bon capitaine, d'un adroit courtisan, d'un habile négociateur.

Ce fut lui qui fut chargé d'aller au-devant du czar Pierre lorsque ce monarque vint à Paris au mois de mai 1717.

« C'était un homme grand, bien fait, d'une fi-
« gure fort noble et fort agréable, doux, liant,
« poli, flatteur, voulant plaire à tout le monde.
« Il devint bientôt comme d'Huxelles, mais dans
« un genre différent : l'homme à tout faire de
« M. de Louvois, et celui qui de partout l'infor-
« mait de toutes choses. Aussi en fut-il prompte-
« ment et roidement récompensé. Il acheta pour
« rien la charge de colonel général des carabins,
« qui le porta à celle de mestre-de-camp-géné-
« ral en 1684. Il venait d'être fait maréchal de
« camp en 1688, quand Louvois le fit faire che-
« valier de l'ordre ; trois ans après, il eut le meil-
« leur gouvernement de Flandre, qui est Ypres ;
« et, en 1692, il fut tout à la fois lieutenant gé-
« néral et colonel général des dragons. C'était un
« Manceau digne de son pays, fin, adroit à mer-
« veille, fourbe et artificieux de même. Il avait le
« jargon des femmes, assez celui de courtisan,
« tout-à-fait l'air d'un seigneur et du grand monde,
« sans pourtant dépenser. Au fond, ignorant à la
« guerre, qu'il n'avait jamais faite que par un
« hasard d'avoir été partout, et de s'être trouvé
« toujours à côté des actions et de presque tous
« les siéges. Avec un air de modestie, hardi à se

« faire valoir, à insinuer tout ce qui lui était utile.
« Toujours au mieux avec tout ce qui fut en cré-
« dit et dans le ministère, surtout avec les puis-
« sans valets. Sa douceur et son accortise le firent
« aimer : sa fadeur et le tuf qui se trouvait bien-
« tôt, pour peu qu'il fût recherché, le firent mé-
« priser. Conteur, quelquefois assez amusant,
« bientôt après plat et ennuyeux, et toujours plein
« de vues et de manèges. Il sut profiter de ses
« bassesses et de l'amitié que madame la duchesse
« de Bourgogne se piqua d'avoir pour lui, comme
« ayant été l'instrument de son bonheur, et par-
« ce qu'elle sentait que cela plaisait au Roi et à
« madame de Maintenon et à M. le duc de Bour-
« gogne (1). »

Le maréchal de Tessé avait pour gendre Maulevrier, célèbre par sa folle galanterie pour la duchesse de Bourgogne et pour la reine d'Espagne sa sœur. Instruit de l'embarras que son imprudente passion causait à la duchesse de Bourgogne, il lui persuada de le suivre en Espagne, où il venait d'être nommé pour succéder à Berwick. Il parla à Fagon, qui du fond de sa chambre et du cabinet du roi, dont il était le premier médecin, voyait tout et savait tout. Fagon fut d'avis qu'il n'y avait que l'air des pays chauds qui pût être

(1) Mémoires de Saint-Simon.

favorable à Maulevrier. Le Roi, madame de Maintenon, toute la Cour trouvèrent ce raisonnement sans réplique; le maréchal de Tessé n'eut rien de plus pressé que de faire cesser les frayeurs de la duchesse de Bourgogne; il partit avec son gendre dans les premiers jours d'octobre de l'année 1705, et le lendemain de son arrivée à Madrid, il fut fait grand d'Espagne de la première classe.

Il avait épousé le 10 juin 1674 Marie-Françoise Aubez d'Annay, dont il eut le comte de Tessé, qui fut premier écuyer de la reine Marie Leczinska. « Cette princesse, dit madame Campan dans ses Mémoires, estimait ses vertus, « mais s'amusait quelquefois de la simplicité de « son esprit. Un jour qu'il avait été question des « hauts faits militaires qui prouvaient la noblesse « française, la Reine dit au comte : Et vous, mon« sieur de Tessé, toute votre maison s'est aussi bien « distinguée dans la carrière des armes. — Ah ! « Madame, nous avons tous été tués au service « de nos maîtres. — Que je suis heureuse, reprit « la reine, que vous soyez resté pour me le dire ! » « Ce bon M. de Tessé avait marié son fils à l'ai« mable, à la spirituelle fille du duc d'Ayen, de« puis maréchal de Noailles. Il aimait éperdûment « sa belle fille, et n'en parlait jamais qu'avec atten« drissement. La reine, qui cherchait à l'obliger, « l'entretenait souvent de la jeune comtesse, et

« lui demanda un jour quelle qualité il remar-
« quait essentiellement dans elle ? — Sa bonté,
« Madame, sa bonté, répondit-il les yeux pleins
« de larmes : elle est douce.... douce comme une
« bonne berline. — Voilà bien, dit la reine, une
« comparaison de premier écuyer. »

N°. 205.

LOUIS XV.

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

(*En habits Royaux.*)

Louis XV, roi de France et de Navarre, fils de Louis Dauphin, duc de Bourgogne, et de Marie-Adélaïde de Savoie, naquit à Versailles, le 15 février 1710. Il succéda à Louis XIV, son bisaïeul, le 1er septembre 1715, et le 12 du même mois il tint son premier lit de justice. La duchesse de Ventadour, sa gouvernante, y représenta la reine mère et régente; elle avait alors environ quarante ans, était encore belle, et dit avec beaucoup de dignité: « Messieurs, le roi vous a fait assembler pour vous faire connaître ses volontés : « son chancelier va vous les expliquer. » Ces volontés étaient et ne pouvaient être que celles de Philippe, duc d'Orléans, qui, sous le titre de régent, gou- hauteur 108 pouces. largeur 94 pouces. *E.*

vernait le royaume. Le jeune monarque aimait beaucoup ce prince, qui entremêlait de plaisirs proportionnés à son âge les instructions qu'il lui donnait sur l'art de gouverner. Ce souvenir a constamment été cher à Louis XV qui parlait toujours du Régent avec éloges, et se plaisait à répéter que son existence était une preuve irrécusable que tous les bruits d'empoisonnement élevés à dessein contre le duc d'Orléans étaient des calomnies non moins absurdes qu'odieuses. Voici le portrait que la princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, a tracé de Louis XV encore enfant. « Il a les yeux noirs comme de l'encre et « vraiment ce qu'on peut appeler un très-beau « regard; il a plus de douceur dans les yeux qu'il « n'en paraît dans son humeur; car cette petite « tête est très-résolue et très-ardente; il est très- « bien fait; il a de beaux cheveux bruns en grande « quantité, et la plus belle taille qu'on puisse voir. « Sa figure, toute sa personne, est charmante; il « a la main très-belle, et est fort adroit en tout « ce qu'il fait; il tire déjà passablement bien des fai- « sans et des perdrix, et montre une grande passion « pour cette chasse. Cet enfant danse comme un « ange; il a la taille belle; il est léger, a une très- « bonne oreille, et le port extrêmement noble; il « ressemble à feu sa mère comme deux gouttes « d'eau; il a de longs cils arqués, la bouche très-

« belle et du plus beau rouge, les joues arrondies, « et le tour du visage parfait; il a de belles jambes « et le pied joli; il met son chapeau comme le « feu roi; il a une démarche majestueuse. Comme « il parle peu, on ne saurait juger de l'intérieur « de son caractère; je crois qu'il ne manquera « pas d'esprit (1). »

Louis XV fut sacré à Reims, par Armand Jules de Rohan Guémenée, le 25 octobre 1722 (2). Le cardinal Dubois était alors premier ministre; à la mort de ce prélat, le duc d'Orléans reprit le timon des affaires; mais ce prince mourut trop tôt pour le bonheur du roi et pour la gloire de la France. Dès qu'il eut fermé les yeux (2 décembre 1723), le duc de Bourbon (Louis-Henri), qu'on appelait *Monsieur le Duc*, enleva plutôt qu'il n'obtint des mains du roi, le porte-feuille de premier ministre. C'était un prince d'une capacité peu étendue, et malheureusement dominé par une maîtresse am-

---

(1) Il composa à l'âge de huit ans un livre intitulé *Cours des principaux fleuves de l'Europe*, qui fut imprimé au nombre de 50 exemplaires.

(2) Lorsqu'on eut mis la couronne sur la tête de Louis XV, il l'ôta et la déposa sur l'autel. On lui représenta qu'il devait la porter durant la cérémonie; il répondit qu'il aimait mieux en faire hommage à celui qui la lui avait donnée. Plus tard, dans la séance du parlement du 3 mars 1766, il répéta « qu'il ne tenait sa couronne « que de Dieu! »

bitieuse, madame de Prie. Mais Louis XV était encore trop imbu des principes monarchiques pour que dans un royaume où la majorité des rois est fixée à 14 ans, âge auquel les rois ne peuvent pas encore gouverner par eux-mêmes, il eût songé à remettre la direction du pouvoir à un autre qu'à un prince de son sang. Le ministère du duc de Bourbon n'offrit rien de remarquable que le renvoi de l'Infante, fille de Philippe V (1) et le mariage de Louis XV avec Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi détrôné de Pologne. *Monsieur le duc* n'était pas aimé; le parti qui s'était opposé au renvoi de l'Infante, la secrète ambition de l'abbé de Fleury, précepteur du roi, qui désirait arriver aux affaires, le mécontentement qu'exci-

(1) « Le roi Louis XV étant tombé malade sous le ministère de « M. le duc, effraya tellement le prince ministre qu'il se releva une « nuit tout nu en sursaut, prit sa robe de chambre, et monta « dans la dernière antichambre du roi. Il était seul avec une bougie « à la main, et y trouva Maréchal (le médecin), qui, étonné de « cette apparition, alla à lui, et lui demanda ce qu'il venait faire. « Il trouva un homme égaré, hors de soi, qui ne put se rassurer sur « ce que Maréchal lui dit de la maladie, et, à qui enfin d'effroi et de « plénitude, il échappa. « Que deviendrai-je? » en répondant tout « bas à son bonnet de nuit. « Je n'y serai pas repris; s'il en ré- « chappe, il faut le marier. » Maréchal fit semblant de ne pas l'en- « tendre; il tâcha de lui remettre l'esprit et le renvoya se coucher. « C'est l'époque du renvoi de Marie-Anne-Victoire, Infante d'Es- « pagne, qui partit de Paris le 5 avril 1725. »

(*Mémoires de Saint-Simon.*)

tèrent quelques édits bursaux présentés au parlement, amenèrent sa disgrace, le 11 juin 1726. Le roi, partant pour Rambouillet (1), dit au duc de Bourbon, *ne me faites pas attendre pour souper*. Aussitôt que le roi fut parti, le duc de Charost, capitaine des gardes du corps, qui avait des ordres de la veille, remit au duc de Bourbon une lettre conçue en ces termes: « Je vous or-« donne, sous peine de désobéissance, de vous « rendre à Chantilly, et d'y rester jusqu'à nouvel « ordre. » On regretta de voir qu'on accoutumait le roi si jeune encore à ces formules dures et sèches du despotisme; et surtout à tant de dissimulation; mais la Cour oublia facilement l'exilé de Chantilly pour se tourner vers l'ancien évêque de Fréjus, l'abbé, depuis cardinal de Fleury, à qui Louis XV remit le porte-feuille, en déclarant que *désormais il voulait gouverner par lui-même*. Mais il n'était pas en son pouvoir d'accomplir ce projet; son indolence naturelle redoutait les embarras de la grandeur royale, et il était dans sa destinée d'être gouverné tour-à-tour par ses ministres ou par ses maîtresses.

---

(1) Rambouillet appartenait alors au comte de Toulouse, et Louis XV allait souvent y prendre le plaisir de la chasse. Il y trouvait beaucoup de charme dans la société de la comtesse de Toulouse; et il aimait ses soupers où elle réunissait Mesdemoiselles de

On a dit du cardinal de Fleury : « S'il y a ja-
« mais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, c'est « le cardinal de Fleury. On le regarda comme « l'homme le plus aimable et de la société la plus « délicieuse jusqu'à l'âge de soixante-treize ans; « et lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards sont « forcés de se retirer du monde, il eut pris en « mains les rênes du royaume, il fut regardé comme « un des plus sages. » Son administration fut pacifique et quelquefois timide jusqu'à la faiblesse; son premier soin était de chercher à éloigner la guerre. Il réconcilia Louis XV avec Philippe V, qui était piqué du renvoi de l'Infante.

La mort d'Auguste, électeur de Saxe et roi de Pologne, en 1733, devint le sujet d'une lutte entre l'Autriche et la Russie, qui firent proclamer Auguste III, fils d'Auguste; et la France qui crut de sa dignité de soutenir les droits de Stanislas, père de la reine Marie Leczinska. La politique timide du cardinal de Fleury se borna d'abord à envoyer un secours ou plutôt une escorte de 1500 hommes; mais lorsque le beau-père de Louis XV fut contraint à fuir déguisé de la Pologne, la guerre prit un caractère plus solennel; la France s'unit à la Sardaigne et à l'Es-

---

Clermont, de Charolais, et dont elle faisait les honneurs avec autant de grace que d'esprit.

pagne contre l'Autriche. Le maréchal de Villars se rendit maître du Milanais; le maréchal de Berwick prit Philisbourg; le maréchal de Coigny gagna contre les Impériaux la bataille de Parme; l'Infant Don Carlos, fils de Philippe V, conquit Naples et la Sicile; Louis XV s'empara de la Lorraine, patrimoîne du duc François-Étienne, qui devait épouser Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur Charles VI. Ces divers succès amenèrent la paix, qui fut publiée à Vienne et à Paris, en juin 1739. Par ce traité, Stanislas, en échange de la Pologne, reçut les duchés de Lorraine et de Bar, reversibles en pleine souveraineté à la France après sa mort. On assurait au duc François-Étienne le grand duché de Toscane, après la mort de Jean Gaston, dernier mâle de la maison de Médicis, et l'Infant don Carlos était reconnu roi de Naples et de Sicile.

On goûtait à peine les douceurs du repos que la paix de l'Europe fut de nouveau troublée par la mort de l'empereur Charles VI, survenue le 20 octobre 1740. Ce monarque, qui était le dernier prince de la maison d'Autriche, se voyant sans enfans mâles, avait fait en 1718, sous le nom de *pragmatique*, un réglement par lequel il appelait à sa succession, au défaut d'enfans mâles, Marie-Thérèse, sa fille aînée. Cette pragmatique avait été garantie par les principales puissances

de l'Europe; Charles VI descendit donc dans le tombeau bien persuadé que sa succession passerait aux mains de Marie-Thérèse. Mais à peine avait-il fermé les yeux que tous les souverains se jetèrent sur cet héritage comme sur une proie offerte à leur ambition. Le cardinal de Fleury aurait bien voulu les laisser se débattre sans mêler aux hostilités les armes françaises; mais le maréchal de Bellisle, en qui le ministre avait une grande confiance, décida le conseil de Versailles à s'opposer à la pragmatique, et à porter à l'empire l'électeur de Bavière. Chargé d'exécuter le plan qu'il avait fait adopter, le maréchal de Bellisle conduisit en triomphe l'électeur à Francfort, où il fut couronné empereur, le 4 janvier 1742, sous le nom de Charles VII; mais bientôt la fortune change de face: l'héroïsme de Marie-Thérèse force les Français à évacuer la Bohême. Le maréchal de Bellisle sort de Prague le 16 décembre 1742, et fait une retraite que les rigueurs de la saison, la sagesse des marches, et les difficultés vaincues ont rendue justement célèbre. Louis XV sent la nécessité de mettre sur pied de nouvelles armées: Frédéric, roi de Prusse, peu confiant dans les promesses que lui avait faites Marie-Thérèse au sujet de la Silésie, s'était rallié à la France par un traité signé à Versailles, le 23 mai 1744. Le roi d'Angleterre s'était au contraire déclaré

pour l'Autriche. La bataille qui fut livrée à Dettingen, le 27 mai 1743, sous les ordres du maréchal de Noailles, fut fatale à nos drapeaux (1); ce fut le roi Georges II qui la gagna en personne. Louis XV, excité par les nobles conseils de madame de Châteauroux (2), se décida à prendre

(1) « Parmi les singularités de cette journée, dit Voltaire, on ne « doit pas omettre la mort d'un comte de Boufflers de la branche « de Remiencourt. C'était un enfant de dix ans et demi. Un coup « de canon lui cassa la jambe; il reçut le coup, se vit couper la « jambe et mourut avec un égal sang-froid. »

(2) Le roi s'était d'abord montré fort amoureux de Marie Leczinska; lorsque quelques courtisans cherchaient à fixer ses regards sur quelque beauté de la Cour, il répondait toujours: *Je trouve la reine encore plus belle!* Mais le caractère de Louis XV le portait naturellement à l'inconstance. Ses favoris le savaient. L'idée de lui complaire ou peut-être de régner sur lui par la maîtresse qu'ils lui auraient donnée, les décida à ménager d'abord au roi une intrigue avec la comtesse de M***, une des filles du marquis de N***. Ce fut le duc de Richelieu qui se chargea de cette négociation galante. Le cardinal de Fleury parut embarrassé des premiers désordres de son auguste pupille; mais le roi répondit à ses remontrances par ces mots: « Je vous ai abandonné la conduite de mon royaume, j'es« père que vous me laisserez maître de la mienne. » Depuis ce jour, Louis XV se livra sans réserve à toutes ses passions. Les *petits appartemens* (si finement décrits dans les *Anecdotes de Perse*, attribuées au duc de Nivernois) devinrent le temple des plaisirs. On croit qu'il y admit madame de V*** et la duchesse de L***, sœur de la comtesse de M***; et, comme si l'amour devait l'enchaîner dans la même famille, il choisit publiquement pour maîtresse la quatrième sœur, la marquise de la Tournelle, dont le nom fut converti en celui de duchesse de Châteauroux. La duchesse de Châteauroux était d'une jolie figure, d'une blancheur

lui-même le commandement de ses troupes; il se dirigea vers la Flandre, accompagné du maréchal de Saxe. « Ypres, Furnes, Menin, devinrent sa conquête. » Mais, instruit que le prince Charles de Lorraine vient d'entrer en Alsace, il y vole.

éblouissante, d'une taille élégante, d'un maintien noble. Elle avait de l'élévation dans les sentimens; les conseils qu'elle donnait au roi avaient toujours pour but sa gloire; et sans les intrigues qu'on employa auprès de Louis XV, malade à Metz, pour l'éloigner, peut-être eût-elle triomphé de son apathie; et, nouvelle Agnès Sorel, préservé d'une fatale et honteuse mollesse le prince qui dut à ses nobles exhortations de devenir le héros de Fontenoy. La duchesse de Châteauroux, depuis la maladie de Louis XV, n'avait pas quitté le chevet de son lit. L'évêque de Soissons, premier aumônier de S. M., exigea du roi, avant de lui donner le viatique, non-seulement qu'il éloignât de sa personne un objet si cher à son cœur, mais qu'il réparât le scandale public par une amende honorable à Dieu, en présence des princes, des courtisans et du peuple. Le roi se soumit à cette sentence épiscopale; la duchesse eut ordre de s'éloigner; et elle se retira au milieu des injures du peuple, auquel on avait persuadé que c'était la favorite qui avait mis les jours du roi en danger. De retour à la santé et dans son palais, Louis XV ne pouvait se distraire du souvenir de madame de Châteauroux. Le duc de Richelieu leva tous ses scrupules; l'évêque de Soissons fut exilé dans son diocèse; et madame de Châteauroux reprit son rang et son empire dans le cœur de son royal amant. Mais elle ne jouit pas long-tems de cette faveur. Une imprudence et un bain pris mal à propos causèrent sa mort, que la calomnie attribua d'abord au poison. On lui fit cette épitaphe:

« Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
« Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire :
« Mon roi revit le jour pour me rendre mon rang,
« Et je meurs sans regret pour lui rendre sa gloire. »

Une maladie qui met ses jours en danger l'arrête à Metz (1). La consternation fut générale : jamais monarque ne reçut plus de preuves publiques de l'amour de ses peuples; les églises étaient remplies d'une multitude en pleurs qui demandait à Dieu la conservation du roi ; et lorsque le ciel l'eut rendu aux vœux de ses sujets (2), on lui décerna avec ivresse le surnom de *bien-aimé*. La victoire de Fontenoy, que le maréchal de Saxe gagna sous les ordres du roi, le 11 mai 1745, sur le duc de Cumberland, ajouta à l'allégresse publique, et une sorte de délire anima les fêtes par lesquelles Paris salua le retour de son souverain

(1) Le Dauphin, accompagné du duc de Châtillon, son gouverneur, partit en toute hâte pour Metz. Un ordre expédié de cette ville leur enjoignit de s'arrêter à Châlons. Le jeune prince, entraîné par la crainte de ne plus revoir son père, passa outre, et se présenta au roi, mais il n'en reçut qu'un accueil glacé. « Louis XV, « dit l'auteur du Tableau du 18e siècle, n'avait vu dans l'em« pressement d'un fils que l'impatience ambitieuse d'un succes« seur. »

(2) Le premier courrier qui apporta la nouvelle de la crise heureuse qui avait sauvé le roi fut entouré, caressé, et presqu'étouffé par le peuple. On baisait son cheval et jusqu'à ses bottes; on le menait en triomphe. Paris ressemblait à une immense enceinte de fous qui couraient, se félicitaient, s'embrassaient. Toutes les églises retentissaient du *Te Deum* : les poètes donnèrent cours à leur enthousiasme. Piron entr'autres composa une pièce de vers d'une hardiesse, d'une bizarrerie et d'un mérite remarquables.... Et le roi, instruit de ces transports, disait à Metz : « Ah! qu'il est « doux d'être aimé ainsi! Et qu'ai-je fait pour le mériter? »

victorieux. Le maréchal de Saxe poursuivit ses succès l'année suivante, et les couronna par la victoire de Rocoux. Cependant la France avait besoin de repos; elle *l'acheta* par le traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, car elle fut obligée de restituer toutes ses conquêtes.

Des querelles théologiques et parlementaires succédèrent à cette grande lutte politique. Le cardinal de Fleury était mort sans avoir pu calmer le schisme élevé par la bulle *Unigenitus* et par les prétendus miracles du tombeau du diacre Pâris dans le cimetière de Saint-Médard (1). Le théatin Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui lui succéda dans la direction des affaires ecclésiastiques, déploya un zèle qui ne fit qu'irriter le peuple, et détermina le parlement à lancer un arrêt « portant défense de faire aucun refus de sacre-« mens sous prétexte de défaut de représentation « des billets de confession et de non acceptation « de la bulle *Unigenitus*. » Le clergé protesta; les prêtres continuèrent à exiger des mourans les *billets de confession*; la Cour enjoignit au parlement de surseoir à toute procédure en matière re-

(1) On se rappelle le célèbre distique qui fut fait lorsque le roi eut donné l'ordre de faire fermer le cimetière de Saint-Médard:

« *De par le roi*, défense à Dieu
« De plus opérer en ce lieu. »

ligieuse ; le parlement déclara ne pouvoir obtempérer à cet ordre; le roi l'exila et le remplaça par une chambre royale. Ce choc d'autorités produisit parmi les Parisiens une sorte de frénésie que rien ne pouvait calmer; et c'est à cette fermentation qu'on attribue l'attentat de Damiens, qui, le 5 janvier 1757, frappa le roi d'un coup de canif à l'instant où il montait en carrosse à Versailles (1). Ce crime, qui ne coûta point la vie

(1) Damiens fut condamné par arrêt du 26 mars 1757 au même supplice que Ravaillac avec lequel il avait une monstrueuse conformité. (Voir le procès de Ravaillac dans les Mémoires de l'Estoile.) Damiens montra jusqu'à sa dernière heure un caractère inébranlable. Il déclara « qu'il était un conspirateur isolé, que son « dessein était conçu depuis plus de trois ans; et que s'il eût pu « soupçonner que son chapeau même s'en doutât, il l'aurait jeté « au feu. A l'égard des motifs qui l'avaient porté à cet horrible at- « tentat, il déclara qu'il avait été blessé de voir l'autorité royale « avilie par les disputes survenues entre le Clergé et le parlement, et « du peu d'égard que le roi avait eu aux remontrances qui lui avaient « été adressées. » A la question, à l'Hôtel-de-Ville, sur l'échafaud, Damiens n'en dit pas davantage. « Son supplice commença le « 28 mars à cinq heures de l'après midi. On lui brûla la main « droite, ensuite il fut tenaillé. On jeta du plomb fondu dans ses « plaies et puis on l'écartela. Il resta vivant tout cet espace de tems « de cinq quarts d'heure avec une rare intrépidité. Pour dernier « appareil, on avait élevé une petite charpente à la hauteur des « traits des chevaux, sur laquelle il était attaché; ses bras et ses « jambes dépassaient; les chevaux ne purent séparer ses mem- « bres. Il fallut employer le secours de la hache. On réunit ces « membres épars au tronçon, on alluma un bûcher, on les y « jeta, et on dispersa les cendres au vent. Son père, sa femme et « sa fille furent bannis du royaume. »

au monarque, aurait au moins dû servir à éclairer sur les dangers de ces luttes impopulaires du pouvoir contre l'opinion publique. La guerre vint faire diversion à ces misérables et dangereuses disputes.

Georges II s'était réuni avec Frédéric; Louis XV contracta une alliance avec Marie-Thérèse. La prise de Mahon par le maréchal de Richelieu devint le premier acte des hostilités entre la France et l'Angleterre. C'est alors, en 1756, que commença la fameuse guerre de sept ans. Le maréchal d'Estrées gagna dans le Hanovre, sur le duc de Cumberland, fils du roi d'Angleterre, la bataille d'Hastenbeck; mais une intrigue de Cour le fit rappeler sur le champ même de sa victoire. Le roi de Prusse, menacé dans ses États par le prince de Soubise, attaqua l'armée française, et la battit à Rosback (1). Le comte de Clermont,

---

(1) Soubise fut accueilli à son retour par les quolibets de la Cour et de la ville. Voici une épigramme qui eut un grand succès :

« Soubise dit, la lanterne à la main:
« J'ai beau chercher, où diable est mon armée?
« Elle était là pourtant hier matin.
« Me l'a-t-on prise ou l'aurais-je égarée?
« Ah ! je perds tout, je suis un étourdi;
« Mais attendons au grand jour, à midi.
« Que vois-je, ô ciel! que mon ame est ravie!
« Prodige heureux, la voilà ! la voilà !....
« Ah! ventre-bleu ! qu'est-ce donc que cela?
« Je me trompais, c'est l'armée ennemie ! »

qui avait succédé dans le commandement au maréchal de Richelieu, fut défait à Crevelt le 25 juin 1758 par le prince Ferdinand de Brunswick, qui ne fut pas moins heureux à Villingshausen, contre le maréchal de Broglie. Dans l'Inde et dans l'Amérique les affaires du roi n'allaient pas mieux : notre pavillon avait été partout humilié, et la France avait perdu en six années trente-trois vaisseaux de ligne et cinquante-six frégates. Louis XV désirait la paix ; sur le refus de l'Angleterre, il conclut avec l'Espagne, en 1761, par le ministère du duc de Choiseul, le traité connu sous le nom de *pacte de famille*. Cet acte stipulait des secours respectifs entre toutes les branches de la maison de Bourbon pour le maintien de leurs États. L'Angleterre, inquiète de ce nouveau pacte, prêta l'oreille aux propositions des ambassadeurs français ; le traité de Paris, signé le 10 février 1763, termina la guerre de sept ans, mais, à la honte de la France, qui vit démolir Dunkerque et perdit le Canada et la plupart de ses colonies.

Louis XV, endormi dans la mollesse, semblait oublier auprès de madame de Pompadour (1) et sa gloire et les intérêts de l'État. Un homme habile,

---

(1) Madame de Pompadour, jeune et jolie, jouait à merveille la comédie, chantait, protégeait les lettres à condition qu'elles la loueraient. Elle a eu Voltaire pour courtisan ; elle avait inspiré au

fin, spirituel, mais asservi aux caprices de la favorite, le duc de Choiseul, gouvernait le royaume. L'acte le plus remarquable de son ministère fut l'expulsion des jésuites. En 1762, un procès pour banqueroute, intenté à deux pères jésuites, fut porté au parlement de Paris. Le parlement, vivement excité par le ministre, en prit occasion pour dénoncer au roi l'ordre des jésuites comme *dangereux*. On songea d'abord à modifier l'existence de cet ordre en France; on proposa un plan d'accommodement qu'on envoya à Rome : le général de l'ordre répondit : *Sint ut sunt, aut non sint! Qu'ils soient ce qu'ils sont, ou qu'ils ne soient point!* Ce fut l'arrêt de leur proscription : le 6 août 1762, la société des jésuites fut dissoute en France. Le pape Clément XIV l'anéantit dans tout l'univers en 1773. Mais . . . .

Le roi, alarmé de ces querelles religieuses, espérait du moins rentrer dans le repos dont il faisait ses délices près de la nouvelle maîtresse (1)

---

roi le goût des bâtimens, qu'on appelait les *hospices des ennuis de S. M.* Voici l'épitaphe qui fut publiée après sa mort :

« Ci gît d'Étiole-Pompadour,
« Qui charmait la ville et la Cour,
« Femme infidèle et maîtresse accomplie ;
« L'Hymen et l'Amour n'ont pas tort,
« Le premier de pleurer sa vie,
« Le second de pleurer sa mort. »

(1) Madame Dubarry. Cette femme, sortie d'une classe honteuse,

qui avait remplacé madame de Pompadour. Mais la résistance du parlement vint agiter la fin de son règne; les impôts levés pour la guerre devaient être diminués au retour de la paix. Le gouvernement, embarrassé dans ses finances, ne tint point parole. Le parlement de Besançon refusa d'enregistrer l'édit qui les continuait; il fut exilé. Les autres parlemens du royaume embrassèrent sa cause; on sévit également contre eux. Le duc de Fitz-James, commandant en Languedoc, fit mettre aux arrêts dans leurs maisons les membres du parlement de Toulouse. Le cours de la justice fut suspendu; le peuple murmurait. Le parlement de Paris évoqua le procès intenté par le parlement de Toulouse contre le duc de Fitz-James, et rendit un arrêt équivoque qui ne satisfit personne. Quelque temps après, *l'affaire de Bretagne* mit le comble à la discorde qui régnait entre la Cour et les Parle-

---

avait été habilement choisie pour amuser les dernières années d'un homme importuné des grandeurs, ennuyé des plaisirs, rassasié de volupté. Elle gouvernait Louis XV au point qu'elle obtint un jour de sa faiblesse d'assister au conseil. Là, assise sur le bras de son fauteuil, elle faisait toutes les singeries enfantines qui allaient si bien à sa jolie figure, et elle jeta au feu un paquet de lettres encore cachetées, qu'elle avait saisies entre les mains du roi. Dans les fêtes qui eurent lieu à Versailles pour le mariage du Dauphin, Louis XV poussa le mépris des convenances, ou la faiblesse pour sa maîtresse, jusqu'à faire asseoir une courtisane à la même table que la Dauphine et la famille royale.

mens. Le duc d'Aiguillon, nommé commandant en Bretagne, exerçait cette charge avec autant de hauteur que de dureté. Il s'éleva des plaintes contre lui ; le parlement en prit connaissance. La Chalotais, procureur-général, porta la parole à ce sujet avec véhémence. Le duc d'Aiguillon, sûr de l'appui de madame Dubarry, dédaigna ces attaques. Les magistrats suspendirent leurs fonctions : la province se trouva sans justice : la confusion se répandit partout. Une guerre de plume donna naissance à une foule de libelles diffamatoires. La Cour, prenant parti pour le duc d'Aiguillon, fit enlever dans la nuit du 11 novembre 1765 MM. de La Chalotais père et fils et trois autres conseillers, et les fit jeter dans les cachots de la citadelle de Saint-Malo, avec ordre d'instruire leur procès. Les accusés ayant décliné la juridiction du parlement de Rennes, l'affaire fut évoquée au conseil le 22 novembre 1766, et les prisonniers transférés à la Bastille. Le roi, éclairé sur les prétendus crimes qu'on leur imputait, détourna de leur tête le glaive qui les menaçait; cependant ils furent exilés, et le duc d'Aiguillon reprit son commandement. Le triomphe qu'il avait remporté n'avait pas servi à diminuer son orgueil et sa haine contre le parlement : il signala son retour par de nouvelles vexations. La Bretagne était en feu. La Cour crut alors prudent de faire

la concession que d'abord elle avait refusée ; elle rappela le duc d'Aiguillon, et rétablit au parlement La Chalotais et les autres exilés. Cette lueur de justice fut passagère. Le parlement intenta un procès au duc d'Aiguillon : le roi voulut être présent lui-même à la procédure ; mais, après quelques séances (1), il revint aux moyens que la Cour croyait toujours les plus efficaces parce qu'ils étaient les plus absolus. Elle fit enlever du greffe les pièces du procès, permit au duc d'Aiguillon de continuer ses fonctions de pair de France, et ordonna au parlement *de garder le silence sur toute accusation*. Les parlemens protestèrent. Le duc de Choiseul, qui favorisait leur parti, est disgracié (2) ; et la nuit du 19 janvier

(1) On craignait que Louis XV, qui paraissait se plaire à écouter ces discussions, ne fût éclairé par elles sur la véritable situation du royaume ; on l'en détourna, tantôt en lui proposant des plaisirs plus conformes à ses habitudes, tantôt en l'intimidant par l'exemple de Charles I[er] dont madame Dubarry avait à dessein acheté le portrait. Elle le conduisait devant ce tableau. « Voyez ce monarque « infortuné, disait-elle ; vos parlemens peut-être finiraient par vous « traiter comme il le fut par le parlement d'Angleterre, si vous « n'aviez assez de fermeté pour vous opposer à leurs entreprises et « braver leurs menaces. » Elle aurait dû plutôt mettre sous ses yeux le livre du célèbre Clarendon, afin de bien lui rappeler que ce sont les actes de mépris et de violence exercés par Charles I[er] contre le parlement qui ont excité leur animadversion, et préparé la fin déplorable de ce monarque et le renversement momentané de son trône.

(2) La cabale du duc d'Aiguillon et du chancelier Maupeou,

1771, tous les membres du parlement sont réveillés en même tems chacun par deux mousquetaires qui leur présentent l'ordre de reprendre leurs fonctions, et de signer leur consentement ou leur refus par ce seul mot *oui* ou *non*. Sur leur refus, ils sont exilés, et remplacés par un nouveau parlement, qu'on appela le parlement Maupeou, du nom du chancelier qui avait entraîné le roi à cet acte arbitraire. Le 13 avril 1771, le roi tint un lit de justice pour installer les nouveaux magistrats : c'est le dernier qu'il ait tenu ; et c'est là que, s'armant d'une fermeté intempestive, ou plutôt croyant mal à propos que les formes de la rigueur donnent plus de force à l'autorité, il s'écria d'une voix élevée : « *Telle est ma volonté, et* « *je ne changerai jamais* (1). »

---

protégée par madame Dubarry, obtint le renvoi du duc de Choiseul. Le duc de La Vrillière lui porta cette lettre de la part du roi : « Le mécontentement que me causent vos services me force à « vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt-quatre « heures. Je vous aurais envoyé beaucoup plus loin, si ce n'était « l'estime particulière que j'ai pour madame la duchesse de Choiseul, « dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre « conduite ne me fasse prendre un autre parti. — Monsieur le duc « (lui dit M. de Choiseul), je suis persuadé de tout le plaisir que « vous avez à m'apporter une pareille nouvelle. » Sa disgrace devint un triomphe pour lui. Tout Paris alla se faire écrire à son hôtel, et le lendemain, jour de son départ, la route était bordée de carrosses formant une double haie.

(1) Le duc de Nivernois avait adhéré à la protestation des princes.

Les trois années qui s'écoulèrent depuis la dissolution du parlement jusqu'à la mort de Louis XV ne présentent point d'événemens dignes de figurer dans l'histoire, et ses chastes pinceaux se refusent à retracer le tableau de sa vie privée (1). La Cour était devenue un foyer de scandale et

---

Madame Dubarry, l'ayant rencontré peu après le lit de justice, l'arrêta et lui dit : « Monsieur le duc, il faut espérer que vous vous « départirez de votre opposition ; car, vous l'avez entendu, le roi a « dit qu'il ne changerait *jamais*. — Oui, madame, répondit-il, mais « il vous regardait. »

(1) L'opinion publique, incessamment froissée ou humiliée par les désordres de la Cour, se vengeait par des épigrammes, des libelles et des bons mots. On trouva un jour au bas de la statue du roi : *Statua statuæ.*

On répandit dans tout Paris le *Pater* suivant : « Notre père qui « êtes à Versailles, votre nom soit glorifié : votre règne est « ébranlé ; votre volonté n'est pas plus exécutée sur la terre que « dans le ciel. Rendez-nous notre pain quotidien que vous nous « avez ôté. Pardonnez à vos parlemens, qui ont soutenu vos intérêts, comme vous pardonnez à vos ministres, qui les ont vendus. « Ne succombez plus aux tentations de la Dubarry, mais délivrez-« nous du diable de chancelier. »

Enfin on chercha à dépouiller Louis XV de ce titre si flatteur qu'il avait reçu de son peuple pendant sa maladie à Metz, et qu'il n'avait rien fait pour justifier :

« Le *bien-aimé* de l'almanach
« N'est plus le *bien-aimé* de France ;
« Il fait tout *ab hoc* et *ab hac*,
« Le *bien-aimé* de l'almanach.
« Il met tout dans le même sac,
« Et la justice et la finance.
« Le *bien-aimé* de l'almanach
« N'est plus le *bien-aimé* de France. »

d'intrigues; l'administration, la source de tous les abus de pouvoir; les finances, un gouffre de dilapidations. C'est au milieu de ces désordres de tous genres que le roi, attaqué de la petite vérole, mourut à Versailles, le 10 mai 1774, à l'âge de soixante-quatre ans. « Toute la Cour, dit madame « Campan, se rendit au château; l'œil-de-bœuf « se remplit de courtisans; le palais, de curieux. « Le Dauphin avait décidé qu'il partirait avec la « famille royale au moment où le roi rendrait le « dernier soupir. Les chefs des écuries étaient « donc convenus avec les gens qui étaient dans « la chambre du roi que ceux-ci placeraient une « bougie allumée auprès d'une fenêtre, et qu'à « l'instant où le mourant cesserait de vivre, « un d'eux éteindrait la bougie. La bougie fut « éteinte. A ce signal, les gardes du corps, les « pages, les écuyers montèrent à cheval, tout « fut prêt pour le départ. Le Dauphin était chez « la Dauphine. Ils attendaient ensemble la nou- « velle de la mort de Louis XV. Un bruit terri- « ble et absolument semblable à celui du ton- « nerre se fit entendre dans la première pièce de « l'appartement. C'était la foule des courtisans « qui désertaient l'anti-chambre du souverain « expiré, pour venir saluer la nouvelle puissance « de Louis XVI. A ce bruit étrange, Marie-An- « toinette et son époux reconnurent qu'ils al-

« laient régner..... Madame la comtesse de Noail-
« les entra, la salua la première comme reine de
« France, et demanda à LL. MM. de vouloir bien
« quitter les cabinets intérieurs pour venir dans la
« chambre recevoir les princes et tous les grands
« officiers, qui désiraient offrir leurs hommages à
« leurs nouveaux souverains. Appuyée sur son
« époux, un mouchoir sur les yeux et dans l'at-
« titude la plus touchante, Marie-Antoinette re-
« çut ces premières visites. Les voitures avancè-
« rent, les gardes, les écuyers étaient à cheval.
« Le château resta désert : tout le monde s'em-
« pressait de fuir une contagion qu'aucun intérêt
« ne donnait plus le courage de braver (1). En
« sortant de la chambre de Louis XV, le duc de
« Villequier enjoignit à M. Andouillé, premier chi-
« rurgien du roi, d'ouvrir le corps et de l'embau-

(1) Rien ne fut plus admirable et plus touchant que le courage avec lequel Mesdames affrontèrent les dangers de la maladie du roi. « Le roi est à toute extrémité ; outre la petite vérole, il a le « pourpre, on ne peut entrer sans danger dans sa chambre. Les « médecins eux-mêmes prennent toutes sortes de précautions pour « se préserver de la contagion de ce mal affreux, et Mesdames, qui « n'ont jamais eu la petite vérole, qui ne sont plus jeunes, et dont la « santé est naturellement mauvaise, sont toutes trois dans la « chambre, assises près de son lit et sous ses rideaux ; elles passent « là le jour et la nuit. Tout le monde leur a fait à ce sujet les plus « fortes représentations ; on leur a dit que c'était plus que d'expo- « ser leur vie, que c'était la sacrifier. Rien n'a pu les empêcher de « remplir ce pieux devoir. » (*Souvenirs de Félicie.*)

« mer. Le premier chirurgien devait nécessaire-
« ment en mourir. « Je suis prêt, réplique An-
« douillé ; mais, pendant que j'opérerai, vous
« tiendrez la tête, votre charge vous l'ordonne. »
« Le duc s'en alla sans mot dire, et le corps ne
« fut ni ouvert ni embaumé. Quelques serviteurs
« subalternes et de pauvres ouvriers demeurèrent
« près de ces restes pestiférés ; ils rendirent les
« derniers devoirs à leur maître ; les chirurgiens
« prescrivirent de verser de l'esprit-de-vin dans
« le cercueil (1). »

On plaça à la hâte le corps du roi dans un carrosse de chasse, et ce fut dans ce déplorable équipage qu'une escorte de quarante hommes courut le déposer, la nuit, comme un fardeau importun, dans le tombeau des rois de France.

Louis XV avait dans la figure, dans la taille, dans la tournure, une majesté vraiment royale ; mais ses goûts, son caractère, ses habitudes, tout, jusqu'à son langage dans l'intérieur de sa famille (2), semblait antipathique au rôle de roi. L'héritier de Louis XIV n'avait ni cet amour du tra-

---

(1) Mémoires de madame Campan, tome Ier..

(2) « Louis XV descendait tous les matins, par un escalier dérobé, dans l'appartement de madame Adélaïde, sa fille ; souvent il y apportait et prenait du café qu'il avait fait lui-même. Madame Adélaïde tirait un cordon de sonnette qui avertissait madame Victoire, sa sœur, de la visite du Roi ; madame Victoire, en se levant pour

vail qui donna à l'administration de ce monarque une éclatante activité; ni cet amour de la gloire qui imprima à son règne un caractère de grandeur; ni cette dignité personnelle qui ennoblissait jusqu'aux infidélités de l'amant des La Vallière et des Montespan. Effrayé du poids de la vaste administration de son prédécesseur, Louis XV s'estimait trop heureux de trouver des mains complaisantes qui lui épargnaient la peine de le porter. Le tumulte des camps effarouchait sa mollesse. Dans les affaires de l'État, il avait l'esprit judicieux, le sens droit; mais lorsqu'il énonçait son avis au conseil, comme s'il était épuisé par ce premier effort, il ne se donnait pas la peine de le faire valoir. Aussi, quand les opérations des ministres n'avaient pas de succès, il disait : « *Ils l'ont voulu! ils ont pensé* « *que c'était pour le mieux!* » La chasse était sa principale ou plutôt son unique occupation; car les jours où Louis XV ne chassait pas, les courtisans disaient très-sérieusement : *Le roi ne fait rien aujourd'hui!* Il n'était jamais à son aise en pu-

---

aller chez sa sœur, sonnait madame Sophie, qui à son tour sonnait madame Louise..... Tous les soirs à six heures, Mesdames se rendaient avec les princes chez Louis XV : cette visite s'appelait le *débotter du roi*. Il avait donné à ses sœurs de singuliers noms d'amitié. Ces façons de parler triviales trahissaient les habitudes et les goûts du roi. » (*Mémoires de madame Campan.*)

blic; mais en petit comité, il était aimable, bon (1) et spirituel : il fuyait l'éclat des palais, la pompe des Cours, les ennuis de l'étiquette, pour se réfugier dans *ses petits appartemens*, qu'il avait fait décorer à grands frais pour servir de temples à ses mystérieux plaisirs. Prodigue des trésors de l'État pour ses voluptueux caprices, il avait la manie avare de se composer un trésor particulier qu'on prétend qu'il grossissait par un intérêt dans la ferme générale. On a dit du règne de Henri III que c'était le règne des favoris ; on peut ajouter avec non moins de raison que celui de Louis XV a été le règne des favorites. En effet, le trône fut tour-à-tour transporté, sous madame de Châ-

---

(1) Un jour le roi trouva dans l'appartement du Dauphin cette petite pièce de vers :

« Si le fils du roi mon maître
« Par son crédit faisait renaître
« En son entier ma pension,
« (Chose dont j'aurais grande envie !)
« Je chanterais comme Arion,
« *Un dauphin* m'a sauvé la vie. »

C'était la requête d'un pauvre officier dont on avait réduit la pension : le roi la fit rétablir *en son entier*. C'était le tems des chansons, des madrigaux ; il était impossible de se présenter à la Cour, dans un salon, à la toilette des dames, sans avoir au moins dans sa poche un bouquet à Chloris ou une épigramme contre le ministère. L'esprit de l'hôtel Rambouillet avait envahi et Paris et Versailles.

teauroux, dans les camps; sous madame de Pompadour, dans les petits appartements; sous madame Dubarry, dans le Parc aux Cerfs : c'est de là qu'il a roulé sur le bord de l'abîme où devait l'entraîner un orage préparé dès cette époque par tant de désordres, et surtout par le mépris impolitique de l'opinion publique et la violation des libertés nationales.

N° 206.

MARIE LECZINSKA,

REINE DE FRANCE.

hauteur 34 pouces, largeur 27 pouces. *E.*

Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi de Pologne et de Catherine Debrin-Opalinska, naquit à Posen le 23 juin 1703.

Dans son enfance, elle fut plus d'une fois exposée au danger d'être enlevée, notamment lorsque le czar Pierre, qui était entré en Pologne avec une armée de soixante mille hommes, envoya un détachement de cavalerie pour investir le château du roi Stanislas. On conduisit la princesse dans un hameau du voisinage où une paysanne cacha dans un four celle qui devait un jour s'asseoir sur le plus beau trône de l'Europe. Elle partagea les infortunes, les exils et la retraite de son père, lorsque ce prince obtint du régent la permission de se retirer dans l'Alsace (1). Là, sous les yeux

(1) Le roi Auguste fit porter à la Cour de France des plaintes de l'asile accordé à son ancien rival. Le duc d'Orléans, en répondant

vigilans de madame Mozinska, femme d'une haute sagesse, croissaient à l'école du malheur et de la piété filiale les vertus qui devaient embellir une couronne : mais Stanislas était alors loin de penser qu'une couronne dût un jour parer le front de sa fille. Il avait été question de la marier à un colonel français, le comte, depuis maréchal duc d'Estrées (1); le régent mit obstacle à cette union dans le dessein de la faire épouser par M. le duc de Bourbon; mais ce prince, devenu premier ministre, ne songea plus à cette alliance. Cependant la politique du cabinet de Versailles fait renvoyer en Espagne l'Infante fille de Philippe V, destinée d'abord à épouser Louis XV; *monsieur le duc*, dirigé par la marquise de Prie, sa maîtresse, jette les yeux sur Marie Leczinska; et la fille d'un roi détrôné monte sur le trône de France. Stanislas était dans un château délabré près de Weissembourg, lorsqu'une lettre de *monsieur le duc* lui apprit cette prodigieuse faveur de la fortune. Transporté de joie, il entre dans la chambre où étaient sa femme et sa fille :

à l'ambassadeur de Pologne, se servit de ces nobles expressions : *La France a toujours été l'asile des rois malheureux!*

(1) Lorsque la duchesse d'Estrées vint lui faire sa cour à Versailles, Marie Leczinska dit aux personnes qui l'environnaient : « Je « pourrais cependant être à la place de cette dame, et faire la révé- « rence à la Reine de France. »

« Ah! ma fille, lui dit-il, tombons à genoux et « remercions Dieu! — Mon père, s'écria Marie, « seriez-vous rappelé en Pologne? — Le ciel, re- « prit Stanislas, nous est bien plus favorable, ma « fille; » et en même tems il avance un fauteuil, l'y fait asseoir, et dit : « Permettez, Madame, que « je sois le premier à rendre mes hommages à la « reine de France! »

Ce fut le duc d'Orléans, fils du régent, qui épousa la princesse à Strasbourg au nom du roi, le 5 septembre 1725; le mariage fut célébré à Fontainebleau par le cardinal de Rohan. « Le roi « (dit le maréchal de Villars) avait attendu la « princesse avec impatience : il en parut content. « J'ai trouvé sa personne fort aimable. Elle a d'ail- « leurs la vertu, l'esprit et toute la raison qu'on doit « désirer dans la femme d'un roi qui a quinze ans « et demi. » Le jour de son couronnement, lorsque le roi lui offrit les présens d'usage, « Je les « reçois volontiers, lui dit-elle; mais, comblée du « don que vous me faites de votre cœur, je vous « prie d'agréer que je fasse part de ceux-ci aux « témoins de mon bonheur. » Et elle en fit avec joie la distribution à toute la Cour.

Ce premier acte révélait une bonté qui ne s'est jamais démentie sur le trône : c'était le fond du caractère de Marie Leczinska; aussi l'a-t-on surnommée la *bonne reine*. Cette princesse n'était

pas précisément jolie; mais elle avait de la jeunesse, de la grace, et l'élégance des dames polonaises. On remarquait en elle cette timidité que donne l'habitude du malheur. Sa piété était vive, sincère, mais tolérante. Son esprit, remarquable par sa justesse, ne manquait ni de finesse ni de gaîté (1); elle recevait avec affabilité; allait au-devant de l'embarras que cause la présence des têtes couronnées; cependant elle tenait beau-

(1) La reine surprit un jour la duchesse de Luynes écrivant au président Hénault, qui venait de publier son Abrégé chronologique de l'histoire de France; elle prit la plume de la duchesse, et écrivit au bas de la lettre cette apostille : « Je pense que M. Hénault, qui « parle très-peu pour dire beaucoup, ne doit guère aimer le lan- « gage des femmes, qui parlent beaucoup pour dire trop peu. » Et, au lieu de signer, elle ajouta : *Devinez qui?* Le président répondit à cette apostille anonyme par ces vers ingénieux :

« Ces mots tracés par une main divine
« Ne peuvent me causer que trouble et qu'embarras;
« C'est trop oser si mon cœur le devine,
« C'est être ingrat, s'il ne devine pas. »

Un autre jour, le président Hénault lui ayant montré une pièce de vers que Fontenelle, alors âgé de 92 ans, venait de faire sur le respect que l'on avait à Sparte pour les vieillards, « Il me semble, « dit la reine après avoir lu les vers, que le vieillard auteur de « cette pièce devrait retrouver Sparte partout. » Le président ayant rendu à Fontenelle le propos flatteur de la princesse, celui-ci fit sur-le-champ ce quatrain :

« Je ne me flatte point du tout
« *De retrouver Sparte partout;*
« Mais vous, ô modèle des reines,
« Vous trouveriez partout Athènes. »

coup au respect, à la dignité, et se montrait sévère sur l'étiquette. Ses amusemens favoris étaient l'imprimerie et la peinture. Elle n'était pas sans talens; mais il paraît qu'un peintre retouchait en secret ses tableaux. Elle avait légué ceux de son cabinet à madame la comtesse de Noailles, sa dame d'honneur; l'article de son testament était ainsi conçu : « Les tableaux de mon cabinet « étant mon propre ouvrage, j'espère que ma« dame la comtesse de Noailles les conservera par « amour pour moi. » Madame de Noailles, depuis maréchale de Mouchy, fit construire un pavillon de plus à son hôtel du faubourg Saint-Germain pour y placer dignement le legs de la reine, et fit graver en lettres d'or sur la porte d'entrée: *L'innocent mensonge de cette bonne princesse* (1)! Elle aimait à dîner en public, et toutes les personnes qui étaient admises à la voir dans ces momens ne recevaient d'elle que des regards de bienveillance ou des mots pleins de graces. Si elle se mêlait des affaires de l'État, c'était pour associer la modestie et la bonté à la majesté du pouvoir : elle se piquait de discrétion. Lorsqu'après la mort du roi Auguste, il fut question de porter de nouveau Stanislas au trône de Pologne, la Reine fut mise dans le secret. Un de ses

(1) Mémoires de madame Campan.

officiers l'invitait à le révéler au roi son père, ou du moins au maréchal de Villars, pour qu'il pressât dans le conseil les lenteurs du cardinal de Fleury : « Le Roi, répondit-elle, en me confiant son se« cret, n'a point excepté le maréchal de Villars. » Elle n'avait sur l'esprit de Louis XV que l'autorité de la vertu, et ce n'était pas la plus puissante influence sur ce monarque; cependant il la traitait avec beaucoup d'égards; et il donna à sa mort d'honorables regrets (1). Sans se mêler du gouvernement, elle répétait souvent au Roi : « Un « monarque est sûr de se faire aimer et d'être obéi « quand il parle en roi et qu'il agit en père. » Elle était simple dans sa parure, et gémissait souvent de l'éclat et de la pompe que réclamait sa dignité. Elle voyait succéder les modes sans s'y soumettre; et, au lieu de changer ses habits, ses équipages, elle aimait mieux réserver cet argent pour secourir l'indigence. « J'ai assez de robes, « disait-elle, et nos pauvres manquent de chemi« ses. » Lorsque le Roi lui offrit le joli pavillon de Lucienne, à la mort de la comtesse de Toulouse, elle le refusa : « Il m'en coûterait plus, s'écria-t-

---

(1) Louis XV, malgré ses nombreuses infidélités, aimait la Reine. Le premier médecin, M. de Lassones, étant venu lui apprendre la funeste nouvelle de sa mort, il courut dans l'appartement de la Reine, approcha du lit où étaient ses restes, et les embrassa pour a dernière fois.

« elle, pour aller passer un jour à Lucienne, que « pour dormir un an à Versailles. »

Marie Leczinska aimait le roi, et ses nombreuses infidélités lui étaient pénibles; cependant elle éprouva du chagrin en apprenant la mort de madame de Châteauroux. On raconte que la nuit suivante elle crut voir son ombre au pied de son lit. Dans sa frayeur, elle ordonna à sa femme de chambre, qui se nommait madame Boirot, de veiller et de conter des histoires pour distraire son insomnie. « Je ne suis pas malade, lui disait« elle, mais cette pauvre madame de Château« roux, si elle revenait!... » Eh! Jésus, Madame, « lui répondit sa femme de chambre, si madame « de Châteauroux revient, ce n'est pas votre ma« jesté qu'elle viendra chercher. » La reine partit d'un éclat de rire, et son agitation fut dissipée.

Madame de Pompadour excita plus vivement la jalousie de Marie Leczinska. Un jour que cette nouvelle maîtresse du roi était entrée chez la reine portant une corbeille de fleurs, la reine fit l'éloge de sa grace et de la beauté de ses bras, et, avec le ton de supériorité qui donne aux louanges mêmes quelque chose d'offensant, elle la pria ensuite de chanter dans l'attitude où elle était. La marquise sentit tout ce que cet ordre avait d'humiliant pour elle; et pour s'en venger, elle chanta le monologue d'Armide, *Enfin il est en ma puis-*

sance! Madame Campan dit que « toutes les dames « présentes à cette scène eurent à composer leur « visage en remarquant l'altération de celui de la « reine. »

Au milieu de la corruption qui avait envahi la Cour de Louis XV, la vertu pure et modeste de Marie Leczinska n'était que plus admirable et plus éclatante. Lorsqu'elle apprit qu'elle était appelée au trône, elle s'était écriée : « Je serais bien mal- « heureuse si la couronne que m'offre le roi de « France me faisait perdre celle que me destine « le roi du ciel. » Elle porta l'une pendant quarante-trois ans; et si l'autre peut s'acquérir par une vie toute composée de vertus et de bienfaits; par le respect le plus vrai pour la religion, la charité la plus active, le courage à supporter la douleur et les infirmités, enfin par la résignation et l'espérance dans les bras de la mort, Marie Leczinska justifia hautement ces paroles de l'évêque de Troyes à l'archevêque de Paris, au service funèbre de cette princesse :

« Pontife du Dieu vivant, ne craignez pas d'of- « frir sur son tombeau un encens qu'on offrira « peut-être un jour sur ses autels (1)! »

La bonne reine mourut le 24 juin 1768.

(1) L'auditoire, oubliant la sainteté du lieu où il était réuni pour entendre M. Poncet de La Rivière, ancien évêque de Troyes, éclata en longs applaudissemens.

N° 206 (*bis*).

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
E.

MARIE LECZINSKA,

REINE DE FRANCE.

N° 207.

LOUIS D'ORLÉANS,

DUC D'ORLÉANS.

Louis, duc d'Orléans, fils de Philippe, duc d'Orléans, régent, et de Françoise-Marie de Bourbon, naquit à Versailles le 4 août 1703; il fut baptisé le 3 juillet 1710 dans la chapelle du château de Versailles, par le cardinal de Janson, grand-aumônier de France, et tenu sur les fonds par le duc de Bourgogne et par MADAME, duchesse douairière d'Orléans. Il prit séance au Parlement le 12 août 1717, entra au conseil de régence le 30 janvier 1718, et le lendemain au conseil de la guerre. Il fut nommé successivement gouverneur du Dauphiné, grand-maître des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare; et colonel général de l'infanterie française. Il représenta au sacre du Roi le duc de Normandie.

hauteur 34 pouces.
largeur 26 pouces.
E.

Il succéda au duc d'Orléans son père, le 2 décembre 1723. Le Roi, par déclaration du 6 janvier 1724, lui accorda une maison, en qualité de

premier prince du sang, composée de deux cent soixante-six officiers. Il fut chargé en 1725 des pouvoirs du roi pour épouser la reine Marie Leczinska, au nom de sa majesté (1). Ce fut à cette époque qu'il donna à Louis XV une fête magnifique, à Villers-Cotterets. Toute la suite de sa majesté y fut traitée splendidement, et même la foule des curieux qui y accoururent.

Au mois de décembre 1730, ce prince, qui aimait le repos, et n'avait voulu prendre aucune part aux affaires depuis la mort du régent de France, son père, remit au roi, de son propre mouvement, la démission de la charge de colonel général de l'infanterie, et cette charge fut supprimée. Louis d'Orléans avait eu pour précepteur l'abbé Mongault, homme de beaucoup d'esprit et d'érudition, théologien et pensant librement sur les matières de religion. Cependant il s'était attaché à inspirer à son élève les sentimens d'une profonde piété. Ces sentimens s'exaltèrent dans son ame par l'impression que lui causa la mort subite du régent, son père, et par le chagrin qu'il eut de perdre sa femme, Marie-Jeanne de Baden-Baden, qui fut enlevée à la fleur de son âge; il se détermina à quitter le monde, et il choisit l'abbaye de Sainte-Geneviève pour retraite. Là

(1) Père Anselme.

il vivait tranquille, occupé uniquement de bonnes œuvres, d'études et d'exercices de pénitence. Il n'en sortit qu'une seule fois en 1744 pour aller visiter le roi à Metz pendant sa maladie. Personne n'avait encore osé apprendre à Louis XV le danger où il se trouvait; on se réunit autour du duc d'Orléans pour le supplier de remplir cette mission délicate, et que l'on croyait dans les intérêts de l'État et de la religion. Le prince se rendit à Metz. Lorsqu'il se présenta à la porte de l'appartement du roi, le duc de Richelieu, gentilhomme de la chambre de service, lui en refusa l'entrée. Justement indigné, le duc d'Orléans, mêlant les menaces aux propos les plus vifs, enfonça d'un coup de pied le battant de la porte, et entra.... Il eut avec Louis XV un entretien particulier, à la suite duquel le roi, exhorté par l'évêque de Soissons, se fit administrer les secours de la religion.

Le duc d'Orléans était très-savant: outre l'histoire, les sciences physiques et la peinture, il entendait le chaldéen, l'hébreu, le syriaque, le grec, et se piquait de connaissances profondes en théologie. Il a laissé en manuscrits des traductions et des commentaires de l'Écriture Sainte et plusieurs ouvrages de controverse. Ce genre d'occupations singulières et la tournure qu'elles donnaient à son esprit mêlaient quelque chose de bizarre à la di-

gnité qu'il eut toujours dans ses manières, quelque profonde que fût sa retraite.

La Reine, en apprenant la mort de ce prince, dit : « C'est un bienheureux qui laissera après « lui beaucoup de malheureux! » En effet, ce qui « doit rendre son souvenir à jamais précieux fut « sa charité immense. De quelqu'âge, de quelque « condition que fussent les malheureux, ils étaient « assurés de trouver de la compassion dans le cœur « de ce prince, et une ressource dans ses libéra- « lités. Lorsqu'il ne pouvait les renvoyer tous sa- « tisfaits, son cœur leur accordait ce que la néces- « sité l'obligeait de refuser. Quoiqu'il ait répandu « des sommes immenses dans le royaume et dans « les pays étrangers; quoiqu'il n'eût souvent mis « d'autres bornes à ses libéralités que celles des « besoins du peuple, néanmoins il acquitta les « dettes accumulées de sa maison, rétablit ses fi- « nances épuisées, augmenta considérablement « ses domaines, et laissa en mourant des monu- « mens éternels de son zèle pour le bien pu- « blic (1). »

Louis d'Orléans mourut à Sainte-Geneviève, le 4 février 1752 (2). Il légua sa bibliothèque et son

---

(1) Vie de Marie Leczinska.

(2) « Ce prince était janséniste autant que la simplicité de son « ame et de sa foi lui permettait de l'être. Il mourut entouré de

cabinet de médailles à cette abbaye, qui forme aujourd'hui le collége de Henri IV, où ses arrière-petits-fils suivent le cours de leurs études, et jouissent des bienfaits de l'éducation publique.

« jansénistes opiniâtres. Le curé de Saint-Étienne mit de l'orgueil « à venir le disputer à ses anciens confrères; rien ne l'intimida, il « parla au premier prince du sang comme il aurait fait à un rec- « teur de l'université; et, le trouvant indocile, il lui refusa la com- « munion. Le prince endura tout avec la patience et la sérénité « d'un chrétien, se fit administrer par son aumônier, et défendit « que l'on fît poursuivre le frère Bouettin. Celui-ci se désespérait « de n'être point dénoncé pour un fait aussi audacieux. »

(*Règne de Louis XV par M. Ch. Lacretelle.*)

N° 208.

AUGUSTE-MARIE-JEANNE DE BADEN-BADEN,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

(Peint à Rastadt en 1824 par Steinbrand, d'après un Tableau original peint par Velle en 1725.)

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
P. R.

Auguste-Marie-Jeanne de Baden-Baden, fille de Louis-Guillaume, prince de Baden-Baden, margrave de Bade et généralissime des troupes de l'Empire et de Françoise-Sybille de Saxe de Lauembourg, naquit le 10 novembre 1704.

Elle épousa, le 13 juillet 1724, Louis duc d'Orléans; et deux ans après, elle mourut au Palais-Royal, le 8 août 1726. Son corps fut porté en grande pompe au Val-de-Grace. Elle était pieuse et bienfaisante. « Les grandes qualités du cœur « et de l'esprit de cette princesse (dit le père Anselme) lui méritèrent les regrets universels de « toute la France. »

N° 209.

LOUISE-ADÉLAIDE D'ORLÉANS,

Mademoiselle de Chartres,

ABBESSE DE CHELLES.

Louise-Adélaïde d'Orléans, mademoiselle de Chartres, fille de Philippe, duc d'Orléans (régent), et de Françoise-Marie de Bourbon, naquit le 13 août 1697.

hauteur 29 pouces.
largeur 31 pouces.
E.

Mademoiselle de Chartres était douée de toutes les graces et de toutes les qualités qui peuvent captiver les regards et le cœur. Elle avait de beaux yeux, de belles dents, des mains éclatantes de blancheur, un teint d'une fraîcheur admirable, une taille enchanteresse; elle dansait bien, chantait encore mieux : et, ne bornant pas ses goûts aux frivoles occupations des femmes, elle cherchait des distractions dans de plus vifs exercices. Elle aimait les chevaux, les chiens, la chasse, les armes à feu. On n'aurait jamais pu croire qu'avec un pareil caractère cette princesse son-

geât à se retirer dans un couvent. Son imagination brûlante s'était exaltée pour les charmes de la vie claustrale; en vain le régent son père, qui l'aimait beaucoup, employa-t-il pour la dissuader et sa propre influence et celle du cardinal de Noailles. Un soir elle se jeta aux genoux de la duchesse d'Orléans, sa mère, pour lui demander la permission d'aller faire ses dévotions à Chelles. Elle partit le lendemain à sept heures du matin, et elle renvoya le carrosse tout de suite, avec une lettre où elle prenait congé de sa famille, en déclarant *qu'elle ne sortirait plus de ce couvent.* Elle prononça ses vœux en présence de sa mère et de mademoiselle de Valois, sa sœur, et ne se montra jamais plus gaie que ce jour-là. Devenue abbesse de Chelles, elle prit le nom de sœur *Batilde.* Les exercices religieux n'occupaient point tous ses momens, et elle avait conservé dans le cloître quelques-uns des goûts qu'elle avait dans le monde. Elle se livra à l'étude de la chimie, de l'anatomie, de l'histoire naturelle. Elle composa un livre de dévotion, et elle écrivit des lettres qu'elle soussignait quelquefois *épouse de J.-C.* « Elle s'amusait aussi avec de la poudre, faisait « des fusées, des feux d'artifice, avait une paire de « pistolets et tirait au blanc tant qu'elle pouvait. »

Vers l'année 1731, elle se démit de la dignité d'abbesse de Chelles, et se retira à la Madeleine-

Tresnel, où fut élevée, depuis, madame la duchesse de Bourbon, sa petite-nièce. C'est là que lui furent adressés ces vers que nous avons copié manuscrits dans les œuvres de Racine fils :

« Plaisirs, beauté, jeunesse, honneur, gloire, puissance,
« Ambitieux espoir que permet la naissance,
« Tout aux pieds de l'agneau fut par elle immolé.
« Elle s'immole encor dans sa retraite même.
« Assise au premier rang, son cœur en est troublé.
« De ce rang descendue, au seul objet qu'elle aime
« En silence attachée, elle embrasse sa croix,
« Victime par l'amour devant Dieu consumée,
« Vierge qui jour et nuit tient sa lampe allumée,
« En attendant l'époux dont elle avait fait choix.
« Dans notre siècle impie, éclatantes merveilles !
« Les princes sont changés en humbles pénitens,
« Et voilà par quels coups, Dieu puissant, tu réveilles,
« Même en ces derniers jours, la foi des premiers tems. »

Elle mourut dans cette retraite le 9 février 1743, dans sa quarante-cinquième année. Le père Rainard composa l'épitaphe suivante pour mettre sur le tombeau de cette illustre religieuse :

« Ci gît qui, renonçant à la grandeur suprême,
« Et portant jusqu'au ciel ses vœux et son amour,
« Préféra pour son Dieu le voile au diadème;
« Qui, sacrifiant tour-à-tour
« Et dignités du cloître et pompes de la Cour,
« Au fond de ce désert qu'habite l'innocence,
« N'eut un esprit que pour la vérité,
« Un cœur que pour la charité,
« Un corps que pour la pénitence. »

N° 209 (*bis*).

LOUISE-ADÉLAIDE D'ORLÉANS,

Mademoiselle de Chartres,

ABBESSE DE CHELLES.

Hauteur [illegible] pouces.
Largeur [illegible] pouces.
P. R.

N° 210.

CHARLOTTE-AGLAÉ D'ORLÉANS.

Mademoiselle de Valois,

DUCHESSE DE MODÈNE.

Charlotte-Aglaé d'Orléans, mademoiselle de Valois, fille de Philippe, duc d'Orléans (régent), et de Françoise-Marie de Bourbon, naquit le 22 octobre 1700.

hauteur 66 pouces.
largeur 43 pouces.
E.

Mademoiselle de Valois avait de très-beaux yeux, le regard fin et spirituel, une belle peau, une jolie bouche, le nez un peu trop long. Elle était grande et bien faite, mais elle se tenait mal, ne marchait pas avec grace. Indolente et paresseuse, et négligée dans ses attitudes et dans ses manières, elle avait pourtant le désir de plaire : elle avait du goût pour la parure, et aimait à entendre dire qu'elle était belle.

François-Marie d'Est, duc de Modène, la demanda en mariage, et le régent la lui accorda. Mademoiselle de Valois, qui n'avait pas été. dit-on

insensible aux hommages du jeune duc de Richelieu, avait rejeté cette union; mais, à la nouvelle que Richelieu, compromis dans la conspiration de Cellamare, avait été mis à la Bastille, et que le duc d'Orléans avait dit : « J'ai entre les « mains des pièces assez fortes pour faire couper « au duc de Richelieu quatre têtes s'il les avait, » elle s'était jetée aux genoux du régent, et lui avait promis d'épouser le duc de Modène, s'il voulait lui permettre d'aller consoler le captif dans sa prison, et lui rendre la liberté. Mademoiselle de Valois paya de sa main et de son exil cette preuve d'amour. Lorsqu'elle se rappelait la destinée de sa tante, la grande-duchesse de Toscane, qui n'avait pu rester à Florence (1), elle craignait l'Italie et pleurait. La grande-duchesse disait à cette occasion : « Je ne veux pas la voir avant son dé« part : je tremble que toutes les sottises que fera « ma nièce ne fassent dire à tout le monde : Ah ! « voilà les instructions que lui a données sa tante « la grande-duchesse ! voilà son second tome ! »

Elle ajoutait : « Du tems de la régence de la « reine-mère, lorsqu'on mena M. le Prince et « son frère M. le prince de Conti à la Bastille, on « leur demanda quel livre ils désiraient pour s'a« muser. Le prince de Conti demanda l'imitation

---

(1) Voir la notice n° 151.

« de J.-C. M. le prince dit qu'il voulait *l'imitation*
« du duc de Beaufort (ce duc était sorti de la
« Bastille). Je crois que la princesse demanderait
« volontiers *l'imitation* de la grande-duchesse. »
Le duc de Modène lui envoya une magnifique parure avec son portrait : le régent lui donna aussi de très-beaux bijoux ; le roi lui fit présent d'un collier de quatorze gros brillans, dont chacun était séparé de l'autre par une perle de la plus belle eau ; mais ces joyaux ne la rendaient pas moins triste ; son mariage avec le duc de Modène fut célébré le lundi 12 février, et le jeudi elle partit pour l'Italie, le désespoir dans le cœur et les yeux remplis de larmes (1).

Le duc de Modène l'accueillit avec empressement ; mais la princesse encore dominée par ses souvenirs : « N'allez pas, dit-elle, vous aviser d'être « amoureux de votre femme : cela me donne« rait un ridicule en France ! » Sa pensée était constamment tournée vers sa patrie. Elle passait des journées entières à se promener dans ses

(1) « Le 12 mars 1721, (dit la princesse Charlotte de Bavière, « duchesse d'Orléans) mon fils m'a amené sa fille pour qu'elle me « dît adieu. Elle n'était pas en état d'articuler un seul mot, tant « elle pleurait ! Elle n'a pu que prendre mes mains, les baiser et « les serrer dans les siennes. Elle joignait les siennes comme une « personne au désespoir. Mon fils l'a ramenée de force ; il se fai« sait violence autant qu'à elle. »

appartemens, et s'écriait à chaque instant : « Ah! « que je m'ennuie ici! que je m'ennuie! »

S'il faut en croire les Mémoires du duc de Richelieu, ce galant seigneur vint quelquefois sous divers déguisemens consoler ses chagrins. Elle fit elle-même quelques voyages en France. Elle se trouvait au *Te Deum* que Louis XV fit chanter à Lille après la prise de Menin, en 1744. « Trois princesses du « sang, dont les maris, les frères, les enfans ou « les gendres, combattaient en des lieux différens « pour le roi, faisaient l'ornement singulier de « cette cérémonie. La duchesse de Modène avait « accompagné en Flandre son neveu le duc de « Chartres, et le duc de Penthièvre, qui allait de-« venir son gendre, pendant que le duc de Mo-« dène son époux était à la tête des Espagnols, « en Italie. La duchesse de Chartres avait suivi « son mari; et la princesse de Conty, dont le fils « était alors sur les Alpes, et dont la fille avait « épousé le duc de Chartres, était venue avec les « deux princesses (1). »

La duchesse de Modène profita de la leçon de la grande-duchesse de Toscane, qui lui avait dit : « Mon enfant, faites comme moi; ayez un ou « deux enfans, et tâchez de revenir en France. Il « n'y a que ce pays-là de bon pour nous. » Elle

(1) Vie privée de Louis XV.

vint finir ses jours à Paris, dont la société lui plaisait plus que la représentation de sa petite Cour : elle mourut en 1761.

N° 211.

LOUISE-ÉLISABETH D'ORLÉANS,

Mademoiselle de Montpensier,

REINE D'ESPAGNE.

hauteur 29 pouces.
largeur 24 pouces.
E.

Louise-Élisabeth d'Orléans (mademoiselle de Montpensier), fille de Philippe d'Orléans (régent) et de Françoise-Marie de Bourbon, naquit le 11 décembre 1709.

Pour cimenter en 1721 la paix entre la France et l'Espagne, on songea à marier Louis XV avec l'Infante, et mademoiselle de Montpensier avec le prince des Asturies (depuis Louis Ier, roi d'Espagne). Le duc de Saint-Simon fut chargé de cette double mission. La manière originale dont il la raconte dans ses Mémoires nous a engagé à en mettre un extrait sous les yeux de nos lecteurs :

« J'avais l'ordre de précéder tout le monde à la « cérémonie de ce mariage, qui eut lieu le 20 jan- « vier 1722. Pour y réussir, je me rendis de bonne « heure à la chapelle, qui était vide de courti-

« sans. Je me mis à côté du carreau du roi, à « droite, tout au bord, en dehors du tapis, et je « m'amusai là mieux que je ne m'y étais attendu. « Le cardinal Borgia, pontificalement vêtu, était « au coin de l'épître, le visage tourné vers moi, « apprenant sa leçon de deux aumôniers en sur- « plis qui lui tenaient un grand livre ouvert de- « vant lui, où le bon prélat ne savait lire. Il s'effor- « çait, lisait tout haut et de travers ; les aumôniers « le reprenaient ; il se fâchait et les grondait : je « riais tant que je pouvais, car il ne s'apercevait « de rien, tant il était occupé et empêtré de sa « leçon.

« Les mariages se font en Espagne après dîner, « et le commencement de la cérémonie a lieu à la « porte de l'église, comme les baptêmes. Le roi, « la reine, le prince, la princesse, y arrivèrent « avec toute la Cour, et furent annoncés tout haut. « Qu'ils attendent (s'écria le cardinal en colère) ; « je ne suis pas prêt. Ils s'arrêtèrent en effet, et « le cardinal continua sa leçon plus rouge que sa « calotte, et toujours furibond de ne savoir pas « lire : il s'en alla à la porte, où la cérémonie « dura assez long-tems.

« Parmi ce divertissement que le pauvre car- « dinal donnait à tout ce qui le voyait, je remar- « quais un contentement extrême dans le roi et « la reine de voir accomplir ce mariage. Les deux

« mariés se levèrent, et se parlèrent bas, peut-
« être l'espace d'un bon *Credo;* après quoi le roi
« vint à moi. Il me fit l'honneur de me dire :
« Monsieur, je suis si content de vous et de votre
« ambassade, que je vous fais grand d'Espagne de
« la première classe, vous et celui de vos deux
« fils que vous choisirez pour être grand d'Es-
« pagne et en jouir en même tems que vous,
« et je fais votre fils aîné chevalier de la toison
« d'or. »

Mademoiselle de Montpensier avait été malade en arrivant à Madrid; et, comme si c'était une disposition naturelle à toutes les princesses françaises de ne point se plaire dans une Cour étrangère, la nouvelle princesse des Asturies s'ennuyait en Espagne comme sa tante à Florence et comme sa sœur à Modène; elle ne voulait ni aller chez la reine, ni sortir de sa chambre, ni prendre part aux réjouissances données à l'occasion de son mariage. En vain l'ambassadeur français, en vain toutes ses dames, la suppliaient d'assister aux fêtes où l'on attendait sa présence; rien ne pouvait triompher de l'opiniâtreté de ses refus. Un jour que M. de Saint-Simon redoublait ses instances : « Non, monsieur, lui dit-elle; je
« n'irai point au bal, je ne l'aime point; ils ai-
« ment à se lever ou coucher tard; moi, j'aime
« à me coucher de bonne heure; ils feront ce qui

« est de leur goût ; moi, je suivrai les miens. »
Elle tint parole, et donna un libre cours à ses fantaisies et à ses caprices.

Devenue veuve, après quelques mois de mariage, elle revint en France, et mourut à l'âge de trente-trois ans (1742) au palais du Luxembourg. Princesse infortunée, qui, montée sur le trône à quinze ans, et obligée d'en descendre presque subitement, n'en conservait plus que la triste étiquette. Elle résidait en ce palais, naguères le théâtre des grandeurs, des fêtes et des plaisirs de la duchesse de Berry, sa sœur, mais en même tems témoin de sa fin douloureuse et prématurée; et ce dernier souvenir avait contribué à jeter la reine d'Espagne dans la plus profonde dévotion.

N° 212.

PHILIPPE-ÉLISABETH D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE DE BEAUJOLOIS.

hauteur 48 pouces.
largeur 36 pouces.

Philippe-Élisabeth d'Orléans, mademoiselle de Beaujolois, fille de Philippe duc d'Orléans, (régent), et de Françoise-Marie de Bourbon, naquit le 18 décembre 1714.

Cette princesse avait été fiancée à l'Infant don Carlos, fils de Philippe V; mais lorsque la Cour de France renvoya l'Infante qui devait être unie à Louis XV pour faire asseoir sur le trône Marie Leczinska, la reine d'Espagne fit, par représailles, renvoyer mademoiselle de Beaujolois, qui mourut à la fleur de son âge le 21 mars 1734.

Cette princesse était jolie et douée des plus aimables talens; elle chantait à merveille, et s'accompagnait sur la guitare. C'est dans cette attitude que le peintre l'a représentée.

N° 213.

LOUIS DE BOURBON,

COMTE DE CLERMONT.

Louis de Bourbon, comte de Clermont, fils de Louis III, duc de Bourbon et de Louise-Françoise de Bourbon, né le 15 juin 1709, mort le 16 juin 1771, sans avoir été marié. hauteur 26 pouces. largeur 21 pouces. *E.*

Il était du même âge que Louis XV. Il avait été élevé avec lui, et le monarque avait pour lui cette première affection de l'enfance, qui se perpétue avec les années.

Nommé aux abbayes du Bec, de Saint-Claude, de Noirmoutiers, et de Saint-Germain-des-Prés, il fut à la fois abbé et militaire, sans cependant avoir été engagé dans les ordres. A la bataille de Dettinghen, quoique déjà abbé de Saint-Germain-des-Prés, se rappelant sans doute l'exemple du fameux évêque de Beauvais à la bataille de Bouvines, il fit des prodiges de valeur. Il dirigea, en

1744, avec la permission du Saint Père (1), les principales attaques du siége d'Ypres.

En 1758 le maréchal de Richelieu, effrayé de la situation de l'armée française dans le Hanovre, avait donné sa démission. On songea, pour rétablir la gloire de nos armes, à lui donner pour successeur M. de Mortagne, aux talens militaires duquel on avait grande confiance; mais comme il n'était que maréchal de camp, on remit le commandement de l'armée au comte de Clermont (2), avec ordre de suivre tous les plans de M. de Mortagne. Le 25 juin, le prince Ferdinand de Brunswick présenta la bataille, et remporta la victoire de Crevelt. Le comte de Clermont, rencontrant M. de Mortagne après la défaite, lui dit: « Parbleu, monsieur, j'en aurais fait bien autant « tout seul! »

Lorsque les princes protestèrent en 1771 contre le parlement Maupeou, le comte de Clermont, en qui on n'avait jusqu'alors reconnu qu'une condescendance obséquieuse à toutes les volontés de la Cour, montra une fermeté et une résis-

(1) Le pape Clément XII avait jugé que l'état ecclésiastique devait être subordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand Condé.

(2) C'est à cette occasion que le grand Frédéric, se rappelant que le comte de Clermont avait d'abord embrassé l'état ecclésiastique, dit: « Je ne désespère pas de voir les armées françaises « commandées par l'archevêque de Paris. »

tance qui lui ravirent les bonnes graces de Louis XV. Ce monarque le laissa mourir sans daigner envoyer savoir de ses nouvelles.

Il expira le 16 juin 1771.

Après sa mort, d'Alembert lut son éloge à l'académie française, dont le comte de Clermont avait voulu être membre, malgré l'opposition d'une partie de cette société, qui soutint hautement que c'était violer ses priviléges que de lui imposer un académicien dont les titres n'avaient rien de littéraire.

N° 214.

LOUISE-ÉLISABETH DE BOURBON,

PRINCESSE DE CONTY.

hauteur 52 pouces.
largeur 39 pouces.
P. R.

Louise-Élisabeth de Bourbon, fille de Louis III duc de Bourbon et de Louise-Françoise de Bourbon, née le 22 novembre 1693, épousa le 3 juillet 1718, Louis-Armand, prince de Conty.

C'était une femme très-aimable, de la politesse la plus affable, du caractère le plus heureux. On disait d'elle « qu'elle faisait à la beauté le tort de prouver que l'agrément et la grace la surpassent. » Son mari l'aimait, mais il était si original que la princesse n'avait pas pour lui la même tendresse. Quelquefois il passait la journée dans la chambre de sa femme à lui lire Ovide en latin, dont elle n'entendait pas un mot : il avait toujours deux pistolets chargés, dans son lit : la princesse se munit un jour d'une épée et d'un fusil, et lui déclara qu'elle le recevrait avec ces armes s'il revenait encore avec ses pistolets ; il renonça à cette manie. Il était fort distrait, et lorsqu'on y pen-

sait le moins, il tombait sur sa canne. « On y était « si accoutumé du temps du feu roi (Louis XIV), « dit la princesse Charlotte de Bavière, duchesse « d'Orléans, que lorsqu'on entendait tomber quel- « que chose, on disait : Ce n'est rien, c'est le prince « de Conty qui tombe. »

La princesse de Conty mourut, le 27 mai 1775, regrettée de toutes les personnes qui avaient eu le bonheur de la connaître.

N° 215.

MADEMOISELLE DE CLERMONT.

(Peint en 1823, par Mademoiselle Sophie Allart, d'après un pastel de La Rosalba.)

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
P. R.

Mademoiselle de Clermont, fille de Louis III duc de Bourbon et de Louise-Françoise de Bourbon, naquit à Paris le 16 octobre 1697. Elle eut pour marraine la princesse de Conty et pour parrain le prince de La-Roche-sur-Yon. Cette cérémonie fut l'occasion d'une fête qui excite l'admiration de madame de Sévigné.

« C'était, dit-elle, d'abord le baptême, et puis « la collation du baptême. Mais quelle collation! « et puis une comédie, mais quelle comédie! toute « chamarrée des beaux endroits de la musique « et des bons danseurs de l'opéra. Un théâtre « bâti par les fées; des orangers tout chargés de « fleurs et de fruits, des festons, des perspectives, « des pilastres; enfin toute cette petite soirée

« coûte plus de deux mille louis, et le tout pour
« cette jolie princesse. »

Le nom de mademoiselle de Clermont est devenu célèbre sous la plume de madame de Genlis qui, dans une Nouvelle remplie de charme et d'intérêt, a raconté les amours malheureuses de cette princesse avec le duc de Melun. Voici le portrait que l'auteur a tracé de son héroïne :

« Mademoiselle de Clermont reçut de la na-
« ture et de la fortune tous les dons et tous les
« biens qu'on envie : une naissance royale, une
« beauté parfaite, un esprit fin et délicat, une
« ame sensible, et cette douceur, cette égalité de
« caractère si précieuse et si rare, surtout dans
« les personnes de son rang. Simple, naturelle,
« parlant peu, elle s'exprimait toujours avec agré-
« ment et justesse ; on trouvait dans son entretien
« autant de raison que de charme. Le son de sa
« voix s'insinuait jusqu'au fond du cœur, et un
« air de sentiment, répandu sur toute sa per-
« sonne, donnait de l'intérêt à ses moindres ac-
« tions ; paisible, admirée, sans passions, sans
« faiblesse, heureuse alors...... Telle était made-
« moiselle de Clermont à vingt ans. »

L'amour devait troubler cette belle destinée ! la petite-fille du grand Condé refusa des alliances royales pour obéir au vœu de son cœur; elle épousa, dit-on, secrètement, la nuit, dans une chaumière

de Chantilly, le duc de Melun, et, huit jours après, elle eut à pleurer la mort de celui pour qui sa tendresse avait tout sacrifié.

Elle mourut le 11 août 1741.

N° 215 (*bis*).

hauteur 20 pouces.
largeur 16 pouces.
P. R.

LA MÊME.

(Au pastel par La Rosalba.)

N° 216.

LOUISE-ANNE DE BOURBON,

MADEMOISELLE DE CHAROLLOIS.

Louise-Anne de Bourbon, mademoiselle de Charollois, fille de Louis III, duc de Bourbon, et de Louise-Françoise de Bourbon, naquit le 23 juin 1695. Faite pour les plaisirs par sa beauté, ses graces et la vivacité romanesque de son imagination, elle n'avait point eu le courage de vaincre ses passions et de résister aux séductions de l'amour. On prétend qu'elle fut une des nombreuses et brillantes captives que le maréchal de Richelieu attacha au char de ses conquêtes. Elle passa pour être mariée en secret au prince de Dombes, mais elle ne se fit jamais une loi de la fidélité, et plus d'une fois son excessive sensibilité l'obligea à s'éloigner de la Cour pour des soins qui exigeaient du mystère. La malignité des courtisans n'y perdait rien. Cependant, pour la forme, on envoyait savoir de ses nouvelles comme si elle

hauteur 24 pouces.
largeur 19 pouces.
E.

était malade. On raconte que son suisse, qui n'était pas encore au fait de ces manéges, répondit une fois : « La princesse se porte aussi bien que « son état le permet, et l'enfant aussi. »

Elle avait l'esprit vif, enjoué, et contribuait à l'agrément des soupers que la comtesse de Toulouse, son amie, donnait à Louis XV dans son château de Rambouillet.

Cette princesse mourut le 8 avril 1758.

N° 216 (*bis*).

hauteur 21 pouces.
largeur 16 pouces.
P. R.

LA MÊME.

(*Peint au pastel, par La Rosalba.*)

N° 217.

ANNE-CHARLOTTE DE LORRAINE,

ABBESSE DE REMIREMONT.

(Peint en 1823 par Mademoiselle Sophie Rollart.)

Anne-Charlotte de Lorraine, fille de Léopold, duc de Lorraine, et d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans, naquit à Lunéville le 17 mai 1714.

hauteur 29 pouces.
largeur 20 pouces.
P. R.

Elle fut élevée par sa mère dans les sentimens de la plus ardente piété. Cette éducation première détermina sa vocation. Elle vit sa sœur aînée appelée au trône de Sardaigne en 1737; et elle se voua à la religion, et devint abbesse de Remiremont, de Saint-Vandru, de Mons et de Thorn. Elle fit partout éclater la vertu la plus pure, et mérita l'amour de tout ce qui l'entourait. L'historien de la vie d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans, sa mère, raconte avec attendrissement les soins que cette princesse reçut en mourant de sa fille l'abbesse de Remiremont, qui s'était consti-

tuée sa garde-malade. « C'était, dit-il, le plus par-
« fait modèle de la reconnaissance et de la piété
« filiale. »

Anne-Charlotte de Lorraine mourut à Mons le 7 novembre 1773.

N° 218.

LA ROSALBA.

(Peint en 1823 par M. Laby, d'après le pastel peint par elle-même.)

La Rosa-Alba (Carriera) naquit à Venise en 1672, et mourut dans la même ville, en 1757, à l'âge de 85 ans. hauteur 27 pouces. largeur 22 pouces. P. R.

Elle avait pour les arts une grande vocation, et la danse, la peinture et la musique trouvèrent une brillante interprète dans cette nouvelle muse. Mais c'est à la peinture, et notamment au pastel, qu'elle dut sa réputation et l'honneur d'être reçue dans plusieurs académies. Celle de Paris l'admit dans son sein en 1720; elle vint jouir de son triomphe dans cette capitale, et, pendant son séjour, elle fit le portrait du jeune roi Louis XV et de plusieurs princesses de sa Cour. De là, elle se rendit à Vienne, où l'empereur Charles VI et son auguste famille lui firent l'accueil le plus flatteur. Comblée d'honneurs et de

présens, elle alla jouir de sa gloire et de sa fortune dans sa patrie. Dans les dernières années de sa vie, elle fut frappée du plus douloureux accident que puisse éprouver un peintre : elle devint aveugle. Mais elle le supporta avec courage ; sa maison était le rendez-vous de tous les amis des arts, et son esprit et son amabilité, que son infirmité ni son grand âge n'avaient point altérés, répandaient encore autour d'elle beaucoup de charme et d'intérêt.

On voit dans la galerie de monseigneur le duc d'Orléans plusieurs portraits peints par cette femme célèbre.

N° 178 (*bis*).

hauteur 27 pouces.
largeur 20 pouces.
P. R.

LA MÊME.

(*Peint au pastel par elle-même.*)

N° 219.

MAURICE,

COMTE DE SAXE, MARÉCHAL DE FRANCE.

(*Peint par Sauvage.*)

Maurice, comte de Saxe, maréchal de France, naquit à Goslar, le 13 octobre 1696, de Frédéric-Auguste Ier, électeur de Saxe et roi de Pologne, et de la comtesse de Konigsmarck, suédoise, aussi célèbre par son esprit que par sa beauté. hauteur 51 pouces. largeur 39 p. 6 lig. *E.*

Son enfance promettait un guerrier. Dès que sa main put soutenir le poids d'une épée, il renonça à tout autre amusement qu'à l'exercice des armes. A l'âge de douze ans, il était déjà dans les camps : ce fut sous Eugène et Marlborough qu'il fit l'apprentissage de la guerre : il se trouva à la bataille de Malplaquet, et le soir, tout couvert de sang et de poussière, il disait, encore enfant, « qu'il était content de sa journée. » Les leçons de ces deux grands maîtres ne furent point per-

dues pour Maurice, et ce n'est peut-être pas une des choses les moins remarquables de sa destinée, qu'il ait appris des deux plus redoutables ennemis de Louis XIV le secret de défendre la France et d'illustrer ses étendarts. Après avoir promené sa valeur au siége de Riga, où il fut attiré par la réputation de Pierre-le-Grand ; à Stralsund, où il exposa ses jours pour voir de plus près Charles XII; à Belgrade, où il admira le prince Eugène faisant fuir le Croissant devant la Croix, il apprit avec regret que le traité d'Utrecht avait terminé la guerre de la succession d'Espagne, et que la paix de Passarowitz avait mis fin à la querelle de la Turquie et de l'Empire. Son ame, jeune, active, tourmentée du besoin de la gloire, se condamnait avec peine au repos : ne pouvant l'occuper dans les combats, il voulut du moins charmer ses loisirs par de nobles distractions, et l'éclat de la Cour de France lui parut propre à satisfaire ce goût du grand et du merveilleux dont il était dominé. Ce fut en 1720 qu'il fit son premier voyage à Paris. Le duc d'Orléans, alors régent du royaume, lui fit l'accueil le plus flatteur, et, devinant le grand homme là où les courtisans ne voyaient qu'un jeune étranger ami des plaisirs, il lui fit expédier un brevet de maréchal de camp pour le fixer en France. Ce fut alors qu'il se livra à l'étude la plus profonde de la guerre : non content de s'instruire dans

les théories, il les mettait en pratique par le soin qu'il prenait tous les jours d'exercer un régiment que le régent lui avait donné. Il inventa une nouvelle tactique à laquelle l'armée française dut par la suite plus d'un avantage.

Mais tandis que la France formait ce héros, elle fut à la veille de le perdre. La Courlande, menacée de voir s'éteindre la souveraineté de son duché pour être réunie à la Pologne, voulait parer le coup en se donnant pour chef un prince dont le génie fût assez grand pour la protéger contre toute prétention étrangère : les états jetèrent les yeux sur le comte de Saxe, qui fut légitimement élu duc souverain de Courlande le 5 juillet 1726. On dit qu'il fut vivement secondé dans cette élection par la duchesse douairière de Courlande, Anne Iwanowa, deuxième fille du czar Iwan-Alexiowitz, frère de Pierre-le-Grand; cette princesse aimait Maurice, qui avait le courage, la force et l'éclat des demi-dieux de la fable; mais il en avait aussi l'inconstance (1); et la duchesse ayant

(1) Le comte de Saxe, étant encore fort jeune, avait été marié par la comtesse de Konigsmark sa mère à la comtesse de Loben. Les attraits, la naissance, les richesses de la jeune comtesse n'étaient rien à ses yeux : il n'aimait en elle que son nom de *Victoire;* mais quand le charme de ce caprice puéril fut affaibli, son aversion pour un engagement durable reprit le dessus; il proposa lui-même à sa femme une séparation. D'accord avec elle, il se fit condamner pour adultère, et leur mariage fut cassé à Dresde, par le sénat.

perdu l'espoir de l'enchaîner à son char, lui retira la main qui avait dirigé sur lui le choix des États de Courlande, et qui, plus tard, l'aurait fait asseoir sur le trône de Moscovie lorsque la czarine Anne y monta. Le comte de Saxe sacrifia tant de grandeur et d'espérance à l'amour qu'il avait alors pour Adrienne Lecouvreur, célèbre actrice du théâtre Français (1), qui, à son tour, par un sacrifice qui l'honore, vendit ses bijoux et mit sa vaisselle en gage pour envoyer quarante mille livres à son amant. Maurice, forcé de lutter contre les Russes et Menzikoff, manquait à la fois de troupes et d'argent; et, forcé d'abandonner sa souveraineté de Courlande, il revint en France, où l'attendaient la fortune et la gloire. C'est surtout sa campagne de Flandre qui a marqué sa place parmi nos plus grands capitaines. Devenu maréchal de France, le 26 mars 1744, il prit le commandement en chef de l'armée française

(1) Mademoiselle Lecouvreur avait fixé l'inconstance de Maurice. C'est elle qui avait formé son goût pour les nobles délassemens de l'esprit; elle lui avait fait lire et aimer nos poètes, et lui avait inspiré pour les spectacles un amour qui le suivait jusque dans les camps. La veille de la bataille de Rocoux, on jouait dans sa tente la comédie : Madame Favart, maîtresse du maréchal, venant, selon l'usage, annoncer le spectacle, dit : « Messieurs, demain, *relâche*, à « cause de la bataille; après-demain, nous aurons l'honneur de « vous donner etc., etc., etc.; » ce jour-là, la victoire assista au spectacle.

contre les forces combinées de l'Angleterre et de la Hollande, qui avait conclu un traité d'union à Varsovie (1). Il était alors consumé d'une maladie de langueur. Voltaire lui demanda comment il pourrait faire la campagne dans cet état de faiblesse : « Il ne s'agit pas de vivre, dit-il, mais de « partir ; » et le 11 mai 1745, la victoire lui décernait son plus beau laurier dans les champs de Fontenoy (2). Son retour à Paris fut un triomphe, et lorsqu'il parut à l'Opéra, mademoiselle de Metz, qui jouait le rôle de *la Gloire*, lui mit une couronne sur la tête, et le public accueillit cet hommage avec les mêmes applaudissemens que déjà dans une pareille circonstance il avait pro-

---

(1) L'ambassadeur des États-Généraux, ayant rencontré le maréchal de Saxe dans la galerie de Versailles, lui demanda ce qu'il pensait de ce traité : « Cela est fort indifférent à la France, lui dit « le maréchal ; mais si le roi veut me donner carte blanche, j'en « irai faire signer l'original à La Haye avant que l'année soit finie. »

(2) Le maréchal de Saxe était presque mourant. Il se faisait traîner dans une voiture d'osier pour visiter tous les postes ; il monta à cheval pendant l'action. Après la bataille, il se fit porter vers Louis XV, et retrouva un moment ses forces pour embrasser ses genoux, et pour lui dire : « Sire, j'ai assez vécu ; je ne souhai- « tais de vivre aujourd'hui que pour voir Votre Majesté victo- « rieuse. »

Le grand Frédéric a écrit « que la bataille de Fontenoi était la « plus honorable pour le général qui l'avait gagnée, puisqu'il était « à la mort lorsqu'elle se livra. »

digués au vainqueur de Denain (1). Un nouveau triomphe attendait le maréchal de Saxe à Rocoux, le 11 octobre 1746, et c'est à ses talens et à son génie que l'Europe dut son repos, qui fut cimenté par la paix de 1748.

Louis XV récompensa dignement le guerrier qui avait si noblement illustré les armes françaises. Il lui donna des lettres de naturalité conçues dans les termes les plus honorables; il lui fit présent de six pièces de canon prises sur l'ennemi; lui accorda pour toute sa vie la jouissance du château de Chambord; le créa maréchal général de toutes ses armées; enfin le nomma commandant général de tous les Pays-Bas nouvellement conquis. Le héros jouit à Chambord de tous les bienfaits du roi; il ennoblit sa retraite

(1) On proposa aussi au comte de Saxe, comme on avait fait au maréchal de Villars, de le faire recevoir à l'Académie française. Villars avait accepté sans façon : le comte de Saxe consulta le maréchal de Noailles, qui répondit « qu'il serait très-fâché de voir son cher « Maurice dans une compagnie où l'on s'occupe entièrement de « mots d'orthographe. » Et Maurice lui-même ne se dissimulait pas son insuffisance à cet égard. « On m'a proposé, mon maître, « écrivait-il au maréchal de Noailles, d'être de l'Académie fran- « çaise. J'ai répondu que je ne savais seulement pas l'orthographe, « et que *sela malet comme une bage à un chat* (cela m'allait comme « une bague à un chat). *Je creins les ridiqules, et se luy-ci man* « *paret un.* (Je crains les ridicules, et celui-ci m'en paraît un.) »

Le vainqueur de Fontenoi ne fut point de l'Académie.

par l'étudedes sciences et la culture des arts, et y mourut après neufjours de maladie, le 30 novembre 1750. Il dit en expirant à son médecin : « Monsieur Sénac, j'ai fait un beau rêve (1)! » Il avait demandé que son corps fût brûlé dans la chaux vive, « afin, ajouta-t-il, qu'il ne reste plus « rien de moi dans le monde que ma mémoire « parmi mes amis (2). » Mais le roi, voulant donner à ses sujets l'exemple d'honorer ce grand homme (3), ordonna que son corps fût embaumé et transporté avec la plus grande pompe à Strasbourg, pour y être inhumé dans l'église luthérienne de Saint-Thomas. « Sa mort, dit Thomas, dans son

---

(1) Le maréchal de Saxe regardait comme un songe les plus brillantes actions de sa vie. On ne doit pas s'étonner qu'il ait traité de *réveries* les idées lumineuses qu'il a publiées sur l'art de la guerre. Il était malade et avait la fièvre lorsqu'en 1732 il fit l'ouvrage qui porte ce titre. Cet ouvrage fut d'abord composé en treize nuits; il le retoucha et l'augmenta après la paix de 1736.

(2) Il n'est pas improbable que ce vœu lui fut dicté par le souvenir qu'il conservait de l'insulte faite aux cendres de son ancienne amie, Adrienne Lecouvreur, à qui les prêtres avaient refusé la sépulture religieuse. On connaît la pièce de vers où Voltaire a consigné, comme il le dit lui-même, « *l'indignation d'un admirateur,* « *d'un ami, d'un amant, d'un poète.* »

(3) Louis XV, en apprenant sa mort, dit : « Je n'ai plus de gé- « néral ! Il ne me reste que quelques capitaines ! » et la reine, se rappelant que le maréchal était de la religion de Luther, ajouta : « Quel malheur qu'on ne puisse pas dire un *De profundis* pour un « homme qui a fait chanter tant de *Te Deum !* »

« Éloge du comte de Saxe, fut une calamité pu-
« blique pour la France, un grand événement
« pour l'Europe, une perte pour l'humanité.....
« L'univers doit apprendre que deux soldats qui
« avaient servi sous lui entrèrent dans le temple
« où était déposée sa cendre. Ils approchent en
« silence, le visage triste, l'œil en pleurs. L'un
« d'eux tire son épée, l'applique au marbre de la
« tombe, comme pour en aiguiser le tranchant.
« Saisi du même sentiment, son compagnon imite
« son exemple. Ils pensaient, ces deux guerriers,
« que le marbre qui touchait aux cendres de Mau-
« rice avait le pouvoir de communiquer la valeur
« et de faire des héros. »

L'épitaphe du maréchal de Saxe fut le coup d'essai poétique de d'Alembert. La voici :

« Rome eut dans Fabius un guerrier politique;
« Dans Annibal, Carthage eut un chef héroïque;
« La France, plus heureuse, eût dans ce fier Saxon
« La tête du premier et le bras du second. »

N° 220.

LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONTY.

Louis-François de Bourbon, prince de Conty, pair de France, grand prieur de France de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, duc de Mercœur, comte d'Alais, de Beaumont-sur-Oise et de Pézénas, châtelain de l'île Adam, marquis de Graville et de Portes, vicomte de Togrargues, etc.; chevalier des ordres du roi, gouverneur et lieutenant général pour le roi dans le haut et bas Poitou, etc.; né à Paris le 13 août 1717, reçut les cérémonies du baptême dans la chapelle des Tuileries le 23 avril 1721. Le roi fut son parrain, et Madame (la Palatine) sa marraine. Il porta d'abord le titre de comte de La Marche, et succéda à celui de prince de Conty par la mort de son père en 1727. Le roi le créa chevalier de ses ordres le 1er janvier 1733, et le promut au grade de lieutenant général de ses armées en 1735. Le prince de Conty servit en cette qualité pendant la guerre

hauteur 22 pouces.
largeur 18 pouces.
P. R.

de 1741, sous l'électeur de Bavière et le maréchal de Belle-Isle. Il fut envoyé en 1744 en Provence avec une armée qui se réunit à celle des Espagnols, commandée par l'Infant Don Philippe. Les deux princes passèrent le Var, en présence de l'armée sarde, qu'ils forcèrent à une retraite précipitée. L'armée combinée prit possession de Nice et de six autres forteresses, à mesure que les troupes du roi de Sardaigne les abandonnèrent. Château-Dauphin, défendu par sa situation, par une nombreuse artillerie et la présence du roi, fut emporté à la baïonnette et sans canon de siége. Le prince de Conty, par sa bravoure personnelle, et son talent remarquable pour commander, eut une part signalée à ces grands succès, couronnés bientôt après par le gain de la bataille de Coni, où le roi de Sardaigne perdit cinq mille hommes. Le prince de Conty y eut sa cuirasse percée de deux coups, et deux chevaux tués sous lui; et, dans le compte qu'il rendit au roi, il fut assez modeste pour ne point parler de lui-même (1). Le roi lui

(1) Ce prince, dans la fougue de l'âge et des plaisirs, était tourmenté de cet amour de la gloire qui fait supporter le travail le plus pénible et vaincre tous les obstacles. Il s'était préparé au commandement, qu'il ambitionnait, par une étude continuelle de dix heures par jour, durant l'hiver qu'il avait passé à Paris. Il savait par cœur les campagnes de Catinat et de Vendôme. Le prince de Conty, vainqueur à Coni, écrivit au roi cette lettre sur cette

ordonna, l'année suivante, de prendre le commandement de l'armée d'Allemagne destinée d'abord à agir contre l'Autriche, et à empêcher le couronnement de l'empereur, le duc François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse. On fut obligé de tirer vingt mille hommes de cette armée pour augmenter celle que le roi en personne commandait dans les Pays-Bas. Le prince fit tout ce qu'il pouvait avec des forces aussi inégales. Il tint en échec l'armée autrichienne, et elle ne put rien entreprendre. En 1746, le prince de Conty passa en Flandre, et prit Mons, Charleroy et d'autres places dont toutes les garnisons se rendirent prisonnières de guerre. Cette campagne fut la dernière qu'il fit. Le système de réunir toute l'armée sous le commandement du maréchal de Saxe ayant prévalu, le prince de Conty déclara qu'ayant été jugé digne de commander en chef, il n'obéirait à aucun général, pas même à ce héros.

Le prince de Conty avait une grande fermeté de caractère et une volonté qu'il n'asservissait jamais aux caprices de la Cour. La favorite craignait sa franchise (1), et le roi, trop facile à écouter les

---

journée : « C'est une des plus brillantes et des plus vives actions qui « se soient jamais passées. Les troupes y ont montré une valeur « au-dessus de l'humanité. La bravoure et la présence d'esprit de M. de Chevert ont principalement décidé l'avantage. »

(1) Un jour il demandait une grace à la marquise de Pompa-

plaintes de madame de Pompadour, retira sa faveur et son amitié à ce prince, qu'il eût été de son intérêt de rapprocher de lui; car, jouissant d'une immense popularité, il pouvait rendre au gouvernement les plus grands services. C'est au milieu des querelles des parlements et de la Cour que cette popularité acquit le plus d'éclat. La dispute théologique au sujet de la bulle *Unigenitus* et des billets de confession; le renvoi des jésuites; la résistance des parlements de Besançon contre l'enregistrement des impôts; le vœu de tous les parlements du royaume de se réunir, *en classes*, au parlement de Paris pour ne former qu'un seul corps et n'avoir, pour ainsi dire, qu'une ame; l'acte arbitraire du duc de Fitz-James à Toulouse; l'affaire de Bretagne, l'exil de La Chalotais, le scandaleux triomphe du duc d'Aiguillon, tout ce concours de circonstances avait agité les esprits jusqu'à l'irritation, et organisé entre la Cour et la magistrature cette lutte imprudente et terrible dont les suites ont été si funestes à la dignité du trône et à la tranquillité du royaume. D'un côté, le duc d'Aiguillon, le maréchal de Richelieu,

---

dour. Celle-ci s'amusait à le laisser dans la posture de suppliant, sans lui répondre. Le prince, piqué, s'asseoit alors sur son lit, en disant: « *Voilà un coucher excellent!* » Elle se plaignit au roi, qui ne pardonna pas au prince de Conty cette humiliation donnée à sa maîtresse.

l'abbé Terray, le chancelier Maupeou et madame Dubarry, s'imaginèrent, au mépris de tous les droits, que les proscriptions, les violences, les emprisonnemens, les impôts forcés étaient les attributs nécessaires du pouvoir, et que la Cour pouvait impunément anéantir ces grands corps de magistrature dont l'autorité judiciaire augmentait l'autorité politique, et dans lesquels brillaient ces antiques familles où les vertus étaient héréditaires comme les talens. De l'autre côté, toute la nation murmurait, et les amis de l'ordre et de la justice s'élevaient avec véhémence contre ces abus de l'autorité royale. A leur tête figurait le prince de Conty. Son courage et la solidité de ses principes l'avaient rendu dans cette circonstance le chef des autres princes du sang; c'est sur lui qu'ils réglaient leur conduite; c'est lui qui fit rédiger l'adhésion à tous les arrêts de l'ancien parlement, et la protestation contre le parlement Maupeou, que tous les princes signèrent, à l'exception de son fils, alors comte de La Marche, qui seul resta attaché au parti de la Cour (1); et

(1) Les princes et les pairs avaient été convoqués à Versailles au lit de justice du 13 avril 1771, où le plan du chancelier Maupeou devait recevoir et reçut son entière exécution, où trois édits principaux furent promulgués: la suppression définitive des officiers de l'ancien parlement de Paris; celle de la cour des aides, enfin la transfusion des magistrats du grand conseil dans le nou-

lorsque, pour divers motifs, les autres princes se rapprochèrent de la Cour, le prince de Conty, insensible à toutes les caresses comme à toutes les menaces, resta inébranlable dans son opposition. Retiré au Temple, sa demeure, il y termina sa vie le 2 juillet 1776. Il vit approcher sa dernière heure sans rien perdre de sa fermeté ni de sa présence d'esprit : il sourit à la mort.

Le prince de Conty était brillant sous les armes et modeste dans le succès. Sa valeur égalait son habileté. Dans le commerce de la vie, on vantait sa bonté, sa générosité, sa grace. Il attirait à lui par cet ascendant que donnent une profonde conviction, une haute probité, un caractère ferme et sûr (1). Ennemi de l'arbitraire, il déplorait les égaremens du pouvoir; et les dernières années de Louis XV eussent été plus honorables et plus tranquilles, si, au lieu d'écarter des hommes tels que le prince de Conty, on eût fait servir à la gloire du trône ses nobles qualités, et surtout son amour éclairé pour le bien, la justice et la liberté.

veau parlement. Le comte de La Marche fut le seul des princes qui parut à cette séance. Le roi lui dit : « Mon cousin, soyez le bien-« venu, nous n'aurons pas nos parens. »

(1) On doit rappeler, à la gloire de ce prince, la protection dont il entoura J.-J. Rousseau, lorsque ce grand écrivain fut persécuté pour la publication de son *Émile*.

N° 221.

LOUISE-DIANE D'ORLÉANS,

PRINCESSE DE CONTY.

Louise-Diane d'Orléans, Mademoiselle de Chartres, fille de Philippe duc d'Orléans, régent du royaume, et de Françoise-Marie de Bourbon, née le 27 juillet 1716, fut mariée le 22 janvier 1732 à Louis-François de Bourbon, prince de Conty. hauteur 48 pouces. largeur 36 pouces. *E.*

Sa figure était charmante; sa personne, remplie de grace et d'élégance; son esprit, vif et séduisant. Tous ces trésors ne brillèrent qu'un moment sur la terre. La princesse de Conty fut enlevée à la fleur de son âge: elle mourut à Issy, le 26 septembre 1736.

N° 221 (*bis*).

hauteur 29 pouces.
largeur 23 pouces.
P. R.

LOUISE-DIANE D'ORLÉANS,

PRINCESSE DE CONTY.

(Peint par Jean Marc Nattier.)

Elle est représentée en Vestale.

N° 221 (*ter*).

hauteur 26 pouces.
largeur 21 pouces.
E.

LA MÊME.

(Ovale.)

N° 222.

FRÉDÉRIC II,

ROI DE PRUSSE.

(Peint par Charles-Amédée-Philippe Vanloo.)

Frédéric II (dit le grand) roi de Prusse, fils de Frédéric-Guillaume I[er] et de Dorothée de Brunswick-Hanovre, né à Berlin le 24 janvier 1712, marié en 1733 à Élisabeth de Brunswick, dont il n'eut point d'enfans. hauteur 31 pouces. largeur 36 pouces. *P. R.*

Ce prince avait eu dès sa jeunesse le goût de la littérature, et ce goût, combattu par l'ignorance et la dureté de son père, devint une passion qui fut pour lui la source des persécutions qu'il éprouva. Tourmenté, menacé sans cesse (1), il

(1) Frédéric était obligé de s'enfermer dans sa chambre pour pouvoir étudier la musique et la poésie. Son père venait quelquefois l'y surprendre, et le punissait avec la plus grande sévérité. « Quelle pitié! répétait-il souvent; il n'y a dans mon indigne fils « que du poète et du joueur de flûte, et rien du prince ni du soldat! » L'Europe apprit plus tard ce qu'il fallait croire d'une semblable prophétie.

forma avec deux jeunes officiers nommés Katt et Keith (1) le projet de s'évader pour aller chercher un asile dans une Cour étrangère; mais le roi son père, l'ayant découvert, le fit arrêter et enfermer dans la citadelle de Custrin, où peu après le malheureux Katt porta sa tête sur l'échafaud (2). Frédéric-Guillaume aurait probablement renouvelé l'effroyable exemple qu'avait donné le czar Pierre sur Alexis son fils, si l'empereur Charles VI n'avait eu la fermeté de faire déclarer par son ambassadeur que le prince royal, comme prince de l'Empire, ne pouvait être jugé et condamné à mort que dans une diète. La cruauté de Frédéric-Guillaume s'étant ralentie depuis cette catastrophe, le jeune Frédéric accompagna le prince Eugène dans la campagne de 1734; mais l'immobilité des armées autrichiennes lassa l'impatience qu'avait le prince royal de faire briller son courage. Il se dédommagea, par le commerce des lettres, des lenteurs de la gloire, et commença avec Voltaire cette correspondance et

(1) Keith, depuis feld-maréchal des armées prussiennes, tué à Hochkirch en 1759.

(2) L'échafaud fut dressé devant la citadelle de Custrin, et pendant que l'infortuné Katt y montait, des gardes enchaînaient Frédéric à une croisée, par ordre de son père, qui voulait que le jeune prince vît couler le sang de son ami. Il tendit la main à Katt, et s'évanouit.

cette liaison si célèbre, où l'inégalité du rang se compensait par l'inégalité du talent poétique, et qui révéla d'ailleurs plus d'un rapport dans le caractère d'esprit du poète et du prince. Tous deux voulaient embrasser toutes les sciences; tous deux poursuivaient les superstitions avec les armes du badinage; Voltaire attaquait le despotisme, et Frédéric écrivait l'Anti-Machiavel; tous deux célébraient la philosophie et la liberté.

Frédéric-Guillaume mourut au mois de mai 1740; son fils monta sur le trône; le génie des conquêtes s'éleva, sans l'éteindre, sur celui de l'amour des lettres et des arts; et le roi philosophe devint un grand guerrier et un profond politique, sans cesser d'être poète et littérateur.

Le roi son père lui laissait un trésor évalué à vingt-huit millions de livres; un revenu de vingt-trois millions, une armée de soixante-seize mille hommes, et moins de trois millions de sujets. Ce fut avec ces ressources qu'il se lança dans la glorieuse lutte qu'il a soutenue avec tant d'audace et de persévérance contre toute l'Europe. Ce fut avec d'aussi faibles moyens qu'il gagna la bataille de Molwitz, le 10 avril 1741, contre le baron Neuperg, général de Marie-Thérèse; qu'il battit le prince Charles de Lorraine, le 17 mai suivant, à Czaslaw; qu'il signa en vainqueur le traité de Breslaw, qui le mettait en possession de la Silésie.

Aussi écrivait-il à Louis XV, en 1745 : « J'ai ac-
« quitté à Friedberg la lettre de change que vous
« avez tirée sur moi à Fontenoy. » Cette première guerre n'était pourtant que le prélude de celle mille fois plus terrible qu'il eut à soutenir peu après contre les efforts réunis de la Russie, de l'Allemagne, de la Saxe, de la Suède et de la France. Presqu'écrasé en 1757 par cette formidable ligue, il remporta néanmoins le 5 novembre de cette même année la mémorable victoire de Rosback ; et, quoique battu à Kollin, il réparait ce revers à Lissa, où quinze mille Autrichiens mettaient bas les armes devant lui. Ce fut ainsi qu'après sept ans de travaux et de victoires, il parvint à conclure le traité de paix générale qui lui assurait la possession de toutes ses conquêtes, et qui plaçait la Prusse au rang des premières puissances de l'Europe.

Il avait vécu en héros, il mourut en philosophe. Il vit arriver la mort et les souffrances de ce front calme qu'il portait au milieu des batailles, et expira le 17 août 1786.

Frédéric était d'une taille médiocre, sans grace, sans élégance. Sa physionomie avait une singularité attachante ; son œil plein de feu embarrassait ceux qu'il regardait. Sa mise était plus que modeste ; il ne quittait jamais ses bottes. Il pensait que le luxe d'un prince guerrier devait être

dans ses vieux habits de combat, comme le faste du trône dans des bataillons nombreux et bien tenus. Il fut à la fois législateur et philosophe, général et soldat, historien et poète; le code qu'il a publié respire l'amour de l'ordre et de la justice; ses œuvres littéraires annoncent un esprit élevé; ses victoires l'ont placé au premier rang des capitaines. Sévère sur la discipline militaire comme Manlius Torquatus, il a fait et écrit la guerre comme César. Il a ambitionné plus d'une gloire, et toutes lui ont été fidèles. Ses contemporains n'avaient donc fait que devancer le suffrage de la postérité, lorsqu'ils décernèrent le surnom de *Grand* à ce héros,

« Qui sur tant de périls fonda sa renommée;
« Qui forma, conduisit, ménagea son armée;
« Qui fut historien, philosophe, soldat;
« Qui t'écrivit en vers la veille d'un combat;
« Rima le beau serment de mourir avec gloire;
« Vécut, et pour rimer remporta la victoire;
« Appauvrit les Saxons, enrichit ses sujets;
« Fit toujours à propos et la guerre et la paix;
« Aima, sans l'estimer, l'autorité suprême,
« Et sourit sur le trône à la liberté même (1). »

(1) Épître de Chénier à Voltaire.

N° 223.

MARIE-THÉRÈSE,

IMPÉRATRICE D'ALLEMAGNE

ET

REINE DE HONGRIE ET DE BOHÊME.

hauteur 41 pouces. largeur 32 pouces. P. R.

Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI et d'Élisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel, née le 13 mai 1717, fut mariée le 12 février 1736 à François-Étienne de Lorraine, fils de Léopold, et depuis empereur d'Allemagne, sous le nom de François Ier.

L'empereur Charles VI était mort à Vienne, en 1740: son règne, ouvert par des succès, s'était terminé par des revers. Marie-Thérèse, sa fille unique, était son héritière. La bonté s'unissait en elle à la beauté. Chaste épouse d'un prince qu'elle aimait depuis son enfance, elle était la mère la plus tendre, comme elle avait été la fille la plus respectueuse. Son ame, fortement trempée, ne craignait ni les fatigues ni les dangers.

« Le malheur, comme a dit un historien, devint « son plus bel ornement. » Elle avait l'art surtout de gagner les cœurs, et c'est à cette puissance autant qu'à son courage qu'elle a dû d'occuper un trône agité long-tems par d'ambitieuses rivalités.

Les souverains de l'Europe regardaient la succession de Charles VI des mêmes yeux qu'ils avaient lu le testament de Charles II, roi d'Espagne : chacun élevait des prétentions sur les domaines de l'Autriche.

De ce nombre était le roi de Prusse Frédéric II, qui réclamait à main armée la Silésie, malgré la renonciation que Frédéric-Guillaume, son père, avait faite de ses droits sur ce duché. Marie-Thérèse envoya, pour le combattre, le baron de Neuperg, qui fut battu à Molwitz le 10 avril 1741. La conquête de la Silésie et la ligue contre l'Autriche furent les résultats de cette bataille; et Charles-Albert, électeur de Bavière, fut élu empereur le 14 janvier 1741.

Marie-Thérèse avait inspiré à ses peuples l'ardeur et l'énergie qui sauvent les empires. Dans la première invasion de ses états, la Hongrie avait été son refuge. Le 11 septembre 1741, elle se rendit dans l'assemblée des États, sans pourpre, sans cortége, en habits de deuil. Elle tenait sur son sein son enfant âgé de six mois (depuis em-

pereur sous le nom de Joseph II). La bonté, la grace, l'héroïsme se peignaient dans tous ses traits. Elle s'exprimait avec facilité en latin, et les Hongrois ont conservé dans leurs diètes l'usage de cette belle langue. « Une femme, un « enfant, dit-elle, ne sont rien pour mes enne- « mis, mais sont beaucoup aux yeux du Dieu « protecteur de l'innocence, du Dieu vengeur des « traités. C'est par ma famille que je suis persé- « cutée, mais j'ai en vous une autre famille qui « me sera plus fidèle. C'est sur vous que j'ai « compté. Voilà mon fils, je vous le confie : il « croîtra pour vous aimer et pour vous défendre « un jour, comme il aura été défendu par vous. »

On tombe aux genoux de la reine : elle présente son fils à chacun des magnats, qui sont fiers d'avoir à le protéger. Alors, dans un profond recueillement, s'avancent des vieillards qui, la main étendue, prononcent ce serment que toute l'assemblée répète en agitant ses armes : « *Moria-* « *mur pro rege nostro Mariâ Theresâ.* »

Cet enthousiasme se répète dans les provinces autrichiennes ; à Londres, la veuve de Marlborough propose aux dames une souscription pour secourir une reine, honneur de leur sexe : le parlement anglais embrasse la cause de Marie-Thérèse, et le roi de Sardaigne fait avec elle une alliance pour la défense de l'Italie. Cependant

Frédéric remporta une seconde victoire auprès de Czaslaw sur le prince Charles de Lorraine, le 17 mai 1742, et la paix de Breslau lui assura la Silésie.

L'empereur Charles VII mourut le 20 janvier 1745. Il laissait pour héritier un fils de dix-sept ans. La haute vertu de la reine de Hongrie, appuyée de l'influence de l'Angleterre, décida les électeurs à mettre la couronne impériale sur la tête de son époux, et François de Lorraine fut élu empereur, le 13 septembre de la même année, et couronné avec magnificence à Francfort. Marie-Thérèse, témoin de cette cérémonie auguste, en paraissait seule l'objet, et tous les regards s'arrêtaient sur elle avec admiration.

De nouveaux combats où ses armes furent souvent victorieuses devaient éprouver son courage et rehausser encore sa gloire. La paix d'Aix-la-Chapelle, signée le 18 octobre 1748, en la laissant maîtresse de ses vastes États, lui offrit les moyens de jeter sur leur administration ce coup d'œil qui ranime et vivifie les empires fatigués par la guerre. Les lettres, les arts, l'industrie prirent sous sa protection un nouvel essor, un nouvel éclat; des académies, des colléges, des hôpitaux, des manufactures, des observatoires, s'élevèrent comme par enchantement; des ports et des canaux furent ouverts au commerce des

deux mondes, et partout le nom de Marie-Thérèse était béni. Frédéric vint encore une fois mêler le bruit des armes à cette expression de la reconnaissance publique; mais après les batailles de Chotzenitz et de Lissa, où les Autrichiens et les Prussiens furent tour-à-tour vainqueurs et vaincus, le traité de Hubertsbourg, conclu le 15 février 1763, remit l'Allemagne sur le pied où elle était avant la guerre. Cette union fut de nouveau troublée par la mort de l'électeur de Bavière en 1777. Ce ne fut que le 13 mai 1779 que, par le traité de Teschen, Marie-Thérèse jouit pleinement du repos qu'elle avait conquis les armes à la main.

Une mort inopinée lui avait enlevé son époux le 18 août 1765. Ce malheur frappa son ame d'une douleur qui ne finit qu'avec sa vie. Elle ne quitta plus le deuil, et, comme pressée de rejoindre le mari qu'elle pleurait, elle avait fait faire son propre cercueil et préparé elle-même son habit mortuaire. Mais ce ne fut que quinze ans plus tard qu'elle fut ensevelie dans cette robe funèbre. Elle mourut à Vienne le 29 novembre 1780 (1). Ses derniers regards virent sa fa-

---

(1) Nous transcrivons ici une lettre *inédite* qui fut écrite sur la mort de Marie-Thérèse, le 5 décembre 1780, par une des dames de cette impératrice:

« Quel coup! quelle étonnante nouvelle! la souveraine la plus

mille assise sur les plus beaux trônes de l'Eu-

« aimable, la plus grande de l'univers, à peine huit jours malade,
« s'en va au Créateur!

« S. M. tomba malade le 19 au 20 novembre. Elle demanda les
« saints sacremens le dimanche avec la tranquillité d'une prédes-
« tinée. Figurez-vous, madame, l'immortelle Marie-Thérèse en-
« tourée de ses enfans, marchant au-devant du saint sacrement
« jusqu'à la porte de son antichambre. Elle reçut à genoux le
« saint-viatique, et, prévoyant sa fin, elle pria ses enfans de ne
« point troubler ses derniers momens par des marques de douleur
« et des gémissemens.

« Depuis le dimanche jusqu'à mercredi 29 qu'elle est morte,
« l'empereur n'est pas rentré chez lui. Il a couché tout habillé dans
« l'antichambre.

« Le lundi matin 27, on lui donna l'extrême-onction. Elle bénit
« ses enfans avec tendresse et effusion de cœur. En bénissant l'em-
« pereur, elle lui recommanda sa famille, ses peuples, et singuliè-
« rement les pauvres : *Mes pauvres orphelins*, disait-elle, *mes pauvres*
« *pensionnaires!*

« Elle ordonna ses obsèques, son enterrement, et voulut être
« menée et non portée, à cause du poids énorme dont serait son
« corps, ce qui pouvait incommoder les porteurs. Elle ne changea
« rien à l'ancienne étiquette de l'enterrement, parce qu'on ne peut
« le rendre plus modeste ni plus simple qu'il est d'usage dans la
« maison d'Autriche.

« Elle écrivit à tous ses enfans absens, leur laissant différens
« legs. Elle en fit autant aux États de Hongrie pour les remercier
« de leur fidélité et de leur attachement.

« L'empereur lui dit une fois qu'il admirait la grandeur de son
« courage et de sa résignation; elle sourit doucement, et répondit:
« L'état où je suis est l'écueil de ce qu'on appelle grandeur et force.
« Tout disparaît dans ces momens. La tranquillité où vous me voyez
« vient de celui qui fait la pureté de mes vues; pendant un règne
« de quarante ans, pénible et désastreux, mon intention constante
« a été de faire le bien. J'ai aimé, j'ai recherché la vérité. Peut-être

rope (1); ses États florissans, ses peuples heureux. Les pauvres pleurèrent sur sa tombe, et la nation

---

« n'est-elle pas toujours venue jusqu'à moi. Peut-être ai-je été « trompée dans mon choix; mes intentions mal comprises, encore « plus mal exécutées. Mais celui qui sait tout a vu le fond de mon « cœur. La tranquillité dont je jouis est la première grace de sa « miséricorde, qui m'en fait espérer d'autres. Je n'ai jamais fermé « mon cœur aux malheureux. C'est la plus consolante idée que « j'aie dans mes derniers momens.

« C'est dans les bras de son digne fils (Léopold) que l'auguste « impératrice expira le 29 novembre en présence de son confesseur, « de l'archiduc Maximilien, du prince Albert de Saxe, son gendre.

« Elle s'est levée avant cinq heures du matin depuis qu'elle a « gouverné.

« Elle a légué un mois de gages à toutes ses troupes (un million « huit cent mille florins), plus, deux cent mille florins d'aumônes « pour les pauvres.

« Elle conjura l'empereur de maintenir dans ses États la religion « et la paix. Elle fut si contente de sa réponse, qu'avec transport « elle lui baisa la main; puis, de la sienne mourante, elle lui fit sur « le cœur un signe de la croix, comme pour y incruster ce qu'il lui « avait promis. »

(1) Elle aimait beaucoup ses enfans, et les élevait avec le plus grand soin. Je dois à une auguste bienveillance la communication des instructions *autographes* qu'elle donna à sa fille Marie-Charlotte Caroline, lorsque cette princesse épousa le roi de Naples. On m'a permis d'en publier ici un extrait :

« Dieu vous ayant destinée à régner, il faut que vous donniez « l'exemple, surtout dans ces tems où notre sainte religion est si « peu pratiquée et aimée. Les grands ont honte d'en avoir et de la « professer; et pour le peuple, la plupart est plongée dans la su- « perstition qu'on ne doit pas à la vérité heurter de front, mais il « faut tâcher de ramener peu à peu les esprits par l'établissement « des curés zèlés et des bons maîtres d'école pour instruire du « moins la jeunesse.

y grava ces mots : *A la mère de la patrie!* Elle était bien digne de cet hommage, celle qui fut

---

« Tâchez de faire voir par toutes vos actions et par tous vos « discours que vous n'aimez et estimez que la vertu et la droiture ; « que vous ne donnez pas légèrement votre confiance, et que vous « ne l'accordez qu'à des gens de probité.

« L'aumône est un autre devoir essentiel.

« Si le roi veut vous donner part à son règne, vous informer des « affaires, vous consulter, ne le faites jamais paraître, laissez-lui « tout l'honneur devant le monde, et contentez-vous de son cœur et « de sa confiance.

« Vous n'avez pas besoin de favoris ou de favorites. Cette es- « pèce de gens cause toujours des désordres.

« Si l'on accuse auprès de vous quelqu'un d'injustice ou d'autres « fautes, arrêtez d'abord l'accusateur, en lui représentant avec « douceur qu'il réfléchisse bien sur ce qu'il a dit. S'il disait la vérité, « qu'il ne craigne rien et qu'il soit assuré de votre soutien. En cas « de calomnie, qu'il perde à jamais vos graces et l'accès auprès de « vous. Par là, vous éloignerez les fourbes et les faux rapporteurs « du trône, qui est toujours entouré de gens de cette espèce.

« N'ayez ni aversion ni prédilection pour aucune nation. Toutes « ont du bon et du mauvais.

« Attendez toujours au moins vingt-quatre heures avant de vous « décider, et réfléchissez toujours avant que de parler.

« Les partis tomberont d'eux-mêmes si vous avez la constance « de ne prêter l'oreille à qui que ce soit. Ce serait une chaîne dans « laquelle, si vous vous trouviez engagée, vous éprouveriez mille « embarras.

« Dieu vous a accordé de grands talens et tout ce qu'il faut « pour vous rendre heureuse et grande. Si vous suivez la voie de « la vertu ; si vous êtes bonne, charitable, attachée à vos devoirs, « j'espère et j'ose même assurer que vous serez heureuse, et rendrez « votre vieille mère, qui vous aime tendrement, plus heureuse dans « les derniers jours de sa vie qu'elle n'a été dans sa jeunesse. Je « vous donne ma bénédiction ! MARIE THÉRÈSE. »

sur le trône le modèle de toutes les vertus et l'émule des plus grands rois!

Parmi les vers qui furent prodigués à sa mémoire, nous avons remarqué cette épitaphe :

« Élevée au-dessus de son sexe et du nôtre,
« Elle unit les vertus et de l'un et de l'autre ;
« Sage dans ses conseils, ferme dans ses projets,
« Magnanime, elle fait l'amour de ses sujets.
« Son ame est sans orgueil, son cœur sans artifice,
« Femme sans passion, reine sans injustice,
« Employant tour-à-tour et mêlant quelquefois
« La douceur de son sexe et la fierté des rois. »

N° 224.

MADAME GEOFFRIN.

(Peint par Grimoux.)

Née, en 1699, de parens inconnus, madame Geoffrin devint la femme d'un entrepreneur de la manufacture de glaces, qui la laissa veuve de bonne heure avec cinquante mille livres de rentes. Elle avait du goût pour les lettres et les sciences; et sa maison devint le rendez-vous des savans et des plus illustres étrangers. De ce nombre était le comte de Poniatowsky, depuis roi de Pologne. Lorsque ce prince fut sur le trône, il appela près de lui madame Geoffrin, qu'il nommait sa mère, et lui écrivit : *Maman, votre fils est roi!* Elle ne résista pas à cette tendre exhortation, et, en 1768, elle se rendit auprès du monarque polonais, qui porta l'attention pour elle jusqu'à lui faire préparer à Varsovie un appartement parfaitement semblable à celui qu'elle occupait à Paris. Sa réputation lui valut à Vienne l'honneur de

hauteur 31 pouces.
largeur 25 pouces.
E.

voir l'impératrice Marie-Thérèse faire arrêter sa voiture devant elle, et lui présenter ses augustes filles. Malgré tout ce qu'il y avait de flatteur dans l'accueil qu'elle avait reçu dans les Cours du Nord, elle voulut mourir sous le ciel de sa patrie. Thomas et d'Alembert, pour lesquels elle avait une affection particulière, régnaient dans son salon, et comme leurs amis formaient avec les académiciens le fond de sa société, on appelait madame Geoffrin la *petite reine des philosophes.* Elle termina ses jours en 1777. Son testament est un hommage à l'amitié : elle fit des legs à Thomas et à d'Alembert. Ce dernier venait de perdre mademoiselle de l'Espinasse, chez laquelle il passait toutes ses soirées : à la mort de madame Geoffrin, où il passait ses matinées, il s'écria : « Maintenant il n'y a plus pour moi ni « soir ni matin. » L'amitié ne fut pas ingrate envers elle, et sa tombe fut honorée de justes regrets et d'éloges mérités.

Sans avoir un esprit éminent, madame Geoffrin faisait dignement les honneurs d'une maison qui était devenue l'asile du talent, du mérite et des célébrités en tout genre. Elle possédait surtout cette politesse de bon goût, ce ton des convenances que donne le grand usage du monde. On a retenu d'elle des mots spirituels et des maximes fort sages. Un jour, à sa table, un con-

vive connu pour un menteur se mit à raconter une chose extraordinaire : tout le monde se récria : « Cela est pourtant vrai, dit tout bas d'Alembert « à madame Geoffrin. — Si cela est vrai, lui ré- « pondit-elle, pourquoi le dit-il ? » — C'est elle qui a dit : « Il ne faut pas laisser croître l'herbe sur « le chemin de l'amitié. — L'économie est la « source de l'indépendance et de la libéralité. « — Il y a trois choses que les femmes de Paris « jettent par la fenêtre, leur tems, leur santé et « leur argent. » Madame Geoffrin eut l'art de se garantir de cette triple imprudence. Elle passa doucement son *temps* dans la culture des arts, des lettres et de l'amitié ; elle prit soin de sa *santé* de manière à vivre jusqu'à près de 80 ans, et à justifier ce qu'a dit La Harpe : qu'*en elle la vieillesse semblait réconciliée avec les graces;* quant à l'*argent*, simple pour elle-même, n'ayant d'autre élégance que la propreté, elle aimait à l'employer à faire du bien, et à secourir les malheureux.

N° 225.

LE DUC DE LA VRILLIÈRE.

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
E.

Louis Phélipeaux, connu d'abord sous le nom de comte de Saint-Florentin, et, depuis 1770, sous celui du duc de La Vrillière, né en 1705, était fils de ce marquis de La Vrillière que Philippe, duc d'Orléans avait appelé au conseil de régence, sans autres fonctions que de *tenir le registre*.

Le duc de La Vrillière est tristement célèbre par les ordres arbitraires dont il fut le prodigue dispensateur ; et les voûtes de la Bastille ont trop souvent retenti de son nom pour que la liberté le prononce sans effroi. Ses talens étaient médiocres, ses lumières peu étendues ; mais il avait cette sorte d'esprit d'ordre qui supplée quelquefois au mérite; du zèle, de l'exactitude et un profond dévouement au pouvoir. Il resta plus de cinquante ans en place. Il était soutenu par madame de Pompadour, dont il favorisait com-

plaisamment les caprices, et qui, pour avoir une voix de plus au conseil, le fit nommer ministre en 1751. Courtisan obséquieux, il eut l'art de plaire à Louis XV par son empressement à protéger ses plaisirs secrets. Aussi, lorsque ce ministre eut une main emportée à la chasse, le roi lui dit avec la plus affectueuse bonté : « Tu n'as perdu « qu'une main, et tu en trouveras toujours deux « en moi pour ton service. » Cet appui ne manqua pas au duc de La Vrillière pendant tout le règne de Louis XV ; ce ne fut qu'en 1775 qu'il fut obligé de se démettre de ses fonctions. Sa liaison avec la marquise de L***, qui le gouvernait en esclave, et qui se servait de son pouvoir pour exercer une tyrannie capricieuse et pour assouvir sa cupidité, attira sur sa tête l'animadversion de la Cour et de la ville. On dit que Louis XVI ne lui pardonna point d'avoir donné une fête pour complaire à cette maîtresse impérieuse, pendant la maladie qui conduisit Louis XV au tombeau.

Il mourut le 27 février 1777.

Ses ennemis, et il en avait beaucoup, composèrent pour lui cette épitaphe qui fait allusion aux trois noms différens qu'il avait portés, Phélipeaux, Saint-Florentin et de La Vrillière :

« Ci gît, malgré son rang, un homme fort commun,
« Ayant porté trois noms, et n'en laissant aucun. »

N° 226.

LOUIS-PHILIPPE,

DUC D'ORLÉANS.

(Équestre, peint par Roslin.)

hauteur 112 pouces.
largeur 88 pouces.

Louis-Philippe, fils de Louis duc d'Orléans et de Marie-Jeanne de Baden-Baden, né à Versailles le 12 mai 1725, chevalier des ordres le 5 juin 1740, épousa le 18 décembre 1743 Louise-Henriette de Bourbon-Conty. Ce jeune prince, étant duc de Chartres, fit ses premières armes comme colonel; en 1742, le roi lui conféra le grade de maréchal-de-camp commandant la cavalerie, et le 2 mai 1744 celui de lieutenant-général. Il était en 1743 (27 juin) à cette mémorable bataille de Dettingen, si malheureuse pour l'armée française. Là, au moment du plus grand désordre et du plus extrême danger, ayant eu un cheval tué sous lui, il parcourait les rangs, soutenait le courage des soldats par sa présence d'esprit et

par l'exemple de sa bravoure. Il accompagna le roi en 1744 à l'armée de Flandre. La même année, après la maladie et le rétablissement de sa majesté, il la suivit en Alsace. Il était devant Fribourg; sa personne y fut souvent exposée pendant un siége de deux mois. « Les soldats, dit un « historien, redoublaient d'ardeur en le suivant « à la tranchée et aux attaques. » Il fit les autres campagnes de cette guerre sous les yeux du roi.

En 1747, le roi le nomma gouverneur du Dauphiné, et, le duc d'Orléans son père étant mort à Sainte-Geneviève, le 4 février 1752, il quitta le titre de duc de Chartres, et prit celui de duc d'Orléans. Le roi lui conserva la maison que le prince son père avait eue. La guerre s'étant rallumée en 1757, il servit au commencement de cette campagne sous le maréchal d'Estrées : mais des dégoûts qu'il éprouva le ramenèrent à Paris, aussitôt que le maréchal de Richelieu eut remplacé ce général. On regretta alors que ce prince fût écarté du commandement des armées par des intrigues de Cour. Sa conduite brillante à la guerre l'avait illustré dès sa jeunesse; il s'était formé sous le maréchal de Saxe au métier des armes, et depuis, il n'avait cessé de l'étudier dans les loisirs de la paix. En 1771, au milieu de la lutte qui éclata entre les parlemens et la Cour, il prit hautement parti pour les parlemens. Réuni de principes et

de cœur au prince de Conty, son beau-frère, ce fut lui qui présenta au roi la protestation des princes du sang et leur adhésion à tous les arrêtés de l'ancien parlement dans les diverses affaires de Besançon, de Toulouse, de la Bretagne et de Paris. Louis XV aimait le duc d'Orléans, autant par souvenir du régent que pour lui-même; et sans les funestes influences dont il était entouré, peut-être le monarque eût-il écouté les sages conseils de ce prince, qui cherchait à lui démontrer tous les dangers que le trône avait à courir dans cette lutte impopulaire. Mais Louis XV, très-jaloux de son autorité, était, par caractère, contraire à toutes les mesures qui pouvaient la restreindre. C'était surtout pour le flatter que le chancelier Maupeou et le duc d'Aiguillon, soutenus par le fatal ascendant de madame Dubarry, l'entraînèrent dans ces excès impolitiques dont les conséquences sont devenues terribles.

Madame Dubarry avait réussi à rapprocher du roi le prince de Condé et le duc de Bourbon son fils; elle essaya d'attirer également le duc d'Orléans, en le flattant de l'espérance d'engager le roi à donner son approbation au mariage que ce prince méditait avec madame de Montesson (1).

---

(1) Charlotte-Jeanne Beraud de La Haye de Riou, marquise de Montesson, née à Paris le 5 octobre 1738, fut mariée en premières

Mais ce prince, attaché de bonne foi aux doctrines parlementaires, voulant honorer son retour, conçut le dessein de solliciter et de faire réussir le rappel des anciens magistrats; malheureusement ses efforts furent inutiles, et il eut le regret d'échouer dans un projet dont le succès n'eût pas été moins agréable à la nation qu'utile alors aux intérêts du trône.

Ce prince assista au sacre de Louis XVI, le 11 juin 1775, et y représenta le duc d'Aquitaine.

---

noces à Jean-Baptiste, marquis de Montesson, qui mourut en 1769. Le 23 avril 1773, elle épousa Louis-Philippe, duc d'Orléans. La bénédiction nuptiale fut donnée aux deux époux dans la chapelle de madame de Montesson, par le curé de Saint-Eustache; il y avait été autorisé par l'archevêque de Paris, sur le consentement du roi.

Grimm, dans sa Correspondance, troisième partie, tome III, page 459, au sujet de ce mariage, rapporte ce qui suit:

« Par un édit de Louis XIII, il est défendu à tous les prélats du « royaume de marier aucun prince du sang sans une lettre écrite « de la propre main du roi. Celle de Louis XV ne contenait que « ces mots :

« Mons l'archevêque, vous croirez ce que vous dira de ma part « mon cousin le duc d'Orléans, et vous passerez outre. »

Madame de Montesson est morte à Paris, dans sa maison, rue de Provence, le 5 février 1806. Son corps fut transféré dans l'église de Saint-Port, conformément au vœu exprimé par le testament de feu Louis-Philippe d'Orléans, qui avait ordonné que son cœur et ses entrailles fussent déposés dans la même église, « dans l'espé« rance, dit ce prince, qu'un jour la dame du lieu sera inhumée à « côté, afin d'être aussi unis après notre mort que nous l'avons « été pendant notre vie. »

Le margrave de Bade, Auguste-Georges, dernier prince de la maison de Baden-Baden, étant mort en 1771, le duc d'Orléans se trouva appelé du chef de la princesse sa mère à recueillir la substitution connue en Allemagne sous le nom de *Fidéicommis de Saxe-Lauembourg*. Il adressa, par la suite, diverses représentations à l'impératrice-reine de Hongrie et de Bohême pour obtenir que cet héritage lui fût rendu ; mais il n'a jamais été statué sur ces réclamations, et ces biens sont restés en séquestre.

Le duc d'Orléans, magnifique et charitable, fit un noble usage de ses richesses. On se rappelle encore les fêtes (1) qu'il donna en diverses occasions publiques, et dont le bruit remplissait l'Europe (2). Ses nombreuses charités étaient moins connues : elles n'ont été révélées que depuis sa

(1) Il se cassa le tendon d'Achille en 1766, en dansant un menuet dans la superbe fête qu'il donna au Palais-Royal au roi de Danemarck, Christian VII.

(2) Il aimait à jouer la comédie. On lit dans les Mémoires de Bachaumont : « On a représenté, il y a quelques jours (1662), à Bagnolet, chez M. le duc d'Orléans, une pièce de M. Collé, si connu « par ses amphigouris. Elle a pour titre *le Roi et le Meunier*. Ce petit « drame a eu le plus grand succès, et le mérite par la naïveté qui « y règne. M. le duc d'Orléans jouait un des principaux rôles, *le* « *meunier*; Grandval faisait Henri IV. Cette pièce est devenue *la* « *Partie de chasse de Henri IV*, et le duc d'Orléans y joua souvent « le rôle de Michaud. Ce prince avait nommé *Collé* son lecteur.

mort par les regrets des infortunés. Ce prince fut honoré à la Cour, populaire dans la capitale du royaume (1), respecté et chéri partout, et il eut le bonheur de vivre dans des tems paisibles.

Il mourut à Sainte-Assise, le 18 novembre 1785, et fut enterré au Val-de-Grace.

---

(1) On l'appelait *le roi de Paris.*

N° 226 (*bis*).

LE MÊME.

hauteur 52 pouces.
largeur 39 pouces.
P. R.

(Peint par Nattier.)

N° 226 (*ter*).

LE MÊME.

hauteur 47 pouces.
largeur 36 pouces.
P. R.

(En écharpe blanche.)

N° 226 (*quater*).

hauteur 47 pouces.
largeur 36 pouces.
E.

LE MÊME.

N° 226 (5°).

hauteur 30 pouces.
largeur 23 pouces.
P. R.

LE MÊME.

(Peint par Madame Lebrun.)

N° 226. (6°)

hauteur 30 pouces.
largeur 23 pouces.
P. R.

LE MÊME.

(Peint par Madame Lebrun.)

N° 226 (7°).

LE MÊME.

hauteur 29 pouces.
largeur 24 pouces.
P. R.

N° 226 (8°).

LE MÊME.

(Au pastel.)

hauteur 21 pouces.
largeur 17 pouces.
P. R.

N° 226 (9°).

LE MÊME.

(A l'huile.)

hauteur 53 pouces.
largeur 41 pouces.
E.

N° 227.

LOUISE-HENRIETTE DE BOURBON-CONTY,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

Représentée en Hébé.

(Peint par Nattier.)

hauteur 45 pouces,
largeur 36 pouces.
P. R.

Louise-Henriette de Bourbon-Conty, fille de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conty, et de Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, née le 20 juin 1726, fut mariée le 17 décembre 1743 à Louis-Philippe duc d'Orléans.

Cette princesse, remarquable par beaucoup de grace, par la noblesse avec laquelle elle tenait sa Cour, et par la vivacité de son esprit, mourut au Palais-Royal, le 9 février 1759, dans la quarante-troisième année de son âge.

N° 227 (*bis*).

LA MÊME.

(Couchée. Peint par Nattier.)

hauteur 38 pouces.
largeur 46 pouces.
P. R.

N° 227 (*ter*).

LA MÊME.

(Par Nattier.)

hauteur 12 pouces.
largeur 10 pouces.
P. R.

N° 227 (*quater*).

LA MÊME.

(En Frileuse. Peint par Etienne Pottier.)

hauteur 11 pouces.
largeur 8 pouces.
P. R.

N° 227 (5°).

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
E.

LA MÊME.

(*En Tapisserie.*)

N° 227 (6°).

hauteur 17 pouces.
largeur 14 pouces.
P. R.

LA MÊME.

(*Au Pastel.*)

N° 229 (7°).

hauteur 51 pouces.
largeur 39 pouces.
P. R.

LA MÊME.

(*En Gobé.*)

N° 228.

LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON,

DUC DE PENTHIÈVRE.

Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, fils de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, et de Marie-Victoire-Sophie de Noailles, naquit à Rambouillet le 16 novembre 1725. hauteur 84 pouces. largeur 59 pouces. *P. R.*

Son éducation fut confiée à M. le marquis de Pardaillan, officier-général dans la marine; il eut pour sous-gouverneurs MM. de Lizardet et de Lachue, qui étaient attachés en qualité de gentilshommes à M. le comte de Toulouse. Après la mort de son père, en 1737, il fut pourvu de la charge d'amiral de France, de celle de grand-veneur, du gouvernement de la Bretagne, et créé chevalier des ordres du roi le 2 février 1742. Il fit ses premières armes sous le maréchal de Noailles, et montra beaucoup d'intrépidité en 1743, à Dettingen, où, quoique bien jeune encore, il contribua plusieurs

fois à rallier nos troupes dans cette mémorable et malheureuse journée (1). Nommé lieutenant-général en 1744, il servit dans ce grade à la bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745, et fut un des premiers à charger la colonne anglaise. Le maréchal de Saxe, après la victoire, dit au roi : « Si M. le « duc de Penthièvre veut, il peut devenir un jour « un grand capitaine. Sans y mettre la moindre « prétention, il a bien voulu me donner un « conseil qui annonce du génie et qui m'a fort « bien réussi. La modestie de ce prince cache en « lui des talens précieux, ainsi que de grandes « vertus qui le rendront surtout cher aux Fran- « çais. » Les poètes célébrèrent sa valeur (2). Il accompagna le roi dans sa campagne de Flandre, et continua à servir avec la même distinction jusqu'à la paix de 1748.

Marie-Thérèse-Félicité d'Est, fille du duc de Modène, qu'il avait épousée le 29 décembre 1744, faisait alors son bonheur. Quelques années après, ayant eu le malheur de la perdre, il cher-

---

(1) « M. le duc de Penthièvre s'est trouvé dans le feu le plus vif, « et plusieurs fois dans la mêlée, avec le sang-froid et la tranquillité « que V. M. lui connaît. »

(*Lettre du maréchal de Noailles à Louis XV.*)

(2) « Penthièvre dont le zèle avait devancé l'âge,
« Qui déjà, vers le Mein, signala son courage. »
(VOLTAIRE, *poème de Fontenoy.*)

cha dans les voyages une distraction à la profonde douleur dont cette mort l'avait frappé. Il partit pour l'Italie en 1754 ; le souverain pontife (Benoît XIV) lui fit l'accueil le plus gracieux et le plus flatteur (1). De Rome, le duc de Penthièvre alla visiter Naples, séjourna à Modène, et revint en France.

En 1774, lorsque Louis XVI eut rétabli les parlemens, M. de Maurepas, par ordre du roi, vint prévenir le duc de Penthièvre que S. M. désirait qu'il allât en Bretagne y tenir et présider les états de la province. « Volontiers, dit le duc « de Penthièvre, si c'est pour y faire du bien et « être utile au roi. — Monseigneur, répondit « M. de Maurepas, V. A. a l'habitude de ne faire « que du bien et ne peut faire autre chose : toute « la France vous rend cette justice, et le roi plus « que personne. » Le duc de Penthièvre remplit cette mission avec tout le succès que l'on devait attendre de l'heureux empire qu'exercent la sagesse et la vertu. Depuis cette époque, jusqu'à la révolution, il se consacra tout entier aux devoirs de sa

(1) Un jour que M. le duc de Penthièvre allait faire sa cour au pontife, il le trouva un peu échauffé d'une discussion qu'il venait d'avoir avec le cardinal vicaire. Le pape, regardant le prince, lui dit : « Je suis fâché que vous me trouviez dans cet état. » Et se retournant vers son crucifix : « Mon Dieu, s'écria-t-il, que vous et « moi nous sommes mal en vicaires! »

charge de grand amiral, à l'administration de sa fortune, qui devint immense (1), à des exercices de piété, à des actes de bienfaisance. Il passait quelques mois de l'hiver à Paris et à Versailles; mais il préférait le séjour de ses terres, et partageait entre elles tout le reste de l'année. Sceaux, Anet, Châteauvillain, Armainvilliers, la ville d'Eu, Vernon, Rambouillet (qu'il vendit depuis au roi), le possédaient tour-à-tour. Par là, une partie de ses revenus était dépensée dans chacun de ses domaines; il écoutait lui-même les plaintes; il avait aussi lui-même le plaisir de recueillir les bénédictions de ses nombreux vassaux, et personne n'avait plus que ce prince un cœur digne de goûter ces nobles jouissances.

Nommé par le roi, en 1787, président d'un des sept bureaux de l'assemblée des notables, il s'y fit distinguer autant par la sagesse de ses vues que par ses connaissances en matière de finances. En 1789, il fut nommé commandant en chef de la garde nationale de la ville d'Eu. Il voulut

(1) Le duc de Penthièvre, en conséquence des dispositions du roi Louis XIV, réunit sur sa tête tous les biens qui avaient appartenu aux enfans légitimés de ce monarque. A la mort du comte d'Eu, fils du duc du Maine, il recueillit cette succession, qui lui apporta les comtés de Brie et de Dreux, la principauté d'Anet, le duché d'Aumale, la comté-pairie d'Eu, la seigneurie de Gisors, Vernon, les Andelys, Pacy-sur-Eure, Sceaux, etc.

donner la plus grande solennité à la prestation du serment prescrit alors à toutes les gardes nationales du royaume : « La garde nationale de « la ville d'Eu, dans la plus belle tenue, s'assembla « dans la cour du château, et sous les fenêtres de « la grande galerie, où se trouvait un grand « nombre de dames qui accompagnaient la prin-« cesse de Lamballe. Toute cette troupe bour-« geoise, dont la plupart des officiers étaient « décorés de la croix de S. Louis, formait un demi-« cercle en face de M. de Penthièvre. M. de Pen-« thièvre, l'épée au côté, éleva la voix, et d'un ton « noble et touchant, dit avec assurance : « Fran-« çais ! la religion du serment est le lien le plus « sacré et le plus indissoluble pour réunir les « hommes en corps de nation. Des circonstances « ont amené un renouvellement du pacte qui doit « nous unir les uns aux autres, et ne former qu'une « seule et grande famille. Attachés à un monarque « qui doit en être le seul et unique chef, et dont « la personne a été déclarée inviolable, nous « allons jurer en face du ciel et sur nos armes « d'être fidèles à la nation française, à la loi et « au roi. » A ces mots, M. le duc de Penthièvre « prête le serment; une voix unanime crie : Je « le jure! (1) » Trois ans plus tard, cette même

---

(1) *Mémoires pour servir à la Vie de M. le duc de Penthièvre.* Cet

garde nationale fut chargée de surveiller M. le duc de Penthièvre. Le commandant en second s'étant présenté pour remplir ce pénible devoir : « Mon cher commandant, lui dit le prince, vous « venez me garder. — Monseigneur, répondit avec « bonne grace le commandant, je viens me ran- « ger auprès de mon commandant en chef. » Cependant le duc de Penthièvre, ne trouvant pas convenable de se soumettre à cette surveillance, quitta bientôt après le château d'Eu, et se retira dans celui de Bizy, près Vernon, où son adorable fille, madame la duchesse d'Orléans, l'accompagna, et lui prodigua tous les soins d'une tendresse angélique. Dans ces jours de deuil, la ville de Vernon donna au duc de Penthièvre et à la duchesse d'Orléans une marque éclatante de l'amour et de l'attachement qu'elle leur avait voués. « Il fut arrrêté que l'on chercherait le « plus bel arbre de la forêt pour être planté à « la porte du château, et devant les fenêtres « mêmes du père et de la fille ; que toute la ville « en masse, les femmes, les enfans, toutes les

---

ouvrage a été écrit par M. Fortaire, ancien serviteur de M. le duc de Penthièvre, qui se trouvait avec lui à la bataille de Fontenoy. Cet excellent homme, en retraçant les vertus de son maître, a eu le bonheur de n'avoir à dire que la vérité, et sa reconnaissance n'a été qu'une révélation sincère des plus douces vertus et des plus grands bienfaits.

« jeunes filles en blanc accompagneraient l'arbre « en grande solennité ; que l'arbre serait orné de « tous les attributs de la liberté, et qu'un tableau « y serait attaché, où on lirait en gros caractères :

« HOMMAGE RENDU A LA VERTU ! »

Cette touchante cérémonie eut lieu le 20 septembre 1792 ; elle devint la plus sûre garantie des jours du prince : l'audace révolutionnaire recula devant tant d'amour et tant de respect, et le duc de Penthièvre, dans un tems où les plus illustres victimes périssaient sur les échafauds, mourut tranquillement dans son lit, que la piété filiale et la religion entourèrent de larmes et de consolations. Atteint d'une maladie de langueur, il termina sa carrière à Bizy, le 4 mars 1793, et rendit le dernier soupir dans les bras de M. le vicomte du Authier, son premier gentilhomme de la chambre, auquel il portait la plus tendre affection. Deux jours après, son corps fut transporté à Dreux, sans pompe, pour être déposé dans les tombeaux de son auguste famille.

Madame de Créqui a tracé du duc de Penthièvre un portrait auquel nous empruntons la citation qui suit :

« M. le duc de Penthièvre est d'une taille mé« diocre, mais noble et très-agréable ; sa physio« nomie annonce de l'esprit, de la douceur et

« même un peu de coquetterie : il vous oblige « en vous regardant, et lorsqu'il vous a parlé, « vous vous sentez attiré à l'aimer autant qu'à le « respecter...... Son ame est d'une trempe si peu « commune que je ne trouverais point l'expression « qu'il faudrait pour ce que je vois, et encore « moins pour ce que je sens. Toutes les vertus y « sont dans un équilibre parfait, parce que la « sagesse les contient toutes dans des bornes « qu'elles ne peuvent franchir sans devenir vices « ou défauts. Généreux sans prodigalité, chari- « table sans imprudence, dévot sans minutie, « tendre sans faiblesse, modeste avec dignité, « secret et discret sans être mystérieux, tout est à « sa place, paroles, actions, maintien, égards ; « rien n'est omis, et rien ne paraît coûter. »

On peut ajouter à ce tableau que le duc de Penthièvre s'énonçait avec grace, avait un sens droit, un jugement solide. Il honorait le mérite. Le fond de son caractère était l'amour de ses devoirs. Il les remplissait tous avec la plus scrupuleuse exactitude. Sa foi était vive ; il faisait tous les ans pendant le carême une retraite de quelques jours au monastère de la Trappe : mais sa piété, sévère pour lui-même, était douce et pleine d'indulgence pour les autres. Il exerçait l'hospitalité avec une noble magnificence ; il observait avec les officiers de sa maison, avec tous ceux qui lui étaient

attachés, cette bienveillante politesse qui, dans un prince, est l'art de ménager les amours-propres, et de remplacer la vanité d'être craint par le bonheur d'être aimé. Personne n'a plus joui de ce bonheur que le duc de Penthièvre. Les rois Louis XV et Louis XVI avaient pour lui une tendre affection; entouré de la vénération publique, il était chéri du peuple, et toujours bien accueilli à la Cour, quoiqu'il n'y parût pas souvent. Le souvenir de ses vertus et de ses bienfaits vit encore dans tous les lieux qui s'honoraient de sa présence; et les familles de malheureux dont il soulageait les souffrances mêlent encore son nom à leurs prières.

N° 228 (*bis*).

LE MÊME.

hauteur 67 pouces.
largeur 40 pouces.
P. R.

N° 228 (*ter*).

LE MÊME.

hauteur 55 pouces.
largeur 42 pouces.
E.

N° 228 (*quater*).

hauteur 54 pouces.
largeur 42 pouces.
E.

LE MÊME.

N° 228 (5°).

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
R.

LE MÊME.

N° 224 (6°).

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
P. R.

LE MÊME.

N° 228 (7°).

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
E.

LE MÊME.

N 228 (8°).

LE MÊME.

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
P. R.

N° 228 (9°).

LE MÊME.

hauteur 52 pouces.
largeur 78 pouces.
P. R.

Tableau de famille du duc de Penthièvre.

EN COMMENÇANT PAR LA GAUCHE DU TABLEAU.

1° Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, né le 16 novembre 1725; mort le 4 mars 1793.

2° Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, né le 6 septembre 1747; mort le 6 mai 1768.

3° Marie-Thérèse de Savoye-Carignan, princesse de Lamballe, née le 8 septembre 1749; morte le 3 septembre 1792.

4° Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon (mademoiselle de Penthièvre), duchesse d'Orléans, née le 13 mars 1753 ; morte le 23 juin 1821.

5° Marie-Sophie-Victoire de Noailles, comtesse de Toulouse, née le 6 mai 1688 ; morte le 23 septembre 1766.

N° 229.

MARIE-THÉRÈSE-FÉLÉCITÉ D'EST,

DUCHESSE DE PENTHIÈVRE.

Marie-Thérèse-Félicité d'Est, fille de François-Marie d'Est, duc de Modène, et de Charlotte-Aglaë d'Orléans (mademoiselle de Valois), née le 6 octobre 1726, fut mariée le 29 décembre 1744 à Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre. hauteur 14 pouces, largeur 13 pouces, F.

Sans être d'une beauté remarquable, cette princesse savait plaire et attacher : sa physionomie respirait la bonté, et annonçait que son ame était le sanctuaire de toutes les vertus. Elle fit pendant dix ans le bonheur du meilleur des époux. Enlevée à la fleur de son âge, elle mourut le 30 avril 1754, en donnant le jour à un prince qui ne vécut que vingt-quatre heures. Cette mort inattendue répandit une consternation générale. Son convoi, qui partit pour Rambouillet, fut accompagné de regrets véritables. Les pauvres pleuraient leur mère. Le duc de Penthièvre, accablé de douleur, quitta la France pour aller voyager sous

le ciel d'Italie; mais rien ne remplaça dans son cœur celle qu'il avait tendrement aimée, et, par attachement pour sa mémoire autant que par amour pour ses enfans, il ne voulut jamais se remarier.

N° 230.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

(*Peint par Gérard en 1822* (1).)

hauteur 26 pouces, largeur 20 pouces. *P. R.*

Le plus beau privilége de l'homme de génie, c'est d'étendre les bornes de la raison humaine, d'éclairer ses semblables sur le véritable sentiment de leurs devoirs et de leur dignité, et, roi par la pensée, de soumettre tous les esprits à la puissance du talent et de la vertu, et d'imposer son ame à son siècle. Telle a été la destinée de J.-J. Rousseau. Né de parens obscurs, sans fortune, sans appui; obligé de fuir la maison pa-

(1) M. le duc d'Orléans, étant allé à Ermenonville, vit un portrait original, au pastel, de Rousseau, peint par Latour en 1764. S. A. R. conçut aussitôt le désir d'en faire faire la copie; M. Gérard accepta cette proposition avec d'autant plus d'empressement que *copier, pour lui, c'est créer.* C'est à son brillant pinceau qu'est dû ce portrait où Rousseau est représenté en *Arménien.* On sait par *ses Confessions* qu'il avait adopté pendant un tems ce costume, qu'une indisposition lui faisait trouver plus commode.

ternelle ; d'abandonner son avenir à tous les hasards d'une vie aventureuse ; *de changer de religion pour avoir du pain* (1) ; de lutter jusqu'à quarante ans contre la misère; tantôt recueilli par la pitié, tantôt musicien ambulant ou apprenti diplomate, tantôt même sous la livrée des laquais, cet homme extraordinaire apparaît tout-à-coup sur la scène du monde, et sa présence devient le signal d'une révolution dans les idées. Dédaigneux des sentiers vulgaires, il s'élance dans des chemins nouveaux, il y entraîne sur ses pas les hommes étonnés, mais charmés de le suivre : il porte sur l'édifice social une main hardie, soit pour en réparer les ruines, soit pour le relever sur des bases nouvelles. Son irrésistible éloquence force une société savante à couronner un discours qui déclare funeste l'influence des lettres ; il prêche avec une rigidité stoïque l'égalité et la vertu au milieu d'un peuple corrompu par les pompeuses frivolités de la vanité humaine ; il descend des hauteurs de la philosophie pour attaquer, avec la même originalité, la musique française, et celui dont l'austère éloquence venait de tonner sur *l'inégalité des conditions*, séduit et

(1) Dans un voyage que Rousseau fit à Genève en 1753, avant de se retirer à l'Hermitage de Montmorency, il rentra dans la religion protestante.

la Cour et la ville par la douce mélodie *du Devin du village*. Heureux et fier de rendre aux femmes l'empire qui leur échappait par la dissolution des mœurs, il restitue à l'amour sa toute-puissance par un mélange admirable de faiblesse, de vertu, de religion : il dote sa *Nouvelle Héloïse* de tous les trésors qu'une imagination rêveuse a amassés dans son ame de feu, et jouit en secret de passer pour le héros des aventures qu'il a si éloquemment décrites. Les femmes recherchent avec une tendre curiosité celui qui a peint l'amour sous de si brûlantes couleurs; elles voudraient errer avec lui sur les rochers de Meillerie, ou dans les bosquets de Clarens ; mais l'amant imaginaire de Julie est un misantrope qui vit au milieu des bois ; qui, avide de célébrité, n'en est pas moins comme effrayé des échos qui répètent son nom ; qui, timide à l'excès, tremble devant une femme ; et qui, pour compagne de ses jours, n'a qu'un être subalterne, sans éducation, sans talens et sans charmes (1). Un plus beau triomphe attendait le solitaire de l'Hermitage. Voué au culte de la nature, il voit avec une généreuse indignation que ces mêmes femmes, dont il a célébré la puissance, renoncent à leur plus beau privilége en sacrifiant l'amour maternel aux séductions du

(1) Thérèse Levasseur. Les faiblesses humaines peuvent seules expliquer cette étrange mésalliance.

plaisir. *Émile* paraît, et toutes les mères, cédant avec une noble docilité aux vœux et aux conseils de Rousseau, n'abandonnent plus leurs enfans au sein d'une étrangère. Mais ce livre renfermait en même tems le principe des persécutions qui agitèrent la vie de Jean-Jacques. C'était *la profession de foi du vicaire savoyard*, une des plus magnifiques productions de l'esprit humain. L'auteur, dans une profonde adoration pour le ciel, osait porter sur la terre un regard moins respectueux. Le clergé épouvanté se leva en masse pour renverser le terrible adversaire qui venait ébranler sa toute-puissance; mais tel était alors l'enthousiasme universel qu'avait inspiré Jean-Jacques, que, malgré l'arrêt du parlement qui le décrétait de prise de corps, on n'osa pas s'emparer de sa personne; les femmes du premier rang, des princes même se déclarèrent hautement ses protecteurs; et, à la lueur de son livre qu'on brûlait par ordre de l'autorité, il sortit de France et se dirigea vers la Suisse. Là, du moins, dans un pays libre et protestant, sur le sol de sa patrie, l'auteur d'Émile avait droit d'espérer l'hospitalité : elle lui fut refusée. Genève, l'ingrate Genève, le repoussa de ses murs et condamna son ouvrage (1). Retiré à Motier-Travers, il publia *sa*

(1) Dans un voyage que je fis à Genève en 1819, je portai mes premiers pas dans la rue où Rousseau était né. Je vis une vieille

fameuse Lettre à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, et *ses lettres de la Montagne*. Au nom de religion et de liberté, tout prit part à la querelle tant en France que dans les cantons suisses; on poursuivit de nouveau le philosophe dont l'éloquence agitait l'Europe : il s'éloigna de Neuchâtel. L'Ile Saint-Pierre, sur le lac de Bienne, séduisit son imagination; des eaux, des arbres, des fleurs, lui semblaient l'Élysée où il devait finir ses jours; un ordre du sénat de Berne l'arracha à cette douce solitude. C'est alors que le célèbre historien Hume, jaloux d'honorer son pays de la présence de ce grand écrivain, le conduisit en Angleterre : mais là, aigri par le malheur, et tourmenté par cette humeur chagrine qui lui faisait voir dans tout le genre humain des conspirateurs armés contre son repos, Jean-Jacques soupçonna que l'asile que Hume lui avait offert n'était qu'un piége tendu à sa crédule amitié. Il quitta brusquement une terre que son

---

maison de mince apparence, 1712. On me dit, c'est là! Je monte, je cherche quelques traces du grand homme. Rien!.... Je veux interroger quelqu'un..... Personne! enfin, je vois sortir d'un petit escalier obscur un artisan à qui je demande la chambre où était né Rousseau... « C'est une de ces deux-là, *choisissez!* » me dit-il.... Je me retirai en gémissant que les Génevois n'aient pas entouré d'une seule marque de souvenir le berceau d'un tel compatriote, et qu'ils aient même fait rayer le nom de *Rousseau* de la rue où il avait reçu le jour.

imagination se représentait comme peuplée d'ennemis, et revint en France, où il retrouva la misère, l'envie et les persécutions. Cependant un homme généreux fut touché de tant de malheurs et de tant d'injustices; il offrit un asile à Jean-Jacques, et les beaux jardins d'Ermenonville reçurent l'ami de la nature (1). C'est là que, le 2 juillet 1778, Rousseau termina sa carrière (2).

(1) Voyez la note à la fin de cette notice.

(2) Il était né à Genève, le 28 juin 1712. M. Musset-Pathay, auteur de l'Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau, a prétendu dans son livre que ce grand homme s'était donné volontairement la mort en prenant du poison, et en se tirant un coup de pistolet pour abréger la durée de sa souffrance. Déjà madame de Staël avait écrit qu'il s'était empoisonné. M. le comte Stanislas de Girardin, l'un de nos plus spirituels, de nos plus éloquens, de nos plus honorables députés, qui a eu le bonheur de recevoir des leçons de J.-J., à Ermenonville, a combattu d'une manière victorieuse les assertions de madame de Staël et de M. Musset-Pathay. La lettre de M. le comte Stanislas de Girardin se termine en ces termes:

« Il ne s'écoulait pas un jour que Rousseau ne secourût la misère « par l'aumône. Cette aumône, il l'offrait aux pauvres des environs « comme à ceux du village; il donnait des avis à l'enfance, des « conseils aux mères de famille, des secours aux malades; il obte« nait la remise des peines sévères qui se prononçaient fréquem« ment alors pour de légers délits, par les justices seigneuriales; « il s'occupait avec ma mère des moyens de soulager l'infortune, « il lui indiquait les indigens qui avaient besoin de linge et de « vêtemens. Les leur faire avoir, n'était-ce pas les leur donner?

« Il ne se passait pas, comme vous le voyez, un seul jour où « Rousseau ne fît une bonne et même plusieurs bonnes actions. « Voulait-on obtenir des charités de ma mère, des faveurs de mon

C'est là que, par les soins de René de Girardin, sa dépouille mortelle avait été déposée dans l'île des Peupliers. Mais en 1794, lorsque le Panthéon fut consacré à la sépulture des grands hommes, le corps de Rousseau y fut transporté en pompe. En 1822, un ordre de l'autorité a relégué ses cendres loin de tous les regards (1); mais qu'importe

« père, c'était toujours à Jean-Jacques que l'on s'adressait; il n'a « jamais laissé échapper une occasion d'être utile à ses semblables. « Aussi était-il vénéré, chéri, non-seulement à Ermenonville, mais « dans tous les environs. Les habitans de ces mêmes environs se « rendirent à Ermenonville le jour où ses dépouilles mortelles « furent déposées dans l'île des Peupliers; ils couvraient les coteaux « qui environnent le lac. La lune dans tout son éclat étendait sa « lumière pâle et douce sur cette scène de douleur. Il faisait le plus « beau tems du monde, et cependant la nature était triste; elle « paraissait sentir toute l'étendue de la perte qu'elle venait de « faire. Les spectateurs de cette lugubre et touchante cérémonie « étaient nombreux; ils conservèrent un silence religieux. Ce silence « n'était interrompu que par des sanglots et par ces paroles: « Ce bon « monsieur Rousseau! il était bien le meilleur homme du monde! « Les malheureux ont perdu leur père! » Parmi cette foule d'indivi- « dus qu'un sentiment de reconnaissance avait amenés, beaucoup « sans doute n'avaient pas été à portée d'admirer Jean-Jacques « comme écrivain; mais tous avaient pu connaître son cœur, « et en faire l'éloge. Vous n'eussiez pas trouvé à Ermenonville, et « dans les villages voisins, un seul habitant qui eût dit que Jean- « Jacques s'était ôté la vie. C'est que personne n'aurait pu lui dire: « *Meurs, tu n'es qu'un méchant!*

(1) Voir le discours prononcé à la séance du 25 mars 1822, par M. le comte Stanislas de Girardin, député, pour demander aux ministres ce qu'ils ont fait de Voltaire et de Rousseau.

cet outrage à la gloire de Jean-Jacques? toutes les mères, toutes les ames tendres, tous les amis de la liberté ne prononcent le nom de Rousseau qu'avec admiration; et tout le monde aime, honore et plaint celui qui fut le meilleur des hommes, et qui méritait d'en être le plus heureux.

NOTE 1 DE LA PAGE 302.

(1) Nous citons ici avec le plus grand plaisir quelques fragmens de la lettre noble et touchante que René de Girardin écrivait, en 1778, sur le séjour de Jean-Jacques à Ermenonville, et sur la mort de ce grand homme:

« Dès que Rousseau se vit en pleine possession de la liberté et « de la campagne, après laquelle il soupirait depuis si long-tems, « sa passion pour la contemplation de la nature se ralluma de telle « manière, qu'il s'y livra avec des transports qui ressemblaient à « de l'ivresse. Aussitôt que les petits oiseaux qu'il attirait sur sa fe- « nêtre avec un soin paternel venaient y saluer la naissance du « jour, il se levait pour aller faire sa prière au lever du soleil. « C'est à ce spectacle solennel, dont les fumées épaisses de Paris « l'avaient si long-tems privé, qu'il allait tous les matins exalter « son ame. Il ramassait ensuite quelques plantes, qu'il venait soi- « gneusement rapporter à ses chers oiseaux, qu'il appelait ses mu- « siciens, et venait déjeûner avec sa femme: ensuite il repartait « pour des promenades plus éloignées. Ce qui l'enchantait le plus, « était de pouvoir errer au gré de la nature, de sa fantaisie, et « quelquefois du hasard. Tantôt il se promenait dans les plaines « fertiles, tantôt dans les prairies parées de mille fleurs, dont cha- « cune avait pour lui son mérite; tantôt il montait sur les coteaux « ou parcourait les pâturages ombragés d'arbres fruitiers. Le plus

« souvent, et surtout dans les ardeurs du jour, il s'enfonçait dans « la profondeur de la forêt; d'autres fois il se promenait en rêvant « sur le bord des eaux, ou bien gravissait sur les montagnes cou- « vertes de bois, et qui dominent le village. Le pays le plus sauvage « avait pour lui des charmes d'autant plus intéressans, qu'il y re- « trouvait mieux la touche originale et franche de la nature. Les « rochers, les sapins, les génévriers tortueux y rappelaient de « plus près à sa féconde imagination les situations *romantiques* du « pays bien-aimé de son enfance, et lui remettaient sous les yeux « les heureux rivages de *Vevay*, et les rochers amoureux de *Meil-* « *lerie*. Un jour, il découvrit, dans un lieu que nous appelons *le* « *Monument des anciennes amours*, une cabane pratiquée dans le « roc, avec quelques inscriptions gravées sur des rochers, qui s'a- « vancent jusque sur le bord d'un lac, dont la situation a quelque « ressemblance avec celle du lac de Genève. Je vis tout-à-coup « ses yeux se mouiller de larmes, tant son cœur éprouvait d'émo- « tion en ce moment à se retracer le souvenir des délices de son « pays et le bonheur de sa jeunesse! Tous les jours, après son « dîner, il venait dans un petit verger, semblable à celui de *Cla-* « *rens*, au milieu duquel est la chaumière qu'on arrangeait pour « lui. Là, il s'asseyait sur un banc de mousse, pour y donner aux « poissons et aux oiseaux ce qu'il appelait *le dîner de ses hôtes*. La « première fois qu'il entra avec moi dans ce verger, et qu'il y vit « des arbres antiques couverts de mousse et de lierre, et formant « des guirlandes au-dessus des gazons, des fleurs et des eaux qui « s'étendent sous ces ombrages rustiques, « Ah! quelle magie, me « dit-il, dans tous ces vieux troncs entr'ouverts et bizarres que l'on « ne manquerait pas d'abattre ailleurs; et cependant, comme cela « parle au cœur, sans qu'on sache pourquoi! Ah! je le vois, et je « le sens jusqu'au fond de mon ame, je trouve ici les jardins de ma « Julie! »

« Le mercredi 1er juillet, il se promena l'après-dînée comme de « coutume, avec son petit gouverneur; il faisait fort chaud; il « s'arrêta plusieurs fois pour se reposer, ce qui ne lui était pas or- « dinaire, et se plaignit, à ce que l'enfant nous a dit depuis, de « quelques douleurs de colique, mais elles s'étaient dissipées lors-

« qu'il revint souper, et sa femme n'imagina même pas qu'il fût « incommodé. Le lendemain matin, il se leva comme à son ordi- « naire, alla se promener au soleil levant, autour de la maison, et « revint prendre son café au lait avec sa femme ; quelque tems après, « au moment où elle sortait journellement pour les soins du mé- « nage, il lui recommanda de payer en passant un serrurier qui « venait de travailler pour lui, et surtout de ne lui rien rabattre « sur son mémoire, parce que cet ouvrier paraissait un honnête « homme : tant il a conservé jusqu'au dernier instant le sentiment « de l'ordre et de la justice ! A peine sa femme avait-elle été dehors « pendant quelques instans, que, venant à rentrer, elle trouve son « mari sur une grande chaise de paille, le coude appuyé sur une « commode. Qu'avez-vous, dit-elle, mon bon ami ? vous trouvez- « vous incommodé ? — Je sens, répondit-il, de grandes anxiétés, et « des douleurs de colique. Alors sa femme, afin d'avoir du secours « sans l'inquiéter, feignit de chercher quelque chose, et pria le « concierge d'aller dire au château que son mari se trouvait mal. « Ma femme, avertie la première, y courut aussitôt ; et comme il « n'était pas neuf heures du matin, et que ce n'était point une « heure à laquelle on eût coutume d'y aller, elle prit le prétexte de « lui demander, ainsi qu'à sa femme, si leur repos n'avait point été « troublé par le bruit que l'on avait fait la nuit dans le village. Ah ! « madame, lui répondit-il du ton le plus honnête et le plus atten- « dri, je suis bien sensible à toutes vos bontés, mais vous voyez que « je souffre, et c'est une gêne ajoutée à la douleur, que celle de « souffrir devant le monde ; vous-même, vous n'êtes ni d'une assez « bonne santé, ni d'un caractère à pouvoir supporter la vue de la « souffrance. Vous m'obligerez, madame, et pour vous et pour « moi, si vous voulez vous retirer, et me laisser avec ma femme « pendant quelque tems. Elle se retira presqu'aussitôt ; dès qu'il fut « seul avec sa femme, il lui dit de venir s'asseoir à côté de lui : « Vous êtes obéi, lui dit-elle, mon bon ami ; me voilà ; comment « vous trouvez-vous ? — Mes douleurs de colique sont bien vives ; « mais je vous prie, ma chère amie, d'ouvrir les fenêtres : que je « voie encore une fois la verdure ! Comme elle est belle ! — Mon bon « ami, lui dit sa pauvre femme, pourquoi me dites-vous cela ? — Ma

« chère femme, lui répondit-il avec une grande tranquillité, j'ai « toujours demandé à Dieu de mourir sans maladie et sans mé« decin, et que vous puissiez me fermer les yeux. Mes vœux vont « être exaucés. Si je vous donnai des peines, si, en vous attachant « à mon sort, je vous ai causé des malheurs que vous n'auriez ja« mais connus sans moi, je vous en demande pardon. — Ah! c'est « à moi, mon bon ami, s'écria-t-elle en pleurant, c'est bien plutôt « à moi de vous demander pardon de toutes les inquiétudes et les « embarras que je vous ai causés; mais pourquoi donc me dites« vous tout cela? — Écoutez-moi, lui dit-il, ma chère femme, je « sens que je me meurs, mais je meurs tranquille. Je n'ai jamais « voulu de mal à personne, et je dois compter sur la miséricorde « de Dieu. Mes amis m'ont promis de ne jamais disposer, sans « votre aveu, d'aucun des papiers que je leur ai remis. M. de Gi« rardin voudra bien réclamer leur parole: vous remercîrez M. et « madame de Girardin de ma part. Je vous laisse entre leurs mains, « et je compte assez sur leur amitié pour emporter avec moi la « douce certitude qu'ils voudront bien vous servir de père et de « mère. Dites-leur que je les prie de permettre que je sois enterré « dans leur jardin. Vous donnerez mon *souvenir* à mon petit gou« verneur; vous donnerez aux pauvres du village, pour qu'ils prient « pour moi, et à ces bonnes gens dont j'avais arrangé le mariage, « le présent de noces que je comptais leur faire. Je vous charge en « outre expressément de faire ouvrir mon corps, après ma mort, « par des gens de l'art, et d'en faire dresser un procès-verbal.

« Cependant ses douleurs augmentaient, il se plaignait de pico« temens aigus dans la poitrine, et de violentes secousses dans la « tête. Sa malheureuse femme se désolait de plus en plus. Ce fut « alors que, voyant son désespoir, il oublia ses propres souffrances « pour ne s'occuper que de la consoler. Eh! quoi! lui dit-il, ma « chère amie, vous ne m'aimez donc plus, puisque vous pleurez « mon bonheur? Bonheur éternel, qu'il ne sera plus au pouvoir des « hommes de troubler! Voyez comme le ciel est pur, en le lui mon« trant avec un transport qui rassemblait toute l'énergie de son « ame; il n'y a pas un seul nuage, ne voyez-vous pas que la porte « m'en est ouverte, et que Dieu m'attend?.... »

« A ces mots, il est tombé sur la tête en entraînant sa femme « avec lui : elle veut le relever, elle le trouve sans parole et sans « mouvement ; elle jette des cris ; on accourt, on le relève, on le « met sur son lit ; je m'approche, je lui prends la main ; je lui « trouve un reste de chaleur, je crois sentir une espèce de mouve- « ment. La rapidité de ce cruel événement qui s'était passé dans « moins d'un quart d'heure me laisse encore une lueur d'espérance ; « j'envoie chez le chirurgien voisin ; j'envoie à Paris chez un « médecin de ses amis, pour l'amener sur-le-champ ; je me hâte « d'aller chercher de l'alkali-fluor ; je lui en fais respirer, avaler à « différentes reprises : soins superflus ! Hélas ! cette mort si douce « pour lui, et si fatale pour nous, cette perte irréparable était « déjà consommée ; et si son exemple m'a appris à mourir, il ne m'a « pas appris à me consoler de sa mort. J'ai voulu du moins con- « server à la postérité les traits de cet homme immortel. M. Hou- « don, fameux sculpteur, que j'ai envoyé avertir, est venu « promptement mouler l'empreinte de son buste, et j'espère qu'il « sera ressemblant ; car pendant deux jours qu'il est resté sur son « lit, son visage a toujours conservé toute la sérénité de son ame. « On eût dit qu'il ne faisait que dormir en paix du sommeil de « l'homme juste. Sa malheureuse femme ne cessait de l'embrasser « comme s'il eût été encore vivant, sans qu'il fût possible de lui « arracher cette douloureuse et dernière consolation. Ce n'est que « le lendemain au soir que son corps, ainsi qu'il l'avait exigé, a été « ouvert en présence de deux médecins et de trois chirurgiens. Le « procès-verbal qui en a été fait atteste que toutes les parties en « étaient parfaitement saines, et que l'on n'a trouvé d'autre cause « de sa mort qu'un épanchement de sérosité sanguinolente sur « le cerveau : tant la mort peut frapper promptement même la tête « la plus sublime !....

« Je l'ai fait embaumer et renfermer dans un cercueil du bois le « plus dur, recouvert de plomb en-dedans et en-dehors, avec plu- « sieurs médailles qui contiennent son nom, et la date de son âge « et de sa mort. J'ai prié un Génevois de ses amis de venir ici, afin « que toutes les formes génevoises pussent être observées exacte- « ment, et le samedi, 4 juillet, nous l'avons porté dans l'Ile des

« Peupliers, où on lui a érigé sur-le-champ un tombeau avec cette « inscription que j'ai osé y mettre, comme étant dictée par le « premier mouvement de mon cœur :

« Ici, sous ces ombres paisibles,
« Pour les restes mortels de *Jean-Jacques Rousseau*,
« L'amitié posa ce tombeau :
« Mais c'est dans tous les cœurs sensibles
« Que cet homme divin, qui fut tout sentiment,
« Doit trouver de son cœur l'éternel monument. »

« Cette île m'a paru être la situation la plus convenable à cette « honorable destination. C'est une espèce de sanctuaire, qui semble « formé par la nature même pour recevoir son favori. Il semble « que cette ame, dont le dernier soupir fut celui de la bienfaisance « et de l'amour, erre encore autour de ces ombrages épais pour s'y « confondre dans l'ame de ceux qui viennent y rêver à la tendresse « et à l'amitié.. »

N° 230 (*bis*).

LE MÊME.

hauteur 11 pouces
largeur 8 pouces.
P. R.

(Peint par M. le Comte Louis de Girardin, d'après Latour.)

N° 231.

JOSEPH II.

hauteur 31 pouces.
largeur 24 pouces.
P. R.

Joseph II, empereur d'Allemagne, roi de Hongrie et de Bohême, fils de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse d'Autriche, né le 13 mars 1741, marié en premières noces le 7 septembre 1760, à l'infante Isabelle de Parme, fille de don Philippe; et en secondes noces, en 1765, à la princesse Marie-Joséphine de Bavière, fille de l'empereur Charles VII; mort le 20 février 1790.

N° 231 (*bis*).

hauteur [illegible] pouces.
largeur [illegible] pouces.
B.

LE MÊME.

N° 232.

ALBERT-CASIMIR AUGUSTE,

DUC DE SAXE-TESCHEN.

Albert-Casimir Auguste, duc de Saxe-Teschen, fils de Frédéric-Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe, et de Marie-Josèphe, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur François Ier, et de l'impératrice Marie-Thérèse, née en 1744, morte à Vienne, le 24 juin 1798.

hauteur 15 pouces.
largeur 11 pouces.
P. R.

Le duc Albert est mort à Vienne, le 7 février 1822 (1).

(1) Ce tableau appartient à S. A. R. madame la duchesse d'Orléans.

N° 233.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE BOURBON,

PRINCE DE CONTY.

(En habit gris, et à cheval.)

hauteur 22 pouces.
largeur 18 pouces.
P. R.

Louis-François-Joseph de Bourbon, prince de Conty, fils de Louis-François de Bourbon, prince de Conty, et de Louise-Diane d'Orléans, né le 1er septembre 1734, marié le 7 février 1759, à Marie-Fortunée d'Est, princesse de Modène; mort à Barcelonne, le 10 mars 1814.

N° 233 (*bis*).

hauteur 24 pouces.
largeur 22 pouces.
P. R.

LE MÊME.

(Ovale.)

N° 234.

MARIE-FORTUNÉE D'EST,

PRINCESSE DE CONTY.

(Peint en 1823 par M. Schmitt.)

Marie-Fortunée d'Est, princesse de Conty, fille de François-Marie d'Est, duc de Modène et de Reggio, et de Charlotte-Aglaë d'Orléans, née à Modène, le 24 novembre 1731; mariée le 7 février 1759, à Louis-François-Joseph de Bourbon, prince de Conty; morte à Venise, le 21 septembre 1803.

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
E.

N° 235.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ.

(*Peint en 1823, par Mademoiselle Rosalie Grossard.*)

hauteur 26 pouces. largeur 21 pouces. *E.*

Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, fils de Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, et de Caroline de Hesse-Rheinfels, né le 9 août 1736; marié le 3 mai 1753, à Charlotte-Godefroide-Élisabeth de Rohan; mort le 13 mai 1818.

N° 236.

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH,

DUC D'ORLÉANS.

(En pied. Peint par Reynolds, en 1786.)

Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe, duc d'Orléans, et de Louise-Henriette de Bourbon-Conty, né le 13 avril 1747; marié le 5 avril 1769, à Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre; mort le 6 novembre 1793.

hauteur 88 pouce
largeur 54 pouce
P. R.

N° 236 (*bis*).

LE MÊME.

(En pied. Peint par Reynolds, en 1786.)

hauteur 88 pouc
largeur 54 pouc
P. R.

N° 236 (*ter*).

hauteur 28 pouces.
largeur 18 pouces.
P. R.

LE MÊME.

(En buste. Peint par Reynolds, en 1786.)

N° 236 (*quater*).

hauteur 24 pouces.
largeur 18 pouces.
P. R.

LE MÊME.

(Peint par Lepeintre d'après Reynolds.)

N° 236 (5°).

auteur 24 pouces.
rgeur 18° pouces.
E.

LE MÊME.

(Peint par Lepeintre d'après Reynolds.)

N° 236 (6°).

LE MÊME. hauteur 54 pouces. largeur 42 pouces. *P. R.*

(*A l'âge de 12 ans. Peint par Delorme, en 1758.*)

N° 236 (7°).

LE MÊME. hauteur 54 pouces. largeur 42 pouces. *E.*

(*A l'âge de 12 ans. Peint par Delorme en 1758.*)

N° 236 (8°).

LE MÊME. hauteur 35 pouces. largeur 29 pouces. *P. R.*

(*Peint par Angélica Kauffmann, en 1783.*)

N° 236 (9°).

LE MÊME.

(En costume de Grand-Maître des Francs-Maçons,
Peint par Garnier en 1781. Ovale.)

N° 236 (10°).

P. R.

LE MÊME.

Tableau de Famille du Duc d'Orléans,

EN COMMENÇANT PAR LA GAUCHE.

(Peint par Lepeintre en 1776.)

1° Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, né à Saint-Cloud, le 13 avril 1747; mis à mort à Paris, le 6 novembre 1793.

2 Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, duchesse

d'Orléans, alors duchesse de Chartres, née à Paris le 13 mars 1753; morte à Ivry, près Paris, le 23 juin 1821.

3° Louis-Philippe, duc d'Orléans, alors duc de Valois, né à Paris, le 6 octobre 1773.

4° Antoine-Philippe d'Orléans, duc de Montpensier, né à Paris, le 3 juillet 1775; mort à Salthill en Angleterre, le 18 mai 1807.

N° 236 (11°).

LE MÊME.

hauteur 14 pouces.
largeur 11 pouces.
P. R.

(Ovale. Peint par Delorme.)

N° 237.

LOUISE-MARIE-ADÉLAIDE D'ORLÉANS,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

(*Peint par Lepeintre en 1776.*)

hauteur 24 pouces.
largeur 18 pouces.
P. R.

Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, duchesse d'Orléans, fille de Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, et de Marie-Thérèse-Félicité d'Est, princesse de Modène, née le 13 mars 1753, mariée le 5 avril 1769, à Louis-Joseph d'Orléans. alors duc de Chartres, et depuis duc d'Orléans, morte à Ivry, près Paris, le 23 juin 1821.

N° 237 (*bis*).

LA MÊME,

N'étant alors que Duchesse de Chartres.

(Peint par Louis Michel Vanloo en 1769.)

hauteur 28 pouces.
largeur 23 pouces.
P. R.

N° 237 (*ter*).

LA MÊME.

(Peint par Duplessis.)

hauteur 23 pouces.
largeur 18 pouces.
P. R.

N° 237 (*quater*).

LA MÊME.

(Peint par M. le duc de Montpensier, d'après Duplessis.)

hauteur 23 pouces.
largeur 14 pouces.
P. R.

N° 237 (5°).

hauteur 17 pouces.
largeur 14 pouces
P. R.

LA MÊME.

(Assise sur un canapé. D'après M. Lebrun.)

N° 237 (6°).

hauteur 17 pouces.
largeur 21 pouces.
E.

LA MÊME.

N° 237 (7°).

hauteur 23 pouces.
largeur 19 pouces.
P. R.

LA MÊME.

N° 237 (8°).

LA MÊME.

hauteur 24 pouces
largeur 20 pouces.
P. R.

(Peint par Mademoiselle Rosalie Grossard, en 1822.)

N° 237 (9°).

LA MÊME.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

(Peint par Mademoiselle Rosalie Grossard, en 1822.)

N° 237 (10°).

LA MEME.

hauteur 20 pouces.
largeur 17 pouces.
P. R.

N° 238.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-BATHILDE D'ORLÉANS,

DUCHESSE DE BOURBON.

(Peint par Delorme en 1758.)

hauteur 60 pouces.
largeur 48 pouces.
E.

Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon, princesse de Condé, fille de Louis-Philippe, duc d'Orléans, et de Henriette de Bourbon, née le 9 juillet 1750; mariée le 21 avril 1770 à Louis-Henri-Joseph de Bourbon, duc de Bourbon, prince de Condé, morte le 12 janvier 1822.

N° 238 (*bis*).

LA MÊME.

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
E.

(Peint en 1823, par Mademoiselle Duvidal, d'après un portrait original.)

N° 238 (*ter*).

LA MÊME.

hauteur 23 pouces.
largeur 19 pouces.
P. R.

(Ovale.)

N° 239.

LOUIS-ALEXANDRE-JOSEPH-STANISLAS DE BOURBON,

PRINCE DE LAMBALLE.

hauteur 30 pouces.
largeur 34 pouces.
E.

Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, fils de Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, et de Marie-Thérèse-Félicité d'Est, né le 6 septembre 1747; marié le 17 janvier 1767, à Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan; mort le 6 mai 1768.

N° 240.

MARIE-THÉRÈSE-LOUISE DE SAVOIE-CARIGNAN,

PRINCESSE DE LAMBALLE.

(Peint par Mademoiselle Victorine Lemoine.)

Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe, fille de Louis-Victor de Savoie, prince de Carignan, et de Christine-Henriette de Hesse Reinfels, née le 8 septembre 1749, mariée le 17 janvier 1767 à Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe; morte le 3 septembre 1792.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
P. R.

N° 240 (*bis*).

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

LA MÊME.

(D'après Mademoiselle Victorine Lemoine.)

N° 240 (*ter*).

hauteur 20 pouces.
largeur 17 pouces.
P. R.

LA MÊME.

(En peignoir. Au pastel.)

N° 241.

JEAN-MARIE DE BOURBON,

DUC DE CHATEAUVILLAIN.

(Peint par L. M. Vanloo.)

Jean-Marie de Bourbon, duc de Châteauvillain, fils de Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, et de Marie-Thérèse-Félicité d'Est, né le 17 novembre 1748; mort en 1755. hauteur 55 pouces. largeur 42 pouces. *P. R.*

N° 242.

MARIE-FRANÇOISE-RENÉE DE CARBONNEL DE CANISY.

hauteur 24 pouces sur largeur 27 pouces. *E.*

Marie-Françoise-Renée de Carbonnel de Canisy, marquise d'Antin, puis comtesse de Forcalquier, fille du comte de Canisy, née en 1726, mariée en premières noces, en 1741, au marquis d'Antin, vice-amiral, et en secondes noces, le 6 mars 1742, à Louis Bufile de Brancas, comte de Forcalquier; morte en février 1814.

N° 243.

GEORGES WASHINGTON.

(Peint par Le Paon.)

Georges Washington, président des États-Unis d'Amérique et général en chef de leurs armées, né à Bridge-Creek, dans le comté de Westmoreland en Virginie, le 22 février 1732; mort le 14 décembre 1799, dans sa terre de Mount-Vernon, sur les rives du Potowmack.

hauteur 16 pouces.
largeur 12 pouces.
P. R.

N° 244.

LOUIS XVI,

ROI DE FRANCE.

(*Peint par Callet.*)

hauteur 68 pouces, largeur 48 pouces. *E.*

Louis XVI, roi de France et de Navarre, fils de Louis dauphin, et de Marie-Josèphe de Saxe, né à Versailles le 24 août 1754, marié le 16 mai 1770 à Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche; mort le 21 janvier 1793.

N° 245.

MARIE-ANTOINETTE-JOSÈPHE-JEANNE,

REINE DE FRANCE.

(*Peint par Madame Lenoir d'après Madame Lebrun.*)

Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne, reine de France et de Navarre, fille de François Ier, empereur d'Allemagne, et de l'impératrice-reine Marie-Thérèse d'Autriche, née le 2 novembre 1755, mariée le 16 mai 1770 à Louis XVI, roi de France et de Navarre (alors dauphin); morte le 16 octobre 1793.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

N° 246.

LOUIS XVIII,

ROI DE FRANCE.

hauteur 15 pouces.
largeur 12 pouces.
P. R.

Louis XVIII, roi de France et de Navarre, fils de Louis dauphin, et de Marie-Josèphe de Saxe, né à Versailles le 17 novembre 1755, marié à Versailles le 14 mai 1771 à Marie-Josèphe-Louise de Savoie, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne; mort le 16 septembre 1824.

N° 247.

CHARLES X,

ROI DE FRANCE.

(*Peint par Danloux.*)

Charles-Philippe de France, comte d'Artois, (Monsieur), aujourd'hui Charles X, roi de France, fils de Louis dauphin, et de Marie-Josèphe de Saxe, né à Versailles le 9 octobre 1757, marié le 16 novembre 1773 à Marie-Thérèse de Savoie. hauteur 8 pouces. largeur 6 pouces. *P. R.*

N° 248.

FERDINAND IV,

ROI DES DEUX-SICILES.

(*Peint à l'âge de 50 ans* (1).)

hauteur 36 pouces. largeur 28 pouces. *P. R.*

Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, fils de Charles III, roi d'Espagne, et de Marie-Amélie de Saxe, né à Naples le 12 janvier 1751, marié le 12 mai 1768 à Marie-Caroline-Louise, archiduchesse d'Autriche; mort le 4 janvier 1825.

(1) Ce tableau appartient à S. A. R. madame la duchesse d'Orléans.

N° 248 (*bis*).

LE MÊME (2).

hauteur 30 pouces. largeur 24 pouces. *P. R.*

(*A l'âge de 18 ans.*)

(2) Ce tableau appartient à S. A. R. madame la duchesse d'Orléans.

N° 249.

MARIE-CAROLINE-LOUISE,

REINE DES DEUX-SICILES.

Marie-Caroline-Louise, reine des Deux-Siciles, fille de François Ier, empereur d'Allemagne, et de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême, née à Schonbrunn le 13 août 1752; mariée le 12 mai 1768 à Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles; morte à Hetzendorff près Vienne le 7 septembre 1814.

hauteur 13 pouces.
largeur 10 pouces.
P. R.

N° 249 (*bis*).

LA MÊME,

ET

Le duc de Calabre (François-Janvier), né à Naples le 19 août 1777 (1).

hauteur 15 pouces.
largeur 11 pouces.
P. R.

(1) Ces deux tableaux appartiennent à S. A. R. madame la duchesse d'Orléans.

N° 250.

CHARLOTTE-JEANNE BÉRAUD DE LA HAYE,

MARQUISE DE MONTESSON.

(*Peint par Mademoiselle Lebrun*).

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
P. R.

Charlotte-Jeanne Béraud de La Haye, marquise de Montesson, fille de Louis Béraud de La Haye de Riou, et de Marie-Josèphe Minard, son épouse, née le 5 octobre 1738, mariée en premières noces à Jean-Baptiste marquis de Montesson, et en secondes noces, mais secrètement, le 23 avril 1773, à Louis-Philippe duc d'Orléans; morte le 5 février 1806.

N° 251.

STÉPHANIE-FÉLICITÉ DUCREST,

COMTESSE DE GENLIS.

Stéphanie-Félicité Ducrest, comtesse de Genlis, fille de César Ducrest, marquis de Saint-Aubin, et de Félicité de Mézières, née le 25 janvier 1746, mariée à Charles-Alexis de Brulart, comte de Genlis, puis marquis de Sillery.

hauteur 37 pouces.
largeur 30 pouces.
P. R.

N° 251 (*bis*).

LA MÊME.

(Au pastel).

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces
P. R.

N° 252.

HONORÉ-GABRIEL RIQUETTI,

COMTE DE MIRABEAU.

hauteur 10 pouces.
largeur 8 pouces.
P. R.

Honoré-Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau, fils de Victor Riquetti, marquis de Mirabeau (*l'ami des hommes*), et de Marie-Geneviève de Vassan, né au Bignon près Nemours le 9 mars 1749, marié en 1772 à Marguerite-Émilie de Covet de Marignane; élu député du tiers-état d'Aix aux États-Généraux en 1789; mort le 2 avril 1791.

N° 253.

MARIE-THÉRÈSE,

IMPÉRATRICE D'ALLEMAGNE.

(Sur bois, d'après Madame Lebrun.)

Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne, fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Caroline-Louise, archiduchesse d'Autriche, née à Naples le 6 juin 1772, mariée le 15 août 1790 à François II, empereur d'Allemagne; morte à Vienne le 13 avril 1807 (1).

hauteur 13 pouces
largeur 10 pouces
P. R.

(1) Ce tableau appartient à S. A. R. madame la duchesse d'Orléans.

N° 254.

MARIE-LOUISE,

GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE.

(Sur bois, d'après Madame Lebrun).

hauteur 13 pouces.
largeur 10 pouces.
P. R.

Marie-Louise, grande-duchesse de Toscane, fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Caroline-Louise, archiduchesse d'Autriche, née à Naples le 27 juillet 1773, mariée le 15 août 1790 à Ferdinand III, grand-duc de Toscane; morte à Vienne le 19 septembre 1802 (1).

(1) Ce tableau appartient à S. A. R. madame la duchesse d'Orléans.

N° 255.

LOUIS XVII,

ET

MARIE-THÉRÈSE-CHARLOTTE DE FRANCE.

Louis XVII, second fils du roi Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, né à Versailles le 27 mars 1785; mort au Temple, à Paris, le 5 juin 1795; hauteur 17 pouces. largeur 14 pouces. *E.*

ET

Marie-Thérèse-Charlotte de France (MADAME) duchesse d'Angoulême, aujourd'hui Dauphine, fille aînée du roi Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, née à Versailles le 19 décembre 1778, mariée le 10 juin 1799 à Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême, aujourd'hui Dauphin.

N° 256.

LOUIS-PHILIPPE,

DUC D'ORLÉANS.

(Peint par Gérard en 1815.)

hauteur 96 pouces.
largeur 66 pouces.
P. R.

Louis-Philippe, duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, né à Paris, le 6 octobre 1773, marié le 25 novembre 1809 à Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles.

N° 256 (*bis*).

LE MÊME.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
P. R

(Peint par Antoine Giroust en 1790.)

N° 256 (*ter*).

LE MÊME.

(Peint par Horace Vernet en 1818.)

hauteur 15 pouces.
largeur 16 pouces.
P. R.

N° 256 (*quater*).

TABLEAU DE FAMILLE.

(Peint par Picot, en 1819.)

EN COMMENÇANT PAR LA GAUCHE DU TABLEAU :

hauteur 5 pouces.
largeur 33 pouces.
P. R.

1° Ferdinand-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Chartres, né à Palerme le 3 septembre 1810.

2° Marie-Christine-Caroline d'Orléans (mademoiselle de Valois), née à Palerme le 12 avril 1813.

3° Louis-Philippe, duc d'Orléans, né à Paris le 6 octobre 1773.

4° Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, duchesse d'Orléans, née à Caserte le 26 avril 1782.

5° Louise-Marie-Thérèse d'Orléans (mademoiselle de Chartres), née à Palerme le 3 avril 1812.

6° François-Ferdinand-Philippe d'Orléans, prince de Joinville, né à Neuilly le 14 août 1818.

7° Marie-Clémentine-Caroline d'Orléans (mademoiselle de Beaujolois), née à Neuilly le 3 juin 1817.

8° Louis-Charles-Philippe d'Orléans, duc de Nemours, né à Paris le 25 octobre 1814.

9° Eugène-Adélaïde-Louise d'Orléans (mademoiselle d'Orléans), née à Paris le 23 août 1777.

N° 256 (5°).

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
F.

LOUIS-PHILIPPE,

DUC D'ORLÉANS.

(*Peint en 1823, d'après Gérard*).

N° 257.

MARIE-AMÉLIE-THÉRÈSE,

DUCHESSE D'ORLÉANS,

Et le duc de Chartres, son fils aîné.

(Peint par Gérard, en 1818).

Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, duchesse d'Orléans, fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Caroline-Louise, archiduchesse d'Autriche, née à Caserte le 26 avril 1782, mariée à Palerme le 25 novembre 1809 à Louis-Philippe, duc d'Orléans.

hauteur 94 pouces.
largeur 68 pouces.
P. R.

N° 257 (*bis*).

LA MÊME.

(A l'aquarelle, par Millet).

hauteur 12 pouces.
largeur 9 pouces.
P. R.

N° 257 (*ter*).

hauteur 4 pou. 1/2
largeur 4 pouces.
P. R.

LA MÊME

(*En miniature, par Saint.*)

N° 257 (*quater*).

hauteur 4 pou. 3/4
largeur 4 pou. 1/2
P. R.

LA MÊME.

(*Sur porcelaine, par Madame Jacquotot.*)

N° 257 (5°).

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
K.

LA MÊME.

(*Peint en 1823, d'après Gérard.*)

N° 258.

ANTOINE-PHILIPPE D'ORLÉANS,

DUC DE MONTPENSIER.

(*Peint à Londres en 1804 par Madame la comtesse de Tott.*)

Antoine-Philippe d'Orléans, duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, né à Paris le 3 juillet 1775; mort à Salthill en Angleterre, le 18 mai 1807.

hauteur 28 pouces.
largeur 23 pouces.
P. R.

N° 258 (*bis*).

LE MÊME.

hauteur 23 pouces.
largeur 18 pouces.
P. R.

(*Peint par Lepeintre.*)

N° [illegible].

[illegible]
[illegible]
P. B.

LE MÊME

[illegible]

N° [illegible].

[illegible]
[illegible]
P. B.

LE MÊME

([illegible] par M. Sharples).

N° 258 (5°).

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
P. B.

LE MÊME

(Copie à l'huile du précédent. Peint en 1823 par Grégorius).

N° 258 (6°).

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
E.

LE MÊME.

(*Même copie par Grégorius*).

N° 259.

LOUIS-CHARLES D'ORLÉANS,

COMTE DE BEAUJOLOIS.

(Peint par Grégorius en 1818.)

hauteur 28 pouces.
largeur 23 pouces.
P. R.

Louis-Charles d'Orléans, comte de Beaujolois, fils de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, né à Paris le 7 octobre 1779; mort à Malte le 30 mai 1808.

N° 259 (*bis*).

LE MÊME.

hauteur 23 pouces.
largeur 18 pouces.
P. R.

(Ovale. Peint par Lepeintre.)

N° 259 (*ter*).

LE MÊME.

(Ovale. Au pastel).

hauteur 22 pouces,
largeur 18 pouces.
P. R.

N° 259 (*quater*).

LE MÊME.

(Copie à l'huile du précédent).

hauteur 22 pouces,
largeur 18 pouces.
P. R.

N° 259 (5°).

LE MÊME.

(Peint au pastel par M. Sharpless, à New-York, en 1797).

hauteur 9 pouces,
largeur 8 pouces,
P. R.

[illegible]

N° [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

N° [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

N° 260.

MADEMOISELLE D'ORLÉANS.

(*Peint par Gérard, en 1819.*)

Eugène-Adélaïde-Louise d'Orléans (mademoiselle d'Orléans), fille de Louis-Philippe-Joseph duc d'Orléans, et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, née le 23 août 1777.

hauteur 94 pouces.
largeur 68 pouces.
P. R.

N° 260 (*bis*).

LA MÊME.

(*Peint en 1783, par Mademoiselle Victoire Lemoine.*)

Mademoiselle Paméla, depuis lady Fitz-Gérald, lui présente des fleurs.

hauteur 43 pouces.
largeur 33 pouces.
E.

N° 260 (*ter*).

hauteur 21 pouces.
largeur 17 pouces.
P. R.

LA MÊME.

(*Au pastel*).

N° 260 (*quater*).

hauteur 12 pouces.
largeur 9 pouces.
P. R.

LA MÊME.

(*Peint à l'aquarelle par Millet, 1817*).

N° 260 (5°).

LA MÊME.

(*Peint par Antoine Giroust*).

---

hauteur 90 pouces.
largeur 68 pouces.
P. R.

(Leçon de harpe donnée à Eugène-Adélaïde-

Louise d'Orléans (Mademoiselle), par madame la comtesse de Genlis, sa gouvernante.

Mademoiselle Paméla, depuis lady Edward-Fitz-Gérald, tourne les feuillets du cahier de musique.

N° 260 (6°).

LA MÊME.

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
E.

(Peint en 1823 d'après Gérard).

N° 261.

LE DUC DE CHARTRES,

ET

LE DUC DE NEMOURS.

(Peint par Mademoiselle Godefroy, en 1817.)

hauteur 64 pouces.
largeur 48 pouces.
P. R.

Ferdinand-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Chartres, fils aîné de Louis-Philippe duc d'Orléans, et de Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, né à Palerme, le 3 septembre 1810;

ET

Louis-Charles-Philippe d'Orléans, duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe duc d'Orléans, et de Marie-Amélie Thérèse, princesse des Deux-Siciles, né à Paris le 25 octobre 1814.

N° 261 (*bis*).

FERDINAND-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS,

DUC DE CHARTRES (1).

hauteur 15 pouces.
largeur 12 pouces.
P. R.

(Peint en 1822 par Horace Vernet.)

N° 261 (*ter*).

LE MÊME.

hauteur 39 pouces.
largeur 29 pouces.
P. R.

(*Prenant un Fusil.*)

(Peint en 1822, par Interguglielmi.)

---

(1) Ce tableau appartient à S. A. R. madame la duchesse d'Orléans.

N° 261 (*quater*).

LE MÊME

ET

hauteur 37 pouces.
largeur 30 pouces.
P. R.

Sa sœur Louise-Marie-Thérèse d'Orléans (mademoiselle de Chartres), fille aînée de Louis-Philippe duc d'Orléans, et de Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, née à Palerme le 3 avril 1812.

(*Peint par Platania, de Palerme*).

N° 261 (5°).

hauteur 37 pouces.
largeur 30 pouces.
P. R.

LE MÊME.

(*Copie du précédent par Alaux*).

N° 261 (6°).

LE MÊME.

hauteur 28 pouces.
largeur 23 pouces.
P. R.

(Peint à Twickenham, près Londres, en 1817, par Mademoiselle Vaillant).

N° 261 (7°).

LE MÊME.

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
E.

(Peint en 1823, d'après Mademoiselle Godefroy).

N° [illegible]

LOUIS-CHARLES-PHILIPPE D'ORLÉANS,

DUC DE NEMOURS.

(Dessin au crayon par Mademoiselle Godefroy.)

[illegible] Louis-Charles-Philippe d'Orléans, duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe duc d'Orléans, et de Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, né à Paris le 25 octobre 1814.

N° 263.

FRANÇOIS-FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS,

PRINCE DE JOINVILLE.

(*Peint en 1823, d'après Mademoiselle Godefroy.*)

François-Ferdinand-Philippe d'Orléans, prince de Joinville, troisième fils de Louis-Philippe duc d'Orléans, et de Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, né à Neuilly le 14 août 1818.

hauteur 22 pouces.
largeur 18 pouces.
E.

N° 263 (*bis*).

LE MÊME

ET

Marie-Clémentine-Caroline d'Orléans (mademoiselle de Baujolois), sa sœur, quatrième fille

hauteur 64 pouces.
largeur 48 pouces.
P. R.

de Louis-Philippe duc d'Orléans, et de Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, née à Neuilly le 3 juin 1817.

(*Peint par Mademoiselle Godefroy, en 1822*).

N° 264.

CHARLES-FERDINAND-LOUIS-PHILIPPE-EMMANUEL D'ORLÉANS,

DUC DE PENTHIÈVRE.

(Peint en 1824, par Mademoiselle Sophie Rollart).

Charles - Ferdinand-Louis-Philippe-Emmanuel d'Orléans, duc de Penthièvre, quatrième fils de Louis-Philippe duc d'Orléans, et de Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, né à Paris le 1er janvier 1820.

hauteur 22 pouces.
largeur 18 pouces.
E.

N° 265.

HENRI-EUGÈNE-PHILIPPE-LOUIS D'ORLÉANS,

DUC D'AUMALE.

(*Peint en 1824, par Charles Rauch.*)

hauteur 21 pouces.
largeur 18 pouces.
E.

Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, duc d'Aumale, cinquième fils de Louis-Philippe duc d'Orléans, et de Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, né à Paris le 16 janvier 1822.

N° 265 (*bis*).

LE MÊME.

hauteur 21 pouces.
largeur 18 pouces.
P. R.

(*Peint en 1824, par Mademoiselle Sophie Allan.*)

N° 266.

LOUISE-MARIE-THÉRÈSE D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE DE CHARTRES.

(Peint en 1823, d'après Mademoiselle Godefroy.)

Louise-Marie-Thérèse d'Orléans, mademoiselle de Chartres, fille aînée de Louis-Philippe duc d'Orléans, et de Marie Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, née à Palerme le 3 avril 1812.

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
E.

N° 266 (*bis*).

LA MÊME

ET

Marie-Christine-Caroline d'Orléans, mademoiselle de Valois, seconde fille de Louis-Philippe

hauteur 64 pouces.
largeur 48 pouces.
P. R.

duc d'Orléans, et de Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, née à Palerme le 12 avril 1813.

(*Peint en 1818, par Mademoiselle Godefroy*).

N° 267.

MARIE-CHRISTINE-CAROLINE D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE DE VALOIS.

(Peint en 1823, d'après Mademoiselle Godefroy.)

Marie-Christine-Caroline d'Orléans, mademoiselle de Valois, seconde fille de Louis-Philippe duc d'Orléans et de Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, née à Palerme le 12 avril 1813. hauteur 27 pouces. largeur 22 pouces. *E.*

N° 268.

FRANÇOISE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

(Peint en 1824, par Grégorius, d'après une miniature.)

hauteur 22 pouces.
largeur 18 pouces,
E.

Françoise-Marie-Louise d'Orléans, mademoiselle de Montpensier, troisième fille de Louis-Philippe duc d'Orléans, et de Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, née à Twickenham, en Angleterre, le 18 mars 1816; morte à Neuilly le 21 mai 1818.

N° 269.

MARIE-CLÉMENTINE-CAROLINE D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE DE BEAUJOLOIS.

(*Peint en 1823, par Mademoiselle Godefroy.*)

Marie-Clémentine-Caroline d'Orléans, mademoiselle de Beaujolois, quatrième fille de Louis-Philippe duc d'Orléans, et de Marie-Amélie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles, née à Neuilly le 3 juin 1817.

hauteur 22 pouces.
largeur 18 pouces.
E.

SUPPLÉMENT.

N° 270.

LOUISE DE SAVOIE,

DUCHESSE D'ANGOULÊME,

Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, d'Anjou, de Nemours, fille aînée de Philippe II, duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, sa première femme, née le 11 septembre 1476; mariée le 14 février 1487, à Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, dont elle eut François Ier, roi de France, et Marguerite de Valois, reine de Navarre. hauteur 17 pouces, largeur 12 p. 1/2. E.

S'il fallait en croire les poètes du tems, Louise de Savoie aurait été *l'olympe de toutes les graces, le paradis de toutes les vertus, l'escarboucle du trône*..... Leur reconnaissance a magnifiquement béni la main qui les avait protégés sous un prince qui se faisait gloire d'aimer et de cultiver les lettres; mais l'histoire, plus sincère que la poésie, ne peut rendre le même hommage à cette princesse. L'éclat de la couronne que la mort de Louis XII

avait fait tomber sur la tête de François Ier, son fils, avait ébloui ses yeux. Son ambition, qui aspirait à gouverner et son fils et le royaume, ne pouvait voir sans jalousie l'ascendant que la comtesse de Châteaubriant avait pris sur le cœur du roi; et c'est au désir d'abaisser le crédit de cette favorite qu'on attribue la conduite de Louise de Savoie dans l'affaire du Milanais.

Lautrec, frère de la comtesse de Châteaubriant, commandait dans le Milanais pour le roi de France. François-Marie Sforce, soutenu par l'empereur, leva une armée d'Italiens et d'Allemands pour l'en chasser; Lautrec avait sous ses ordres dix mille Suisses qui demandaient à grands cris de l'argent ou le combat. « Eh bien! combattez donc, » répond le général. On se battit à la Bicoque en 1522. Les Français, abandonnés par les Suisses, ne furent pas heureux, et Lautrec revint en France. Le roi se refusait à le voir; il ne le reçut que sur les vives instances de la comtesse de Châteaubriant: « Que voulez-vous, lui dit-il, puis-je « voir de bon œil un homme coupable de la perte « de mon duché de Milan? » — « Sire, répondit « Lautrec, j'ose dire à V. M. que c'est elle seule « qui en est cause. Votre gendarmerie a servi dix-« huit mois entiers sans recevoir un sou de votre « épargne. Les Suisses, dont vous connaissez le « génie, n'ont point été payés. Ma seule adresse

« les a retenus plusieurs mois dans votre armée, « menaçant toujours de quitter. Ils m'ont forcé à « donner un combat sanglant. J'en prévoyais l'is-« sue, mais j'ai dû le hasarder malgré le peu d'ap-« parence de succès; voilà tout mon crime. » — « Eh « quoi! reprend le roi tout surpris, n'avez-vous « pas reçu quatre cent mille ducats que j'ai donné « ordre de vous envoyer ? » — « J'en ai reçu les « lettres, répond Lautrec, mais l'argent n'est pas « venu. » — François Ier fait appeler le surintendant des finances, Jacques de Baulne, seigneur de Samblançay, qu'il honorait de toute sa confiance, et qu'il appelait ordinairement *son père*. Le surintendant répond qu'il n'a pas envoyé l'argent en Italie, parce que *madame sa mère a exigé qu'il le lui donnât, se chargeant de pourvoir à tout*, et qu'il a sa quittance. Le monarque eut avec sa mère une explication, dans laquelle on prétend qu'elle nia avoir reçu l'argent. Elle avait, dit-on, fait retirer sa quittance des cartons de Samblançay, par un nommé Gentil, commis de confiance du surintendant, qui était amoureux d'une des femmes de la duchesse d'Angoulême. Ce qui donna à ce fait de la probabilité, c'est que ce Gentil fut pendu quelque tems après sous de légers prétextes. Samblançay eut le même sort. Sans doute il avait eu le tort grave de faire passer par les mains de la mère du roi les fonds destinés à l'armée d'Italie;

mais cette princesse, qui lui avait persuadé qu'elle était autorisée par le roi à lui faire cette demande, aurait au moins dû employer tout son crédit pour le sauver. Elle le laissa périr, croyant que sa condamnation, en le présentant comme coupable aux yeux du peuple, l'absoudrait elle-même de sa faute et la délivrerait de ses remords!

Louise de Savoie, qui ne savait pas commander à ses passions, devint plus fatale encore au royaume dans une autre circonstance. Elle aimait le connétable Charles de Bourbon, qui s'était marié avec Suzanne de Bourbon, sa cousine. Tant que cette princesse vécut, la duchesse d'Angoulême retint dans les bornes d'une galanterie inactive son penchant pour le connétable; mais après la mort de Suzanne, elle déclara son amour et offrit son cœur et sa main à Charles de Bourbon. Ce prince, qui était plus jeune qu'elle de douze ans, ne fut pas séduit par ses empressemens, et mêla, dit-on, quelques railleries à ses refus.

« Or, dit Mezeray, comme il n'est point d'in-
« jure plus outrageante contre ce faible sexe que
« le refus de ses poursuites, la régente, outrée des
« mépris de Bourbon, se portant à une extrême
« vengeance, le poussa aussi à un extrême déses-
« poir. »

En effet, la duchesse lui fit intenter un procès pour la succession de sa femme morte sans en-

fans. Le connétable, indigné de ces persécutions, auxquelles François Ier, qui était jaloux de Bourbon, n'était pas étranger; effrayé, d'ailleurs, de l'alternative d'être ruiné ou de devenir malgré lui l'époux d'une femme qu'il n'aimait pas, écouta, trop facilement peut-être, la voix de Charles-Quint qui l'appelait à la vengeance : mais si la France a perdu ce héros, c'est à la duchesse d'Angoulême qu'elle doit demander compte de tout le sang français que l'épée victorieuse du connétable a fait répandre en guidant les Espagnols, soit à Rebec où fut tué Bayard, soit à Pavie où François Ier fut fait prisonnier.

Cette princesse mourut à Gretz, en Gâtinois, le 22 septembre 1531.

N° 271.

LOUISE-FRANÇOISE-DE BOURBON,

MADEMOISELLE DU MAINE.

hauteur 54 pouces.
largeur 41 pouces.
E.

Louise-Françoise de Bourbon, mademoiselle du Maine, fille de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, et d'Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, naquit le 4 décembre 1707. Elle fut baptisée le 9 avril 1714, par le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, et tenue sur les fonds par le dauphin et la duchesse d'Orléans.

N° 271 (*bis*).

LOUIS III,

DUC DE BOURBON.

Louis III, duc de Bourbon, d'Enghien, etc., pair et grand-maître de France, gouverneur des provinces de Bourgogne et de Bresse ; fils de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, et d'Anne de Bavière, né à Paris en l'hôtel de Condé, le jeudi 11 octobre 1668; baptisé le 16 janvier 1679, et nommé par le roi; épousa le 24 juillet 1685 Louise-Françoise de Bourbon, mademoiselle de Nantes, fille légitimée de Louis XIV (1). Il accompagna le Dauphin au siége de Philisbourg, en 1688, suivit le roi à Mons, à Namur, en 1692 ; se signala au combat de Steinkerque, donné le 3 août de la même année ; et contribua par son courage à la victoire de Nerwinde, en 1693. Après avoir servi en Flandre sous le Dau-

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.

(1) Voir la notice de cette princesse, n° 195.

phin en 1694, il revint à Paris où il mourut subitement le 4 mars 1710, à l'âge de 41 ans. Son cœur fut porté aux Jésuites, rue Saint-Antoine, et son corps à Valery (1).

---

(1) Père Anselme.

N° 271 (ter).

LOUIS-HENRI DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ,

(*Monsieur le Duc.*)

Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, fils de Louis III, duc de Bourbon, né à Versailles, le 18 août 1692, baptisé dans la chapelle du château le 24 novembre 1698, par le cardinal de Coislin, et tenu sur les fonds de baptême par Louis XIV et la duchesse de Bourgogne; épousa le 9 juillet 1713 Marie-Anne de Bourbon, fille de François-Louis de Bourbon, prince de Conty, et de Marie-Thérèse de Bourbon-Condé; et en secondes noces, le 22 juillet 1728, Caroline de Hesse-Reinfels, fille d'Ernest-Léopold, landgrave de Hesse-Reinfels. hauteur 27 pouces. largeur 22 pouces.

Ce prince fit ses premières armes en Flandre dans la campagne de 1710; y servit l'année suivante dans l'armée commandée par le maréchal

de Villars ; se trouva au siége de Douai en 1712, à celui de Landau en 1713, à la défaite des Impériaux près de Fribourg, et fut fait lieutenant-général des armées du roi le 8 mars 1718.

Le lendemain de la mort de Louis XIV, lorsque Philippe, duc d'Orléans, se rendit au parlement pour faire l'ouverture du testament de ce monarque, Louis-Henri de Bourbon, plus connu sous le nom de *Monsieur le Duc*, qui n'avait alors que vingt-trois ans, fut déclaré chef du conseil de régence. Le duc d'Orléans, qui redoutait l'influence ou plutôt les intrigues du duc du Maine, fit refuser à ce prince le commandement des troupes de la maison, pour en revêtir *Monsieur le Duc* dont il était sûr, et qui le servit avec zèle dans l'affaire des princes légitimés. En effet le duc de Bourbon présenta, en 1716, requête au parlement, tendant à priver le duc du Maine et le comte de Toulouse du rang et des prérogatives de princes du sang, et la déclaration du 2 juillet 1717 lui donna gain de cause (1). Son inimitié contre le duc du Maine ne s'en tint pas là; et dans le lit de justice de 1718 il lut un mémoire pour s'opposer à ce que la surintendance de l'éducation du roi

---

(1) Par une considération particulière pour le comte de Toulouse, le roi, dans son lit de justice de 1718, lui conserva ses honneurs, rang et prérogatives.

fût confiée à ce prince, et il obtint d'en être chargé lui-même. Son ambition n'était pas satisfaite : il aspirait au ministère ; et dès que le régent eut fermé les yeux, M. le Duc se présenta au jeune roi et demanda le portefeuille. Louis XV, assez embarrassé, jeta les yeux sur M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus, son précepteur, comme pour le consulter ; le prélat ne fit aucun signe ; le roi signa le brevet qui était tout préparé, et le duc fut proclamé premier ministre. Ce prince était privé d'un œil, ce qui rendait son aspect peu agréable ; il manquait d'affabilité dans ses manières, de douceur dans ses paroles, et surtout de popularité. Le jeune monarque était embarrassé avec lui, et se consolait de cette gêne et de ses ennuis avec son précepteur qui avait toute sa confiance et toute son amitié. Le premier ministre chercha à paralyser cette influence et à ramener sur lui toute la faveur. Il crut d'abord que Louis XV, qui avait seize ans, lui saurait gré de rompre son mariage avec un enfant de six ans. L'infante d'Espagne fut donc renvoyée à Madrid, et Marie Leczinska monta sur le trône de France. Fort de l'appui d'une jeune reine qu'il avait arrachée au malheur pour lui mettre une si belle couronne sur la tête, il imagina de faire tenir le conseil chez Marie Leczinska, afin d'avoir l'occasion d'en écarter Fleury. En effet, le précep-

teur se présente un jour comme à l'ordinaire; l'huissier refuse; sans insister, l'évêque de Fréjus se retire et va s'enfermer à Issy, sa maison de campagne. Déjà pareille retraite lui avait réussi sous le régent : le roi l'avait fait revenir en montrant l'impatience d'un enfant contrarié; ici, il manifesta la colère d'un souverain; il envoya ordre à Fleury de reprendre sa place auprès de lui. Ceux qui avaient quelque usage de la cour comprirent aisément que le retour du précepteur était le signal du départ du ministre. En effet, le 11 juin 1726, M. de Charost remit au duc de Bourbon cette lettre du roi : « Je vous ordonne, « sous peine de désobéissance, de vous rendre à « Chantilly, et d'y rester jusqu'à nouvel ordre. » Cette disgrace fut l'ouvrage et le triomphe de Fleury, qui gouverna doucement la France jusqu'à son dernier jour.

Louis-Henri de Bourbon mourut le 27 janvier 1740.

N° 272.

LE CARDINAL DUBOIS.

Guillaume Dubois naquit à Brive-la-Gaillarde, le 6 septembre 1656. Le bon et sage Saint-Laurent, précepteur du duc de Chartres (depuis duc d'Orléans régent), avait besoin d'un aide pour corriger les thèmes de son élève; il savait que l'abbé Dubois était assez versé dans les lettres latines, mais il ignorait les défauts qui entachaient son caractère; il lui confia cet emploi. Après la mort de Saint-Laurent, Dubois demeura seul chargé de l'éducation du jeune prince, et prit ainsi sur son ame un ascendant qui le mit à portée de satisfaire son avide ambition. Nommé conseiller d'état à la fin de l'année 1715, il chercha bientôt à recommencer la puissance des Richelieu, des Mazarin; ils étaient cardinaux et premiers ministres, il voulut aussi devenir premier ministre et prince de l'Église. L'archevêché de Cambrai vint à vaquer, Dubois le sollicita et l'obtint. La mort de Clément XI servit ses vœux pour le chapeau de cardinal; Conti, devenu pape

hauteur 17 pouces.
largeur 14 pouces.
E.

*

par les intrigues de Dubois, créa cardinal celui qui lui avait mis la tiare sur la tête.

Ce n'était pas assez pour lui : il aspirait au portefeuille de premier ministre. A la majorité de Louis XV, le régent crut devoir cesser de tenir les rênes de l'état. Soit lassitude des affaires, soit qu'il crût qu'un ministre, choisi dans un rang inférieur aux princes du sang, ferait mieux ressortir l'autorité royale, soit enfin, comme on l'assure, qu'il eût reçu du médecin Chirac la certitude que les maladies par lesquelles Dubois expiait ses débauches ne pouvaient le laisser vivre encore que quelques mois, le duc d'Orléans eut la faiblesse de faire déclarer le cardinal Dubois premier ministre, le 22 août 1722. Aucun acte remarquable ne signale son ministère; mais il tardait à la France que la prédiction de Chirac s'accomplît. La vanité du premier ministre servit à la réaliser. Il se souvenait que le cardinal de Richelieu, qu'il semblait parodier, avait des gardes et se faisait rendre les honneurs militaires. Cette orgueilleuse fantaisie engagea le cardinal Dubois à monter à cheval pour faire la revue de la maison du roi. Le mouvement qu'il se donna fit crever l'abcès qu'il avait à la vessie; il ne survécut pas à l'opération; il mourut à Versailles le 10 avril 1723, à l'âge de soixante-six ans.

N° 273.

STANISLAS LECZINSKI,

ROI DE POLOGNE,

ET DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
E.

Stanislas Leczinski, fils de Raphaël Leczinski, comte de Lesno, et d'Anne Jablonowska, né à Léopold, le 20 octobre 1677, marié en 1698 à Catherine Opalinska; élu roi de Pologne, le 12 juillet 1704; duc de Lorraine et de Bar en 1736, mort à Lunéville, le 23 février 1766.

Stanislas, palatin de Posnanie, doué d'une belle ame, d'une figure noble, d'un esprit éclairé, avait vingt-sept ans lorsqu'en 1704 il fut député par l'assemblée de Varsovie auprès de Charles XII, roi de Suède, qui venait de conquérir la Pologne et de détrôner Frédéric-Auguste. La grace de ses manières, le charme de sa conversation, la franchise de son caractère, séduisirent Charles XII, qui dit : « Je n'ai jamais vu d'homme si propre à

« concilier tous les partis; il sera toujours mon « ami. » Le premier gage qu'il donna de son amitié au jeune palatin, fut la couronne de Pologne (1).

Mais à peine ce royaume commençait - il à jouir des vertus de Stanislas, que la défaite du roi de Suède à Pultava mit en péril et son trône et ses jours. Auguste, son rival, soutenu par la Russie, reparut à la tête d'une nombreuse armée. Hors d'état de lutter contre cette ligue, Stanislas abandonne sa capitale. Informé que son malheureux ami, Charles XII, s'était retiré chez les Turcs, il vole auprès de lui. Reconnu malgré son déguisement, il est arrêté, et partage la captivité du roi de Suède fait prisonnier après avoir soutenu un siége dans sa maison de Bender. Rendus à la liberté, les deux rois amis furent obligés de se séparer. Stanislas, dont tous les biens avaient été confisqués, était malheureux : Charles vint à son secours; mais la balle de Fridericksball, en tuant ce conquérant, priva l'ex-roi de Pologne du seul appui qui lui restât. Il demanda alors au

(1) Le primat de Pologne était accouru pour faire tomber le choix du conquérant sur un Lubomirski. Il représentait que Stanislas était trop jeune. « Mais, répliqua vivement Charles XII, « il est à peu près de mon âge. » Et aussitôt il envoya le comte de Horn signifier à l'assemblée de Varsovie qu'il fallait élire un roi dans cinq jours, et qu'il fallait élire Stanislas Leczinski. Cet ordre fut exécuté.

duc d'Orléans, régent de France, la permission de se retirer dans l'Alsace. Ce prince y consentit avec un noble empressement. Le roi Auguste fit porter à la cour de France des plaintes de l'asile accordé à son ancien compétiteur. Le duc d'Orléans répondit à l'ambassadeur de Pologne : « *La France a toujours été l'asile des princes malheureux.* » Depuis ce tems, Stanislas vivait tranquille à Weissembourg, uniquement occupé du soin de veiller à l'éducation de sa fille Marie Leczinska, qui fut depuis reine de France. Cette fortune inattendue le remit sur les rangs pour la couronne de Pologne après la mort du roi Auguste en 1733. Il se rendit lui-même en Pologne; mais attaqué par cinquante mille Russes, obligé de fuir de Varsovie, soutenu d'une manière dérisoire par le cardinal de Fleury qui ne lui envoyait qu'un secours de quinze cents hommes; trop ami de l'humanité pour vouloir acheter une couronne au prix du sang de l'élite des Polonais et d'une foule de braves qui demandaient à mourir sous ses yeux, Stanislas, de concert avec l'ambassadeur de France, *Monti*, résolut de quitter une ville qu'il ne pouvait plus défendre. Il s'évada déguisé en paysan, s'embarqua dans une nacelle avec trois guides et le général Steinflicht, déguisé comme lui; vogua à travers la campagne inondée, cherchant la Vistule, et toujours repoussé de ce

fleuve par la présence des troupes ennemies. Poursuivi, forcé de se cacher tantôt dans des marais, tantôt dans des greniers où un soufle pouvait le trahir, ce ne fut qu'à travers mille périls qu'il put gagner la ville prussienne de Marienwerder, où il trouva un grand nombre de ses partisans qui venaient d'y chercher un refuge (1). La Pologne, pour mettre fin aux dissensions qui la déchiraient, reconnut Auguste III; et à la paix de 1736, Stanislas abdiqua solennellement et reçut en échange de la couronne de Pologne les duchés de Lorraine et de Bar, sous la condition qu'après sa mort ces duchés seraient réunis pour toujours à la France en pleine souveraineté.

Ce prince gouverna ses nouveaux sujets avec autant de justice que de bonté; les plus douces vertus étaient sur le trône; de nombreux bien-

---

(1) La relation de cette fuite, racontée par Stanislas lui-même, a été réimprimée à Paris il y a quelques années. On y remarque l'*anecdote du cordon bleu*. Le roi de Pologne avait déjà fait tous les préparatifs de son déguisement et pris congé du marquis de Monti, lorsqu'il revint frapper à la porte. L'ambassadeur était alors à genoux, demandant à Dieu qu'il voulût bien protéger la marche du monarque. Il se lève et va ouvrir la porte. « Qu'est-ce donc, sire, « s'écria-t-il? Auriez-vous oublié quelque chose? — « Oui, monsieur, « répondit Stanislas, j'ai oublié une chose très-importante pour « mon déguisement; c'est mon cordon bleu. » — C'était un prétexte que le cœur du prince avait pris pour revoir l'ambassadeur, le rassurer, et l'embrasser encore une fois.

faits en émanaient (1); et pendant trente ans, il s'écoula peu de jours où Stanislas n'accomplît le noble vœu de Titus. Le trône de Pologne étant redevenu vacant pendant cet intervalle, les Lorrains lui adressèrent ces vers, moins pour détourner un projet auquel on ne songeait plus, que pour exprimer le plaisir qu'ils avaient à conserver le prince qui les rendait heureux :

« Peuple ami de la liberté,
« Qui dans un roi ne chérissez qu'un sage,
« Venez à Stanislas rendre un troisième hommage,
« C'est le rendre à l'humanité.
« Mais ô vous, Stanislas, vous des rois le modèle,
« A votre propre loi seriez-vous infidèle?
« Vous régnez sur nos cœurs, que voulez-vous de plus?
« La monarchie universelle
« N'est que l'empire des vertus. »

A ce titre, personne n'était plus que Stanislas digne de l'exercer. Son courage, sa bienfaisance, ses lumières et sa philosophie auraient encore fait pendant quelques années le bonheur de la Lorraine, lorsqu'un accident vint ravir ce prince à l'amour de ses sujets. Le 4 février 1766, se trouvant

(1) Un jour qu'il réglait l'état de sa maison, il mit sur la liste un officier qui lui était fort attaché. — « En quelle qualité votre ma- « jesté veut-elle qu'il soit sur la liste? lui dit le trésorier. » — « En « qualité de mon ami, répondit Stanislas. »

Il fonda tant à Nancy qu'à Lunéville plusieurs établissemens d'utilité publique et de bienfaisance.

seul dans sa chambre, il voulut voir quelle heure il était à sa montre suspendue à la corniche de sa cheminée. Le feu prit à sa robe de chambre; pressé de l'éteindre, il perdit l'équilibre et tomba dans le feu. Il allait expirer lorsque *Syster*, son premier valet de chambre, averti par un garde du corps qui était en faction dans une pièce voisine, vint arracher des flammes son auguste maître. Les médecins donnèrent d'abord quelque espoir; il se flattait lui-même de sortir de l'état affreux où l'avait mis ce terrible accident. Il voulut en faire part à la reine Marie Leczinska, et mêlant la gaîté douce de son caractère au courage de son ame, il lui manda : « Ce qui me console, ma « fille, c'est que je brûle pour vous (1). » Cette « lettre (dit madame Campan) ne quitta pas Marie « Leczinska jusqu'à sa dernière heure, et ses « femmes la surprirent souvent baisant un papier « qu'elles ont jugé être le dernier adieu de Sta- « nislas. ». En effet, ce prince, après de cruelles souffrances qu'il supporta avec une héroïque fermeté, mourut le 23 février 1766.

(1) La robe de chambre en soie qu'il portait au moment de son accident lui avait été donnée par la reine, sa fille.

N° 274.

MADAME DE STAËL.

(Peint en 1824 par Grégorius, d'après Gérard).

Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de Staël-Holstein, fille de Jacques Necker et de Suzanne Curchodi, née à Paris, le 22 avril 1766; mariée en 1786 à Eric Magnus, baron de Staël-Holstein; morte à Paris, le 14 juillet 1819.

hauteur 42 pouces.
largeur 32 po. 1/2.
P. R.

―――

J

N° 275.

LÉOPOLD-GUILLAUME,

ARCHIDUC D'AUTRICHE,

GOUVERNEUR DES PAYS-BAS (1).

C. M.

hauteur 52 pouces. largeur 44 pouces. *E.*

Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, fils de Ferdinand II, empereur d'Allemagne, roi de

(1) Ce portrait se trouve dans les œuvres de Vandyck, avec ces vers pour inscription :

« S'al gran genio real scoperse il cielo,
« Gli arcani in tutti dell' eccelsa sfera
« Oggi la terra emulatrice altera,
« Toglie ad ignote meraviglia il uclo. »

On lit aussi ces mots au bas de la gravure :

« Franciscus Petrus Lotaringus sculpebat 1659. »

Malgré ces indices et de nouvelles recherches, on n'était point parvenu à découvrir quel était ce personnage, lorsqu'une autre gravure de ce portrait, où se trouve son nom, a fait connaître que c'était l'archiduc Léopold-Guillaume.

Bohême et de Hongrie, et d'Anne de Bavière, né en 1614, fut évêque de Passau, d'Olmütz et de Breslau, maître de l'ordre teutonique, abbé de Morbach et gouverneur des Pays-Bas.

On lit sous un ancien portrait de ce prince :

« Le bruit de son renom remplit toute la terre;
« Nos plus fameux guerriers admirent ses beaux faits,
« Et quoique sa valeur ne prêche que la guerre,
« L'intérêt du public lui fait chercher la paix. »

Cette épigraphe porte l'empreinte de l'adulation qui ne résiste pas au plaisir d'encenser les grands de la terre. Léopold-Guillaume avait sans doute d'honorables qualités; il montra du talent et du courage dans la guerre de trente ans à la tête des armées autrichiennes contre les Français et les Suédois réunis; mais cette gloire *qui avait rempli toute la terre* pâlit, en 1648, dans les plaines de Lens, devant l'épée du grand Condé, qui défit complètement l'archiduc.

En 1649, les frondeurs appelèrent ce prince à leur secours; il s'avança avec une forte armée jusqu'au-delà de Reims (1); mais instruit que le parlement avait fait sa paix avec la Cour qui

(1) Lire à ce sujet, dans les journaux de la Fronde, « *le Courrier* « *Estranger*, contenant la lettre de créance que l'archiduc Léopold a « envoyée à Messieurs du parlement de Paris, du vingtiesme fé« vrier 1649. »

était alors à Saint-Germain, et que les généraux de la fronde traitaient aussi avec la régente, il crut prudent de se retirer. Il se jeta sur Ypres et sur Saint-Venant dont il s'empara, et fit lever le siége de Cambrai au comte d'Harcourt. De retour dans les Pays-Bas, il les gouverna avec sagesse et bonté jusqu'en 1656, époque où il fut rappelé par l'empereur, à cause de la perte qu'avait faite ce monarque de son fils aîné, qui avait été élu roi des Romains, et dont la mort rendait incertaine l'occupation du trône germanique après Ferdinand. Il fut remplacé par don Juan d'Autriche.

N° 276.

CHARLES-PARIS D'ORLÉANS,

DUC DE LONGUEVILLE.

Charles-Paris d'Orléans, fils de Henri II d'Orléans, duc de Longueville, et d'Anne Geneviève de Bourbon-Condé, naquit le 29 janvier 1649, en l'hôtel-de-ville de Paris. On a vu dans la notice consacrée à sa mère (1) que cette princesse, après le départ de la cour pour Saint-Germain, s'était transportée à l'hôtel-de-ville; que, reine d'un moment, elle y distribuait à tous les partisans de la fronde les ordres, les récompenses, les décorations; et que, pour augmenter encore sa popularité, elle avait voulu y faire ses couches. Le fils qu'elle mit au monde fut tenu sur les fonds baptismaux par la ville de Paris, qui lui donna son nom. Ce prince avait une figure noble, un caractère chevaleresque, une valeur qui allait jusqu'à l'audace. Il fit ses premières armes à l'âge de

hauteur 47 pouces.
largeur 36 pouces.
E.

(1) N° 120.

dix-sept ans, dans les campagnes de Flandre et de Franche-Comté, en 1667 et 1668; et pour occuper son courage, il alla faire la guerre aux Turcs dans l'île de Candie, à la tête de cent gentilshommes français, volontaires comme lui. Le bruit de ses premiers exploits attira sur lui l'attention des Polonais, qui lui offrirent la couronne en 1672; mais cette année, le 29 juin, ce jeune prince, à la fleur de son âge, fut tué au passage du Rhin sous les yeux de Louis XIV, qui admirait et blâmait sa témérité (1).

Le corps de Charles-Paris, duc de Longueville, fut transporté à Paris et inhumé dans le caveau de la chapelle d'Orléans, à l'ancien couvent des Célestines, près l'arsenal.

On lit, dans les mémoires du tems, ce singulier éloge de ce prince : « Jamais un homme n'a eu « tant de solides vertus : il ne lui manquait que « des vices, c'est-à-dire un peu d'orgueil, de va- « nité, de hauteur; mais du reste, jamais on n'a « été si près de la perfection. »

---

(1) La victoire était assurée aux Français. Les Hollandais fuyaient. Le duc de Longueville, emporté par son ardeur, les poursuit en criant : « Tuez, tuez! point de quartier pour cette canaille! » Un coup d'arquebuse vint le punir de son imprudence. Mademoiselle de Montpensier fit faire sur cet événement un tableau que l'on voit encore aujourd'hui au château d'Eu, sur la cheminée de la chambre de cette princesse.

N° 277.

INNOCENT XI,

PAPE.

Innocent XI (Benoist Odescalchi), fils d'un banquier de Côme, dans le Milanais, naquit en 1611. Avant d'entrer dans les ordres, il porta les armes, mais il était appelé aux plus hautes dignités de l'Église. Promu à la pourpre romaine, le 6 mars 1645, il fut ensuite légat de Ferrare et évêque de Novarre; enfin pape le 21 septembre 1676. Le Père d'Avrigny peint ainsi ce pontife : « Il avait l'air chagrin, les manières fières, le jugement bon, l'esprit pénétrant. Il savait peu parce qu'il avait peu étudié. D'ailleurs, il était fort homme de bien, se réglant dans la pratique sur des maximes qui étaient austères jusqu'à la dureté; mais opiniâtre dans ses sentimens, inflexible, ne revenant presque point de ses premières impres- hauteur 27 pouces. largeur 24 pouces. *E.*

« sions, persuadé qu'elles étaient fondées sur la « raison et la justice (1). »

Ce portrait est à peu près conforme à tous ceux qui ont été tracés d'Innocent XI : quelques historiens l'ont traité moins favorablement : ils ont surtout blâmé son ignorance, sa négligence à remplir les fonctions pontificales dans les dernières années de sa vie; mais tous, Voltaire lui-même, ont rendu justice à la vertueuse rigidité de sa conduite.

Il mourut le 12 août 1689.

---

(1) Il montra une constante opposition aux vues de Louis XIV, soit dans les disputes sur la régale, soit pour les nominations aux bénéfices, soit à l'égard des jésuites qu'il n'aimait pas, surtout parce que le monarque français les protégeait.

N° 278.

CHARLES DE BUONAPARTE.

Charles de Buonaparte, né à Ajaccio, d'une famille noble de Corse; marié en 1767 à Lœtitia Ramolini; mort à Montpellier. hauteur 22 pouces, largeur 18 pouces. E.

C'est le père de Napoléon.

INCONNUS.

N° 1.

Une dame blonde, richement vêtue, collier de perles, robe brodée en or. Présumée Gabrielle d'Estrées. hauteur 12 pouces. largeur 9 pouces. *P. R.*

(Peint sur bois).

N° 2.

C. M.

Deux princesses encore enfants, sous une tente fleurdelysée en or; l'une tient un petit livre à la main. Un vase antique s'élève au milieu d'elles sur une petite colonne; des joyaux, des jouets, une sorte de boussole sont à leurs pieds. Leur costume indique que ces deux jeunes princesses sont de la fin du 16ᵉ siècle ou du commencement du 17ᵉ. hauteur 24 pouces. largeur 34 pouces. *E.*

N° 3.

UN GUERRIER.

C. M.

hauteur 52 pouces.
largeur 44 pouces.
E.

Ce portrait a été reconnu et porté au n° 275 du supplément des portraits. C'est Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche.

N° 4.

C. M.

hauteur 44 pouces.
largeur 36 pouces.
E.

Femme en amazone; un bouclier d'une main, un arc de l'autre, écharpe bleue; casque surmonté de plumes bleues et blanches.

Présumée madame la comtesse de Fiesque.

(Voir les Mémoires de mademoiselle de Montpensier sur la prise d'Orléans.)

N° 5.

C. M.

Femme en Jeanne d'Arc, avec les couleurs de la Fronde sur l'aigrette; une couronne de laurier à la main; des instrumens de labourage d'un côté; de l'autre, la porte d'une forteresse. hauteur 24 pouces. largeur 28 pouces. *E.*

Présumée madame la comtesse de Frontenac. (Voir les Mémoires de mademoiselle de Montpensier sur la prise d'Orléans.)

N° 6 [1].

URANIE.

C. M.

hauteur 34 pouces.
largeur 28 pouces.
E.

Une femme, un miroir d'une main, une équerre de l'autre, un diadème bleu sur la tête; sa robe blanche est parsemée de figures géométriques; une table recouverte d'un tapis rouge et sur laquelle on voit des papiers: une boussole est placée auprès d'elle.

(1) Sous ce numéro collectif sont compris six portraits de femmes, dont trois ont les attributs d'Uranie; la quatrième ceux d'Euterpe, la cinquième ceux de Clio; la dernière ceux de la peinture. Il est présumable que ces six dames étaient de la société de mademoiselle de Montpensier, et que cette princesse, voulant les avoir dans sa collection, les a fait peindre avec des attributs analogues à leurs goûts et aux arts qu'elles cultivaient.

N° 6 (*bis*).

URANIE.

C. M.

Une femme en robe bleue, traçant d'une main des figures astronomiques, et de l'autre touchant une sphère céleste.. hauteur 34 pouces. largeur 28 pouces. *E.*

N° 6 (*ter*).

C. M.

Une femme ayant une main appuyée sur une carte géographique, et tenant de l'autre un compas avec lequel elle paraît mesurer les distances sur un globe terrestre. Un crayon, une équerre et une boussole se trouvent auprès du globe. hauteur 34 pouces. largeur 28 pouces. *E.*

N° 6 (*quater*).

EUTERPE.

C. M.

hauteur 34 pouces.
Largeur 28 pouces.
E.

Une femme en robe verte et voile rougeâtre, appuyée sur un rocher; une mandoline est auprès d'elle. Elle a la tête appuyée sur une main et de l'autre elle suit des notes de musique.

N° 6 (5°).

CLIO.

C. M.

hauteur 34 pouces.
largeur 28 pouces.
E.

Une femme en robe rose, une draperie jaune sur l'épaule, un diadème, en or, rubis et perles; des bracelets en perles, un collier de même, te-

nant d'une main une plume; auprès d'elle est une table recouverte d'un tapis vert sur laquelle se trouvent un livre, un caducée et deux lettres cachetées.

N° 6 (6°).

LA PEINTURE.

C. M.

Une femme blonde, en robe verte, jaune et blanche, tenant d'une main une palette et des pinceaux. Une table sur laquelle se trouvent un morceau de papier, un porte-crayon et un buste. hauteur 34 pouces. largeur 28 pouces. *E.*

N° 7.

C. M.

hauteur 53 pouces.
largeur 43 pouces.
E.

Une femme belle, richement vêtue, tenant une corbeille de fleurs dans les mains; collier de perles, bracelets de même, guirlande de fleurs autour d'elle, fleurs sur la tête, gaze attachée sur ses cheveux et flottant négligemment.

Présumée madame de Châtillon. (Voir les Mémoires de mademoiselle de Montpensier.)

N° 8.

C. M.

hauteur 34 pouces.
largeur 29 pouces.
E.

Une femme, cheveux châtain clair, yeux bleus, collier de perles, manteau fauve doublé d'hermine. Présumée madame de Montbazon. (Voir les Mémoires de mademoiselle de Montpensier.)

N° 9.

C. M.

Une femme grande, avec un manteau ducal, un réseau d'or et perles autour du col, corset busqué, assise sur un fauteuil de velours. hauteur 40 pouces. largeur 34 pouces. *E.*

Ce portrait a été reconnu et porté au n° 151 (4°). C'est mademoiselle de Valois.

N° 10.

C. M.

Une femme en grand deuil (veuve), présumée Marguerite, seconde femme de Gaston; bracelets noirs, collier de perles blanches. hauteur 34 pouces. largeur 33 pouces. *E.*

N° 11.

C. M.

hauteur 30 pouces.
largeur 42 pouces.
E.

Deux femmes sur un même tableau; l'une en demi-deuil; l'autre plus jeune, mise très-élégamment, ayant un bouquet dans la main. Présumées la duchesse d'Épernon et sa fille.

(Voir les Mémoires de mademoiselle de Montpensier.)

N° 12.

C. M.

hauteur 34 pouces.
largeur 27 pouces.
E

Portrait de femme, cheveux châtain clair, yeux bleus, physionomie spirituelle et piquante; ayant un bracelet de pierreries autour du bras. L'Amour, entouré d'une écharpe bleue, s'attache à son épaule

droite, tandis que, de sa main, elle lui montre un carquois rempli de flèches. Elle a quelque ressemblance avec quelques-uns des portraits d'Hortense Mancini.

N° 13.

C. M.

Une femme blonde et jolie, en bergère élégante, présumée mademoiselle Saumaise, d'après la description qu'en fait mademoiselle de Montpensier dans ses Mémoires. hauteur 34 pouces. largeur 31 pouces. *E.*

Derrière ce portrait était écrit de la main de cette princesse, dont on a conservé l'orthographe :

« *Bergère alent à la faite du vilage.* 1664, ».

N° 14.

C. M.

hauteur 24 pouces. largeur 18 pouces. *E.*

Une femme jeune et grasse, ayant de grands et beaux yeux bleus, élégamment vêtue ; collier de perles : elle tient un miroir à la main.

N° 15.

C. M.

hauteur [illegible] pouces. largeur [illegible] pouces. *A.*

Femme en robe orange, collier en perles, un miroir dans la main droite. Présumée la comtesse de Saint-Maur, d'après les Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

N° 16.

C. M.

Deux portraits de femmes en buste, en regard l'une de l'autre et entourées de guirlandes de fleurs soutenues par l'Amour.

hauteur 24 pouces.
largeur 45 pouces.
E.

N° 17.

Portrait en buste d'un guerrier avec une perruque à la Louis XIV, et une cravatte en point d'Angleterre.

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
E.

N° 18.

hauteur 36 pouces.
largeur 30 pouces.
E.

Portrait d'un vieillard ayant une barbe longue et blanche, en costume de moine, une calotte noire sur la tête.

N° 19.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Portrait d'homme en cuirasse, ayant une écharpe blanche ; il tient un bâton de commandement à la main.

N° 20.

(*Pastel.*)

Femme vêtue de blanc, collier de perles. hauteur 17 pouces. largeur 21 pouces. *P. R.*

N° 21.

(*Pastel.*)

Une femme en vestale, avec des bandelettes, la guirlande de Vesta et le feu sacré. hauteur 21 pouces. largeur 16 pouces. *P. R.*

N° 22.

(Pastel.)

hauteur 20 pouces.
largeur 16 pouces.
P. R.

Une femme en deshabillé, caressant un chat.

N° 23.

(Ovale.)

hauteur 26 pouces.
largeur 21 pouces.
P. R.

Portrait en buste d'un magistrat ayant une fraise blanche et un manteau rouge; cheveux poudrés.

N° 24.

Portrait d'un chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en habit guerrier, avec une cuirasse. hauteur 21 pouces. largeur 16 pouces. *P. R.*

N° 25.

Portrait d'une dame hollandaise, attribué à Bartholomé Van-der-Helst. hauteur 44 pouces. largeur 33 pouces. *P. R.*

FIN.

TABLE GÉNÉRALE

DES PORTRAITS.

A.

C.

F.

G.

M.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES PORTRAITS.

